



Centre des Etudes Doctorales : Sciences Economiques et Gestion

Laboratoire de Recherche : Laboratoire de Recherche sur l'Entreprise et le Développement Local

Thèse pour l'obtention du Doctorat

En Sciences Economiques et Gestion

Sous le thème :

SPL et dynamiques territoriales : acteurs et gouvernance. Cas des filières cuir et dinanderie dans le bassin industriel d'Ain Nokbi dans l'ancienne Médina de Fès.

Présentée et soutenue par :

M. El houssin ER-RAMY

Sous la direction du professeur :

Pr. Aicha EL AZZAOU

Membres de Jury :

Pr. Youssef PHENIQI	P.E.S - FSJES - FES	président
Pr. Aicha EL AZZAOU	P.E.S - FSJES - FES	Directeur de Thèse
Pr. Hassan AZOUAOU	P.H - FSJES - KENITRA	Rapporteur
Pr. Amina TISSAFI EL IDRISSE	P.H - EST - FES	Rapporteur
Pr. Mohamed EL KHODARY	P.H - FSJES - FES	Rapporteur

Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à ma directrice de Thèse, Professeur Mme Aicha EL AZZAOUI, qui a su avec rigueur et amitié diriger et orienter cette recherche. Ses contributions scientifiques et sa qualité humaine ont été déterminantes pour sa réussite.

Merci aux membres du jury et rapporteurs Professeurs Youssef PHENIQI, Hassan AZOUAOUI, Amina EL IDRISSE TISSAFI, et Mohamed EL KHODARY pour leurs importantes contributions et remarques.

A l'Université Sidi Mohamed Ben Abdelah qui m'a reçu pendant tout ce processus de recherche. En spéciale au Professeur Mme Aicha EL AZZAOUI et son équipe de recherche pour leurs importantes contributions et remarques.

Je voudrais par ailleurs exprimer ma gratitude à l'équipe de recherche LAREDEL.

Merci aux entrepreneurs et aux acteurs de la territorialité d'Ain Nokbi et représentants des institutions territoriales notamment pour leur chaleureux accueil et les informations rendues disponibles pour ce travail de recherche.

Merci à ma famille pour m'avoir soutenu tout au long de ce travail.

Finalement, un grand merci de tout mon cœur à mon épouse pour sa patience, compréhension, et son encouragement.

A mon épouse

Résumé

Cette thèse propose une analyse de l'organisation spatiale des activités économiques. Elle étudie comment les systèmes productifs localisés contribuent fortement à une redéfinition de la problématique de développement. Elle questionne l'approche territoriale du développement.

Elle examine la croissance des systèmes productifs localisés, leurs caractéristiques et le rôle qu'ils peuvent jouer dans la remise en cause des processus de développement territorialisé. Les modalités de création des dynamiques territoriales de différentes natures (organisationnelles, sociales, technologiques et institutionnelles) sont également étudiées. Le papier commence par un bilan de la littérature sur les fameux districts industriels, les systèmes productifs localisés, puis il définit les notions de territoire, de proximité et de gouvernance territoriale.

Ce papier étudie les systèmes productifs localisés existants et les modalités de construction des dynamiques territoriales. Pour finir, les mécanismes du développement territorial sont décrits dans notre étude de cas : les filères cuir et dinanderie dans le bassin industriel d'Ain Nokbi dans l'ancienne Médina de Fès.

La thèse s'articule entre deux parties. Dans la première partie, dans le premier chapitre, nous avons développé les points forts et les points faibles de l'organisation tayloro-fordiste, ainsi les différentes théories modernes, telles que la théorie des coûts de transaction, la théorie des conventions et d'autres. Le deuxième chapitre est l'occasion de revenir sur un état d'art et des origines du concept des Systèmes Productifs Localisés (SPL). L'étude des différents Systèmes de Production Localisés existants ou émergents au Maroc est l'objectif du troisième chapitre. Dans la deuxième partie, dans le premier chapitre, nous avons étudié notre étude de cas des filières cuir et dinanderie dans le système productif d'Ain Nokbi. Le deuxième chapitre étudie la dynamique du SPL d'Ain Nokbi qui à l'origine de sa visibilité locale et/ou globale. L'étude des liens de causalité entre les variables du modèle d'analyse est le but du troisième chapitre.

Cette thèse s'inscrit dans des approches territoriale et institutionnelle, cherche souvent à remettre en cause l'économiste standard et place le territoire et les acteurs territoriaux au centre des dynamiques territoriales de développement.

Sigles, Abréviations et Acronymes

ADER : Actions pour le Développement Régional des Entreprises Régionales de sous-traitance

ALENA : Accord de Libre Echange Nord-Américain

ASRDLF : Association de Science Régionale de Langue Française

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CIADT : Comité Interministériel d'Aménagement et du Développement du Territoire

CRI : Centre Régional d'Investissement

CT : Collectivités Territoriales

DAT : Direction d'Aménagement du Territoire

DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

DT : Développement territorial

GREMI : Groupe de Recherches Européen sur les Milieux Innovateurs

GREQAM : Groupement de Recherches en Economie Quantitative

GRESOC : Groupement de Recherche Soci-Economique

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PD : Pays Développés

PED : Pays en Voie de Développement

PMA : Pays les Moins Avancés

PME : Petites et Moyennes Entreprises

RERU : Revue d'Economie Régionale et Urbaine

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

SNAT : Schéma national d'Aménagement du Territoire

SNI : Système National d'Innovation

SNI : Système National d'Innovation

SODER : Société de Développement Economique Régional

SPL : Système Productif Localisé

SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

SYAL : Système Agroalimentaire Localisé

Sommaire

PREMIERE PARTIE : Les SPL et le développement territorialisé : Des liens et des lieux.....	35
CHAPITRE PREMIER : Les systèmes productifs localisés (SPL) : fondements théoriques et conceptuels.....	40
Section 1 : Fondements théoriques de l’ancrage territorial de l’économie résidentielle: l’évolution des systèmes productifs localisés et redécouverte du local.....	42
Section 2. De l’organisation rigide à la spécilaisation flexible.....	70
Section 3. Le concept de coordination des agents économiques entre rationalité parfaite et rationalité limitée : une multiplicité d’acteurs avec des intérêts divergents	57
DEUXIEME CHAPITRE : SPL et dynamiques territoriales dans la revue de la littérature .	107
Section 1 : Particularités distinctives et éléments de définition des SPL.....	111
Section 2 : Le SPL, une dynamique d’acteurs publics et privés.....	128
Section 3 : Les SPL, modes de coordination, de proximité et de gouvernance.....	135
TROISIEME CHAPITRE : les Systèmes Productifs Localisés : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ?.....	161
Section 1 : SPL et développement économique au Maroc.....	162
Section 2 : Analyse des SPL existants au Maroc.....	176
Section 3: Spécificité et typologie des SPL marocains.....	185
SECONDE PARTIE : La place du SPL d’Ain Nokbi dans les dynamiques territoriales : Des échelles de développement différentes pour des trajectoires distinctes	195
CHAPITRE PREMIER : Le système productif territorial d’Ain Nokbi, une approche territoriale évolutionniste.....	199
Section 1 : Le SPL et sa croissance dans la territorialité d’Ain Nokbi	200

Section 2 : Le SPL d'Ain Nokbi et son évolution au regard de l'économie nationale.....	207
Section 3 : Le SPL d'Ain Nokbi et la création de la richesse.....	208
DEUXIEME CHAPITRE : La dynamique du SPL d'Ain Nokbi à l'origine de sa visibilité locale et/ou globale.....	219
Section 1 : La sphère socio-territoriale, source d'évolution du SPL d'Ain Nokbi.....	225
Section 2 : L'implantation du SPL d'Ain Nokbi par rapport aux spécificités territoriales....	228
Section 3 : Champ méthodologique : La conception de l'instrumentation empirique de la recherche	235
TROISIEME CHAPITRE : Etude des liens entre les variables du modèle d'analyse : SPL d'Ain Nokbi et dynamiques territoriales et discussion des résultats.....	256
Section 1 : Processus de réduction des variables relatives à l'offre territoriale de ressources dans le système productif d'Ain Nokbi (H1).....	257
Section 2 : Etude des variables relatives à la dimension : partenariat public/ privé dans le système productif d'Ain Nokbi(H2).....	262
Section 3. Etude des variables relatives aux dimensions : proximité et gouvernance territoriale dans le système productif d'Ain Nokbi (H3).....	286
Section 4. Analyse des variables relatives à la dimension : transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales dans le système productif d'Ain Nokbi (H4).....	274
Conclusion générale	287

« C'est à travers ses limites que l'on comprend une théorie »...

Rosenfeld, cité par Claude Lacour¹

« Lorsqu'il est question de réseau et territoire, réalité et métaphore sont en interface. Ces notions, dont la richesse est incontestable, sont donc à considérer au propre comme au figuré, qui se répondent l'un et l'autre et font système. »

Claude RAFFESTIN²

¹ Lacour C. (1996) : « La tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation », in B. Pecqueur (ed), Dynamiques territoriales et mutations économiques, l'Harmattan, 246 p., p. 25

² Raffestin, C., (1996) : Préface, in Offner J.-M. et Pumain D. (dir.), Réseaux et territoires. Significations croisées, Editions de l'Aube, coll. Territoire, La Tour d'Aigues, p. 5.

Introduction générale- Mise en
perspective- matériaux-
Organisation de la recherche

Chapitre introductif

I.Contexte de la recherche

Jusqu'à la fin des années 60, l'économie mondiale a connu une période de stabilité et de croissance dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Ce contexte a été changé totalement et a succédé une période d'instabilité et d'incertitude de l'économie mondiale (Boyer, 1986). Cette dernière période est marquée par une croissance faible et un chômage de masse, une forte inflation, une domination de la sphère financière. De plus, elle est caractérisée par une dépendance accrue des économies à l'exportation des produits à haute valeur ajoutée et un fort contenu technologique et une concurrence acharnée avec l'émergence de nouvelles puissances industrielles (NPI). Donc plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette situation : la hausse du prix des matières premières particulièrement le pétrole, les forts gains de productivité qui ont donné lieu à la substitution du capital au travail, la saturation des marchés, la forte spéculation et bulles financières.

De plus, en 2007, l'économie mondiale est entrée en crise profonde. Cette dernière est née sur le marché du crédit immobilier aux Etats Unis et est devenue financière et économique au monde. A la fin 2008, les économies développées étaient en forte récession et celles des pays émergents connaissent un fort ralentissement (FMI, 2010).

Ce contexte économique mondial a entraîné des restructurations productives et territoriales occasionnant un phénomène dit de disparités socioéconomiques régionales et territoriales résultant d'une forte concentration des richesses dans les grandes métropoles. Cette situation d'une économie mondialisée a permis de donner lieu à des régions qui gagnent et d'autres qui perdent entre pays mais aussi et surtout au sein des pays.

Dans ce contexte de « glocalisation³ des économies », depuis les années 80-90, on assiste souvent à une nouvelle répartition spatiale des activités productives dans l'espace. En ce sens, le territoire (ou les territoires), la proximité et les PME jouent un rôle incontestable dans la décomposition internationale des processus productifs. Durant la période fordiste, les entreprises pouvaient apparaître comme peu ouvertes sur l'extérieur. Parce qu'elles

³Ce concept renvoie, plus spécifiquement, à une contraction entre globalisation et localisation. Ce concept est emprunté de l'idée selon laquelle : « Il faut penser globalement et agir localement ». Après la crise de l'Etat interventionniste et la crise du système fordiste, le niveau marcoéconomique ne s'est adapté plus. On est entré dans un enchevêtrement des échelles mondial, national, régional, local et territorial. Ce terme renvoie au fait que les facteurs territoriaux jouent un rôle déterminant dans les dynamiques du territoire.

produisaient des biens relativement standardisés et avaient une organisation beaucoup plus intégrées qu'aujourd'hui. Dans ce contexte, le changement technologique a impliqué pour elles de s'ouvrir davantage sur leur environnement local mais aussi et souvent global.

En réponse à cette interpellation : « comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement les éléments d'un modèle de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs capitalistes » (Pecqueur⁴, 2005).

Par ailleurs, dans un contexte de glocalisation des économies marqué par des mutations profondes du nouvel environnement économique international, à savoir la mondialisation économique et la globalisation financière et les modifications profondes des formes d'organisation territoriale (districts industriels, milieu innovateur, SPL, Cluster, ...), face à une concurrence élargie, et afin de réduire les externalités négatives de la libéralisation de l'économie, il est devenu primordial pour les différents acteurs (Etat, entreprises, collectivités territoriales,...) de s'adapter à ce contexte.

Dans ce nouveau contexte, il est incontournable que l'on assiste souvent à une nouvelle distribution des activités productives dans l'espace où le territoire et la proximité jouent un rôle déterminant dans la redéfinition de la théorie du développement. En ce sens, l'existence de formes d'agglomération industrielle territorialisée résulte de la capacité des entreprises souvent PME à accéder aux marchés et donc permettant aux pays mais aussi et surtout aux territoires de rester dans le jeu de la mondialisation. Les systèmes productifs sont nés après la crise du système fordiste basé sur la grande industrie, mais aussi ils résultent d'une approche locale visant l'encouragement des agglomérations de PME. En ce sens, les analyses des fameux districts industriels en Italie restent centrales, mais les problématiques du développement se caractérisent par une certaine plasticité théorique et débouche sur une réflexion concernant le rôle du territoire et des acteurs territoriaux dans la dynamique socioéconomique territoriale à travers la notion de systèmes productifs. Dans cette approche, l'approche territoriale des systèmes productifs localisés repose sur un schéma dialogique visant essentiellement à penser simultanément organisation industrielle et organisation territoriale à travers la dynamique de leurs interdépendances, marchandes et surtout non marchandes.

⁴ Pecqueur B. (2005), « Le développement territorial : une approche des processus de développement pour les économies du Sud, Le territoire est mort, vive les territoires », IRD Editions, Paris, p. 295-316.

Ces systèmes productifs localisés supposent une interconnexion entre les différents acteurs du territoire. Cette interconnexion entre les bassins d'emploi et les bassins de vie suppose un projet de territoire construit par le jeu des acteurs, valorisé par une activation de la proximité géographique par la proximité organisée (organisationnelle et institutionnelle) et par un mode de gouvernance territoriale spécifique.

En ce sens, la nouvelle problématique du développement territorial renvoie notamment à des expériences de développement originales qui font preuve d'une vitalité étonnante dans le contexte difficile de mondialisation que traversent aujourd'hui de nombreux pays en voie de développement. Ces nouvelles expériences de districts industriels et de systèmes de production localisés se fondent sur des concentrations spatiales des entreprises souvent PME qui exercent des activités spécialisées fortement complémentaires, et entretenant entre elles et avec le milieu socioculturel des relations de concurrence-émulation-coopération. Ces réseaux⁵ de coopération mettent en évidence le caractère endogène du développement où le territoire joue un rôle déterminant dans l'activation et la valorisation des ressources disponibles localement. Dans cette approche, les acteurs du territoire devront penser à la fois à la globalisation économique et à la territorialisation de l'activité productive.

Les travaux sur les districts industriels montrent clairement l'articulation entre la dimension territoriale et l'ouverture internationale dans les nouvelles dynamiques territoriales. En effet, l'importance du territoire dans le cadre des mutations institutionnelles et économiques actuelles fait du développement territorial un défi majeur dans la mesure où celui-ci est structuré autour de toutes les composantes de la société locale qui doivent mobiliser et valoriser les ressources territoriales (disponibles ou cachées) tout en cherchant à s'insérer dans les réseaux internationaux d'échanges.

Les SPL se sont diffusés en France depuis septembre 1997, après la décision du Comité Interministériel d'Aménagement et du Développement du Territoire, de lancer des projets restreints concernant des espaces repérés comme SPL existants ou en émergence afin de favoriser au niveau local les réseaux de PME et de renforcer les structures locales qui s'y consacrent.

⁵ Par réseaux d'entreprises, on entend un ensemble d'entreprises situées à proximité géographiques et qui développent des externalités positives pour tout l'ensemble. Ces réseaux de PME constituent des agglomérations bénéficiant de la proximité entre eux. Je cite le fameux exemple de la silicon valley et de Sophia-antipolis.

Au Maroc, les différents textes officiels (charte régionale, projet de charte d'aménagement du territoire) soulignent cette volonté de donner au local et notamment au territoire la maîtrise de son développement. C'est dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) présenté par El Kbir Hannou s'est définie la nouvelle organisation territoriale. Toutes ces mesures ont permis de dégager des modèles de développement territorial différents selon le contexte socioculturel de leur lieu d'émergence. Dans de nombreux pays en voie de développement, on a pu identifier des formes d'industrialisation localisée présentant les caractéristiques d'un SPL telles que : la Vallée des Sinos au Brésil spécialisée dans la chaussure féminine, la vannerie d'Ain Meziab en Algérie, la poterie de Safi au Maroc...Il s'agit d'une organisation territoriale industrielle à petite échelle géographique où les liens entre entreprises et les structures d'intermédiation sont forts avec concurrence-émulation et collaboration informelle.

La particularité d'un système productif territorial est de constituer une symbiose de structures économiques, sociales, culturelles et institutionnelles qui sont fortement attribuées à l'atmosphère industrielle qui favorise et stimule les fameuses économies externes d'agglomération. Un système productif est cimenté par des traditions locales, de confiance entre les acteurs qui valorisent un savoir-faire local collectif à travers des modèles d'apprentissage organisationnel, une culture locale et un système de valeurs complexe où la base territoriale crée des interdépendances particulières et une atmosphère entre agents ou entre agents et institutions, ce qui engendre une dynamique économique spécifique.

Améziane Ferguène⁶ insiste sur le rôle crucial des PME qui, grâce à leur capacité d'ancrage territorial⁷, participent par leurs interdépendances avec les autres acteurs à dynamiser le tissu économique local.

En ce sens, et contrairement au modèle fordiste, dans les systèmes productifs localisés, les relations de coopération et de réciprocité se multiplient dans les pratiques des entreprises ce qui exerce un effet de levier sur leur dynamique et leur pérennisation. Mais un tel effet est fortement attribué la stimulation des fameuses externalités positives par l'interconnexion entre les acteurs économiques, institutionnels et sociaux et les institutions d'intermédiation.

⁶Malika Hattab-Christmann, « Les SPL : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ? » in PME, territoire et développement local, Revue trimestrielle, N° 14, automne 2004, p. 4.

⁷ L'ancrage territorial se présente comme une valorisation sociale localisée de ressources présentes sur un territoire (B. Pecqueur et J-B. Zimmermann, Economie de proximités, 2004).

Ces relations prennent la forme de système composé de plusieurs organisations, dont la compétitivité productive est renforcée par les rapports et les liens qu'elles parviennent à établir et entretenir entre elles et avec le milieu socioculturel de leur insertion grâce à leurs proximités organisée.

La proximité est la première forme de mise en rapport des activités humaines⁸. De façon plus générale, G. Benko et A. Lipietz insistent sur « ce qui oppose l'espace des économistes, un espace vide préalable où s'inscrivent et se juxtaposent des firmes-atomes, et l'espace pour lequel nous plaидons, celui d'une géographie socio-économique, toujours déjà donnée comme tissée de rapports, comme culture, comme atmosphère, qui seule donne une substance à la "proximité" ». Aux croisements de la théorie de la régulation et de l'économie de proximité⁹, l'entrée méso-économique que proposent certains économistes français (Yves Dupuy, Jean-Pierre Gilly, Yannick Lung, Bernard Pecqueur, Gabriel Colletis...) s'attache précisément à recaractériser la dialectique entre firme et territoire. La typologie des proximités (géographique, organisationnelle, institutionnelle) et des catégories polaires du développement territorial (processus d'agglomération, spécialisation, spécification) qu'ils proposent s'avère particulièrement heuristique¹⁰.

Au cœur des analyses sur les dynamiques de développement territorial, la gouvernance territoriale traduit la capacité des acteurs territoriaux à s'organiser, se coordonner de façon formelle ou non et de dégager des biens collectifs locaux qui sont susceptibles d'agir sur les performances économiques et sociales de ces territoires pour aboutir enfin à une dynamique socioéconomique territoriale.

II. Intérêt de la recherche :

Objectivement, ce travail de recherche vise essentiellement à :

- Ø Étudier comment les systèmes productifs localisés peuvent-ils constituer un facteur de dynamisme territorial;

⁸ BENKO G. et LIPIETZ A., « Géographie socio-économique ou économie géographique ? », BENKO G. et LIPIETZ A., 2000, p. 16.

⁹ Revue d'économie régionale et urbaine, 1993, n° 3 « Économie de proximités ».

¹⁰ Voir, entre autres, COLLETIS G., GILLY J.-P., LEROUX I. et al. « Construction territoriale et dynamiques économiques », Sciences de la Société, n° 48, octobre 1999, p. 25-47.

- Ø Étudier, dans quelle mesure, « dans les systèmes productifs localisés, le développement n'est plus une question de stock, mais il dépend des facteurs de proximité, de coopération et de facteurs territoriaux»;
- Ø Montrer, comment, dans les modèles territoriaux d'innovation (district, SPL, Learning region, ...) les acteurs territoriaux peuvent-ils co-construire et capter de la valeur ;
- Ø Etudier, à quelle degré d'évolution appartient le SPL de Ain Nokbi (en croissance, décroissance, virtuel ou émergent).

Dans cette confluence des contextes, Paul Claval¹¹ écrivait dans sa Géographie du XXI^{ème} siècle (2002) : « le local a cessé d'être protégé du global par les instances nationales et régionales. Il est désormais en prise directe sur lui ».

Plus fondamentalement, nous affirmons l'idée selon laquelle les dynamiques du « glocal » (barbarisme qui relie souvent le local et le global) permettraient donc de questionner fortement les politiques territoriales d'innovation visant la construction, le dynamisme et la pérennisation des systèmes productifs localisés.

Dans un contexte de crise du modèle taylorofidiste basé sur la grande industrie et de la crise de l'Etat-nation avec l'accélération des politiques de la décentralisation et de la déconcentration, on assiste à un renouveau du débat sur le rôle du territoire¹² et de la PME dans la remise en cause de l'économie standard. Ces phénomènes de territorialisation de la production (ou modèles territoriaux d'innovation) ont été abordé par de nombreux économistes et géographes notamment Benko et Lipietz dans un ouvrage célèbre « les régions qui gagnent et les régions qui perdent ».

Fondamentalement, en réponse à cette interpellation : « comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement les éléments d'un modèle de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs capitalistes »¹³ (Pecqueur, 2005). Dans cette citation, l'auteur aborde l'approche de développement territorial qui résulte d'une dynamique de coordination des acteurs. Un

¹¹ Claval P., (2002), « La géographie du XXI^{ème} siècle », l'Harmattan, Paris.

¹² Par territoire, on n'entend pas une portion de territoire. Le territoire n'existe pas partout, mais il résulte d'un construit d'acteurs. On distingue entre le territoire donné et le territoire construit. Dans notre thèse, nous mobilisons le territoire construit.

¹³ Pecqueur B. (2005), « Le développement territorial : une approche des processus de développement pour les économies du Sud, Le territoire est mort, vive les territoires », IRD Editions, Paris, p. 295-316.

modèle de développement territorial dont les racines sont largement puisées dans les coopérations entre acteurs territoriaux est la thèse soulevée par l'auteur.

En ce sens, cet espace industriel (pour reprendre la fameuse expression de François Sellier¹⁴) peut être défini comme : « l'ensemble des relations de complémentarité et d'interdépendance entre les firmes et les organisations auxquelles elles sont rattachées ». Dans cette localité (dit autrement territoire délimité géographiquement) des externalités positives peuvent se créer. Dans ce contexte de conjugaison entre organisation industrielle et organisation territoriale, on peut mesurer combien elle permet aux PME localisées de se procurer d'avantages concurrentiels.

Aujourd'hui, nous assistons à une transformation complète de la manière avec laquelle les entreprises sont liées à leur environnement local comme global. En ce sens, le territoire où s'implantent les entreprises est porteur d'enjeux (réduction de coûts de transaction, circulation d'information, ...). Il y a quelques années C. Lacour (1999) constatait dans un article sur la tectonique des territoires : « il y a un intérêt majeur et largement partagé pour la dynamique spatiale de l'économie contemporaine ou pour la dynamique territoriale, intérêt aussi pour reconnaître une complémentarité des dynamiques territoriales et industrielles »¹⁵.

Dans cette idée, la complémentarité des dynamiques territoriales et industrielles deviennent une dimension fondamentale dans la réorganisation territoriale et industrielle. Dit autrement, pour que le territoire se construise, on aurait ainsi des acteurs dynamiques qui sauraient instantanément repérer et utiliser leurs ressources territoriales qu'ils trouvent dans leur environnement territorial.

Fondamentalement, les travaux sur les districts réalisés par Marshall et Becattini ont toujours d'actualité. Dans ces modèles territoriaux d'innovation (district, SPL, région apprenante, cluster, ...) les auteurs (Pecqueur, Courlet, Crevoisier, Guex, Lacour, ...) abordent les phénomènes économiques selon une approche institutionnelle et territoriale. En ce sens, le territoire (actif et contexte) joue un rôle déterminant dans la compétitivité des

¹⁴François Sellier a créé l'Ecole d'Aix en 1969. Il est membre au Labo LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail). Dans cette structure, l'aventure qu'il partage avec son équipe est volontairement pluridisciplinaire et délibérément internationale. Il est l'initiateur de la définition de l'Analyse Sociétale. Dans cette structure de recherche, les acteurs viennent renforcer la recherche fondamentale intéressant le travail et son évolution en accordant une place centrale aux interactions entre les observations empiriques et les constructions théoriques. Marc Maurice, Philippe Mossé et Robert Tchobanian –Morale et action dans l'œuvre de François Sellier- Octares 2005.

¹⁵Lacour C. (1999) : op.cit., p. 25

entreprises grâce aux interactions d'acteurs ancreurs. Il est fondamental de bien comprendre que dans ce contexte, le milieu ancreur indique en effet que le développement n'est plus une question de stock mais de dynamiques territoriale et relationnelle.

Dans ce sens, les entreprises sont appelées en effet à développer des produits beaucoup plus complexes que par le passé, combinant biens et services, revêtant une forte dimension expérientielle, symbolique ou culturelle, et où l'effet d'image compte autant que l'acte productif. Prenons l'exemple typique des filières cuir et dinanderie dans le bassin local de Fès.

Acteurs territoriaux, territoire, dynamiques territoriales

Le rapport entre acteurs territoriaux, SPL, territoire (ou plutôt territoires), dynamiques territoriales est sujet de bon nombre de questionnements et notamment ceux qui abordent les phénomènes économiques selon des approches institutionnaliste et territoriale (Crevoisier, Guex, Pecqueur, Courlet, Maillat, ...). Ces quatre notions, que nous présenterons très rapidement afin d'écarter toute confusion et de cerner les objets fondamentaux faisant le cœur de notre travail de recherche, sont donc au centre de différents discours ayant trait au développement territorial et au cœur des pratiques des acteurs territoriaux, c'est-à-dire « acteurs qui agissent collectivement, interagissent et font territoire ».

En ce sens, commençons par la première notion « les acteurs territoriaux ». Ils sont – qu'ils soient syntagmatiques ou non (expression utilisée par C. Raffestin) – constituent l'une des quatre concepts « piliers » de notre travail de recherche et construisent essentiellement un système complexe, sur le territoire :

« Il est essentiel de bien comprendre que l'espace est en position d'antériorité par rapport au territoire. Le territoire est géré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur syntagmatique (acteur réalisant un programme) à quelque niveau que ce soit. En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) en espace, l'acteur 'territorialise' l'espace. (...) Le territoire, dans cette perspective, est un espace dans lequel on a projeté du travail, soit de l'énergie et de l'information. (...) L'espace est 'la prison originelle', le territoire est la prison que les hommes se donnent »¹⁶.

¹⁶Raffestin C. (1980) : « Pour une Géographie du pouvoir », Litec, Collection Géographie économique et sociale, 249 p., p. 129.

Dans cette citation, l'auteur soutient l'idée selon laquelle il y a un rapport de causalité et de complémentarité entre les deux concepts de territoire et d'acteur.

Transversalité de la thématique- multiplicité des concepts

SPL, acteurs territoriaux, territoire et dynamiques territoriales, constituent autant de portes d'entrée permettant, ici, de développer la réflexion puis de positionner sur les enjeux territoriaux des SPL. Dans son ouvrage intitulé : PME, territoire et développement local : le cas des pays du Sud, Claude Courlet¹⁷ exposait : « le SPL peut être défini comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence (au sein d'un SPL) de plusieurs branches industrielles » (Courlet, 1994, p. 17-18).

Dans ce sens, ce passage a un double but, d'une part il met en avant le fait de démontrer l'intérêt pour les enjeux territoriaux des SPL. Il met tout d'abord en évidence la transversalité de cette thématique, au-delà des frontières virtuelles des disciplines et spécialistes. En ce sens, si on analyse la thématique des SPL, la notion de proximité occupe une place centrale sur laquelle nous nous pencherons.

Dit autrement, dans un double objectif de complémentarité, des concepts et aspects souvent différents (mais toujours proches les uns des autres) de la géographie économique (et/ou de l'économie industrielle) seront abordés, dans un double objectif :

- Ø D'une part, il se veut de démontrer la complexité des phénomènes liés aux enjeux territoriaux des SPL (essentiellement concernant la localisation des activités productives) ;
- Ø Et d'autre part, de mettre le doigt sur l'importance cruciale de l'interactionnisme des processus d'ancrage des activités économiques, dans une démarche de dynamiques socio-économiques et territoriales.

¹⁷Courlet C, « PME, territoire et développement local : le cas des pays du Sud », publié dans les systèmes productifs locaux : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ? Revue trimestrielle, n°14, Automne 2004, p. 19-20

Fondamentalement, il est évident que, dès lors qu'on cherche à traiter les thématiques des SPL et dynamiques territoriales, des concepts et notions complémentaires s'imposent d'elles-mêmes. Dans ce contexte, les liens de causalité entre SPL et territoires renvoient souvent à d'autres notions telles que la proximité (territoriale, organisationnelle, institutionnelle ou cognitive) ou l'innovation (« technique » ou « territoriale »).

Dans ce travail de recherche, c'est avec une approche institutionnaliste et territoriale que nous aborderons les phénomènes économiques. Notre ambition est bien de se positionner plus précisément dans le champ de l'« économie territoriale » et d'avoir maîtriser l'ensemble des théories de cette discipline.

Des grands courants territoriaux

La richesse des travaux sur les districts à l'Italienne mais aussi et surtout sur les travaux de la DATAR¹⁸ sur les SPL à la française met en évidence la diversité des effets qui leur sont associés.

En ce sens, dans une stratégie de développement territorial, loin de diffuser les entreprises sur les territoires, les SPL constituent des agglomérations des entreprises souvent les PME. Par ailleurs, les SPL peuvent être l'approche, pour des entreprises ou des grappes déjà positionnées au niveau mondial, de réaffirmer leur place ou bien de nouveaux échanges, grâce à l'intégration rapide des outils de cette « Troisième Révolution industrielle »¹⁹. Les TIC semblent un moyen pour favoriser la compétitivité territoriale. C'est notamment ceci qui nous intéresse sur ce travail : en ce sens, dans le rapport entre territoire et réseau, y a-t-il abolition de ce dernier ou renforcement de ce qui existe. Ceci, renvoie plus particulièrement à un débat plus vif entre SPL et dynamiques territoriales ; débat sur lequel nous nous pencherons.

¹⁸ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, créée en 1963. Elle s'est substituée par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires). La DIACT, service du 1^{er} Ministre, reprend donc les missions de la DATAR et voit son champ de compétences élargi à l'accompagnement des mutations économiques en intégrant les fonctions précédemment assumées par la Mission interministérielle sur les mutations économiques (MIME).

¹⁹ Cette notion de « Troisième Révolution Industrielle », apparue, pour certains auteurs, peu exagérée ou trop confuse et vaste pour caractériser la révolution numérique, le terme semblerait aujourd'hui s'imposer. Par ailleurs, dans Curien N. et Muet P.-A. (Sous la dir.) (2004) : La société de l'information, La Documentation française / Conseil d'analyse économique, rapport n° 47, 310 p., ces écrivains défendent l'idée selon laquelle « la révolution numérique n'est pas seulement une révolution de l'information et de la communication, mais bien une révolution industrielle » (p. 299).

Dans ce contexte, le rapport entre la répartition spatiale des activités économiques et les dynamiques territoriales, d'une part, peut être la conséquence d'une politique publique (territoriale, régionale ou nationale) incitative ou volontariste, favorisant ainsi l'installation d'entreprises spécialisées sur certaines localités. D'autre part, il peut survenir à la suite d'initiatives individuelles ou collectives d'acteurs privés voulant profiter d'opportunités ou bien ayant une influence sur les acteurs territoriaux.

En ce sens, le débat sur la concentration de la production s'est enrichi, au cours des années 1990, d'une analyse centrée sur le « small », à savoir la capacité des systèmes productifs, sur des territoires pas forcément urbains mais fortement spécialisés, à se positionner de façon compétitive sur des secteurs pourtant très concurrentiels.

Proximité, externalités et SPL

Si ces trois concepts – Proximité, externalités et SPL –, méritent une définition dès le début de ce travail, c'est par ce qu'ils sont non seulement fondamentaux mais aussi indissociables dès que l'on traite les problématiques intéressant également l'organisation industrielle et l'organisation territoriale de l'activité économique.

La genèse des SPL est plus ancienne et remonte aux années 1970. Par ailleurs, les auteurs sont unanimes soulignant le rôle fondateur qu'a joué Alfred Marshall dans son ouvrage publié en 1890 et intitulé : *Principles of Economics*. Dans cette œuvre, Marshall mettait l'accent sur la problématique du lien entre la localisation des industries et la performance économique donnant naissance à des phénomènes d'agglomération dans des localités particulières qui génèrent de véritables modèles de spécialisation.

Dit autrement, et pour reprendre les fameuses expressions, l'objectif de Marshall était de souligner « dans quelle mesure les économies que procure la division du travail peuvent être pleinement obtenues par la concentration d'un grand nombre de petites entreprises de même espèce dans la même localité, et dans quelle mesure, au contraire, elles ont besoin pour être réalisées, de la réunion d'une grande partie de la production du pays entre les mains de quelques entreprises peu nombreuses mais riches et puissantes, ou, comme on dit d'ordinaire, de la production en grand »²⁰.

²⁰Marshall A. (1898) : *Principles of Economics*, traduction française, de la quatrième édition, 1971, Librairie du Droit et de Jurisprudence, Gordon et Breach, Paris, p. 473.

Ainsi, selon cet auteur la combinaison entre la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle procurent des économies d'agglomération comme le montre le tableau suivant :

Tableau 1 : Le croisement des deux proximités et ses résultats en termes d'interactions

Proximité secondaire → Proximité principale ↓	Proximité géographique	Proximité organisée
Proximité géographique	Rien ne se passe : agglomération	Réseaux locaux, SPL, dispositifs de négociation
Proximité organisée	Mobilité, interactions temporaires	Réseaux non territoriaux

Source : Rallet et Torre, 2004, p. 28.

D'après ce tableau, la première case en haut à gauche, explique que la seule proximité géographique est incapable d'engendrer des contacts et des relations entre acteurs. Ensuite, dans la situation correspondant à la case en haut à la droite, la proximité géographique est conjuguée avec la proximité organisée. On assiste ici à la création des liens et contacts qui sont aussi dynamisés, structurés, organisés et activés par les ressources de la proximité organisée. C'est le cas des SPL, objet de notre étude ici.

Donc la croissance des SPL n'est pas liée uniquement à la coordination des acteurs situés sur le même site géographique, mais aussi une question de combinaison entre deux types de proximités : proximité géographique et proximité organisée.

Mise en perspective : L'intérêt de l'action publique territoriale pour les Systèmes Productifs Localisés

Dans les faits, la politique des Systèmes Productifs Locaux SPL a été initiée en 1999 par la DATAR. Cette politique de Système Productifs Localisés peut être considérée comme la première politique de « cluster »²¹ en France. Suite à deux appels à projets successifs en 1999 et 2000, une centaine de dossiers de SPL ont été retenus par la Commission nationale SPL. Pilotée par la DIACT, la commission nationale SPL regroupe des représentants de différents ministères (Industrie, Emploi, Agriculture etc.) pour suivre l'évolution des SPL dont une cinquantaine, en activités à ce jour.

Autrement dit, l'objectif des pouvoirs publics locaux, par la promotion de dynamiques de clusters (au sens épistémologique du terme : regroupement), est de favoriser la productivité et la compétitivité des entreprises parties prenantes aux projets. Cependant les procédures nécessaires telles un cahier des charges, un diagnostic du secteur d'activité concerné, ou encore des garanties sur la crédibilité des collaborations envisagées, sont contraignantes, d'autant que comme le fait remarquer une étude de F. Ginsbourger, Ph. Lefebvre et F. Pallez²², les SPL semblent destinés à renforcer des clusters déjà existants, ils ne créent pas de nouveaux clusters mais sont « un moment dans une histoire collective engagée bien avant eux ». Très souvent, les SPL ne semblent pas avoir favorisé l'accroissement de la taille du cluster et ne l'a pas rendu plus attractif. Des études soulignent l'absence d'effets sur la productivité néanmoins compensée par plus d'exportations que les entreprises non intégrées à un SPL. Par ailleurs, étant donné le coût très faible de cette politique de cluster (P. Martin, T. Mayer et F. Mayneris²³, 2008) l'impact quantitatif escompté ne pouvait être que relatif.

Genèse des Organisations Productives Locales (OPL)

En s'appuyant sur les travaux de Marshall sur les « districts industriels ». En effet, En 1890, Alfred Marshall publie dans « Principles of Economics », une théorie sur la notion de district industriel basée sur la production du moment (textile, sidérurgie...) « il constate que

²¹Du fait de l'acceptation internationale du terme.

²²Ginsbourger F., Lefebvre Ph., Pallez F., (2006), « Le rôle des SPL dans la stimulation de l'innovation », Document de travail DIACT et Ecole des Mines de Paris.

²³ Martin P., Mayer T., Mayneris F., 2008, « Evaluation d'une politique de cluster: les systèmes productifs locaux », In Madiès T., Prager J-C., 2008, Innovation et compétitivité des régions, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation française, Paris, p.p. 367

les entreprises de domaines voisins ont tendance à s'agglomérer car cette proximité aide à la circulation des personnes et des savoirs, à la spécialisation des entreprises, et facilite la tâche des clients, qui peuvent comparer facilement les produits » explique Philippe Laredo, directeur de recherche à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et spécialiste de la gestion de l'innovation et cité par L.Tanguy dans l'article « Des pôles pour doper l'innovation » en 2006. Ainsi, le tableau qui suit reprend, pour information ou rappel les principales théories de croissance.

Tableau 3 : Les principales théories de croissance

Théories de croissance	Origine de la croissance	Traits caractéristiques
A. Smith (1776)	Division du travail	Croissance illimitée
D. Ricardo (1817)	Réinvestissement productif du surplus	Croissance limitée en raison du rendement décroissant des terres
R. Malthus (1799)	Réinvestissement du surplus	Croissance limitée en raison de la loi de population
K. Marx (1867)	Accumulation du capital	Croissance limitée en raison de la baisse tendancielle du taux de profit
J. Shumpeter (1911, 1939)	Grappes d'innovations	Théorie explicative du cycle long type de Kondratiev
Modèle post-keynésien R. Harrod (1939)	Le taux de croissance est fonction du rapport entre le taux d'épargne et le taux d'investissement	Instabilité de croissance
Modèle néoclassique R. Solow (1956)	Population et progrès technique « exogène »	Caractère transitoire de la croissance en l'absence de progrès technique
Théorie de la régulation M. Aglieta (1976), R. Boyer (1986)	Articulation entre régime de production et régime de demande	Diversité dans le temps et dans l'espace de la croissance
Théorie de la croissance endogène P. Romer (1986), R. Barro (1990), Lucas (1988), J. Greenwood et B.	Capital physique, technologique, capital humain, capital public,	Caractère « endogène » de la croissance, réhabilitation de l'Etat, prise en compte de l'histoire

Jovanovic (1990)		
Modèles de districts industriels G. Becattini (1991)	Forme d'organisation industrielle et territoriale	Explication des inégalités régionales de la croissance

Source : Problèmes économiques, n° 2.510. 2.510, 5-12 mars 1997, in [http:// www. Melchior-eco.com/fr/Melchior/melchior.nsf/0/7047](http://www.Melchior-eco.com/fr/Melchior/melchior.nsf/0/7047). Open document. Consulter le 25/02/2017.

Donc, l'origine et la paternité des districts industriels sont accordées aux travaux du britannique A. Marshall.

D'après cette citation, on peut dire que, le district industriel est une organisation industrielle territorialisée caractérisée par la proximité des entreprises spécialisées dans un produit. Cette proximité permettant de faciliter les échanges de savoir-faire industriels et la circulation des informations. Marshall montre et explique que l'efficacité du fonctionnement de district revient à la concentration spatiale d'entreprises et avant tout à ce qu'il a nommé les économies externes d'agglomération ou de regroupement (qui signifie les intérêts que tire chaque entreprise du district de l'acte de son appartenance à une agglomération industrielle suffisamment importante) dont elles bénéficient.

Une autre idée fondamentale citée par Marshall depuis 1890, permettant de mieux comprendre les avantages et bénéfices d'un regroupement des activités économiques au sein des districts industriels :

« Généralement l'agrégation d'un grand nombre de petits ateliers, comme la création de quelques usines, permet d'atteindre les avantages de production à grande échelle (...) Il est possible de couper le processus de production en plusieurs segments, chacun pouvant être réalisé avec le maximum d'économies dans un petit établissement formant ainsi un district composé d'un nombre important de petits établissements semblables spécialisés pour réaliser une étape particulière du processus de production (Marshall cité par Becattini, 1989).

Donc, concrètement, un district est une organisation industrielle axée sur l'ancrage territorial, la concentration spatiale et la proximité territoriale qui permettent de générer des avantages, parmi lesquels on peut citer :

- Une division du travail et une meilleure articulation et partage des tâches entre unités spécialisées ;

- La rapidité et la facilité des échanges de biens et des services tout en minimisant et en réduisant les coûts de transport ;
- Les contacts personnels deviennent faciles entre les agents, ce qui permet de développer un climat de confiance propice et favorable à la propagation et à l'accroissement des transactions.

Précisément, tous ces éléments sont source d'efficience et de compétitivité du district, et qui sont fortement attribués selon Marshall à l'existence dans le district d'une « atmosphère industrielle » qui influence très fortement les fameuses économies externes d'agglomération.

Cette atmosphère industrielle sur laquelle se base l'industrie localisée, Marshall écrit :

« Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux, si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres, et combiné avec des idées nouvelles. Bientôt des industries subsidiaires naissent dans le voisinage, fournissent à l'industrie principale les instruments et les matières premières, organisant son trafic et lui permettant de faire bien des économies diverses » (Marshall, 1890, p. 119)²⁴.

A partir de cette citation, on peut dire que la localité industrielle qui règne l'atmosphère industrielle constitue un lieu où des idées nouvelles peuvent se transmettre, circuler et se combiner les unes aux autres ; ce qui favorise l'innovation. La capacité et l'aptitude à l'innovation d'un lieu, explique Marshall, proviennent de la capacité de chaque agent économique individuel à reprendre une idée à son compte ou à lier une idée à une autre.

Dans le tableau suivant, nous distinguons entre différents modèles territoriaux d'innovation :

Tableau 2 : les différentes Organisations Productives Localisées d'après les auteurs et les organismes

Forme de coopération	Définitions	Auteurs et organismes
District industriel	« Un système de production localisé	A. Marshall,

²⁴Alfred Marshall, Principes d'économie politique, (1890), livres IV, traduction française par F. Souveraine Jourdan, (1906).

	géographiquement et fondé sur une intense division du travail entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans des phases distinctes d'un même secteur industriel ». (J. Zeitlin, 1992)	1890 ; G. Becattini, 1979 J. Zeitlin ²⁵ , 1992
--	--	---

²⁵Zeitlin J., 1992, « Industrial districts and local economic regeneration : overview and comment », In Pyke F., Sengenberger W., Industrial districts and local economic regeneration, Genève International Institute for Labour Studies, p. 279-294.

Système Localisé Productif	« Un ensemble de PME en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ». (B. Lévesque et al., 1998) « le SPL peut être défini comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence (au sein d'un SPL) de plusieurs branches industrielle (Courlet, 1994). « Une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail	C. Courlet ²⁶ , 1994 ; B. Lévesque²⁷ et al., 1998 ; P. Aydalot, 1986 ; D. Maillat, L. Kebir 1999²⁸.
--	---	--

²⁶ Courlet C., 1994, « Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? ». In Courlet C., Soulage B., 1994, Industries, territoires et politiques publiques, L'Harmattan, Logiques Economiques, p. 13-34.

²⁷ Lévesque B., Klein J.L., Fontan J.M., 1998, « Les systèmes industriels localisés : état de la recherche », Cahier de Recherche de l'Observatoire Montréalais du Développement, UQAM.

²⁸ Maillat D., Kebir L., 1999, « Learning Region et systèmes territoriaux de production », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, Vol. 3, p.p. 429-448.

	(entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transferts et de veille technologique » (DATAR, 1963).	
Technopole	« Les technopôles ou parcs scientifiques sont des concentrations géographiques locales d'entreprises innovantes, situées à proximité de centres de recherche et de formation scientifiques, dans le but de former ensemble un micro système innovant » (B. Ruffieux, 1991)	B. Ruffieux, 1991 ²⁹
Cluster	« Un réseau d'entreprises et d'institutions	M. Porter,

²⁹Ruffieux B., 1991, « Micro-système d'innovation et formes spatiales de développement industriel », In Arena et alii (dir.), Traité d'économie industriel, Economica, p. 373-382.

	proches géographiquement et interdépendantes, liées par des métiers, des technologies et des savoir-faire communs... » (M. Porter, 1998)	1990 ³⁰ , 1998 ³¹
--	--	---

Source : Barabel M., Chabault D., Meier O. et Tixier J., « La dynamique de territoire et l'évolution d'un pôle de compétitivité : le cas de Cosmetic Valley », Revue management et avenir 2009/5, N° 25, p. 144-163.

Par ailleurs, nous avons élaboré quelques soins propres.

Historiquement la notion de Système Productif Localisé s'inscrit dans la lignée du district industriel du Prato. La Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action Régionale le qualifie comme un groupement d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité. De surcroît, dans les SPL, les relations inter-organisationnelles peuvent impliquer des PME entre elles, mais aussi de grandes entreprises dans le cadre de rapports qui dépassent la sous-traitance traditionnelle (C. Courlet & B. Soulage, 1994) comme Michelin à Clermont-Ferrand. Le SPL, développé autour d'un métier ou d'une spécificité, possède les caractéristiques suivantes :

- Importance des effets de proximité dans les processus de production et d'innovation,
- Flexibilité productive comme l'adaptation à l'environnement, la formation pour renouveler les savoir-faire afin d'être compétitif au niveau mondial,
- Marché et Réciprocité où le marché correspond à la régulation de la demande et de l'offre de biens, et la réciprocité se manifeste par des échanges de services gratuits entre entreprises.
- Economies externes d'organisation,
- Partage de connaissances formelles ou informelles (transmission de savoir-faire, de compétence...)

Organisation de la recherche

Ce travail de recherche s'organise en deux parties bien distinctes mais également complémentaires les unes des autres. Dans cette approche, un fil conducteur problématique

³⁰Porter M., (1990), "The Competitive Advantage of Nations", London, Mac Millan.

³¹Porter M., (1998), On Competition, Harvard Business School Press.

permettrait essentiellement de lier les interrogations et développements successifs. En s'appuyant sur différents courants territoriaux, et en ayant comme porte d'entrée les aspects économiques, il semble évident d'étudier à la fois les effets d'agglomération la mise en place de projets « SPL », sur les dynamiques socio-économiques et territoriales.

On cherche, très souvent, comment l'approche par les Systèmes Productifs Localisés est-elle devenue une démarche de développement territorialisé incontournable ; quels sont les discours et idées qui ont accompagnés des notions directement liées aux dynamiques territoriales depuis l'avènement de la société de l'information et de l'économie de connaissance.

Comment les Systèmes Productifs Localisés ont-ils été introduits dans le territoire ; et quels types d'innovation apportent-ils à leur tour ; comment les industriels et acteurs publics territoriaux appréhendent la question des dynamiques territoriales ; et quelle place ils leur réservent ; comment les Systèmes Productifs Localisés sont-ils utilisés pour servir le territoire ; quels sont le rôle et la place de l'acteur public pour défendre l'économie de son espace, dans un climat de concurrence territoriale exacerbée ; comment se fait il que les territoires, qui sont sous l'influence directe d'agglomération, parviennent à tirer leur épingle du jeu ; quelle est la place de la proximité et de l'innovation territoriale, dans ces aspects ; finalement, quelle est la bonne échelle territoriale pour une bonne gouvernance territoriale ?

III. Les grands axes de la problématique :

Cette recherche et la connaissance approfondie du terrain nous ont amené à poser la question centrale de cette thèse :

Comment, compte tenu de leurs interactions et de leurs relations avec leur territoire de localisation, les acteurs territoriaux contribuent-ils à la croissance et à la pérennisation des Systèmes Productifs Localisés pour aboutir enfin à des dynamiques socio-économiques et territoriales ?

Cette question centrale encadre notre objet d'étude. Elle relie trois éléments : acteurs territoriaux, systèmes productifs localisés et dynamiques. Alors, dans ce travail de recherche, nous mettons en cause l'économie standard qui négligeait le rôle de proximité, des acteurs, des externalités, de coordination, d'interaction, de facteurs territoriaux. Notre ambition est

de montrer, selon des approches institutionnelle et territoriale, les acteurs, dans un système productif localisé, situés à proximité (géographique, institutionnelle et organisationnelle) développent des externalités pour toute la localité et donc une pérennisation des systèmes productifs. Ces externalités de coopération permettent une dynamique des territoires. Et ce papier est l'occasion de développer les liens entre ces éléments.

Théoriquement, en ce sens, dans sa géographie du XXI^{ème} (2002) Paul Claval affirme que « le local a cessé d'être protégé du global par les instances nationales et régionales. Il est désormais en prise directe sur lui ».

Dans ce contexte, les dynamiques du « glocal », (barbarisme qui relie très souvent le global et le local) remettent fortement en question les politiques publiques territoriales dédiées à la construction de Systèmes Productifs Localisés.

De cette question centrale découle des questions subsidiaires :

Sont-elles inopérantes ou se sont-elles transformées ?

Qui a fait changer la donne ?

Dans quelle mesure les Systèmes Productifs Localisés ont-ils été introduits dans le territoire ?

Quels types d'innovation apportent-ils à leur tour ;

Comment les industriels et acteurs publics territoriaux appréhendent la question des dynamiques territoriales ; et quelle place ils leur réservent ;

IV. Les hypothèses

Dans ce cadre territorial, nous avons développé quatre hypothèses de travail :

1. L'offre territoriale (l'offre de ses ressources territoriales) impacte positivement la croissance des SPL ;
2. La croissance des SPL est liée positivement à l'importance des partenariats public-privé ;
3. La croissance des SPL est liée positivement à l'importance de la proximité et de la gouvernance territoriale ;

4. Les acteurs d'un SPL satisfaits par les potentialités de leur territoire d'implantation, en permettant le transfert des apprentissages organisationnels, contribuent fortement à sa dynamique socio-économique et territoriale et son développement territorial.

Les territoires (où s'implantent les acteurs territoriaux) qui gagnent sont ceux où il y a :

- de l'offre territoriale de ressources visibles et cachées ;
- de la coopération inter-acteurs (nationaux, régionaux et territoriaux) au service d'une action collective, cohérente et durable ;
- des actions conjuguées de l'industrie, de l'aménagement du territoire, de la formation et des collectivités territoriales, à l'initiative d'acteurs qui se servent des dispositifs publics ;
- la gouvernance territoriale constitue une condition sine qua non de la pérennisation des SPL et de leur vitalité ;
- la vitalité et le positionnement des Systèmes Productifs Localisés au niveau « global » dépendent largement d'une « mosaïque d'acteurs dynamiques ».

De plus, les hypothèses de cette recherche croisent dans le temps quatre champs d'analyse :

- A. L'évolution des Systèmes Productifs Localisés ;
- B. La construction d'une dynamique territoriale dépend de la conjugaison d'une organisation territoriale et organisation industrielle ;
- C. La construction d'un territoire dépend d'une « mosaïque d'acteurs territoriaux » ;
- D. La compétitivité territoriale est liée à deux leviers : coordination d'acteurs et valorisation des ressources territoriales.

Ces quatre champs d'analyse correspondent à sept concepts :

- territoire, proximité et gouvernance territoriale,

- Système Productif Localisé,
- construction territoriale,
- compétitivité territoriale,
- dynamique d'acteurs,
- valorisation
- ressources territoriales

Ces différents concepts vont nous permettre de faire une lecture problématique de l'évolution d'une stratégie d'une performance territoriale.

VI. Réflexions épistémologique et méthodologique

Nous avons présenté des propositions de recherche issues de notre cadre théorique qu'il s'agira d'affiner afin de formuler nos hypothèses de recherche définitives. Ces dernières n'auront donc pas émergé uniquement d'une « pure » théorie mais bien d'une théorie avec un fort ancrage dans notre terrain de recherche. Ceci nous porte vers un positionnement épistémologique particulier proche de l'empirisme logique aussi nommé positivisme aménagé.

1. Le choix de l'empirisme logique comme positionnement épistémologique

De nombreux points nous montrent que notre démarche s'inscrit dans un positivisme modéré faisant fortement écho au problème central qui obsédait l'empirisme logique :

a) La recherche d'une synthèse d'éléments issus du rationalisme et de l'empirisme

L'empirisme logique, pris dans son acceptation la plus large, est « comme une synthèse d'éléments du rationalisme et de l'empirisme ». Telle était la représentation de Karl Popper dans les années 1930-1933 et qui, selon Bonnet et Wagner (2006 : 14), « pourrait servir pour qualifier l'empirisme logique lui-même ».

De son côté, Schilpp (1963) cite Carnap : « L'empirisme classique avait raison d'affirmer que notre compréhension du monde dépend de nos expériences sensorielles. Mais le rationalisme avait raison d'affirmer que la vérité $2+2 = 4$ ne saurait en dépendre ».

Bonnet et Wagner (2006 : 32) précisent les influences à l'origine de la formation de ce positivisme modéré en citant Frank (1949 : 11-12) : « Selon Mach, les principes généraux de la science sont des descriptions abrégées de faits observés ; selon Poincaré, ils sont des libres créations de l'esprit humain qui ne disent rien au sujet des faits observés. La tentative d'intégrer ces deux conceptions en un système cohérent fut à l'origine de ce qu'on nomma ultérieurement empirisme logique ».

Contrairement à ce que peuvent laisser penser certaines représentations réductrices, les empiristes logiques n'ont jamais constitué une école ni professé une doctrine commune. Les empiristes logiques caressaient toutefois un doux rêve commun : les vérités scientifiques dépendraient de l'expérience. Il faut aussi noter que selon Jacob (1980 : 10), « ce qui distingue les théories scientifiques des propositions pseudo scientifiques (et métaphysiques), c'est que les premières, contrairement aux secondes, possèdent une signification cognitive qui consiste en ce qu'elles sont vérifiables grâce aux données de l'expérience.

Enfin, le positivisme logique conçoit les théories scientifiques comme des instruments destinés à effectuer des prédictions observables, plutôt que comme des explications de la réalité, c'est-à-dire comme des représentations (vraies ou fausses) de la réalité ». Enfin, rappelons que l'empirisme logique a un héritage positiviste. Le positivisme logique considère d'ailleurs, dans la continuation de l'empirisme de Locke et de Hume, que la sensation est le fondement de la connaissance. Par son empirisme cependant, il se distingue par là même du positivisme d'Auguste Comte, car chez Comte en effet, l'expérience sensible est très largement déterminée par les théories dont nous disposons pour la comprendre et n'a aucune priorité.

- Le paradigme positiviste

Auguste Comte disait : « positif signifie à la fois le réel, utile, certain, précis, organique, relatif et même sympathique ». En ce sens, le paradigme positiviste tire ses origines des sciences sociales. Selon ce paradigme, la nature des organisations est objective :

il n'existe qu'une seule réalité concrète, indépendante de toute opinion, qui attend d'être découverte et exploitée³².

- Le paradigme constructiviste : la connaissance est construite

Ce paradigme qui, contrairement au modèle cité avant, considère que les individus construisent leur propre réalité du monde qui l'entoure.

- Le paradigme interprétativisme

Il s'agit d'un prolongement de la thèse des constructivistes. Selon ce modèle, le chercheur ancre sa recherche dans l'hypothèse relativiste. L'interprétativisme exige souvent deux critères de la scientificité des connaissances produites, à savoir le caractère idéographique et les capacités d'empathie chez le chercheur.

b) Une ouverture vers d'autres domaines scientifiques

Bonnet et Wagner (2006 : 24) décrivent un « esprit ouvert tant aux problèmes scientifiques des différentes spécialités qu'aux problèmes généraux posés par des sujets comme la religion, la politique ou l'histoire ».

c) Des préoccupations politiques

Il faut aussi comprendre que le positivisme logique, tout comme le positivisme, n'est pas sans préoccupations politiques. Proches du socialisme et de la social-démocratie, le Cercle de Vienne et la Société de la philosophie scientifique de Berlin, d'une part, identifiaient la lutte contre l'idéalisme allemand au projet global d'élimination de la métaphysique, et, d'autre part, considéraient leur critique comme une forme de résistance à l'irrationalisme de l'idéologie fasciste. Ainsi, selon le manifeste de 1929, la science est une conception du monde à part entière et pas simplement une discipline à laquelle on peut ou pas se livrer.

Le projet positiviste des membres du Cercle de Vienne n'était donc pas seulement épistémologique : « les motifs du projet d'élimination de la métaphysique n'étaient pas uniquement d'ordre épistémologique, mais également d'ordre politique et

³²D'Amboise G. et Audit J. (1996), « Le projet de recherche en administration : un guide général à sa préparation, Monographie, Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, Québec, p. 13-14.

historique, en ce sens que c'est la montée des idéologies fascistes de l'époque qui a suscité une réflexion sur le langage et les conditions de possibilité du sens » (Ouelbani, 2006).

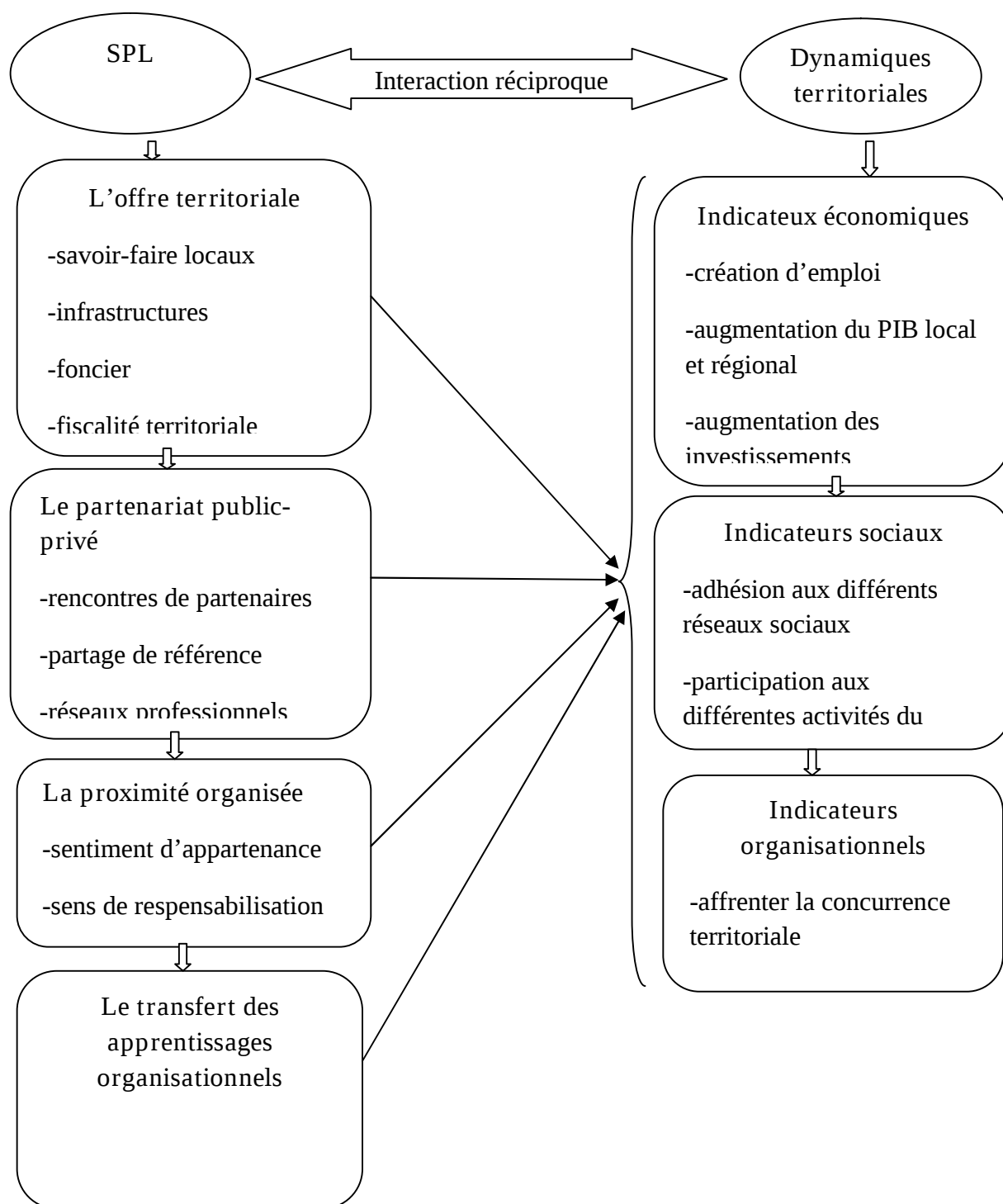
Pour en revenir à notre recherche et à notre logique de découverte de la réalité, notre démarche a consisté à mettre en évidence des faits, mais aussi des perceptions, des sentiments et des opinions des acteurs. En ce sens, Huberman et Miles (1991) qualifient de positiviste aménagée une position intermédiaire entre le positivisme et l'interprétativisme qui traduit cette volonté d'identifier à la fois les perceptions et les faits des acteurs. Cette posture répond à notre objectif de recherche, dans la mesure où « les phénomènes sociaux existent non seulement dans les esprits mais aussi dans le monde réel et qu'on peut découvrir entre eux quelques relations légitimes et raisonnablement stables. Il est indubitable que ces phénomènes existent objectivement dans le monde en partie parce que les individus s'en font une représentation commune et reconnue de tous » (Huberman et Miles, 1991 : 31).

2. Le choix d'une approche longitudinale : délimitation dans l'espace et dans le temps

Cette recherche utilise une méthodologie adaptée aux études de cas de type longitudinal. Les analyses longitudinales sont « une famille d'analyses visant à l'étude d'évolutions au cours du temps » (Forgues et Vandangeon-Derumez, 2007).

D'un côté, il faut aussi préciser que si le paramètre « temps » fait partie intégrante des recherches longitudinales, le rôle qui lui est attribué est variable en fonction de la problématique de recherche. Dans notre recherche, le temps sera relégué au second plan comme il est possible de le faire selon Forgues et Vandangeon-Derumez (2007). Pour autant, le temps reste une variable clef de la recherche et sa prise en compte est considérée comme nécessaire. Cette prise en compte du temps assure d'autant plus un cadre chronologique intégrant l'ordre d'apparition des événements au sein d'une période de recherche bien définie. Ce cadre est aussi une référence extérieure nécessaire à la mise en évidence de différents événements survenant au même moment (par exemple, les deux temps de la crise : le temps de la crise qui s'accroît et le temps des secours). D'un autre côté, cette recherche vise à comprendre la dynamique de phénomènes. De nombreux auteurs préconisent dans ce cadre une approche longitudinale (Pettigrew, 1990 ; Monge, 1990 ; Van de Ven et Huber, 1990).

VIII. Le modèle conceptuel



PREMIERE PARTIE :
Les SPL et le développement
territorialisé : Des liens et des lieux

Introduction de la première partie

Depuis les années 80, nous vivons un phénomène de glocalisation renforcé où le Maroc est confronté à deux défis majeurs : le déplacement de la concurrence provoqué par les puissances économiques souvent émergentes (BRICS) vers des produits à plus forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique, et l'avènement d'une économie de la connaissance dont les bases sont l'innovation et la réactivité favorisées notamment par l'intelligence territoriale³³.

Très souvent, les déficits publics, l'avènement de phénomène de métropolisation caractérisée par l'apparition de régions gagnantes et de régions en crise ont insisté les Etats, et souvent le Maroc, à une décentralisation et à une régionalisation de la gestion des affaires collectives localisées. Dans ce contexte, une réponse territoriale s'est souvent imposée face aux défis glocaux³⁴, soutenue par les recherches en sciences régionales et sociales (particulièrement en Italie avec les Districts industriels) qui a découvert que les relations de proximités entre les acteurs territoriaux peuvent jouer un rôle déterminant dans la compétitivité des activités économiques (Pecqueur, B., 2008)³⁵ en opposition au modèle standard.

En d'autres termes, en France, le rôle des régions est potentiellement valorisé par les politiques publiques territoriales notamment la stratégie de Lisbonne en 2000, pour soutenir les clusters en Europe³⁶. Au Maroc, cette stratégie de territorialisation des politiques publiques est souvent soutenue par les Schémas nationaux d'Aménagement du Territoire (SNAT) et les Schémas régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT). Dans ce contexte, les acteurs territoriaux ont volontairement décidé de favoriser l'industrie par la nouvelle politique industrielle afin de répondre aux enjeux globaux.

Simultanément, la thématique du développement territorial devient de plus en plus importante dans les débats politiques. Au Maroc, depuis la fin des années 80, cette

³³ Matray, M., (2010), « Le dynamisme d'évolution des pôles de compétitivité territoriaux : une approche territorialisée de l'écosystème des pôles de compétitivité en France », Thèse, Université Jean Moulin Lyon 3, p. 13.

³⁴ Le phénomène de glocalisation, apparue dans les sciences régionales, impose souvent de penser globalement mais d'agir localement.

³⁵ Pecqueur, B., (2008), « Pôles de compétitivité et spécificité de la ressources technologique : une illustration grenobloise », Géographie, Economie, Société, N° 3, Vol. 10, p. 326-331.

³⁶ Menu, S., (2009), « Le soutien des régions aux clusters : comparaison entre la Bretagne, la Bavière et le nord-est de l'Angleterre (1980-2009) » Observatoire des pôles de compétitivité, Octobre.

problématique du développement territorial devient à la mode. Ce mouvement, qui a été renforcé par la mobilisation des acteurs territoriaux (Collectivités territoriales, structures de proximité,...), a coïncidé avec la nouvelle constitution de 2011 qui consacre le retour à un régime démocratique local. Ainsi, malgré les efforts de décentralisation, il y a plusieurs contraintes et limites pour le développement territorial. En ce sens, selon Fauré (2005, p.97), la structure politique territoriale décentralisée au Maroc « ne paraît pas à avoir, dans l'ensemble, spécialement favorisé l'émergence, au niveau local, de dynamiques économiques ni être à l'origine, plus largement, de processus de développement locales »³⁷.

En plus, malgré l'adoption de mesure de libéralisation de l'économie depuis ces dernières années, les politiques macroéconomiques responsables de mise en place des règles économiques et des mesures réglementaires qui s'appliquent à un pas ont souvent une importance considérable sur le développement et sur ses conditions à l'échelle locale. Dans cette perspective, Fauré et Hascenclever (2007), mettent l'accent sur l'idée selon laquelle il persiste une grande influence des politiques publiques sur les stratégies de développement local.

La densification de l'industrialisation au Maroc, qui a été construite notamment sur la substitution des importations, résulte de politiques centrales volontaristes. En ce sens, ces politiques ont souvent accentué la concentration spatiale des activités autour des grands axes notamment le grand Casablanca et Tanger.

Dans ces décompositions, sans négliger ou ignorer les contraintes d'un pays émergent, il faut prendre en compte du fait que, pour ces mêmes conditions et règles, il y a des régions qui se développent et des régions qui stagnent ou en crise³⁸. Dans ce contexte, depuis les années 90, de nombreux travaux de recherche ont montré l'intérêt grandissant pour comprendre ce phénomène oublié de l'économie régionale et l'économie industrielle. Dans cette approche, le géographe et économiste Courlet (2008, p. 46), soutenait l'idée qu'il s'agit de « la capacité d'un territoire à endogénéiser son développement grâce à la coopération entre entreprises et au jeu combiné du marché et de la proximité ».

³⁷ Gonçalves, M., N., (2012), « Industrie localisée au Brésil : les arrangements productifs localisés (APL) de la métal-mécanique au Grande do Sul/Brésil », Thèse, Université de Grenoble, p. 12.

³⁸ Benko, G., et Lipietz, A. (1992), « Les régions qui gagnent », PUF, p. 194.

Plus fondamentalement, le facteur spatial devient une caractéristique intrinsèque des concepts économiques ³⁹ (avantages comparatifs, rendements croissants, trajectoires technologiques, ...). En ce sens, l'espace ne constitue pas le cadre dans lequel s'inscrivent les phénomènes de production, mais un élément déterminant de leurs modes d'organisation et de leur dynamique. Selon le même auteur, « l'espace, devenu territoire s'analyse de plus en plus comme une organisation, un système constitué d'acteurs liés entre eux par des rapports sociaux, des rapports dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux » (Courlet, 2009, p. 12).

Dans cette décomposition, l'auteur fait référence à la notion de district industriel se caractérisant par deux sources complémentaires : la première, plus théorique, provient de la relecture des recherches de Marshall sur une partie de l'analyse de faits industriels ; et la deuxième, plus empirique, résultant des travaux sur les processus d'industrialisation diffuse dans les régions du centre et du Nord-Est de l'Italie à partir des années 60 et 70. La deuxième source est largement inspirée des recherches sur les phénomènes de concentration spatiale de production de la Troisième Italie, notamment de Becattini (1979, 1987), Bagnasco (1977, 1988), Garofoli (1981, 1983), Fuà et Zacchia (1985) et Trigilia (1986).

Dans ces recherches sur les districts, de nombreux travaux ont été réalisés ont démontré des formes d'industrialisation territorialisée similaires et comparables d'organisations productives localisées. Ce qu'on peut dire, il y a toujours concentration spatiale sectorielle et géographique souvent de PME comme les districts, mais d'autres caractéristiques, telles que la coopération inter-firmes, le rôle du milieu social ne se vérifient pas sur le terrain.

Dans ces développements théoriques, le district perd sa rigueur scientifique théorique, surtout quant à son homogénéité économique et aux caractéristiques socioculturelles qui le fondent. Ainsi, l'économiste Ann Markusen (2000) identifie trois types d'agglomérations industrielles territorialisées qu'elle nomme « lieux aimants » :

- v Ceux qui se concentrent autour d'une grande firme ; dans ce type de concentration des entreprises, les firmes ne sont plus originaires du milieu local mais entretiennent d'importantes relations à la fois avec les PME locales et avec l'extérieur ;

³⁹ Courlet, C. (Dir), (2006), « Territoire et développement économique au Maroc : cas des Systèmes Productifs Localisés), L'Harmattan, p. 12.

- v Les plate-formes industrielles de grandes entreprises extérieures à la région ;
- v Des concentrations spatiales qui se caractérisent par leur ancrage territorial autour d'une grande installation d'Etat comme une administration ou une base militaire.

Ces multiples exemples montrent que le district marshallien ou à l'italienne ne peut être considéré comme un seul paradigme pour expliquer la réalité des agglomérations en rapide croissance dans les pays à forte industrialisation comme dans les pays émergents. Ainsi, la multiplication des exemples à l'international d'agglomérations incitent à repenser l'histoire de l'industrialisation de chaque pays à d'autres pans du système productif :

- v le rôle des PME et de leur coopération dans un milieu territorial donné ;
- v l'importance des effets de proximité et du contexte territorial dans les relations interentreprises, dans les relations entre entreprises et leur environnement socioculturel et institutionnel.

Ce sont des facteurs déterminants, ainsi que leur cohérence, qui sont pris en compte dans le concept de Système Productif Localisé (SPL).



CHAPITRE PREMIER : Les Systèmes Productifs Localisés (SPL) : fondements théoriques et conceptuels

Introduction

Dans un contexte de glocalisation, l'existence d'agglomérations industrielles diffuses, de type districts italiens ou SPL français, résulte de la capacité des entreprises d'un territoire à accéder aux marchés dans un contexte de compétition forte. Dans ce contexte de crise du système fordiste, la globalisation de l'économie tend en effet à fonder un système de compétition mondiale non seulement entre les entreprises mais aussi entre les territoires qui doivent demeurer dans un état de vigilance par rapport aux opportunités susceptibles d'apporter des avantages différenciatifs face à d'autres entreprises ou d'autres espaces.

Dans cette approche, les entreprises souvent PME et les territoires constituent les acteurs fondamentaux de la construction territoriale mais aussi de développement territorial. Dans ces conditions, la grande entreprise n'est plus la seule à guider l'acte de produire et que les clés de la compétitivité des territoires résident dans cette capacité à générer -ou absorber- les innovations⁴⁰ (Benko et Lipietz, 1992 et 2000). En ce sens, dans le cadre des approches de régionalisation, les politiques publiques territoriales, l'action des collectivités territoriales et régionales apparaissent fondamentales dans la mise en œuvre de stratégies de valorisation des initiatives territoriales et de diffusion de l'innovation, même si ces politiques, en particulier celles des Etats, apparaissent encore timides.

En France, le sigle « SPL », abréviation de Systèmes Productifs Locaux, s'est diffusé en France depuis décembre 1997, c'est-à-dire depuis la décision du Comité Interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) de lancer un appel à projets restreint concernant « des espaces repérés comme système productif local constaté ou en émergence », afin de « favoriser au niveau territorial la constitution ou la consolidation de réseaux de PME et renforcer les structures territoriales qui s'y consacrent⁴¹ ». Cette nouvelle approche d'industrialisation régionale, basée clairement sur la compétitivité des territoires, marque un tournant dans la politique industrielle française, caractérisée depuis l'après-guerre par le choix de construire l'économie et d'organiser l'aménagement de l'espace national à partir des grands établissements industriels.

⁴⁰ Mauricette Fournier, (2013), « Politiques publiques, compétitivité des territoires et partages d'expériences. Etude comparée des actions en faveur des districts italiens et des SPL français », p. 171-201. Disponible sur le site : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00881848>. Consulté le 01/10/2017.

⁴¹ Datar, « Appel à projet restreint sur les systèmes productifs localisés et coopérations inter-entreprises », 1998.

Dans cette perspective, des systèmes productifs locaux, sur le modèle des districts italiens, existaient mais ils étaient considérés comme de simples survivances (Fournier, 1998). Mais en Italie également, le modèle économique fondé sur les grappes de petites entreprises a été long à s'affirmer.

Ici, et dans la période des « trente glorieuses » (1946-1973), l'Etat italien a favorisé le développement des grandes entreprises, privées et surtout publiques, auxquelles il a accordé un important soutien financier (Vidal, 1998). Selon le modèle classique qui a prévalu jusqu'à la fin des années 70, la croissance d'un pays passait nécessairement par la concentration du capital et des activités et les secteurs dits modernes (chimie, métallurgie, électronique) étaient privilégiés. Les districts industriels, bien présents sur le territoire, ne suscitaient alors guère plus d'intérêt qu'en France. Ainsi, dans un premier temps (section 1), nous analysons les fondements théoriques de l'ancrage territorial, puis nous discutons les apports de la spécialisation flexible (section 2), et nous terminerons avec la coordination des agents (section 3).

Section 1 : Fondements théoriques de l'ancrage territorial de l'économie : l'évolution des systèmes productifs localisés et redécouverte du local

La référence à la notion de territoire (industrie territoriale, terroir, territorialité, indication géographique, ...) prend, dans ce travail, une importance grandissante. Comme nous montre Bernard Pecqueur⁴² (2009), ce concept, bien que très sollicité dans le passé par les sciences sociales, trouve aujourd'hui un nouveau souffle notamment dans le champ de l'économie⁴³ (économie présentielle, économie résidentielle, économie des proximités, certaines évolutions de la théorie de régulation). En ce sens, il est temps de le définir précisément et de chercher dans quelle mesure son histoire et son interaction avec les autres disciplines actuelles qui affectent souvent les décisions des agents économiques.

Dans cette perspective, partageant le constat de Bernard Pecqueur, nous pensons que le territoire est une notion pertinente au croisement de l'économie et de la problématique du développement territorial.

⁴²Pecqueur, B., (2009), « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? », Géographie Economie Société, n° 11, p. 55-62.

⁴³Buclet, N., (2011), « Territoire, innovation et développement durable : l'émergence d'un nouveau régime conventionnel ? », RERU, n° 5, p. 911-940.

Notre grande attention est de faire une relecture critique sans faire un récit des différentes approches et des différents travaux de recherche sur cette question. Autrement dit, le territoire, au-delà de sa définition géographique, se construit autour des acteurs s'y inscrivant, de leurs compétences économiques spécifiques et de la mise en œuvre d'une dynamique productive (Colletis et al., 1999)⁴⁴. Dans cette perspective, le territoire constitue un lieu propice à l'innovation (Rallet et Torre, 2006)⁴⁵.

1. Les principales transformations dans l'organisation de la production : le modèle fordiste, ses traits et ses limites

Le fordisme est un système de production et d'industrialisation fondé sur la production de masse et la rationalisation taylorienne du travail soit :

- Parcelisation des tâches ;
- séparation travail de conception et d'exécution ;
- rationalisation des gestes ;
- la standardisation des composants.

Ce système en tant que modèle d'industrialisation a connu un grand succès qu'il a entraîné de forts gains de productivité dans l'histoire mondiale. En effet, il s'agissait d'un système d'assemblage à grande échelle, axé sur les économies internes⁴⁶ ou l'intégration verticale, sur une forte organisation technique du travail caractérisée souvent par la mécanisation poussée par les chaînes de valeur d'assemblage et basé sur un régime d'oligopole et une forte régulation sociale du travail.

Dit autrement, ce système est fortement caractérisé par une accumulation rapide d'investissement par tête mais aussi par une croissance de la consommation par tête (Boyer, 1992). Il est utilisé dans une économie de pénurie c'est-à-dire que la demande est largement supérieure à l'offre ainsi l'accroissement de la productivité devient l'objectif premier. Ford a

⁴⁴Colletis G., Gilly J-P., Pecqueur B., Perrat J., Rychen F., et Zimmermann J-B., (1999), « Construction territoriale et dynamiques productives », *Revue Science de la Société*, n° 48, p. 25-46.

⁴⁵Rallet A., et Torre A., (2006), « Quelles proximités pour innover ? », L'Harmattan, Collection Géographies en liberté, Paris.

⁴⁶Saidi, A., (2011), « Les Systèmes Agroalimentaires Localisées face à l'insécurité alimentaire : le cas du Système Oliéicole dans l'Espace de Sais-Meknès au Maroc », Thèse, Université de Grenoble, p. 173.

crée donc le fordisme en 1913 en conjuguant le taylorisme et l'augmentation de la mécanisation. Le but pour lui est, tout comme Taylor, l'augmentation de la productivité en rationalisant le travail mais aussi en mécanisant autant que possible. Il décide donc de créer une production de masse afin de répondre à la demande croissante.

Dans cette perspective, le fordisme constitue un système d'industrialisation qui se base sur les facteurs déterminants suivants :

- Les marchés stables ;
- Les réductions du coût des facteurs de productions ;
- Et les économies d'échelle.

Il s'est développé dans les économies fortement développées après la deuxième guerre mondiale jusqu'au milieu des années 70 (Loborgne et Lipietz, 2002).

1.1. Les principales transformations du modèle fordiste

Dans notre travail, notre but ultime n'est pas de traiter les traits fondamentaux du fordisme, mais essentiellement mettre l'accent sur les dimensions qui nous semblent pertinentes et qui ont un lien avec la coordination.

1.1.1. L'intégration verticale

L'intégration verticale est une dimension fondamentale du régime fordiste. Dans cette perspective, cette dimension répond, au sens de Veltz, à deux enjeux économiques :

- La recherche d'économies d'échelle ;
- Et la réduction des coûts.

Ces enjeux sont le résultat des potentialités de standardisation et de l'utilisation des NTIC à haute échelle de production. Pour cela, les économies d'échelle sont souvent liées à de longues séries de produits, d'une part, et d'autre part, à la réduction des coûts de revient des produits standardisés soumis à la concurrence.

1.1.2. La division technique du travail

Dans ce régime fordiste, le principe fondamental bien connu du système taylorien de la division du travail se base sur les économies d'échelle évoquées précédemment. Cette division selon deux approches (verticale et horizontale) est nécessaire mais elle nécessite une présence d'un surintendant qui dispose d'une forte connaissance des marchés et des techniques de production.

Cette approche se base sur tâches hautement spécialisées, et donc fortement productives, dont beaucoup être simples et complètement automatisées (Sabel, 1996). Autrement dit, l'approche de division technique de travail permet d'aboutir à un transfert de la qualification vers les bureaux d'étude, permettant de considérer le travail d'exécution comme une dimension générique. En effet, elle permet la rationalisation des gestes générant deux principaux objectifs :

- Le premier est le fait de généraliser rapidement et efficacement l'approche « the one best way » ; et cette approche permet une standardisation rigoureuse des gestes et éliminer les tâtonnements sur les postes de travail ;
- Et le deuxième permet, à travers la connaissance précise du temps, un contrôle rigoureux sur l'intensité du travail des opérateurs.

Dans ces conditions, le travail n'est plus lié à un apprentissage et peut être réalisé par une manœuvre mécanique. Dans ce régime, l'opérateur n'est pas considéré comme acteur créateur, mais il est devenu comme un instinct opérateur de machine. Ainsi, dans cette perspective, Bourquin, (1996) affirmait : « il s'agit de reléguer tout travail intellectuel et d'écrire dans le bureau de préparation de travail ; l'ouvrier n'a pas le temps de penser au montage lié à l'entretien de sa machine, au fonctionnement de ces organes moteurs, de ses engrenages, etc. Il doit se borner à la mettre constamment en marche » (Bourquin, 1996, p. 24).

En réalité, l'auteur Ford introduisait la chaîne de montage dans son usine. Dans sa pensée, le « convoyeur » (tapis roulant) impose la cadence de travail à l'ouvrier fixé à son poste. Il a précisé : « Notre premier progrès dans l'assemblage consista à apporter le travail à l'ouvrier, au lieu d'amener l'ouvrier au travail ». Dans ces décompositions, l'ouvrier a été souvent placé dans des conditions de travail fixées avec rigueur qu'il le veuille ou non. Dans cette perspective, l'ouvrier doit travailler rationnellement, sans avoir besoin pour cela d'un schéma, d'un règlement ou d'une instruction.

1.1.3. Les relations de subordination et de coordination

Dans le système fordiste, il s'agissait de mettre l'accent sur le fait que c'est l'approche verticale qui était la seule admise dans les chaînes de travail. Dans cette perspective, la liaison verticale suit la filière hiérarchique qui respecte souvent les compétences de chaque échelon et en gérant une entreprise limitée de commandement et tout cela permet d'éviter les chevauchements et tout malentendu.

1.1.4. Le modèle fordiste et le système de rémunération

Un des principes fondamentaux du régime fordiste réside souvent dans l'augmentation des salaires. Et Ford a précisé : « je paye bien mes ouvriers afin qu'ils puissent acheter mes voitures ». Dans cette décomposition, le mode de régulation fordiste a souvent imposé des règles stables qui régissent le rapport salarial (Leborgne et Lipietz, 1992). Ici, dans ses pensées, Ford estimait qu'une hausse générale de la production et de la productivité doit générer une hausse générale du pouvoir d'achat. Dans cette approche, en parlant du principe de double indexation. Dans cette perspective, la hausse générale des salaires permet à la fois un encouragement à l'expansion des investissements de capacité pour les entreprises les plus compétitives et une contrainte obligeant à des investissements de productivité pour les autres.

Ainsi, cette approche est souvent assurée par des organismes formels et informels ; on parle ici souvent de conventions collectives, l'Etat providence, la législation sociale, ...

1.1.5. La grande firme comme cellule de base du modèle fordiste

Le système de production de masse est basé souvent sur le fait que seule la grande entreprise peut guider l'acte de produire. En effet, cette firme créait des emplois, diffusait des activités économiques mais elle était engagée dans un processus long d'accroissement du travail afin :

- D'obtenir des économies d'échelle, un véritable élément d'expansion ;
- D'augmenter la concentration industrielle.

Et cette concentration est considérée comme un impératif, car elle permet d'acquérir une taille critique pour affronter la concurrence (Gilly et Torre, 1999).

1.1.6. Le fordisme et la localisation des activités économiques sur le territoire

En fait la distance est un élément fondamental qu'on trouve dans les théories de la localisation, distance chiffrée en termes de coûts⁴⁷ (il s'agit d'une distance existant en les sources de matières premières le lieu de production, distance entre ce lieu et le marché de consommation finale).

En termes du modèle fordiste, il d'agit d'un système d'offre où la grande entreprise produit et vend des produits identiques dans les différents espaces avec un enjeu d'écouler sa production. Dans cette perspective, la disjonction des opérations de production, du système fordiste, a conduit à un éclatement spatial des productions vers des lieux où se trouve la main d'œuvre techniquement adaptée. Plus récemment, le raisonnement économique de l'espace, notamment, celle de la localisation fait l'objet d'un profond renouvellement avec la nouvelle économie géographique développée par Krugman. En ce sens, Krugman, dans *Geography and trade* (1991)⁴⁸ explique la localisation des activités et de l'agglomération à une échelle petite reposant sur trois types d'économies externes d'A. Marshall :

- Ø La mise en commun du marché du travail ;
- Ø La disponibilité de fournisseurs spécialisés ;
- Ø Et l'existence d'effets d'entraînements technologiques.

Dans ces paramètres, l'un des apports théoriques forts de Grugman est qu'il a trouvé des liens de causalité entre les économies externes et les agglomérations industrielles, d'une part, et le commerce, d'autre part.

En France, ces apports théoriques mobilisant les effets de la concentration des activités ont été accentuée par les politiques de décentralisation industrielle renforcée par l'Etat vers les périphéries de Paris. Dans cette approche, un mouvement de concentration des activités de Recherche et développement est poursuivi dans l'agglomération de Paris (Dupuy et Gilly, 1995). En ce sens, les coûts de transaction dans des tâches précises, par des outils spécialisés, ont été amortis tant la fabrication se fait en grande série. Mais dans un contexte marqué par la

⁴⁷Courlet, C., et Pecqueur, B., (2013), « L'économie territoriale », PUG, Paris, p. 30

⁴⁸Krugman, P., (1991), « *Geography and Trade* », 2nd Printing, Cambridge, MIT, Press, 142 p.

turbulence et les fluctuations de la demande, combiné aux changements technologiques, les coûts de transaction sont devenus lourds. Ces éléments et d'autres ont remis en lecture les mécanismes de réussite du système fordiste.

Section 2 : De l'organisation rigide à la spécialisation flexible : vers une lecture critique du modèle fordiste

Dans un contexte marqué par la mondialisation des économies et une concurrence accrue et au contraire du modèle fordiste basé sur l'intégration verticale et la grande firme, une nouvelle approche axée fortement sur la flexibilité technique et organisationnelle, d'une part, et un processus accru de spécialisation, d'autre part, semble alternative et remplace le régime fordiste. En effet, cette approche est connue, dans la littérature économique, sous le vocable de spécialisation flexible (ou souple). Ainsi, des questions qui nous interpellent :

- Qu'est-ce que la spécialisation flexible ou souple ?
- Dans quel contexte s'est développée cette nouvelle organisation ?
- Quels sont les apports théoriques de cette nouvelle organisation ?
- Quels sont ces traits et ces limites ?

Dans un contexte actuel caractérisé par la mondialisation, le terme de flexibilité est devenu axial dans les débats économiques. Apparue en 1984, avec les travaux de Piore et Sabel⁴⁹, notamment l'ouvrage célèbre : les chemins de la prospérité. Pour ces auteurs, la spécialisation est porteuse d'enjeux économiques et peut remplacer le régime fordiste. Ainsi, il s'agit d'un déplacement du système rigide basé sur la production de masse à un régime de production dans lequel la flexibilité et l'innovation jouent un rôle déterminant. Dans ce nouveau système, les entreprises (souvent les PME) peuvent s'adapter rapidement et de manière flexible aux changements croissants du marché et aux fluctuations de la demande.

Dans cette perspective, les entreprises ont une capacité qui se traduit souvent par la forte fabrication de produits assez fortement différenciés destinés à des marchés souvent changeants. Ces organisations font appel à des travailleurs qualifiés s'adaptant facilement tout

⁴⁹Piore M. J. et Sabel C-F. (1989), « Les chemins de la prospérité, de la production de masse à la spécialisation souple, Hachette, Paris, 441 p.

en utilisant des équipements à usage général. Dans ces conditions, nous assistons à un mouvement accompagné par une forte réorganisation des unités productives avec une tendance de déverticalisation et une décentralisation des unités opérationnelles. Cette nouvelle organisation qualifiée de flexible est marquée par une atténuation de la hiérarchie et un accroissement des coopérations externes (multiplicité des partenariats, sous-traitance). Ici, nous référons à la notion de réseaux industriels et sociaux selon Piore et Sabel (1989). Pour eux, ces réseaux sont importants pour les PME, mais aussi pour les grandes firmes.

Dans ce contexte, pour Veltz (1996), la flexibilité est définie comme « la capacité qu'ont les environnements internes des systèmes autonomes de stimuler et d'orienter leur capacité d'apprentissage pour préserver ou accroître leurs marges de manœuvre face aux perturbations de l'environnement externe »⁵⁰. Dans cette perspective, la spécialisation souple repose avant tout sur l'hypothèse selon laquelle cette dernière est associée à un système industriel constitué fortement de PME, spécialisés et verticalement désintégrés, et liée à un réseau dense de relations marchandes et non marchandes. En ce sens, ce réseau de PME intégrées est souvent plus flexible que la grande firme verticalement intégrée, grâce à une organisation plus flexible qui permet à tout le temps aux différents membres indépendants du système industriel de s'adapter et de recombinaison en fonction du contexte et des circonstances.

Dit autrement, les PME sont souvent des organisations plus souples qui, à priori, semblent les mieux armées pour s'adapter à un environnement turbulent et aux fluctuations de la demande. Ici, en plus de la genèse de nouveaux outils numériques, cette transformation permettait aux PME les plus compétitives de contourner le mouvement de concentration et d'agglomération des firmes et d'affronter un marché en forte expansion adapté aux conditions et aux caractéristiques de leur taille. Depuis les années 1990, on a assisté, dans les pays du Nord comme du Sud, à un développement de PME qui se multiplient et ont créé de nombreux emplois (Pecqueur, 1989⁵¹ ; Ferguène, 1996⁵² ; Nadvi et Schmitz, 1996⁵³).

⁵⁰ Eddelani O., (2008), « Mondialisation, restructurations productives et spatiales. Quelles perspectives pour le Maroc ? », p. 91. In Veltz P., (1996), « Mondialisation, villes et territoires », PUF, p. 234.

⁵¹ Pecqueur, B., (1989), « Le développement local », Syros, Collection Alternatives Economiques, Paris, 149 p.

⁵² Ferguène A., (1996), « L'industrialisation à petite échelle : une nouvelle approche de développement dans les pays du Sud », *Revue Région et Développement*, n° 3, p. 85-115.

⁵³ Nadvi K., et Schmitz H. (1996), « Clusters industriels dans les pays en développement : éléments pour un programme de recherche », In Abdelmalki L., Courlet C. (1996), « Les nouvelles logiques du développement », L'Harmattan, Paris, p. 103-117.

Ainsi, parmi les PME réussies et qui s'adaptent mieux, on cite les entreprises naissantes financées par le capital-risque comme les entreprises des télécommunications, des logiciels, de l'informatique. On trouve également des PME impliquées dans des secteurs traditionnels comme la dinanderie, la poterie, l'habillement, le textile. Plus précisément, chaque typologie est fortement spécialisée dans un aspect particulier de la conception ou de la fabrication.

2.1. Les atouts et limites de la spécialisation flexible

Face à un environnement marqué par la mondialisation des économies, la forte concurrence et les fluctuations de la demande, la grande firme rigide ne pourrait plus la seule à guider l'acte de produire.

2.1.1. Les atouts et facteurs de réussite de la spécialisation flexible

Dans un contexte souvent turbulent, la production de masse ne serait plus aujourd'hui l'apanage des firmes car on assiste souvent à une demande devenue de plus en plus irrégulière et très différenciée. Dans ces paramètres, les avantages d'un glissement souvent instantané d'un produit vers un autre sont souvent supérieurs aux avantages liés aux économies d'échelle, dans la mesure où ils permettent l'appropriation de rente du monopole. En effet, la chute du coût d'acquisition et de traitement de l'information et l'amélioration de la formation des travailleurs sont devenus les éléments fondamentaux de la supériorité et de l'efficacité de l'organisation dite flexible. Ainsi, la réussite de la spécialisation flexible dépend notamment de l'évolution technologique et de l'économie de temps d'une part, et de la division cognitive du travail, d'une part.

2.1.1.1. L'évolution technologique et l'économie de temps

En fait la spécialisation flexible repose sur une forte utilisation d'une technologie flexible et évolutive. Dit autrement, cette dernière bénéficie de la diffusion rapide des NTIC, d'une forte réduction des coûts de transaction, d'une part, et d'autre part, d'un bon positionnement sur un marché mondialisé caractérisé par une forte concurrence. Dans ces conditions, les NTIC offrent de nouvelles combinaisons productives, de nouvelles possibilités d'organisation industrielle notamment grâce à la gestion des flux d'informations, à la flexibilité des biens d'équipements, à la conception modulaire des produits et au montage automatisé par sous-ensembles. En ce sens, tout le paradigme industriel a été redéfini et de nouvelles approches ont été explorées.

Ces nouvelles méthodes sont caractérisées par une forte invasion des micros processus et des interfaces électroniques non seulement dans de nouveaux produits, mais souvent dans le processus du travail. Ainsi, l'électronique permet d'offrir, pour chaque poste, plus de flexibilité aux équipements ; elle permet donc d'ouvrir la possibilité de changer le mode opératoire de machines standardisées, notamment à travers une programmation supposée rapide et à faible coût (Leborgne et Lipietz, 1992⁵⁴).

Avec la poussée des NTIC, la production assistée par ordinateur permet souvent d'élargir les possibilités de gérer en temps réel les stocks en cours requis par chaque opération selon les besoins de la production de chaque atelier. Elle est optimisée selon l'intensité de la demande intermédiaire et finale. Dit autrement, cette approche permet d'harmoniser le processus entre les postes de travail séparés et par conséquent la planification sur chacun de ces postes. Dans ces conditions, nous parlons du principe de gestion à flux tendu connu par le principe de la régulation par le stock. Ainsi, ce principe peut s'appliquer aux relations entre les ateliers dans l'établissement, entre les établissements des mêmes firmes ainsi qu'entre les firmes et les sous-traitants. Dans ces termes, on assiste à une oisiveté des équipements souvent limitée, ce qui entraîne des économies importantes, tant au niveau du capital fixe, que du capital circulant.

Plus précisément, cette nouvelle méthode dite de « juste à temps » permet de raccourcir fortement et de manière significative les délais de livraison des produits finis et les délais d'approvisionnements en matières premières. Cette situation est souvent bénéfique pour l'entreprise car elle va avoir de bonnes relations avec ses clients et ses fournisseurs. En ce sens, cette nouvelle approche, accompagnée d'une spécialisation souple et d'une production d'une gamme réduite de produits souvent différenciés, permet à l'entreprise de bénéficier d'une gestion optimale de la qualité, de l'innovation et de l'économie de temps, impliquant ainsi une réduction significative du coût de revient et une meilleure position face aux concurrents (Leborgne et Lipietz, 1992). Dit autrement, la diffusion d'une masse de NTIC a permis de réduire la distance entre les branches traditionnelles et les branches modernes et à générer une masse critique pour les PME.

2.1.1.2. La division cognitive du travail

⁵⁴Leborgne D., et Lipietz A., (1991), « Flexibilité offensive et flexibilité défensive, deux stratégies sociales dans la production des nouveaux espaces économiques », In Benko G., et Lipietz A., (eds), Les régions qui gagnent, districts et réseaux, PUF, Paris, p. 347-377.

La montée en puissance des NTIC a remis en question le modèle fordiste et plus particulièrement son principe fondamental de division entre travail manuel et travail intellectuel. Dans ce nouveau contexte poste-fordiste marqué par une nouvelle organisation des tâches, le travail qualifié et les machines sont devenus de plus en plus complémentaires. En ce sens, pour Maoti et Mouhoud (1994), on passe d'une division technique à une division cognitive du travail.

Plus concrètement, cette nouvelle approche consiste à décomposer le processus de production en fonction de la nature des savoirs nécessaires à la réalisation des différentes activités. Dans ces termes, ce principe repose sur les facteurs d'efficacité dynamique, d'apprentissage et de création de ressources. Dans ces paramètres, il ne s'agit plus d'augmenter la production avec des tâches élémentaires soigneusement définies, mais il s'agit, pour l'entreprise, de prendre sa place dans un processus de production à la configuration évolutive. En effet, l'optimisation des postes individuels, au sens de Dupuy et al. (2001), dépend souvent de l'efficacité organisationnelle.

Dans ce nouveau contexte, le principe de base du système de production de masse de séparation entre les tâches manuelles et les tâches intellectuelles a été remis en cause il n'a plus lieu d'être dans la nouvelle organisation qualifiée de souple. Dans cette perspective, la conception et la fabrication sont souvent liées. Cette nouvelle organisation cherche souvent l'enjeu de réconcilier ce que le régime fordiste a séparé, d'une part les tâches de conception et d'autre part les tâches d'exécution dans les entreprises de petites tailles dans le but de faire jouer les rapports de coopérations.

Dit autrement, ces nouvelles formes de coordinations du travail permettent d'encourager une véritable division expérimentale de la définition et de la distribution des tâches. Ici, contrairement au modèle taylorien, on fait référence au groupe de travail et plus précisément à la « dynamique du groupe ». Ce groupe définit la division du travail. En ce sens, ces nouvelles formes permettent d'impliquer les salariés non seulement dans l'ajustement permanent et dans la maintenance des équipements mais également dans l'amélioration du processus productif dans son ensemble, grâce à l'apprentissage sur le tas lors des entretiens quotidiens générant des savoir-faire. Cette mosaïque du groupe acquiert des bonus, des avantages de carrière, un emploi, une participation au capital de l'entreprise.

Dans ces nouvelles formes de coordination, un nouveau mode de rapport salarial est développé, on parle, ici, du compromis individuel contrairement au régime fordiste caractérisé par la convention collective. Cependant, les négociations collectives peuvent porter sur l'implication des tous les membres pour augmenter la productivité et pour une meilleure qualité. Or, le syndicat intervient, car il détient les droits de contrôle sur les conditions de travail.

Dit autrement, les modes de coordination qui encouragent une révision délibérée et expérimentale de la définition des tâches et de leur répartition entre les institutions économiques et au sein de ces dernières sont plus compétitives et performantes que ceux qui sont basés sur la division technique du travail. Sabel (1996), qualifie ce nouveau mode de coordination de système d'apprentissage par le suivi, du fait de la manière où il trouve le lien entre la performance et l'examen des objectifs.

Ains, la réussite de ces modes de coordination dépend de l'intégration de la conception et de l'exécution de la production, où la délégation des biens et service de chaque activité est conduite dans une unité autonome. Cela permet à chaque unité de réduire les coûts, d'où la solution des problèmes soulevés dans son domaine de spécialisation pour les clients quelconques sur la base d'expérience dans la solution de problèmes analogues. En ce sens, des économies d'envergure sont gagnées. Cette nouvelle logique de spécialisation souple, comme nous l'avons déjà évoquée, est souvent derrière la réussite de l'expérience japonaise. Ici, il ne n'est pas question que ce type de coordination est d'origine de la culture japonaise.

Dit autrement, cette nouvelle organisation basée sur la coordination est souvent émergée grâce aux firmes multinationales aux Etats-Unis, à l'Union Européenne et d'autre (Sabel, 1996).

Plus précisément, dans un contexte marqué par une forte incertitude, des marchés concurrentiels et des produits différenciés soumis à des conditions économiques hautement imprévisibles, la fragmentation est devenue une véritable stratégie permettant d'éviter la mauvaise allocation des facteurs de production (capital, travail) dans les chaînes de valeur.

Concrètement, nous discutons du passage d'un régime de production de masse, basé sur la citation célèbre de Ford « le client a le choix de la couleur de la voiture à condition qu'il soit noir » à un régime souvent de spécialisation souple. Dans cette perspective, les producteurs peuvent souvent bénéficier de se former et de se reformer avec la facilité en

fonction des fluctuations du marché. Mais, ce modèle dit de spécialisation souffre d'un certain nombre de limites, et c'est l'objet de la section suivante.

2.1.2. Les limites théoriques et pratiques de la spécialisation flexible

La spécialisation flexible présente des avantages et des limites. Ainsi, débattue de différentes manières et différents angles de point de vue, la flexibilité se présente comme une alternative au modèle fordiste, mais elle présente des inconvénients aussi bien pour l'économie, les salariés et pour toute la société. Ainsi, pour l'économiste J. C. Tarondeau, la flexibilité reste toujours une notion théorique. Pour lui, la flexibilité reste difficilement mesurable. Dit autrement, toujours pour cet auteur : « les coûts et bénéfices engendrés par la flexibilité sont diffus et, pour certains, non mesurables. L'économie de la flexibilité reste à faire »⁵⁵. Pour d'autres, comme Veltz (1996) : « la flexibilité, dit-il est indissociable de la montée des dispositifs d'assurance aussi bien pour les entreprises, pour les individus, pour l'économie que pour la société dans son ensemble »⁵⁶.

De cette décomposition, nous disons que la transformation profonde sur laquelle se repose le modèle de la spécialisation flexible, à savoir la dislocation de la production de masse et la division cognitive du travail, comme nous avons vu dans la section précédente, souffre d'un certain nombre de limites, d'après plusieurs auteurs comme Ash et Kénin (1992)⁵⁷. Ces limites se résument comme suit :

- Ø Dans ces dernières années, on assiste souvent à un nombre croissant des opérations de fusion et d'acquisition dans tous les secteurs de l'économie. Ce mouvement s'inscrit largement dans un processus d'accélération des opérations de croissance externe, marquant les nouvelles configurations de coopérations et d'alliance entre les grands établissements industriels.
- Ø Une forte sous-estimation de l'étendue et de la production en petite série artisanale, notamment pendant les trente glorieuses;

⁵⁵Eddelani O., (2008), « La mondialisation ... », op.cit. p. 105.

⁵⁶Eddelani, O., op.cit, In Veltz P., (1996), « Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel », PUF.

⁵⁷ Ash A. et Kenin R. (1992), « Le retour des économies régionales ? La géographie mythique de l'accumulation flexible », In Benko G., et Lipietz A. (eds), « Les Régions qui gagnent », PUF, Paris, p. 123-161.

Ø Dans le contexte actuel connu par l'importante croissante des économies d'échelle, des investissements de grande capacité ; il s'agit de répondre facilement et rapidement aux fluctuations de la demande et notamment aux grandes quantités ; en raison souvent de l'augmentation des coûts fixes plus particulièrement ceux nécessaires dans tous les secteurs. Cela veut dire que :

- ✓ Les parts de marché importantes sont souvent absorbées par les grands groupes concurrents, qui profitent souvent de leurs grande taille ;
- ✓ La grande adaptation des leaders pour répondre à une demande de plus en plus accrue grâce notamment à l'offre de biens souvent différenciés à partir de très nombreux composants et avec une grande série.

Très souvent, la grande firme intégrée verticalement n'est pas du tout vouée à la disparition, c'est-à-dire que les oligopoles et les entreprises multinationales de grande taille ne sont plus compatibles avec la montée en puissance du modèle de spécialisation flexible. Cependant, cette notion n'est plus liée uniquement aux petits systèmes industriels intégrés. En ce sens, la grande entreprise exerce souvent une concurrence acharnée grâce à sa grande taille de son système d'organisation.

Ainsi, cette grande entreprise peut souvent parvenir à la flexibilité, grâce à la montée en force des TIC ou à l'externalisation de certains de ses fonctions sans abandonner ses atouts traditionnels, notamment :

- Ø Ses importantes ressources financières élargies ;
- Ø Son positionnement sur le marché concurrentiel ;
- Ø Sa grande capacité d'adaptation à l'innovation ;
- Ø Et sa grande mobilité géographique souvent.

De ces mots, il ne s'agit pas de confondre modèle de production de masse et production flexible ; le premier type reste de nos jours actuels. Cependant, le deuxième type ne se réduit jamais à des systèmes de production à petite échelle comme on le voit toujours, mais pour l'auteur Razanakoto, (2003), dit-il, ce système « correspond à une réorganisation de la conception des produits et des étapes de la production pour concilier l'obtention

d'économies d'échelle toujours substantielles et une différenciation plus poussée du produit final pour satisfaire et stabiliser une demande de plus en plus complexe » (Razanakoto, 2003, p.7).

De cette décomposition, nous disons que le paradigme industriel lui-même a été remis en cause ; du fait d'une véritable réorganisation de la chaîne de valeur toute entière. Et cette relecture, est due souvent à une forte course d'obtention des économies d'échelle et une différenciation accrue des produits pour répondre souvent à cette complexité des fluctuations de la demande. Dans cette perspective, on dit d'une grande majorité des petites unités de production travaillent pour les grandes firmes et qu'elles font souvent une recette d'achat par des grands établissements nationaux et internationaux depuis les années 1990 (Collectis et Pecqueur, 1993).

Ainsi, la flexibilité est une approche partout dans les établissements industriels au monde. En ce sens, des organisations de productions axées sur des concentrations de PME en Italie ont souvent, pour reprendre la citation de Carbonara et al. (2007), « éprouvé des difficultés à répondre de manière efficace à l'impératif d'internationalisation qui s'est imposé à elles dans le courant des années 90. On a pu considérer alors que l'apparition, le développement ou le redéploiement de grandes entreprises, d'entreprises pilotes ou d'entreprises leaders pouvait constituer un gage de l'adaptation nécessaire de ces districts aux changements » (Carbonara, 2000 ; Tomas Capri, (1999) ; Whiltford, 2001).

De cette citation, on peut dire que ce n'est pas la taille petite ou grande qui conditionne souvent les chaînes de valeur dans un processus de production mais plutôt l'intensité des interactions entre grands groupes et PME ainsi à l'intérieur de ces groupes. Dans ces conditions, Boyer et Coriat (1987) précisent que cette profonde restructuration des processus productifs est une flexibilisation du modèle fordiste de production de masse mais pas une abondance de celui-ci. Ainsi, flexibilité résulte souvent d'une variation changeante et incertaines de la demande a été particulièrement redéfini les stratégies des grandes firmes produisant des produits fortement standardisés.

Plus fondamentalement, la forte intensité de la concurrence par des produits de haute qualité, la majeure différenciation des quantités demandées et l'obligation de s'adapter en permanence les volumes de production à des besoins en perpétuelle évolution ont poussé vers une plus grande flexibilité du système productif. Dans cette perspective, ces changements de

l'appareil productif ont souvent stimulé le recours à une organisation plus flexible, où les producteurs utilisent des équipements évolutifs et à usage multiples. En effet, les grands producteurs privilégient l'innovation et font recourir à des services très spécialisés devenus de plus en plus divers.

Ce qui résulte de cet environnement toujours turbulent c'est qu'une large partie des groupes d'entreprises ont modifié leurs structures internes tout en abandonnant les grandes structures hiérarchisées et hautement verticalisées. Ces entreprises ont développé une série d'unités organisées en réseaux et reliées entre elles par des accords et des contrats. Le résultat c'est que nous aurons débattu autour d'une thématique importante, celle de la coordination entre les unités de petites tailles et les autres agents de la sphère économique. En ce sens, la chute du modèle fordiste est liée souvent à la désintégration verticale. Et cette dernière est souvent accompagnée de plus de coordinations entre agents économiques. Ainsi, plusieurs questions, nous interpellent :

- Comment la coordination influence-t-elle le mode de production ?
- La coordination des agents économiques fait-t-elle toujours une référence au marché ?
- Quels sont les changements empiriques et théoriques impliqués par le nouveau mode dit de coordinations ?

Section 3 : Le concept de coordination des agents économiques entre rationalité parfaite et rationalité limitée : une multiplicité d'acteurs avec des intérêts divergents

Dans le contexte actuel changeant marqué par l'intensité de la concurrence internationale et la mondialisation des économies, la conception et la production de produits nécessite l'intervention d'une pluralité d'agents économiques et sociaux. Dans cette perspective, les agents économiques cherchent souvent à savoir les processus de coordination pour choisir, notamment, le signal adapté à leur production et à leur légitimité. Plus spécifiquement, ces agents cherchent à, et là je reprends la citation de Filippi et Triboulet, (2006), « spécifier le lien à l'origine nécessite de caractériser un produit selon le lieu géographique mais aussi à partir de la démarche collective au sein du dispositif organisationnel » (Filippi et Triboulet, 2006, p. 122).

De cette décomposition, nous précisons que les agents stipulent, dans le choix, le lieu géographique dont issu le produit mais aussi le processus collectif de production. Cette approche n'est pas facile à atteindre du fait de la tendance accrue du processus de désintégration verticale des chaînes de valeur. Dans cette perspective, les producteurs devraient développer l'intensité des interactions pour assurer souvent le déroulement de leur processus de production ; et cela nous renvoie à la question majeure de la coordination d'agents économiques. En effet, de nombreux travaux de recherche qui ont débattu à propos de cette thématique fondamentale de l'analyse économique tout en impulsant des approches économiques alternatives au modèle de l'économie classique et néoclassique qualifiées de l'économie standard.

Tout en oubliant la dimension de la coordination des agents économiques, l'économie standard a souvent considérée l'acteur économique comme homo economicus, c'est-à-dire égoïste, souvent autonome. Il détient d'une rationalité illimitée dans sa prise de décision et est guidé souvent par la course à la réalisation de son intérêt personnel. Et cet intérêt privé se concrétise par la recherche de la grande profitabilité associée à la satisfaction de la fonction de production dite de Cobb-Douglas de son unité de production ; il s'agit souvent, pour lui, de chercher la disponibilité des facteurs de production (capital, travail) et l'accessibilité au marché.

Pour l'économiste, Lambert, (1999), les économistes néoclassiques éliminant la composante de coordination, stipulent : « l'accessibilité des facteurs à moindre coût sans que ne soient éclaircies les modalités d'accès à des facteurs ni la durabilité de l'avantage concurrentiel ainsi construit. Il fonde la pertinence stratégique du comportement de la firme volatile, dont les choix se veulent réversibles du fait de la fonction de la localisation : réducteur de coûts (coûts de transport et d'accès aux marchés, coûts de main d'œuvre, coûts des matières premières, ...) » (Lambert, 1999, p.122). Dans cette citation, on voit toujours, que cette économie dite standard suppose le lieu de la concurrence entre les producteurs et ce lieu de concurrence se manifeste par des stratégies :

- ü De recherche des coûts des facteurs faibles ;
- ü De non durabilité de concurrence ;
- ü Du choix réversible lié à la fonction de localisation ;

ü Et enfin, de la symétrie de l'information.

Plus spécifiquement, ce lieu de compétition est appelé idéal n'est autre que le marché de CPP au sein duquel le prix est fondamental et contient toute l'information nécessaire pour prendre toutes les décisions efficientes. Dans cette approche standard se base sur le postulat de CPP idéale est souvent valable grâce à la « loi d'indifférence » de Jevons. Cet auteur néoclassique, et d'autres comme Mil, Menger, précisent l'idée de l'impersonnalisation des échanges économiques. Pour eux, les entreprises sont preneuses de prix, dans un contexte interchangeable ; il s'agit notamment d'une absence de négociation ou marchandage.

Ainsi, nous assistons à des écarts par rapport aux postulats de départ de l'économie standard et ces écarts constituent des imperfections, c'est-à-dire les défaillances du marché. En ce sens, pour les économistes hétérodoxes, ces limites de la théorie standard correspondent souvent au fait que les agents économiques entretiennent des relations sociales dans leur quotidien au sein du marché. L'évidence est que l'agent économique développe des relations sociales dans la prise de décision économique.

Dit autrement, pour les économistes défendant la théorie de la croissance endogène comme Arrow (1998) : « ses croyances et préférences peuvent être elle-même le produit d'interactions sociales non médiatisées par les prix et le marché ». Dans cette décomposition, les agents développent des relations sociales et sont donc conceptualisés comme des agents dont leurs décisions économiques dépendent impérativement des autres agents. Ainsi, nous assistons au fait que le monde industriel d'aujourd'hui met en évidence cette composante non marchande des relations sociales au sein du processus de production. Ainsi, dans l'industrie, le mode de transformation et le type des processus façonnent de plus en plus les mécanismes de coordination dans les différentes filières et plus particulièrement les méthodes de gestion de la qualité.

Plus spécifiquement, les relations entre le produit fabriqué et le processus de transformation d'un côté, la forme prise par les échanges entre les producteurs et transformateurs, entre fabricants et distributeurs, entre commerçants et consommateurs, de l'autre côté, ont une composante, marchande, non marchande, matérielle et non matérielle, technique, sociale et juridique (Delfosse et Letablier, 1995⁵⁸; Nicolas et Valceschini, 1993⁵⁹).

⁵⁸ Delfosse C., et Letablier M-T. (1995), « Genèse d'une convention de qualité. Cas des Appellations d'origine fromagères », In Allaire G., Boyer R (eds), La grande transformation de l'agriculture, INRA, Economica, p.79-118.

De ces paramètres, nous assistons à une remise en cause des hypothèses de l'approche standard depuis 1970-80. En ce sens, de nouveaux travaux ont été développés notamment :

La théorie de l'asymétrie de l'information, qui met l'accent sur le rôle de l'information sur la demande et l'offre dans les marchés et sur la concurrence et les coûts irrécouvrables, la théorie des conventions, la théorie des jeux, la théorie de l'agence, la théorie des coûts de transaction, la théorie des compétences et la théorie de la régulation que nous développons dans ce qui suit.

Ces nouvelles approches apportent un complément d'explication et des éclairages sur les nouveaux modes d'organisation des entreprises, sur la gestion des rapports entre elles et sur les liens entre efficacité économique et mode de coordination entre les agents économiques autres que sont développés par l'économie standard. Alors, l'étude des coordinations suppose souvent de reprendre, de relire et donc de relativiser la notion de rationalité dont ces travaux théoriques dits alternatifs expliquent largement. Des auteurs, comme Simon H. (1981, 1989), précisent le concept de rationalité limitée plutôt que substantive. Pour cet auteur, les agents économiques ne détiennent pas la même information et ils n'ont pas une capacité totale de traitement des informations (c'est-à-dire de compréhension, de prévision des réactions des employés, des fournisseurs, des concurrents, des consommateurs) que leur offre le modèle standard dit néoclassique autrement (Ghertman, 2006).

Donc de ces analyses, l'hypothèse de la rationalité limitée est considérée comme un point commun et un véritable débat pour tous les travaux des chercheurs qui questionnent notamment la thématique de la coordination des agents notamment la théorie des coûts de transaction de Williamson, la théorie des conventions et la théorie évolutionniste ;

3.1. De la théorie des coûts de transaction à l'organisation résiliente

Dans un contexte actuel turbulent marqué par la grande survenance des crises économiques et financières, par des bouleversements touchant les conditions de la forte concurrence mondiale de plus en plus vives et par la révolution technologique ont souvent conduit à de nouvelles combinaisons productives et de nouveaux processus de production.

⁵⁹Nicolas F., et Valceshini E. (1993), « Agroalimentaire et qualité. Questions aux sciences sociales », *Economie Rurale*, n° 217, p. 5-11.

Toutes ces nouvelles dimensions ont fait de la capacité d'adaptation rapide aux changements une des conditions essentielle à la pérennisation des entreprises.

Pour répondre à ces défis, une nouvelle figure d'organisation industrielle s'impose (Veltz, 1993 ; Veltz et Zarifian, 1993⁶⁰). Celle-ci devrait se situer entre les deux dimensions traditionnelles pures, développées par l'approche standard, que sont le marché et la hiérarchie. Dans cette perspective, cette situation intermédiaire a laissé une place à un certain nombre de relations non-marchandes du type de coopération et de partenariat. Ces nouvelles dimensions vont au-delà de la relation de marché, sans impliquer pour autant une intégration totale ou une perte de souveraineté pour les partenaires subordonnés. Plus spécifiquement, cette idée fondamentale de la subdivision faite entre marché et hiérarchie, a été à l'origine des travaux sur l'économie transactionnelle.

A l'origine, c'est particulièrement Williamson (1975)⁶¹ qui, à travers une relecture des travaux de son précurseur Coase⁶², cherche à analyser d'autres modes de coordination économique que le marché. En ce sens, il introduit un nouveau concept, celui de coût de transaction ; et il devient possible d'élargir les analyses sur la rationalité économique à un choix entre recours au marché (les rapports externes à l'entreprise) et recours à la hiérarchie (rapports internes à l'entreprise). Ce qui résulte, la prise en compte de cette nouvelle composante du coût de transaction va modifier impérativement la vision de l'information qui devient asymétrique. Cette dimension va modifier la rationalité qui devient limitée et du comportement des agents qui devient opportuniste (Didry et Vincensin, 2010).

Précisément, ce sont ces différentes composantes qui ont poussé Williamson à la prise en considération des relations et des rapports intermédiaires recouvrant les rapports d'entreprise à entreprise et qui ne relèvent pas du marché. De ces idées, nous affirmons que les économies des coûts de transaction sont considérées comme les paramètres fondamentaux responsables des approches d'intégration, sans oublier l'existence d'autres facteurs qui agissent simultanément pour certains économistes. En d'autres termes, Les transactions

⁶⁰ Veltz P., et Zarifian P. (1993), « Vers de nouveaux modèles d'organisation », Sociologie du travail, n° 4, p. 671-686.

⁶¹ Williamson O. E. (1975), « Markets and hierarchies: Analysis and Antitrust », New York, The Free Press, 286 p.

⁶² Pour Coase (1993), « Il existe un coût à l'utilisation du mécanisme des prix. Le coût le plus évident de l'«organisation» de la production à travers le système des prix ressortit à la découverte des prix adéquats. (...) Les coûts de négociation et de conclusion des contrats séparés, pour chaque transaction d'échange prenant place sur le marché, doivent également être pris en compte », (cité par Didry et Vincensini, 2010, p. 210)

existent donc parce que nous avons introduit le temps dans l'échange. Et le fait d'introduire le temps nous oblige à être attentif aux limites de la rationalité des acteurs et à leur opportunisme.

Il nous oblige aussi d'être attentifs à un troisième point, introduit en particulier par Williamson, c'est l'irréversibilité des situations d'échange. Qu'est-ce que cela veut dire ? Tous les objets échangés ne sont pas de même nature. Certains objets ne peuvent pas être réutilisés pour un autre échange. D'autres au contraire sont absolument neutres et peuvent être échangés quels que soient les contractants ; on les appellera des commodités.

Plus précisément, donc là on introduit une subtilité supplémentaire pour mieux caractériser des marchés. Sur les marchés, tous les objets ne sont pas homogènes, comme le prétend une certaine microéconomie un peu primaire. Ils sont hétérogènes dans la mesure où leur usage, dans certains cas, n'est pas indépendant des contractants. C'est ce qu'on appelle la spécificité des actifs⁶³.

Ici, Williamson (1975) développe un autre concept, celui de l'actif spécifique⁶⁴ conformément à l'analyse des coûts de transaction et par conséquent le choix de la figure d'organisation. Dans cette perspective, Williamson précise l'idée selon laquelle si une transaction porte sur les actifs spécifiques, alors l'agent détenant ces actifs doit être garanti de pouvoir de les exploiter étant donné son caractère de quasi-rente constituant un avantage concurrentiel mais aussi de la présence de coûts de sortie élevés. Ici, de cette analyse, nous développons la notion de non-dépendance envers une partie extérieure, ce qui peut s'expliquer par la non-transférabilité des actifs et par le risque d'être pris dans un contexte d'otage.

Dit autrement, nous voyons ce que signifie une organisation dans ce cadre d'analyse dont nous avons développé en première partie les hypothèses. Nous avons dit que la rationalité était limitée par réalisme, que l'opportunisme était possible, encore par réalisme, et que, toujours par réalisme, les actifs pouvaient être spécifiques. Et nous avons bien compris que c'est l'introduction du temps qui nous oblige à ce réalisme. Donc, nous déduisons deux conséquences des hypothèses précédentes :

⁶³ «La spécificité d'un actif se définit en référence au degré avec lequel un actif peut être redéployé pour un autre usage ou par d'autres utilisateurs sans perte de sa capacité de production.» (Williamson, 1994).

⁶⁴ Pour Williamson (1975), un actif est dit spécifique lorsqu'il ne peut être déployé vers des usages alternatifs sans perdre de sa valeur productive. Il s'agit, pour lui, d'un ensemble des caractéristiques techniques, immatérielles, locales et humaines, qui confère à l'actif une grande efficacité productive lorsque celui-ci est intégré au sein d'un processus productif donné.

- La première, c'est que plus la transaction est étalée dans le temps, et plus ces hypothèses seront d'application ;
- Et la seconde, c'est que chacune des hypothèses génère des coûts. Il faut se prémunir de la limitation de la rationalité.

Pour cela, on va signer des contrats, on va s'entourer des spécialistes, d'experts, de conseillers. Il faut se prémunir de l'opportunisme et pour cela, multiplier les clauses des contrats, multiplier les risques de procès, donc, là aussi, on va s'engager dans des dépenses. Et enfin, il faut se prémunir de la spécificité des actifs en prévoyant des clauses de redéploiement ou de rachat, ou encore de partage des coûts en cas de rupture de contrat, et là encore, cela est coûteux.

En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement de constater que les hypothèses initiales (rationalité, autonomie, information des acteurs) ne sont pas remplies dès lors qu'on introduit le temps, il s'agit de mettre en évidence que pour se prémunir rationnellement de leur existence, l'acteur contractant doit payer des coûts. C'est ce que l'on va appeler des coûts de transaction. Williamson a développé cette notion de manière extensive. Il a mis en évidence que les problèmes liés à la limitation de la rationalité et les problèmes liés à l'opportunisme sont, comme on vient de le voir, relatifs à la durée des transactions.

Mais ils sont aussi relatifs à la récurrence des mêmes transactions. Il est évident que si vous contractez toujours avec la même personne, elle aura plus de mal à être opportuniste parce qu'à la prochaine occasion, vous n'allez plus contracter. Comme il y a un risque de rupture de la relation sur le long terme, l'opportunisme est limité et, de la même façon, la limitation de la rationalité est d'autant moins importante que vous contractez souvent avec les mêmes personnes, que vous entrez dans des routines, dans des procédures reconnues entre contractants. Ainsi, on peut donc définir les différents types de transaction en fonction de deux dimensions.

D'une part, la récurrence plus ou moins grande des transactions : est-ce que deux individus contractent souvent ensemble, ou exceptionnellement ensemble ? D'autre part, la spécificité des actifs. Nous avons vu que l'actif peut être facilement redéployable, la spécificité est alors faible ou très difficilement redéployable sur le marché, la spécificité est alors forte. Et puis on va considérer un cas intermédiaire, c'est-à-dire un cas où il y aura un coût de redéploiement, mais où ce redéploiement reste néanmoins possible.

Dit autrement, si je croise ces deux dimensions, je vais retrouver tous les cas de figures de contractualisation possibles.

- Ø Si les actifs sont faiblement spécifiques, donc très facilement redéployables sur le marché, que les transactions soient récurrentes ou non peu importe, la meilleure forme de transaction, c'est d'aller sur le marché, parce qu'au fond, comme vous pouvez toujours vous sortir de la relation et revendre l'objet que vous avez acheté ou l'actif que vous avez engagé, il n'est pas nécessaire de signer des contrats sophistiqués.

Imaginons que vous soyez producteur de machines à coudre, que vous ayez un client de temps en temps ou toujours les mêmes clients, au fond, peu importe : si l'opération se passait mal avec un client, vous savez que vous pouvez toujours récupérer votre actif et le redéployer, le revendre ailleurs.

- Ø Bien entendu, la situation ne va pas être la même lorsque l'actif, l'objet d'échange ou la machine que vous utilisez dans le cadre de la transaction vont être plus spécifiques.

Supposons que l'actif soit moyennement spécifique. Vous utilisez une machine pour réaliser votre transaction, mais vous n'êtes pas sûr de pouvoir trouver aussi facilement que cela un autre client. Cela dit, c'est possible de trouver ce client. Vous comprenez bien que dans cette transaction, vous prenez un risque et vous voulez donc vous protéger. Il faut distinguer deux éventualités. Prenons d'abord le cas où la récurrence de la transaction est faible.

Dans ce cas vous allez signer un contrat dit classique. C'est le contrat que vous connaissez, le contrat civil, le contrat juridique qui associe un contractant, un cocontractant et un juge. Il y a donc un tiers qui intervient, une troisième partie, chargée de faire payer à celui qui rompt le contrat le coût supporté par celui qui ne l'a pas rompu. En d'autres termes, nous sommes devant une situation de dilemme :

- ✚ Marché-hiérarchie ;
- ✚ Flexibilité-irréversibilité ;
- ✚ Et rationalité limitée-opportunisme.

Dans cette perspective, Williamson (1975) a cherché la solution de ce dilemme en précisant le fait que cette résolution dépend souvent du degré d'actifs spécifiques ; c'est-à-dire plus la spécificité des actifs est grande, est plus le coût de transaction est souvent important du fait de la contractualisation complexe et coûteuse entre les contractants. Ainsi, Comme l'indiquait Ghertman (1994) : « Le concept de spécificité des actifs est particulièrement important puisqu'il influence de façon très substantielle les coûts de transaction mais également la nature du produit et de la technologie qui feront l'objet de la transaction. La spécificité des actifs influence donc le résultat des transactions en termes de choix stratégiques et des coûts de production. Plus les actifs seront spécifiques à une transaction entre deux partenaires, plus l'un et l'autre seront prêts à faire des investissements importants qui permettront des choix technologiques d'avant-garde et donc des économies d'échelle et de champ. Un accroissement éventuel des coûts de transaction d'un contrat évolutif par rapport à un contrat récurrent ou une solution de marché pourra être largement compensé par le bon choix de la technologie et du produit qui permettront d'améliorer la position concurrentielle et/ou diminuer les coûts de production »⁶⁵.

De cette décomposition, nous disons que l'incertitude se divise en deux composantes.

- Ø D'une part, on parle de l'incertitude interne qui recouvre la complexité et le caractère tacite des tâches que l'entreprise effectue en interne ou que deux firmes différentes effectuent lors d'une transaction de transfert de technologies.
- Ø Et d'autre part, il s'agit de l'incertitude externe qui comprend l'incertitude technologique, l'incertitude légale réglementaire et fiscale, et l'incertitude concurrentielle.

Dans ces paramètres, pour sortir de ce dilemme, l'entreprise doit envisager une stratégie qui ne dépend plus du marché et de la hiérarchie mais celle de l'approche du marché coordonnée. Dit autrement, l'entreprise devrait compter de plus en plus des rapports de coordination non marchands pour coordonner ses efforts avec d'autres acteurs et pour construire leurs compétences. En ce sens, cette approche dite de coordination exige souvent de recourir de plus en plus à la réputation et à la contractualisation partielle existant dans une entreprise résiliaire ou réseau.

⁶⁵Ghertman M., (2003), « OLIVER WILLIAMSON ET LA THÉORIE DES COÛTS DE TRANSACTION », Revue française de gestion, Lavoisier, Vol. 1, n° 142, p. 43-63.

Un réseau est un ensemble complexe caractérisé par des relations inter-entreprises qui ne réfère pas ni au marché ni à la hiérarchie. Cette nouvelle figure organisationnelle est considérée comme un ensemble de formes intermédiaires qui combinent simultanément et à des degrés des mécanismes d'allocations des ressources qui appartiennent au marché pur et à la hiérarchie pure (Hall et Soskies, 2002). Ces nouvelles configurations intermédiaires ont été développées sous deux grandes formes organisationnelles :

La première concerne la figure d'organisation dite résiliaire ou réseau (souvent désintégrée et non-hiérarchique) et la deuxième est connu sous la terminologie de firme réseau ou SPL (qui constitue l'objet de ce travail, nous développons ce concept dans le prochain chapitre).

Ainsi, les grandes caractéristiques et apports de la première figure organisationnelle ont été largement développés par Aoki (1990) et Leborgne et Lipietz (1991,1992). Pour ces auteurs, cette nouvelle forme de coordination s'inscrit dans un modèle de développement émergent, de l'instabilité de la conjoncture et la tendance à une faible durée des produits. Tous ces facteurs importants renforcent la mutualisation des risques sur la recherche et l'innovation, sur les immobilisations en TIC et plus particulièrement sur les immobilisations en capital fixe contre les propriétaires en capital (Leborgne, Lipietz, 1991). Dit autrement, les contributions d'Aoki (1990) s'inscrivent dans le fait que la figure organisationnelle hiérarchique ou pyramidale s'adapte plus aussi bien dans un contexte stable mais aussi à un environnement incertain et turbulent. Ainsi, la situation intermédiaire est valable dans un contexte turbulent et changeant et la nouvelle figure fondée sur la coordination trouve largement sa légitimité et semble la mieux adaptée (Leborgne et Lipietz, 1992).

De ces décompositions et ces analyses, une figure organisationnelle se base sur une forte décentralisation de la production liée à une centralisation de la prise de décision s'avère la mieux adaptée et définit la stratégie du groupe d'acteur.

Et les principaux traits de cette figure sont :

- De rapports entre toutes les parties prenantes de l'entreprise, notamment clients et fournisseurs ;
- Le client détient une part importante dans le chiffre d'affaire ;

- La sous-traitance est liée étendue au processus de commercialisation ;
- L'intensité des relations non-marchandes se développent ;
- La multiplicité des formes de partenariat ;
- Et la dernière caractéristique concerne le recentrage sur les métiers.

Dans ces paramètres, le modèle standard basé sur la grande intégration verticale a été remis en cause et la différence avec cette nouvelle figure est que cette dernière est basée sur la petite unité spécialisée et dotée d'une capacité d'adaptation, de conception et d'innovation. Et là dans cette forme, on ne parle pas de sous-traitance mais souvent de co-traitance. Dit autrement, l'entreprise en réseau, également dénommée firme-réseau, est particulièrement représentative de ces nouvelles formes hybrides (Jarillo, 1993 ; Desreumaux, 1996 ; Assens, 2003 ; Josserand, 2004), même si elle n'est pas la seule dans ce cas (la franchise industrielle, caractérisée par un transfert contractuel de savoir-faire, en est un autre exemple). D'ailleurs, Thorelli (1986), dans un article de référence, situe d'entrée le réseau « entre marché et hiérarchie ».

Pour ce dernier, un réseau est constitué de deux entreprises (ou plus) liées par des relations d'échange suffisamment fortes pour créer une sorte de sous-marché contractuel dans le marché global où se confrontent l'offre et la demande. Ces relations d'échange s'inscrivent dans la durée et leur stabilité exige un certain nombre d'accords minimum ainsi qu'une confiance réciproque entre acteurs.

Dit autrement, Thorelli (1986) prend soin de préciser que, sans un effort important de coordination, qu'il propose d'appeler « management du réseau », il risque de ne plus y avoir adéquation entre les différents plans d'action des parties prenantes. L'entreprise en réseau semble ainsi émerger comme un système politique alternatif aux modèles antérieurs, notamment celui de l'intégration verticale, mais elle n'entraîne pas nécessairement leur déclassement. En d'autres termes, la forme réticulaire n'a pas nécessairement vocation à devenir un archétype universel. Elle témoigne seulement d'une modification radicale dans l'allocation des ressources matérielles et humaines d'entreprises de secteurs d'activité aussi variés que l'électroménager, la micro-informatique, l'automobile, etc.

Très vite, sur les traces de Thorelli (1986), des travaux académiques vont reprendre à leur compte cette notion de réseau, non pas en se plaçant dans une perspective globalisante (la gestion du réseau), mais en se référant à la firme pivot qui va s'organiser en réseau : pourquoi et comment le fait-elle ? Un tel choix s'explique aisément pour nous dans la mesure où le réseau paraît être un angle d'attaque pertinent du mouvement de désintégration verticale et de désengagement largement entamé dans le monde des affaires à partir des années 1980.

En effet, les entreprises multidivisionnelles souhaitent rompre avec les logiques de verticalisation des relations d'échange précédemment évoquées, et qui sont de moins en moins adaptées aux brusques variations des conditions concurrentielles. Bref, on assiste à un véritable « recentrage » des organisations productives :

- Ø recentrage sur leur métier tout d'abord, c'est-à-dire une focalisation sur quelques maillons de la chaîne des valeurs qui sont successivement ajoutées au produit lors des activités liées à sa conception, à sa fabrication, à sa commercialisation et à sa distribution ;
- Ø recentrage sur leur mission ensuite, c'est-à-dire une focalisation sur les activités jugées indispensables pour la satisfaction des besoins et attentes des clientèles solvables en fonction des avantages recherchés.

3.2. Les apports de la théorie évolutionniste : rôle de l'apprentissage organisationnel et de la coordination dans les décisions des agents économiques

Très souvent la théorie des coûts de transaction et l'approche résiliaire nous ont permis d'éclaircir sur les formes hiérarchiques et quasi-hiérarchiques, sur la gouvernance comme nouveau mode de coordination répondant aux limites du système de l'offre et de la demande. Cependant, ces travaux restent limités et sont souvent presque statiques ou quantitatifs. C'est dans ce contexte, l'approche évolutionniste de la dynamique économique développée par Dosi et Winter en 2003, a remis en lecture les théories précédentes, tout en mettant l'accent sur les mécanismes de coordination et de l'apprentissage des agents ainsi que leurs rôles dans les décisions des agents.

Fondamentalement, selon cette approche, ces mécanismes ne peuvent plus « les éclater en analysant exclusivement les états d'équilibre du système, ni en comptant sur les

anticipations rationnelles des agents pour résoudre ces problèmes de coordination » (Yildizoglu, 2009, p.5). De cette décomposition, nous constatons qu'il ya un glissement d'adaptation continue, c'est-à-dire, les comportements, les croyances et les stratégies des agents ont souvent une tendance à l'évolution en fonction de l'expérience des agents avec les autres agents du système économique (Dosi, 1988).

En ce sens, cette approche permet de placer l'histoire et l'évolution dans un cadre évolutif. Il s'agit de prendre en compte la dimension de l'histoire pour analyser et comprendre les phénomènes économiques et par conséquent les facteurs et mécanismes d'évolution qui permettent de rendre intelligibles les trajectoires technologiques, organisationnelles et institutionnelles des économies (Lazaric, 2010).

3.3. La réactualisation du milieu local : vers une relecture sociologique de l'économie des conventions

Dans un contexte d'économie locale, le local devient un enjeu fondamental et porteur de paris importants. Nous partons des limites de l'économie standard, qui soutient la thèse selon laquelle les phénomènes économiques sont considérés comme des faits a-sociaux et a-spatiaux et atomisés, l'approche par les conventions met l'accent sur les facteurs sociologiques comme des dimensions expliquant les faits économiques. En d'autres termes, le postulat de départ de cette économie dite des conventions est que les phénomènes économiques sont des formes de l'action économique, c'est-à-dire que les institutions économiques sont construites socialement (Reynaud, 2001). Cette approche implique l'encastrement de l'individu dans un groupe social où les relations marchandes et non marchandes sont interreliées.

De plus, l'économie des conventions est souvent une des solutions aux limites de la coordination individuelle. En effet, de plusieurs décisions des agents pouvant résoudre tout en se basant sur le concept de convention. Sur le terrain, on trouve plusieurs théories des conventions comme la théorie des jeux qui soutient l'idée selon laquelle la convention est une dimension de coordination arbitraire nécessaire à des agents ayant des intérêts communs. Demuijnck (1993) et Lewis, (2003) définissent la convention comme un conformisme rationnel.

Pour d'autres auteurs, la convention est définie comme une règle de coordination des comportements de la convention et comme un modèle d'évaluation coordonnant les représentations sur les comportements (Orléon, 1994 ; Salais et Storper, 1993 ; Salais, 1998). Très souvent, la convention « peut prendre la forme d'une régularité, d'un accord collectif, tacite ou explicite, d'une règle de comportement ... qui permet aux agents de coopérer ; elle apparaît comme le cadre constitutif de la coopération et comme le résultat de cette coopération ... » (Béjean, 1999, Domin, 2003, p. 734). En ce sens, et de cette décomposition, nous distinguons la convention de la règle par le degré d'intentionnalité, la dimension collective, et par l'apprentissage qu'elle exige.

3.4. Les externalités : les apports de la nouvelle économie géographique

Très souvent, la dimension de l'espace est devenue une notion explicative des phénomènes économiques. En effet, nous la localisation des phénomènes⁶⁶ fait l'objet d'une profonde réflexion avec ce qu'on appelle « la nouvelle économie géographique ». Dans ce contexte, l'économie géographique représente un ensemble de théories qui expliquent la question de la concentration des activités productives en des aires géographiques limitées, ainsi que l'impact de ces choix de localisation sur l'organisation territoriale des villes et des régions.

C'est souvent ces apports de cette économie qui fondent le noyau des sciences régionales (Thisse, 1995). Ce courant de pensée a été développé par Paul Krugman. Dans le travail célèbre de G.Benko et A.Lipietz en 2000, Roman Martion et Peter Sunley expliquent ce qu'est cette NEG. Dans la lignée de ces travaux, plusieurs auteurs notamment (Fujita et Thisse, 1997 ; Krugman, 1981,1991, 1997 ; Arthur, 1990) mettent l'accent sur l'analyse des phénomènes de concentration et de spécialisation tout en faisant référence au concept des économies externes élaboré par Alfred Marschall.

Pour cet auteur, trois causes fondamentales permettant la localisation de la production (Marschall, 1919) :

- Ø La première cause est liée à la localisation de plusieurs entreprises souvent les PME dans un lieu unique et limité géographiquement permet d'offrir les conditions d'un marché commun pour une main d'œuvre postée dans des savoir-faire originaux et

⁶⁶ Courlet C., et Pecqueur B., (2013), « L'économie territoriale », PUG, p. 33.

spécifiques à l'industrie, générant des problèmes liés souvent au chômage et à la pénurie d'emplois.

- Ø Seconde chose est aussi fondamentale concernant les industries territorialisées qui génèrent des inputs spécialisés non échangeables. Dit autrement, ce sont des biens non marchands qualifiés de « secrets technologiques » de production et d'apprentissage produits et diffusés par le milieu local aimant et innovateur.
- Ø Troisième cause est d'importance cruciale du fait que les effets de diffusion et de transfert des informations donnent aux entreprises notamment les PME localisées une fonction de production beaucoup plus efficace que dans le cas des entreprises dispersées.

Dans ces explications autour de la concentration des entreprises et des activités nous disons que ce domaine acquiert une validité importante car il explique les raisons pour lesquelles les activités productives ont fini par se concentrer dans un territoire ou quelques régions. Dans cette approche, les travaux de B. Arthur ou de P. Krugman permettent de mettre l'accent sur le système territorial de production et de le mettre dans une perspective différente et opposée au modèle orthodoxe, surtout en ce qui concerne les rendements croissants ou les externalités permettant d'expliquer les déterminants de la croissance des territoires ou l'évolution des technologies.

Cette approche permet d'identifier quels sont les déterminants industriels qui génèrent la mise en place des rendements d'échelle croissants et l'évolution des systèmes productifs locaux (Ragni, 1995). En ce sens, la référence aux travaux de Marshall permet de mettre l'accent sur les concepts de rendements croissants et de feed-back positifs.

En effet, le concept de rendements croissants (externes ou internes) aux firmes et aux Systèmes de production localisés (SPL) trouve une explication majeure dans les exemples de l'organisation des industries et de la croissance des districts ou des villes intelligentes et apprenantes. Ainsi, les déterminants de choix de localisation des firmes relèvent des effets d'agglomération :

- Ø La production de masse et la forte disponibilité d'inputs ;
- Ø Les économies des coûts de transaction ;

- Ø Des progrès dans la main d'œuvre qualifiée liée d'avantage à la communication directe et l'accumulation du capital humain.

Dit autrement, ces avantages sont bien décrits dans l'œuvre de Marschall : « On sait apprécier le travail bien fait, on discute aussitôt les mérites des inventions et des améliorations qui sont apportées aux machines, aux procédés et à l'organisation générale de l'industrie. Si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussi prise par d'autres, et combinée avec des idées nouvelles. Bientôt des industries subsidiaires naissent dans le voisinage, fournissant à l'industrie principale les instruments et les matières premières, organisant son trafic, et lui permettant de faire bien des économies diverses » (Livre IV, chapitre X, 1870, p. 119).

De cette décomposition de Marschall, nous disons, à notre part, l'importance des travaux de cet auteur réside dans les effets de renforcement entre l'augmentation de la demande et la forte localisation d'un grand nombre de firmes dans un territoire délimité. En d'autres termes, ces économies d'agglomération trouvent son origine dans les travaux de Krugman (1991, 19995). De plus, dans *Geography and trade* (1991), Krugman explique l'implantation des firmes et l'agglomération à une petite échelle délimitée par trois types d'économies externes de Marschall :

- Ø La disponibilité d'un marché du travail ;
- Ø La disponibilité des fournisseurs spécialisés ;
- Ø Et l'existence des effets d'entraînements technologiques.

De ces facteurs déterminants, nous disons que les activités ont une tendance à se concentrer aux milieux où il existe des marchés de taille importante. En effet, le marché est important où la production est concentrée.

De plus, on trouve dans une perspective où les effets d'entraînements ou de feed-back positifs de sorte que plus la localisation des firmes est importante, plus la taille du marché augmente et plus elle permettra des effets d'entraînements en amont et en aval (Krugman, 1991). Cette approche permet d'expliquer largement la divergence entre des régions dynamiques qui gagnent où la demande est plus importante et les régions qui perdent dont la demande est faible. On dit très souvent, la croissance génère de la croissance, l'introduction

d'une causalité circulaire entre croissance et concentration permet de renforcer les mécanismes de polarisation de l'espace économique (Boiscuvier, 2000).

Dit autrement, la localisation des firmes dans une territorialité délimitée géographiquement donnerait naissance à un effet de boule de neige (Lecoq, 1995). En ce sens, les éléments déclencheurs de la localisation des activités exposés par Arthur (1989) sous une impulsion originale du temps historique ou autrement dit du concept d'accident historique, ou ce qu'on appelle un choc aléatoire extérieur à toute perspective économique (Boiscuvier, 2000). Ce choc résulte souvent d'une localisation des entreprises, des universités ou des infrastructures. Ce qui peut générer, sur d'autres entreprises avec lesquelles elles sont en interaction, des effets d'entraînement pour faire référence à la notion de Perroux.

Dit autrement, ces agglomérations permettent une augmentation des flux d'achats des produits intermédiaires et de travail autour d'elles. En ce sens, elles peuvent générer des effets d'agglomération en permettant la création d'autres activités économiques. Si ce processus de concentration et d'agglomération est déclenché, la localisation des activités sur un territoire se constitue par une série d'événements au cours de laquelle celui-ci permet des configurations productives et spatiales sous une forme plus ou moins achevées.

Dans cette perspective, ces courants de pensée ont mis l'accent sur la notion d'externalités pour expliquer et de donner des arguments pour justifier les forces centrifuges et centripètes poussant à l'agglomération ou à la dispersion des activités économiques. En ce sens, « de l'avis de nombreux d'auteurs, une force centripète majeure réside dans les externalités qui apparaissent dans le système productif » (Fujita et Thisse, 1997, p. 42). De cette interpellation, les externalités⁶⁷ est un concept associé souvent aux travaux qui mettent l'accent sur l'idée selon laquelle le territoire est une dimension endogène dans ses analyses. De ce fait, il est essentiel de donner le contenu et les traits de cette notion.

3.4.1. La résurgence des externalités :

Dans les sciences régionales et plus spécifiquement l'économie spatiale, la notion d'externalité, ses origines, et ses développements, trouve ses racines chez Marshall (1890). En ce sens, les économies d'échelle résultent d'une manifestation d'économies internes qui

⁶⁷ Au sens, général, on parle d'externalités chaque fois que sur un marché les décisions ou les actions d'un agent affectent les décisions ou les résultats des actions d'autres agents sans qu'il n'y ait de transaction volontaire.

ont tendance à augmenter selon la taille de l'entreprise, mais aussi dans la manifestation d'économies externes dispensées dans le territoire dans lequel elles s'implantent, et qui, à l'inverse, sont communes à toutes les firmes et ne dépendent plus de la dimension de l'entreprise.

De plus, la notion d'atmosphère industrielle⁶⁸ au sein des districts industriels, ou encore « les secrets de l'industrie sont dans l'air », permettent l'utilisation de la terminologie marschallière selon laquelle, au sein d'une agglomération, des interactions entre des acteurs du territoire génèrent des améliorations des performances des systèmes territoriaux de production.

Ainsi, au sens de Samson (2004), les économies d'échelle résultent de la manifestation d'économies externes générées par le milieu innovateur dans lequel s'implantent les entreprises (I. Samson, 2004). Dans cette perspective, on différencie deux catégories d'effets externes aux firmes (Scitovski, 1954, cité par Perrat, 2005) :

- Ø Les externalités pécuniaires : traduisent notamment l'effet des structures de marché sur le prix, comme dans le cas de la sous-traitance ou les réseaux agglomérés des entreprises ;
- Ø Les externalités technologiques : elles reposent souvent sur des interrelations et des interdépendances directes qui naissent en dehors du marché. Elles touchent les consommateurs et les entreprises. Pour Marshall, il s'agit souvent d'une grande disponibilité d'inputs spécialisés⁶⁹. Ces inputs concernent une main d'œuvre plus qualifiée et plus accessible.

De plus, une autre distinction importante est souvent exposée par Hoover⁷⁰ (1936) et qui distingue deux catégories d'externalités d'agglomération :

⁶⁸Cette atmosphère industrielle sur laquelle se base l'industrie localisée, Marshall écrit : « Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux, si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres, et combiné avec des idées nouvelles. Bientôt des industries subsidiaires naissent dans le voisinage, fournissent à l'industrie principale les instruments et les matières premières, organisant son trafic et lui permettant de faire bien des économies diverses » (Marshall, 1890, p. 119). Cité dans Alfred Marshall, Principes d'économie politique, (1890), livres IV, traduction française par F.Souveraine Jourdan, (1906).

⁶⁹ Samson I, (2004), « Territoire et système économique », Critique économique, n° 14, p. 132.

⁷⁰Hoover E. M, (1936), « Location Theory and the Shoe and Leather Industries, Cambridge, Harvard, University Press.

- Ø Les externalités de localisation : elles sont propres aux firmes dans une agglomération. Ces externalités sont le résultat de la spécialisation industrielle. Elles sont exposées dans les travaux fameux de Marshall (1898), d'Arrow (1962) et de Romer (1990). Ces externalités correspondent souvent aux avantages de circulation rapides des informations entre les firmes dans un même secteur.

De plus, selon Courlet⁷¹ (2008, p. 30), il existe, à côté de « ces externalités de savoir » qualifiées de dynamiques, des externalités statiques, comme notamment la disponibilité d'un marché commun et la diffusion d'inputs spécialisés. Ces externalités statiques permettent de favoriser souvent le regroupement de firmes d'une industrie dans un même territoire.

- Ø Les externalités d'agglomération ou d'urbanisation qui existent dans toutes les entreprises au sein des grandes agglomérations urbaines. Elles résultent de l'existence d'un réseau d'infrastructures et de communication, d'une demande locale diversifiée, de grands bassins de vie et d'emplois.

Cette distinction, d'après Courlet (2008, p. 30), conduit à différentes lectures ayant trait à la restructuration de l'espace :

Lorsque les externalités de localisation (internes à l'industrie) prédominent, l'espace tend à être structuré en pôles industriels spécialisés : les entreprises d'un même secteur se regroupent dans les mêmes régions pour attirer une main-d'œuvre très spécialisée, bénéficier des retombées technologiques des innovations des concurrents et favoriser la constitution d'un important réseau de fournisseurs locaux⁷².

Plus précisément, ces économies externes prennent, selon Fujita et Thisse (1997), deux types principaux :

- Ø Les externalités de communication ;
- Ø Et les externalités territoriales.

⁷¹Courlet, C. (2008), « L'économie territoriale », PUG, Collection L'économie en plus, p. 30.

⁷²Gonçalves, M. N., (2006), « Industrie localisée au Brésil : les arrangements productifs localisés (APL) de la métall-mécanique au Rio Grande do Sul / Brésil », Thèse de doctorat, Université de Grenoble, France, p. 32.

Le premier type concernent essentiellement les relations de communication entre agents économiques et le second type met l'accent sur le concept d'accessibilité pour appréhender de manière indirecte les générés par distance.

3.4.2. L'économie de la connaissance et les externalités territoriales

Le courant de pensée d'agglomération distiguent parmi les forces en jeu celles relatives aux mécanismes du marché et celles relevant du hors marché. Ces forces sont engendrées par des externalités territoriales qui trouvent leur essence dans l'échange de connaissance (Perrat, 1997). Ces échanges d'information sont porteurs d'externalités territoriales. Ces dernières sont liées à l'espace limité géographiquement et qui sont donc des éléments importants d'agglomération.

Plus spécifiquement, « beaucoup d'externalités deviennent territoriales du fait que l'espace (devenu territoire) économique est un lieu d'échange et d'interaction. Ce n'est pas un simple lieu d'achats-ventes entre producteurs, mais aussi un réseau d'échanges, de discussions, de négociations, de compréhensions et d'apprentissages interpersonnels sans fin. C'est la nature transactionnelle de l'espace économique qui le rend porteur d'externalités⁷³ » (Samson I, 2004, p.4).

De cette confirmation, nous disons que l'espace ou le territoire, contrairement au courant classique, est un acteur fondamental car il est porteur d'importants enjeux économiques. Donc, cette économie spatiale remet en question le modèle standard qui ignore l'espace comme un facteur explicatif des phénomènes économiques.

Dans cette perspective, au sein d'une agglomération industrielle, les foces centrifuges et centripètes résident dans l'échange d'idées et d'information entre les firmes. Ces forces ont aspect important celui d'un bien public. En ce sens, pour Fujita et Thisse (1997, p. 47), « l'utilisation d'une information par une entreprise, dans une agglomération, ne peut pas réduire le contenu de cette information pour les autres entreprises. Dès lors, l'échange d'informations à travers un processus de communication entre producteurs génère des

⁷³ Samson, I., (2004), « Territoire et système économique », Communication aux journées de la proximité : Proximité, Réseaux et Coordination, 17 -18 Juin, Marseille, 22 p.

externalités positives pour chacun d'entre elles »⁷⁴. Dans cette exposition, une agglomération d'entreprises est génératrice d'externalités positives pour tous les acteurs.

En effet, les informations circulent facilement et rapidement dans la proximité car la distance constitue toujours un obstacle et peut engendrer des coûts supplémentaires ou entraîner une diminution de leur contenu (Suice et Vicente, 2008). Avec la grande révolution des NTIC, une codification et une transmission d'une grande quantité des informations est souvent possible. Ainsi, ce mouvement des NTIC pourrait générer une disparition du contact face-à-face et donc à un déclin des activités dans des concentrations dans les villes et les régions utilisatrices de connaissance et du numérique. Cependant, la substitution des connaissances codées par des informations tacites est souvent limitée car les interactions directes ne peuvent jamais remplacer par des interactions électroniques⁷⁵ (Massard et Torre, 2004).

En effet le contact de face-à-face est porteur d'externalités de connaissance pour tous les acteurs situés à proximité spatiale. En ce sens, Boschma⁷⁶ (2005) stipule que, dans une agglomération, la nature personnalisée et contextuelle des connaissances et informations tacites constitue toujours un obstacle à la codification de certaines informations et connaissances.

Dans cette perspective, Polanyi (1967, p. 4) expose cette idée en disant : « nous en savons plus que ce que nous pouvons dire ». Dans ces termes, nous disons que la nature tacite de certaines idées, certains savoirs et gestes, est impérativement révélée par le fait qu'ils ne sont pas exprimés sans diminution par un autre organisme qu'eux-mêmes.

Dit autrement, la connaissance tacite est souvent, pour faire référence à la fameuse citation de Foray (2009, p. 53) : « entre les mains de celui qui la possède de sa transmission et sa valorisation dépendent du bon vouloir de celui-ci ». En effet, la transmission des

⁷⁴ Fujita, M., et Thisse J. (1997), « Economie géographique, problèmes anciens et nouvelles perspectives », *Annales d'Economie et Statistique*, N° 45, p. 37-87.

⁷⁵ Massard N., Torre A. (2004), « Proximité géographique et innovation », Cité in Pecqueur B., et Zimmermann J. B. (eds), *Economie de proximité*, Hermès, Paris.

⁷⁶ Boschma R. A. (2005), « Proximity and innovation : a critical assessment », *Regional Studies*, N° 39, p. 61-74.

informations tacites exige des contacts de face-à-face entre les acteurs situés géographiquement proches. En plus, ce transfert est le résultat de trois dimensions :

- Ø la forte mobilité de la main d'œuvre ;
- Ø les coopérations informelles ;
- Ø et le fameux effet cafétéria (Lallement et al. 2007)⁷⁷.

De plus, le transfert de connaissances codifiées nécessite que le récepteur puisse posséder des compétences pour les appréhender.

2.5. Les dynamiques économiques : vers une lecture territoriale

En sciences économiques, la théorie de la croissance économique a été remise en cause et renouvelée par la parition et le développement, depuis les années 70, des travaux fondés sur ce qu'on appelle le développement endogène notamment, la théorie spatiale, théorie de polarisation de Perroux, la NEG de Krugman, le courant de proximité, ... Ces réflexions de portée essentiellement empirique remettent en débat le modèle néoclassique conventionnel, analysant comme endogènes les dimensions – essentiellement, la proximité, les interactions, le capital humain, la technologie - ignorées et considérées comme exogènes par le courant néoclassiques (Martin et Sunley, 2005)⁷⁸.

Dans cette perspective, le modèle de l'économie spatiale se base sur l'idée selon laquelle dans le cas d'une absence des obstacles au développement économique et notamment au marché, des disparités territoriales génèraient un nivellement des salaires, des prix, des facteurs de production. Ces mécanismes défendus par le courant néoclassique permettent concourir impérativement la convergence locale et régionale au sein d'une économie nationale. Donc, les dimensions et les particularités régionales et locales sont totalement masquées dans ce mode de pensée classique.

⁷⁷ Il est essentiel de noter que seule la proximité spatiale ne permette par le transfert des connaissances tacites mais elle sera conjuguée d'une autre dimension : la proximité organisationnelle. Cependant, cette dernière permet, grâce aux TIC, le transfert de la connaissance codifiée. En plus, le transfert de ce type de connaissance exige un autre type de proximité qui est la proximité organisée.

⁷⁸ Martin R., Sunley P. (2005), « Une convergence lente : la nouvelle théorie de la croissance endogène et le développement régional », Géographie, Economie, Société, n° 2, Vol 7, p. 129-154.

Dit autrement, les dimensions locales pourraient entraîner une convergence régionale (Chevass-Lossa et Galliano, 2001 ; Fujita et Thisse, 1997). Ces réflexions théoriques ont été exposés par les modèles de croissance régionale notamment les travaux élaborés par François Perroux (1955), Myrdal (1959) et Kaldor (1970, 1981) qui fondent leurs idées selon lesquelles ils insistent sur la convergence régionale et les revenus dans la longue durée. Pour ces auteurs notamment, Martin et Sunley (2005, p. 130), les mécanismes du marché génèrent un déséquilibre local et régional et des disparités régionales, ainsi que les conséquences conjointes des économies d'échelle et d'agglomération, conduiraient à « un processus cumulatif de concentration du capita, du travail et de la production dans certaines régions, au détriment d'autres : l'inégal développement régional s'auto-entretient plutôt qu'il ne s'autocorrige »⁷⁹.

Dans cette citation, nous disons que les mécanismes du marché entraînent un développement économique régional inégal. De plus, d'autres courants présentés mettent l'accent sur le facteur d'endogénéisation de la croissance. Ainsi, les nouvelles approches du développement essentielles les modèles de la croissance endogène, prennent en effet depuis les travaux de Romer (1986) en compte les dimensions d'innovation, de la division du travail et les externalités spatiales. Dans cette perspective, Lucas (1988) insiste sur le rôle du capital humain, et Barro (1990) précise l'importance du rôle des infrastructures. Tous ces courants de pensée se distinguent de ceux du modèle de développement dis par le bas qui ont été exposés par les auteurs comme Weaver (1978), Fiedman et Weaver (1979) Stohr et Taylor (1981).

Tous ces travaux ont été complétés par l'arrivée de Pecqueur (2007) qui a évoqué le nouveau courant de pensée dit « le tournant territorial⁸⁰ » ou ce qu'on appelle « l'économie territoriale » pour Courlet (2008)⁸¹. En effet, avant de développer ces concepts et ce nouveau corpus théorique, il est essentiel de revenir sur les modèles de développement ou ce qu'on appelle théorie des pôles de croissance pour reprendre la terminologie de Perroux. Ce courant de pensée a fait, très souvent, l'objet de nombreux débats dans différents pays et a inspiré les politiques publiques territoriales et régionales.

⁷⁹Martin R., Sunley P. (2005), op.cit, p. 130.

⁸⁰ Pecqueur B. (2007), « Le tournat territorial de la globalisation », In Itçaina X., Palard J., Ségas S. (eds), Régimes territoriaux et développement local, Presses Universitaires de Rennes, p. 261-277.

⁸¹Courlet C., (2008), « L'économie territoriale », PUG, Grenoble, 135 p.

Plus fondamentalement, Perroux a défendu simultanément une théorie de la croissance régionale et une théorie mettant l'accent sur les inégalités dans l'espace (Benko, 2008). De plus, nous préciserons les grands travaux de proximité (évoqué par B. Pecqueur, A. Torre, J.-P. Gilly, C. Dupuy, Y. Lung, J.-B. Zimmermann et G. Colletis). Tous ces auteurs partagent les mêmes idées à savoir les effets de proximité et les externalités territoriales qui sont le résultat des interactions des acteurs situés à proximité spatiale.

3.5.1. Les apports de la théorie de polarisation de Perroux

Le choix de la présentation des travaux de François Perroux notamment la théorie de polarisation est justifié par le fait qu'il est le premier auteur qui a introduit la notion d'espace pour expliquer les phénomènes économiques en écrivant que : « l'extension des espaces abstraits à la science économique retiendra vraisemblablement sur son développement ultérieur : elle aussi son développement antécédent. Elle agira sur l'avenir, elle donne couleur nouvelle au passé ; elle développera des effets en aval, elle en développe en amont » (F. Perroux, 1961, p. 140).

Dit autrement, il était parmi les précurseurs qui remettent en lecture la convergence de la croissance régionale en stipulant que : « la croissance n'apparaît pas partout à la fois ; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance avec des intensités variables ; elle se diffuse par différents canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie » (Perroux, 1955, cité dans Benko, 2008, p. 33). Dans cette décomposition, l'auteur défend l'idée qu'il s'agit souvent d'un système sur lequel la croissance est liée à la performance de certains pôles régionaux. Et donc la croissance se concentre sur certains pôles régionaux.

Plus précisément, pour cet auteur, la croissance économique dépend toujours d'un pôle de croissance dont la grande firme joue un rôle déterminant. De plus, la grande entreprise, par sa compétitivité, son volume de production et sa capacité financière, peut devenir un grand pôle de croissance et avoir des effets sur les espaces locaux par les effets de sa stratégie industrielle et ses stratégies de localisation. Ainsi, la polarisation des espaces est le résultat des effets d'entraînements générés par des entreprises motrices sur un entourage territorial, par le biais de relations asymétriques qu'elles sont susceptibles de nouer avec d'autres firmes (Zimmermann, 1995).

Dit autrement, le phénomène de polarisation est lié souvent à la présence active des activités productives dans une aire géographique délimitée peut polariser d'autres activités.

3.5.2. Les apports de l'économie de proximité

Les travaux proposés par le courant (ou l'école) de proximité, fait, aujourd'hui, un cadre de référence principal dans l'analyse économique et les dynamiques territoriales. En effet, cette approche est apparue comme l'expression d'une dominante instrumentale qui permet souvent d'expliquer les dynamiques de coordination des individus et non les présupposer (Colletis –Wahl et al., 2008). En effet, l'idée qui sous-tend le caractère déterminant du concept de proximité en sciences économiques est que la prise en considération du caractère situé des agents est un facteur principal pour l'explication de leurs comportements économiques. Le concept de proximité est apparu et développé en France dans les années 90 et couvre les domaines de l'économie, la sociologie et la géographie. C'est le numéro spécial de la RERU paru en 1993 qui est considérée comme l'acte fondateur du courant proximiste. L'importance de ce concept réside dans ce que Moles et Rohmer (1978) définissaient comme la loi proxémique⁸².

Dit autrement, l'école de proximités défend l'idée selon laquelle l'espace est un facteur déterminant dans l'analyse économique, il n'est pas neutre. L'apport de ce courant consiste fondamentalement à mettre l'espace au cœur de l'analyse économique et à expliquer la nature des effets de proximité. En effet, la concentration d'agents sur une territorialité et la manière dont ils coordonnent leurs activités, sont les variables déterminantes dans ce courant de pensée dit de proximité. En plus, les liens entre le territoire de localisation des agents et les relations qu'ils entretiennent sont la pierre angulaire de l'école de proximité en sciences sociales (Guedon, 2005). Les analyses de ce courant de pensée publiées au numéro spécial de la Revue d'économie régionale et urbaine (RERU, N° 3, 1993) constituent des éléments de référence fondamentaux dans les sciences régionales.

Plus précisément, selon (Bellet et al., 1993) les hypothèses de base de l'approche de proximité se résument comme suit :

- o La valeur donnée à la création de ressources matérielles et/ou immatérielles, marchandes et/ou non marchandes autour de la sphère productive à la différence de l'allocation de ressources ;

⁸²La proxémique est un terme inventé par Hall qui signifie l'étude de la perception et de l'usage de l'espace par l'homme (Hall, 1981).

- o Le temps et l'histoire sont des variables déterminantes dans le processus de création de ressources qui sous-tendent les trajectoires industrielles et territoriales ;
- o Les interactions des acteurs à travers un processus d'apprentissage organisationnel sont favorisées par les effets de proximité territoriale ;
- o Les institutions jouent un rôle déterminant dans les interprétations territoriales.

De ces hypothèses, on peut dire que la notion de proximité n'est plus liée uniquement à l'espace mais elle revêt un caractère multidimensionnel (Duppy et Gilly, 1993). Dit autrement, la proximité spatiale n'a pas d'effet positif qu'à partir du moment où elle est conjuguée à la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle.

Tout d'abord, la proximité géographique traite de la séparation dans l'espace. Elle est exprimée en termes de coût et/ou de temps, elle est évidemment dépendante des infrastructures de transport et des technologies de communication, mais doit « être appréhendée comme un véritable construit social où le temps joue un rôle primordial » (Colletis et al. [1999], p. 27).

Bien que le seuil de proximité géographique ne puisse être fixé dans l'absolu, on peut avec Rallet (2000) tracer une ligne de partage par rapport à un problème particulier, entre ce qui relève du lointain et de ce qui relève du proche. Ces éléments de partage apparaissent dans le sens que donne l'économie de proximité (Pecqueur et Zimmermann, 2000, Torre et Zuindeau, 2008) à la notion de « territoire commun », c'est-à-dire fondé « à la fois sur la référence à un lien de proximité géographique et à un lien de proximité organisationnelle » (Torre, 2000, p. 411).

Ces référentiels peuvent procéder de caractéristiques physiques des territoires (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Ainsi, comme le souligne Torre, « la proximité géographique est non seulement une question de distance ou de topologie, mais encore de perception et de ressenti [...] au-delà de son rôle de ressources recélant des potentialités, elle se pose également et avant tout comme un déterminant d'évolution des relations humaines » (Torre, 2008, p. 332).

Il existe donc un lien dynamiquement réciproque entre proximité géographique et proximité cognitive, puisque l'arrivée de nouveaux savoirs modifie la conception du territoire, la manière dont il a institutionnalisé et les rapports organisés entre ses acteurs. Ainsi, la

proximité géographique permet de s'affranchir des contraintes de spatialité, offrant aux individus un cadre dans lequel interagir (Torre et Rallet, 2005).

En un mot, la proximité géographique est susceptible d'assimiler le rôle facilitateur de la coordination et ceci dans le cas où :

- Elle peut faciliter les rencontres entre agents ;
- Elle simplifie le transfert d'une relation d'un contexte à l'autre ;
- Elle permet le contact direct par le recours au face à face, quand les relations sont établies ;
- Elle permet aussi et surtout de compenser et de rectifier un défaut de proximité de nature principalement non spatiale (organisationnelle ou institutionnelle) ; (Pecqueur et Zimmerman, 2004).

La proximité géographique est porteuse d'externalités pécuniaires, donc la gouvernance ici est privée. Ensuite, la proximité organisationnelle concerne les interactions entre les acteurs dans le but de réaliser un objectif commun. Elle lie donc des acteurs disposant d'actifs complémentaires participant à une activité finalisée et appartenant à un même espace de rapports : un groupe et ses filiales, un réseau d'acteurs ; elle repose sur un cadre cognitif commun qui concourt à la cohérence de la structure des relations entre acteurs.

Donc la proximité organisationnelle met en lien les acteurs appartenant et intervenant dans une activité finalisée dans le cadre d'une unité déterminée. Elle se base sur l'homogénéité des relations entre acteurs.

Autrement dit, l'existence d'une proximité organisationnelle veut dire qu'un ensemble d'acteurs installe des systèmes de coordination pour concrétiser les buts sur lesquels ils se sont mis d'accord.

La proximité organisationnelle suppose de manière corollaire que les acteurs se situent non seulement dans des rapports organiques définis, mais aussi qu'ils partagent un ensemble de représentations et règles qui assurent le bon fonctionnement de l'organisation.

Plus fondamentalement, la proximité organisationnelle se construit sur une proximité institutionnelle reposant l'adhésion des acteurs à des règles et, dans certaines situations, à un système commun de représentations qui orientent les comportements collectifs.

En ce sens, il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine dose de proximité institutionnelle, indispensable à la coordination d'agents interdépendants mais dotés d'un degré plus ou moins élevé d'autonomie décisionnelle. .

Enfin, la proximité institutionnelle contribue à la densification des relations locales et fonde de la mise en comptabilité des différents modes de coordination localisée entre acteurs, privés et/ ou publics, et, par conséquent, l'existence de régularités productives locales. En ce sens, la proximité institutionnelle suppose selon Colletis « l'adhésion des acteurs à un espace commun de représentations, de règles d'action et de modèles de pensée et d'action orientant les comportements collectifs » (Colletis et al. [1999], p. 27).

Ainsi, selon certains auteurs la combinaison entre la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle forme la proximité organisée. En précision, la proximité organisationnelle repose sur deux types de logiques⁸³ : selon la logique d'appartenance, sont proches en termes organisationnels les acteurs qui appartiennent au même espace de rapports (firme, réseau...), i.e.entre lesquels se nouent des interactions (voir plus bas) ; selon la logique de similitude, sont proches entermes organisationnels les acteurs qui se ressemblent, i.e. qui possèdent le même espace de référence et partagent les mêmes savoirs, si bien que la dimension institutionnelle est alors importante. Dans le premier cas, c'est de l'effectivité des coordinations que dépend l'appartenance à un même ensemble, dans le second la proximité est liée à une relation de « ressemblance » des représentations et des modes de fonctionnement. Ces deux aspects peuvent parfois se concilier, en particulier quand une relation d'appartenance reposant initialement sur des liaisons horizontales de type intra-industriel se matérialise par la suite par un accroissement des interdépendances entre organisations.

Alors que la proximité organisationnelle traite de la séparation économique et des liens en termes d'organisation de la production, la proximité géographique traite de la séparation dans l'espace et des liens en termes de distance. Renvoyant largement à la localisation des entreprises, elle intègre les effets des mécanismes économiques, où ce que l'on appelle parfois la distance fonctionnelle. En d'autres termes, la référence aux contraintes naturelles et physiques, clairement inscrite dans sa définition, n'épuise pas son contenu, qui comprend également des aspects de construit social tels que les infrastructures de transport, qui modifient les temps d'accès, ou encore les moyens financiers permettant l'utilisation de

⁸³ Torre A., (2000), « Economie de la Proximité et Activités Agricoles et Agro-alimentaires », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 3, 407-426.

certaines technologies de communication. A côté des deux composantes de base, le concept de proximité peut se décliner en fonction d'un certain nombre de dimensions : physique, technologique, temporelle... Ainsi, la dimension relationnelle de la proximité reprend et intègre la distinction entre activités d'interaction et de transformation et, même si elle se concentre sur les interactions individusindividus. Simplement, avant même la dimension organisationnelle, une grande importance est donnée aux relations entre personnes (les réseaux sociaux), considérées comme le ciment des relations organisationnelles, qui intègrent, elles, de manière forte les aspects productifs. La dimension institutionnelle exprime l'adhésion des agents à un espace commun de représentations, de modèles et de règles de pensée et d'action.

Ensuite, dans la situation correspondant à la case en haut à la droite, la proximité géographique est conjuguée avec la proximité organisée. On assiste ici à la création des liens et contacts qui sont aussi dynamisés, structurés, organisés et activés par les ressources de la proximité organisée. C'est le cas des SPL, objet de notre étude ici.

Donc la dynamique des SPL n'est pas liée uniquement à la coordination des acteurs situés sur le même site géographique, mais aussi une question de combinaison entre deux types de proximités : proximité géographique et proximité organisée. Cette nécessaire hybridation entre une proximité organisationnelle et une proximité institutionnelle contribue, selon son intensité, à la durabilité de la coordination prise au niveau du groupe, du système (cas du SPL), et sa robustesse à des chocs (Pecqueur et Zimmermann, 2004, p. 30).

Les conséquences au plan territorial, en sont fondamentales car elles contribuent, ainsi, à la pertinence du territoire en tant que niveau efficace et durable d'organisation économique et territoriale.

A partir de l'existence de ces formes de proximités sur le territoire et des comportements des acteurs, trois formes de configurations territoriales chacune identifiée à une vision particulière de l'économie spatiale, peuvent être envisagés : l'agglomération, la spécialisation et la spécification (Colletis et al. 1999).

D'abord, l'agglomération se fonde sur une concentration géographique d'activités économiques hétérogènes ne présentant pas a priori de complémentarités. L'agglomération est un élément déterminant permettant la réduction des coûts de transport et une rapidité de

circulation des informations et des connaissances. Elle est source d'efficience et de compétitivité des unités productives.

Cette concentration des activités économiques est créatrice d'économies externes aux entreprises, liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Il s'agit principalement d'"externalités pécuniaires" provoquées par la concentration des activités et des acteurs qui se répercutent directement en termes de facteurs de production.

La particularité du processus d'agglomération, essentiellement caractérisé par la proximité géographique, est qu'il produit des externalités positives qui ne répondent pas à une logique industrielle ni même n'entraîne des systèmes.

On l'a dit, le SPL apparaît ainsi comme une forme d'agglomération économique efficiente et comme un système caractérisé par la proximité géographique de problèmes et de coordination des attentes et des actions des individus. En ce sens la gouvernance, en grande partie publique, s'appuie sur des incitations financières en vue d'attirer des entreprises sans schéma de développement territorial établi. En somme, l'agglomération se traduit par la juxtaposition d'activités économiques visant à produire des effets externes

Ensuite, la spécialisation : ce mode de développement territorial réunit ses forces autour d'un secteur d'activité donné et il est centré essentiellement sur une proximité organisationnelle tout en modifiant avec force la proximité institutionnelle.

Ce mode se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique local dominée par une activité industrielle ou un produit. Le mot spécialisation a un double sens. Le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle favorisant la concentration géographique d'activités complémentaires. Un tel processus correspond donc au recouvrement des proximités géographique et organisationnelle. Les liens industriels, le type de concurrence peuvent favoriser une concentration spatiale des entreprises.

Plus fondamentalement, par rapport au mode d'agglomération où le développement était déterminé par le jeu des intérêts individuels des agents situés à proximité géographique, la spécialisation met en œuvre des processus de coordination entre les agents.

En d'autres termes, une entreprise donnée, localisée sur le territoire, se trouve en situation de s'appuyer sur ces complémentarités en vue de s'engager dans des activités qui

n'auraient pu être accessibles pour elle, prise isolément, ou qui auraient nécessité de rechercher les conditions du bénéfice de ces mêmes complémentarités sur un plan extra-territorial. Ce mode est générateur d'externalités pécuniaires comme l'agglomération. En ce sens la gouvernance est privée.

Finalement, la spécification : ce mode se caractérise par la redéployabilité des compétences, qui échappe aux effets de « lock-in » organisationnel et institutionnel des trajectoires de spécialisation.

En ce sens, ce mode caractérise un territoire qui dispose d'un mode de coordination entre les agents situés à proximité géographique et qui, outre les effets de proximité organisationnelle, permet une flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences sans faire éclater le contexte territorial.

En d'autres termes, le processus de spécification se diffère des processus d'agglomération et de spécialisation par le fait qu'il ne repose pas seulement sur les économies externes, mais aussi sur celles de structures aptes à internaliser celles qui déterminent le développement du tissu économique local.

Plus précisément, il s'agit ici d'une capacité créatrice du tissu local qui, en organisant une souplesse de combinaison de ses ressources et actifs, dispose de moyens pour mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles d'infléchir le devenir économique du territoire.

Plus rapidement, ce mode est fondé sur l'existence de structures capables d'internaliser certains effets externes dans un processus de développement collectif, elle mêle les trois formes de proximité.

Les acteurs extérieurs jouent un rôle important dans l'amorce et l'entretien de la dynamique, mais ce sont les acteurs locaux qui sont déterminants en décidant ou non d'alimenter cette dynamique. La combinaison des ressources et des actifs et une certaine forme d'auto-organisation apportent au territoire une spécification.

La gouvernance est alors mixte et doit viser à intégrer les ressources et les compétences dans un projet de développement collectif à long terme et doit reposer sur un compromis entre les stratégies des acteurs privés et la volonté des institutions publiques.

3.6. L'économie territoriale : un champ en cours de construction

Dans ce point, nous faisons référence aux travaux de Pecqueur et C. Courlet. En ce sens, l'économie territoriale est considérée comme un des éléments de réponse de ceux qui veulent fonder « une nouvelle grammaire de l'économie », qui « refusent des analyses antérieures dépassant le dogme de l'espace homogène », qui cherchent à proposer « une nouvelle économie spatiale dite aujourd'hui "économie territoriale" » axée plus précisément sur une « conception de l'espace à la fois "actif" et "contexte"⁸⁴ ».

3.6.1. De l'espace subit à l'espace construit : le territoire

Le territoire, issu du latin *territorium*, a dans un premier temps été utilisé pour définir un espace sur lequel s'exerçait une autorité ou une juridiction. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les géographes ont considérablement élargi son champ sémantique au point qu'aujourd'hui, il existe une multitude de définitions selon le domaine étudié.

Le territoire⁸⁵ est un projet, et est une représentation collective⁸⁶. Il est le « résultant d'un processus de construction sociale complexe et inscrit dans la longue période » (Pecqueur [1995], p. 3). Il est composé d'acteurs (ménages, entreprises, institutions...) déterminés par une culture, un vécu, des connaissances et un savoir-faire.

Ainsi, selon Claude Raffestin, le territoire est « un espace transformé par le travail humain » (Raffestin, 1986, p. 173). Ensuite, selon Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini « comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique) »⁸⁷.

D'une manière générale, le territoire est un lieu et espace de vie des individus, cadre d'application et de pratiques des politiques économiques et sociales, espace physique dans lequel s'enracinent les héritages culturels ; le territoire est aussi une extraordinaire passerelle entre les différentes et multiples composantes de l'activité humaine.

⁸⁴ Pecqueur B. et Courlet C. (2013), « L'économie territoriale », PUG, Paris.

⁸⁵ Le territoire n'est plus considéré comme une portion de terre, mais c'est un construit d'acteurs qui se réunissent pour résoudre des problèmes productifs.

⁸⁶ En sciences régionales, le territoire est analysé comme un bassin de vie et d'emploi.

⁸⁷ Pierre George et Fernand Verger (2009), Dictionnaire de la géographie, Paris, Presse universitaire de France.

Le territoire est une construction « socio-territoriale collective » à partir d'interactions entre acteurs. Ce sont les acteurs qui font le territoire. Le territoire est « changeant, fluctuant, instable, il peut naître en réponse à une opportunité » soumis à une tectonique (Lacour, 1992, 1996).

En complément de cette définition de Lacour, le territoire représente un système complexe constitué d'éléments continuellement en interactions tels que : le sol, les RN, l'habitat, les infrastructures, les entreprises, les individus, institutions, lois et règlements. En fin, on peut réduire le territoire à une unité de coordination, à un ensemble de relations et à un système de gouvernance.

- Le territoire comme unité de coordination : le territoire est un ensemble d'éléments matériels et immatériels, qui en raison des phénomènes de proximités crée des externalités.
- Le territoire est un ensemble de relations : ainsi le territoire est un ensemble de relations, de systèmes de relations. Pierre Veltz a utilisé l'expression « ensemble relationnel ». Cela est connu de même chez les sociologues, les géographes, les gestionnaires et les économistes par la notion de « capital relationnel ».
- Le territoire est un système de gouvernance : Au sein d'un territoire, on ne peut pas parler de développement sans avoir en place un système de gouvernance territoriale.

A partir de tous ces éléments, on distingue deux configurations de territoire :

- Un territoire donné, connu comme un territoire institutionnel, exemple : la région
- Et un territoire construit par le jeu des acteurs.

En plus, le territoire ne peut être compris sans une approche en termes de proximité décliné de trois sortes.

3.6.2. Le territoire en sciences économiques

Depuis les années 80, les économistes et géographes notamment portaient un intérêt croissant à la notion de territoire⁸⁸. Ce concept de territoire s'est développé par les

⁸⁸ Coissard S., et Pecqueur B., (2007), « Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs : une approche par le territoire », XLIII^e colloque de l'ASRLDF, Grenoble, Chambéry.

aménageurs et géographes français notamment dans leur travaux relevant de l'Ecole de Proximité.

Au début, le territoire n'a pas d'explication souvent économique et il n'a pas une place dans les sciences économiques (Zimmermann, 2008)⁸⁹. Dit autrement, la notion mobilisée était l'espace. De plus, les premières réflexions mettant l'accent sur l'espace datent de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, dans les travaux des économistes standards. Pour ces auteurs, l'espace est considéré comme une distance. Ce concept de territoire a été émergé fortement avec les travaux sur les districts industriels italiens et donc il devient au cœur des analyses en sciences régionales⁹⁰.

3.6.3. Le territoire dans les recherches en sciences de gestion

Le concept de territoire a été utilisé dans la discipline des sciences de gestion dans deux grands travaux ayant trait à :

- Ø Comprendre l'impact de la dimension spatiale des stratégies des firmes ;
- Ø Et dans le développement des analyses des formes de l'organisation de l'action collective territorialisée⁹¹.

3.7. De développement territorial à l'économie territoriale

Le développement territorial peut être défini comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2005).

Donc le développement territorial est un processus de construction à partir d'interactions entre acteurs. Ensuite, Pour Savey (1994), le développement territorial fait appel à la notion de territorialité définie par Marie-Claude Maurel comme étant une « relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de

⁸⁹ Zimmermann, J-B., (2008), « Le territoire dans l'analyse économique », Revue française de gestion, Vol. 4, N° 184, p. 105-118.

⁹⁰ Colletis G., Courlet C., et Pecqueur B., (1999), « Les systèmes industriels localisés en Europe », IREPD, Grenoble.

⁹¹ Abdelmalki, L., et Courlet C., (1996), « Les nouvelles logiques du développement », L'Harmattan, Paris.

production et de consommation » et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité.

Le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs.

Dans le contexte de mondialisation, le territoire occupe une place importante dans la redéfinition de la question du développement en mettant en évidence ses spécificités à partir de ses ressources et ses acteurs.

En ce sens, selon Claude Courlet, le développement territorial, ce ne sont pas seulement les entreprises, ce n'est pas non plus en fonction d'un état ou d'une quantité de ressources ; cependant, le développement territorial, c'est un processus dans le temps durant lequel on crée des ressources. Plus précisément le développement, ce sont des acteurs qui coordonnent leurs actions et leurs attentes. Tous ces éléments donnent au développement territorial son caractère polysémique.

De ce fait un territoire se développe car il y a un projet. Donc, l'absence de projet de territoire veut dire absence de développement. Ainsi, on peut ajouter que le développement territorial provient de la propension des acteurs à s'unir, à s'entendre et à s'organiser pour mener ensemble des actions concrètes répondant à un ou plusieurs objectifs qu'ils fixent ou déterminent en commun.

Ensuite, suivant Aydalot qui a élaboré les fondements solides de la théorie du développement territorial, « un tel développement impose une rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » ; c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population » (Aydalot Ph., 1985, p. 109).

En d'autres termes, la gouvernance territoriale, comprise comme la capacité à articuler les ressources internes avec leur environnement à la fois endogène et exogène, doit permettre au territoire de trouver une cohérence concomitante à la logique de mondialisation.

En ce sens, selon Torre, les multiples définitions de la gouvernance territoriale ont en commun de mettre l'accent sur les formes de partenariat entre acteurs publics et privés, sur les interactions entre niveaux et le rôle des réseaux mais aussi sur les modalités de mise en œuvre

de la participation dans un contexte d'hétérogénéité croissante des partenariats conduisant à une « mosaïque des parties prenantes » (Torre, 2011).

En ce sens, développer un territoire, c'est en premier lieu développer son économie, c'est-à-dire avoir des entreprises qui s'implantent, qui s'accroissent et qui se prolifèrent. Pour accueillir ces entreprises, il faut essentiellement assurer quelques critères de base qui correspondent aux priorités naturelles des entreprises.

Cependant le développement territorial procède d'abord de la mobilisation des ressources internes. On parle alors de développement territorial, défini comme « l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les processus qui les concernent, par des actions définies et collectivement portées à l'échelle de territoires » (Deffontaines et al, 2001).

Ces changements institutionnels qui forment un système « d'enchevêtrement dynamique » (Gilly et Wallet, 2005) impliquent des processus d'hybridation institutionnelle nécessitant des apprentissages.

L'enjeu est de créer les conditions d'un apprentissage collectif à l'échelle des territoires et entre territoire de façon à maintenir voire renforcer les logiques d'appartenance et de similitude qui sont au cœur du développement territorial (Torre, 2011 ; Torre et Traversac, 2011). Donc la gouvernance territoriale intervient comme « un outil » du développement territorial.

Ensuite, le développement territorial reflète une dynamique d'initiatives locales qui met sur les voies de marche des acteurs publics ou privés par le biais des formes de relations sociales organisées.

Donc le développement territorial est vu à l'heure actuelle comme un processus dans lequel les acteurs sont « proactifs » et ils n'attendent pas de décision en provenance de l'extérieur. En effet, selon Courlet, le développement territorial est considéré comme : « l'analyse des territoires montre que le développement se déploie à partir d'un système d'interrelations, de circulations d'informations, de production et de reproduction des valeurs qui caractérisent un mode de production ».

Cela signifie que les facteurs critiques de développement sont historiquement enracinés dans la réalité sociale locale et ne sont pas transférables à d'autres espaces : le

développement apparaît, en définitive, comme un phénomène social et non comme un processus uniquement technique.

Le territoire devient ainsi un facteur privilégié du développement dans la mesure où il inclut tous ces facteurs historiques, culturels, sociaux qui sont à la base de modèles spécifiques d'organisation donnant lieu à différents mondes réels de la production et une continuelle interaction entre la sphère économique et la sphère sociale » (Courlet C., 2001, p. 36).

Au final, le développement est défini comme l'accroissement de la qualité de la vie, c'est-à-dire non seulement la croissance exprimée en termes économiques, mais aussi le mieux être social et culturel et l'amélioration du cadre de vie.

3.7.1. Les fondements théoriques des ressources territoriales

Dans le contexte de glocalisation des économies, l'idée centrale qui est devenue au cœur du débat des aménageurs et économistes est bien évidemment : « penser globalement, mais agir localement ». Et cette action est mobilisée à travers deux voies fondamentales :

- ✚ La coordination d'acteurs ;
- ✚ Et la valorisation des ressources territoriales.

Ainsi, commençons par définir le concept de ressource territoriale. Ainsi, des questions s'imposent :

- ü Tout lien bassin de production-territoire peut-il être mobilisé pour construire une valorisation territoriale ?
- ü Comment passe-t-on d'une lecture « statique » des interrelations entre production et territoire à une analyse orientée vers la recherche de valorisation territoriale ?

Bien, la notion de ressource territoriale, incluant une dimension de construction sociale à l'intérieur d'un projet de développement, le permet. La notion de ressource a été développée par les géographes et les économistes travaillant sur le développement. Dès 1980, dans le quatrième chapitre de son ouvrage, dénommé « Ressources et Pouvoir », Claude Raffestin explique que les différentes matières naturelles ne deviennent ressources que lorsque les hommes leur attribuent des propriétés.

Ainsi, pour Roger Brunet, la définition va dans le même sens (Brunet et al., 1993) : la ressource désigne les moyens dont dispose un individu ou un groupe pour mener à bien une action, pour créer de la richesse. Dans cette perspective, une ressource n'existe que si elle est connue, révélée et exploitable, que si des hommes lui attribuent une valeur d'usage.

Dit autrement, pour les spécialistes du développement local⁹²(Benko et Lipietz, 1992; Benko et Lipietz, 2000; Gilly et Torre, 2000; Pecqueur et Zimmermann, 2004), la notion de ressource renvoie à des facteurs de compétitivité immatériels, expliquant le développement de certains territoires: la coordination des acteurs favorise la coopération, l'innovation, la flexibilité et la réactivité permettant aux entreprises de s'adapter sans cesse au marché. Enfin, les travaux plus récents concernant les produits agroalimentaires de qualité et le développement territorial ont investi la notion de ressource d'une finalité de qualification ou de différenciation du territoire et/ou des produits.

Les ressources décrites sont alors de différentes natures, patrimoniales (Berard et al., 2006), culturelles (Bleton-Ruget, 2004), naturelles (Camagni et al., 2004) et généralement une combinaison de celles-ci (Vandecandelaere, 2002).

La synthèse de ces différentes approches a amené les chercheurs du laboratoire « Territoire » de l'Institut de Géographie Alpine, autour de Bernard Pecqueur et de Hervé Gumuchian⁹³, à développer la notion de ressource territoriale. Ils la définissent comme « une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement. » (Gumuchian et Pecqueur, 2007, p.5).

Elle comporte quatre traits :

- ✚ D'abord, des attributs de position et de localisation qui sont liés à l'histoire du lieu, aux apprentissages locaux,
- ✚ puis des attributs liés à sa constructibilité, qui sont à rapprocher des jeux d'acteurs locaux, de leurs coordinations et des conflits.

⁹²Il s'agit d'un processus multidimensionnel qui mobilise les acteurs territoriaux pour la valorisation et la construction territoriale. On parle, aujourd'hui, de développement territorial pour désigner : « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2005)

⁹³Un séminaire a été consacré à la question de la ressource territoriale, dont les actes ont été publiés (Gumuchian et Pecqueur, 2004) et qui a finalement donné lieu à la publication d'un ouvrage (Gumuchian et Pecqueur, 2007).

- ✚ Elle s'inscrit en outre dans une complexité systémique, c'est-à-dire qu'elle résulte d'une synergie de ressources locales combinées au sein du projet de territoire.
- ✚ Enfin, elle comporte un sens, ou une nature idéale, ainsi qu'une temporalité propre, qui sont liés à sa matrice territoriale.

En outre, dans notre cas, nous ne recherchons pas uniquement les ressources territoriales déjà construites, mais également celles reconnues et non valorisées, ou encore celles qui sont mobilisées presque « inconsciemment » par les acteurs⁹⁴. Aussi, nous retiendrons une définition de la notion de ressource territoriale proposée par Federica Corrado lors du colloque organisé par le laboratoire « Territoire » sur cette notion : « la ressource territoriale représente la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local » (Corrado, 2004, p.23). Cette acception présente l'intérêt d'intégrer la dimension dynamique, de constructibilité de la ressource.

Nous utiliserons ainsi l'adjectif « territorial » dans le sens où la ressource est issue des liens entre le bassin de production et le territoire. Elle est par conséquent spécifique puisqu'elle dépend à la fois des caractéristiques de ces liens et du système de reconnaissance et de valorisation locale/ territoriale.

Il s'agit alors de comprendre le processus de reconnaissance et de valorisation des ressources territoriales par les acteurs concernés. Cela nous amène à mobiliser le travail de Leïla Kébir (2006). Pour elle, la ressource résulte d'une relation entre un objet (connaissance, matière première, etc.) et un système de production. « La relation objet système de production s'établit dès lors qu'une intention de production est projetée sur un objet (connaissance, savoir-faire, minerai, bâtiment, etc.). Entité propre (un château est un château), l'objet devient ressource, c'est-à-dire un intrant mobilisable dans le cadre, par exemple, du système de production touristique (un château est un bâtiment remarquable). Dans ce contexte, la ressource est relationnelle, elle ne préexiste pas. C'est un construit situé dans le temps et dans l'espace. » (Kébir, 2006, p. 703-704).

⁹⁴Ici, la coordination d'acteurs exige un processus de gouvernance territoriale. Cette notion de gouvernance territoriale est définie comme : « un processus de construction d'une compatibilité entre les différentes proximités institutionnelles unissant des acteurs géographiquement proches, en vue de la résolution d'un problème productif inédit ou, plus largement, de la réalisation de projets territoriaux de développement s'inscrivant dans la durée (Gilly et Perrat [2003], p. 5).

Ainsi, l'étape de projection d'une intention de production ou de valorisation sur un objet, en lien avec un système de production donné, constitue la phase de reconnaissance, donc de construction de la ressource. Ce processus met en jeu :

- une technique où des modalités organisationnelles permettant l'articulation concrète entre l'objet et le système de production (anticipation sur la forme de valorisation) ;
- un collectif d'acteurs et la manière dont ils s'organisent pour coordonner la relation objet/système de production (association, réseaux, acteurs publics...) ;
- un territoire, qui renvoie à la façon dont la ressource s'inscrit dans le temps et dans l'espace (échelles mises en jeu, provenance des acteurs impliqués, etc.).

Quatre dynamiques⁹⁵ d'évolution de la ressource sont distinguées par Leïla Kébir, selon la manière dont objet et système de production interagissent l'un avec l'autre. La dynamique de « mise en valeur » d'une ressource territoriale est celle qui se rapproche de la problématique de l'arboriculture de la Moyenne Vallée du Rhône, lorsque l'évolution de l'objet entraîne positivement celle du système de production, notamment en suscitant le développement de l'activité productive.

Dans ce cas, « le système de production se structure autour de la valorisation de l'objet en question, en cela il est en émergence. L'identification de la ressource n'est pas encore stabilisée, le processus de mise en œuvre non plus. Les marchés sont à constituer de même que le processus de production du bien ou service qui est en phase de mise en place. » (Kébir, 2006, p.705). L'analyse de ce cas montre que la phase de « mise en ressource », c'est-à-dire d'identification de la ressource par les acteurs concernés, est une étape à la fois indispensable et extrêmement délicate, puisqu'elle entraîne toute une série de ruptures : rupture dans les types d'activité de production ou de valorisation ; rupture dans les formes d'organisation et de coordination de la ressource ; rupture dans l'échelle territoriale à laquelle est valorisée la ressource.

Par conséquent, la dynamique de mise en ressource peut se traduire par la modification des échelles spatio-temporelles. En effet, l'objet entraîne la dynamique spatio-temporelle de la

⁹⁵Les trois premières dynamiques ne concernent pas notre terrain. Elles sont les suivantes : la ressource suit une dynamique de croissance renouvelable lorsque le système de production entraîne positivement l'objet. Au contraire, lorsqu'il exploite la ressource sans assurer la reproduction, il affecte négativement l'objet, la ressource régresse, elle entre dans une dynamique d'érosion et/ou d'épuisement. Lorsque l'objet vient à manquer au point de limiter ou d'empêcher la production, alors la ressource entre dans une dynamique de pénurie.

ressource, servant ou au contraire contraignant le système de production. Cela conduit à la révélation de « territoires de réaffectation », dépendant de l'échelle de la ressource et du collectif d'acteurs. « Ainsi, le territoire de la ressource est celui dans lequel se structure le projet, se rassemblent les forces nécessaires à la réaffectation de l'objet et où les dynamiques d'acteurs chères à la création de ressources émergent. Il y a ancrage de la ressource. » (Kebir, 2006, p.714).

Le processus de reconnaissance et de valorisation de ressources peut conduire à l'émergence de nouveaux territoires de projets, ne correspondant pas forcément à l'échelle du système de production préexistant, donc à celle du bassin de production de la Moyenne Vallée du Rhône. L'identification de ressources territoriales, dont certaines ne concernent qu'un espace précis du bassin de production (plateau ardéchois, zone périurbaine), ou un groupe d'acteurs restreint (rassemblés par une identité territoriale forte, ou par une conception commune du métier), peut donc amener à des recompositions importantes du bassin de production. Or, cela pourrait remettre en question l'équilibre de fonctionnement actuel du bassin, donc entraîner des conflits et soulever des oppositions aux projets de la part des représentants de ce mode de fonctionnement.

A ce propos, Leïla Kébir préconise d'« anticiper les éventuels changements de territorialité inhérents à l'évolution des ressources. » (Kebir, 2006, p.720). Cela nous amène à préciser les dynamiques régionales dans le cas du Maroc.

3.7.2. Classification des ressources territoriales

Développée et théorisée par Bernard Pecqueur, professeur à l'université de Grenoble (laboratoire PACTE), notamment, la valorisation des ressources spécifiques territoriales met en avant les avantages « différenciatifs » dont seraient dotés les territoires.

Ces ressources sont des produits ou des services non reproductibles car intrinsèquement liés à des caractéristiques non ou difficilement transférables (savoir-faire spécifiques, qualité paysagère ou patrimoniale...). La notion de ressource territoriale s'impose comme une figure nouvelle du développement et de l'aménagement des économies dans le grand bouleversement post fordiste de la mondialisation.

Du renouveau rural au fait métropolitain ; il apparaît que la proximité (géographie ou institutionnelle) crée des relations structurelles spécifiques nouvelles entre les acteurs sociaux

et économiques. Le territoire a acquis progressivement le statut d'objet géographique puis, plus récemment, d'objet économique.

3.7.2.1. Ressources et actifs génériques et ressources et actifs spécifiques

En effet, le point de départ de la recherche proposait de concevoir le développement territorial comme complémentaire aux autres modèles de développement existants parce qu'il faisait émerger de nouvelles ressources et de nouveaux processus d'activation de ces ressources.

La ressource territoriale est une ressource dite « spécifique », pour laquelle, le contexte socio-spatial contribue directement à la valeur de ce qui est produit. L'exemple type est l'AOC (voir l'huile d'olive dans les Baronnies ou le patrimoine et la culture ailleurs). L'exemple du « coffret des Chambarans » qui n'a pas réussi à refléter l'identité de son territoire est un exemple en creux particulièrement illustratif.

La perspective qui s'ouvre alors est de pouvoir envisager un mode de développement, qui pourrait apparaître même dans des territoires apparemment « mal dotés » en facteurs de production et donc serait particulièrement adapté aux périodes de crise et/ou de pénuries de ressources génériques.

Mais les conditions permettant de générer ces ressources d'un nouveau genre sont apparues exigeantes car elles réclament un certain type de gouvernance et un certain type d'appui de la part des politiques publiques.

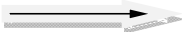
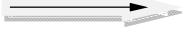
L'enjeu de développement territorial est donc bien d'orchestrer ce processus très particulier qui permettra de reconnaître, activer, valoriser et assurer le renouvellement de cette ressource. Nous faisons référence aux travaux de Colletis (2009)⁹⁶ pour faire la différence entre ressources et actifs génériques et actifs spécifiques.

Tableau 4 : Classification des ressources et des actifs selon les travaux de Colletis G.

	Ressources génériques	Actifs génériques	Actifs spécifiques	Ressources spécifiques
--	--------------------------	----------------------	-----------------------	---------------------------

⁹⁶ Colletis G., et Pecqueur B., « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives », RERU, N° 3, p. 489-508.

Etat et transférabilité	Potentiel latent	En activité totalement transférables	En activité, coûts irrécouvrables de transfert	Potentiel virtuel
Nature de la révélation ou du changement d'état	Exploration	Calcul de coûts	Actif dédié, engagé dans un contexte particulier (résolution de problème)	Désactivation, être déployable
Relation au marché et nature de la valeur	Susceptibles d'être introduites sur le marché	Au marché et valeur d'échange	Quasi-marché et valeur d'usage	Susceptibles d'être engagées dans la résolution de problèmes non encore identifiés
Types illustratifs	Matières premières, épargne thésaurisée	Travailleurs non qualifiés en activité	Epargne investie	Travailleurs qualifiés ou connaissances spécifiques non engagées ou en inactivité

3.7.2.2. Contribution des ressources territoriales aux dynamiques territoriales

Pour développer une économie localisée, les ressources territoriales constituent une composante déterminante du développement territorial. Elles permettent de favoriser la dynamique territoriale des SPL.

Ainsi, M. Dimou⁹⁷ conclut que : « Le système productif local désigne une manière collective de vivre, de penser, de produire, propre à une société, à un espace, à un milieu ». Le système productif local exprime des dispositions, des pratiques et des manières particulières d'organisation sociale et économique. Il définit une structuration spécifique du jeu des relations économiques et sociales entre les acteurs d'un espace géographique et socioculturel délimité. Il se caractérise par trois dimensions :

- Une dimension spatiale, qui suppose un contenu socioculturel spécifique et qui conditionne le « sens d'appartenance » des sujets ; elle conduit à forger le concept de territoire.
- Une dimension organisationnelle, qui implique une organisation résiliente du processus productif, avec des entreprises qui puisent leur main d'œuvre dans un marché du travail et de compétences spécialisées dont le fonctionnement repose sur l'existence de codes et de règles spécifiques.
- Une dimension institutionnelle, qui révèle le rôle des institutions locales dans la régulation de l'interaction entre la communauté humaine et les entreprises au sein du processus de production.

Autrement dit, ce qui importe dans ce mode d'organisation de la société locale est l'articulation de ces trois dimensions dans un tout. Cette articulation traduit une densité d'interactions entre les agents locaux, leur activité économique, leur comportement social, conforme à une éthique commune qui délimite les frontières du système vis-à-vis de l'extérieur. » (M. Dimou, 1994).

3.7.2.3. La valorisation de la ressource territoriale permet la création des districts industriels, des milieux innovateurs et des SPL

En réponse à cette interpellation : « Comment peuvent se concrétiser, dans les économies en développement, les éléments d'un développement territorial dont les racines sont largement puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs territoriaux » (Pecqueur,

⁹⁷Dimou M., (1994), « La dynamique d'évolution des systèmes productifs locaux, une interprétation Marshallienne du développement », Thèse.

Dimou M., Ternaux P., (1993), « Le bassin d'emploi Roannais », Programme des Communautés Européennes sur les stratégies de développement local dans les zones sinistrées de l'Europe.

2005, p. 297)⁹⁸. Ici, l'auteur fait référence à la pertinence des spécificités contextuelles dans l'explication des phénomènes économiques. Il s'agit de dépasser les démarches de mimétisme et de s'intéresser aux impasses des modèles existants (Ferguène, 2004).

Dans ces décompositions, l'approche par les ressources renvoie non seulement à la spécification de l'offre territoriale, mais aussi à la spécification des modes de valorisation et au rôle de la demande. Dit autrement, les ressources résultent de construits intentionnels d'acteurs c'est-à-dire résultant d'une activation territoriale⁹⁹, définie comme l'ensemble des processus collectifs à mettre en œuvre pour les identifier, les mobiliser, les reconnaître et les valoriser.

Ainsi, des acteurs comme François, Hirczak, Senil (2006) définissent les ressources en ces termes : « Des ressources spécifiques qui peuvent être révélées selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire, de nature différente selon qu'elles soient valorisées de manière marchande ou non. » (François, Hirczak et Senil, 2006). De cette décomposition, nous pensons que les ressources ne préexistent pas à priori au territoire, mais bien impérativement à « construire » et à renouveler. « Ces ressources interagissent donc avec des activités, économiques ou non, ce qui implique des régulations, la « territorialisation » résultant alors du jeu combiné du marché et de coordinations entre acteurs » (Hirczak, 2008).

Le développement régional est une approche collective autocentrée de développement basée sur des ressources territoriales issues du milieu territorialisé et valorisées par les acteurs (KEBIR et CREVOISIER, 2004)¹⁰⁰ territoriaux situés à proximité. Ces ressources sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement activables, marchandes ou non marchandes. Elles peuvent être génériques ou données, ou spécifiques, ancrées dans un territoire et construites (Colletis et Pecqueur, 1993)¹⁰¹.

⁹⁸Pecqueur, B. (2005), « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », *Le territoire est mort, vive les territoires*, IRD, Editions, Paris, p. 295-316.

⁹⁹Janin C. et Perron L., « Valoriser ... », op.cit. p. 7.

¹⁰⁰KEBIR L., CREVOISIER O., 2004, « Dynamiques des ressources et milieux innovateurs », in François H., Hirczak M., et Senil N., (2006), « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *RERU*, n° 5, p. 683-700.

¹⁰¹Colletis, G., et Pecqueur B., (1993), « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? », *RERU*, n°3, p.490-507.

Les ressources représentent un potentiel pour le territoire dans le sens où elles ne sont pas en activité et sont donc « hors marché »¹⁰². Dans cette perspective, la ressource territoriale est une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement. La ressource territoriale renvoie donc à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Ainsi, nous présenterons les processus de l'activation territoriale de la ressource comme suit :

Révélation → Elargissement → Développement → recombinaison, renouvellement, Transmission.

De ce schéma nous pensons que, dans leur ancrage territorial, les ressources territoriales sont le résultat de processus souvent complexes qui répondent également à deux types de logiques territoriales de développement : la spécification et l'appropriation par les acteurs régionaux.

Dans cette perspectives, les ressources spécifiques relèvent ainsi de « facteurs dont la valeur ou la production est liée à un usage particulier [...] ces ressources résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire, d'un apprentissage collectif cognitif » (Pecqueur B., Colletis G., 2004). De cette décomposition, nous disons que la ressource territoriale est considérée comme le produit d'une dynamique d'acteurs sur la longue durée.

Tableau 5 : Du produit à la ressource : l'acquisition progressive de qualités territoriales

¹⁰²Labiadh, I. (2009), « Le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord Ouest de la Tunisie, (Sous dir. de B. Pecqueur), Université Pierre Mendès France.

DIFFÉRENCIATION PAR L'OFFRE : LOGIQUES DE SPÉCIFICATION

	Offre générique	Spécificité de production (label qualité... ou marketing) Sans spécificité de site	Spécificité de site + spécificité de production (= produit-destination particulier)	Spécificité territoriale (intégration de valeurs culturelles-symboliques) = patrimonialisation
VALORISATION SUR MARCHÉ RÉGIONAL / NATIONAL (CONCURRENCE)				
DEMANDE DE PROXIMITÉ (ÉCONOMIE + RELATIONS SOCIALES LOCALISÉES)				
DEMANDE DE LIENS TERRITORIAUX (VALORISATIONS COLLECTIVES ENTRE PLUSIEURS CATÉGORIES D'ACTEURS)				

DIFFÉRENCIATION PAR LA DEMANDE : LOGIQUES DE VALORISATION

LOGIQUES DE FILIÈRE

LOGIQUES DE PROXIMITÉ

TERRITORIALISATION

LOGIQUES TERRITORIALES «PRODUITS-RESSOURCES»

Source : Janin, C. et Perron, L., « Valoriser ... », op.cit. p. 21.

De ce tableau, nous pouvons conclure que la ressource territoriale caractérise ainsi une modalité particulière de valorisation combinant deux types de dynamiques de spécification et d'appropriation, c'est ce qu'on appelle la patrimonialisation.

Conclusion du chapitre 1

Dans ce renouvellement, les analyses des fameux districts industriels en Italie restent centrales, mais les problématiques du développement se caractérisent par une certaine plasticité théorique et débouchent sur une réflexion concernant le rôle du territoire et des acteurs territoriaux dans la dynamique socio-territoriale à travers la notion de Systèmes productifs localisés(SPL).

Il apparaît cependant que la démarche SPL relève d'un schéma dialogique visant à penser simultanément organisation industrielle et organisation territoriale à travers la dynamique de leurs interdépendances, marchandes et surtout non marchandes.

En ce sens, la nouvelle problématique renvoie notamment à des expériences de développement originales qui font preuve d'une vitalité étonnante dans le contexte difficile que traversent aujourd'hui de nombreux pays en voie de développement.

Ces nouvelles expériences se fondent sur des concentrations spatiales productives le plus souvent des PME qui exercent des activités spécialisées fortement complémentaires, et entretenant entre elles des relations intenses de concurrence-émulation-coopération. Pour rendre compte de cette osmose entre entreprises et leur territoire d'enracinement, on parle souvent d'industrialisation diffuse, de systèmes productifs localisés, de systèmes industriels localisés, de districts industriels ou encore de clusters, toutes ces notions mettant en évidence le caractère endogène¹⁰³ du développement où le territoire et la proximité jouent un rôle important dans la valorisation des ressources spécifiques disponibles localement, et une territorialisation de l'activité économique.

Dans cette optique, si l'ancrage territorial¹⁰⁴ constitue souvent une variable importante des mutations économiques en cours, nous ne pouvons ignorer une autre composante tout aussi cruciale : le phénomène de la globalisation qui fait de l'espace mondial variable de référence des stratégies des acteurs économiques et institutionnels. Autrement dit, l'articulation entre la logique de territorialisation et celle de la globalisation constitue une question majeure pour les économistes, géographes et historiens.

Les travaux sur les districts italiens montrent clairement l'articulation entre la dimension territoriale et l'ouverture internationale dans les nouvelles dynamiques territoriales. En effet, l'importance du territoire dans le cadre des mutations institutionnelles et économiques actuelles fait du développement territorial un défi majeur dans la mesure où celui-ci est structuré autour de toutes les composantes de la société locale qui doivent mobiliser et valoriser des ressources territoriales tout en cherchant à s'insérer dans les réseaux internationaux d'échanges.

Au Maroc, les différents textes officiels (Charte régionale, projet de charte d'aménagement du territoire) soulignent cette volonté de donner au local et notamment au territoire la maîtrise de son développement. C'est dans le Schéma National d'Aménagement

¹⁰³ On peut définir le développement endogène par deux aspects : l'exploitation des ressources spécifiques existantes localement, c'est-à-dire la valorisation maximale des ressources disponibles et la territorialisation de l'activité économique.

¹⁰⁴ L'ancrage territorial se présente comme une « valorisation sociale localisée de ressources présentes sur un territoire » (B. Pecqueur et J-B. Zimmermann, *Economie de proximités*, 2004).

du Territoire (SNAT) présenté par El kébir Hannou s'est définie la nouvelle organisation territoriale. Toutes ces mesures ont permis de dégager des modèles de développement territorial différents selon le contexte socioculturel de leur lieu d'émergence. Dans de nombreux pays en développement, on a pu identifier des formes d'industrialisation localisée présentant les caractéristiques d'un Système Productif Localisé. Il s'agit d'une organisation territoriale industrielle à petite échelle géographique où les liens entre entreprises sont forts avec concurrence-émulation et collaboration informelle.

La particularité d'un système productif localisé est de constituer une symbiose de structures économiques, sociales, culturelles et institutionnelle. Il est cimenté par des traditions locales, de confiance entre les acteurs qui valorisent un savoir-faire local collectif, une culture locale et un système de valeurs complexe où la base territoriale crée des interdépendances particulières et une atmosphère entre agents ou entre agents et institutions, ce qui engendre une dynamique économique spécifique.

Améziane Ferguène¹⁰⁵ insiste ainsi sur le rôle crucial des PME qui, grâce à leur capacité d'ancrage territorial, participent par leurs interactions avec les autres acteurs à dynamiser le tissu économique local. Dans cette optique, les relations de coopération et de réciprocité se multiplient dans les pratiques des entreprises.

Elles prennent la forme de système composé de plusieurs organisations, dont la compétitivité productive est renforcée par les rapports et les liens qu'elles parviennent à établir et entretenir entre elles grâce à leur proximité.

La lecture de la littérature permet de constater une utilisation importante de la notion de SPL par les économistes, les géographes, les sociologues ou les historiens, pour nommer ce phénomène. Le SPL serait donc le résultat d'une crise du fordisme, d'une exclusion ou marginalisation d'une tranche de la population ou le résultat d'une politique étatique visant à encourager des réseaux de coopération, etc.

En France, l'importance des travaux sur les SPL, notamment à partir des années 80 et 90, confirme le grand intérêt accordé au débat scientifique relevant de ces formes d'agglomération, après la décision du Comité Interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) de lancer un appel à projets restreint concernant des

¹⁰⁵Malika Hattab- Christmann, « Les SPL : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ? » publié in PME, territoire et développement local, Revue trimestrielle, N° 14, automne 2004. P. 4.

« espaces repérés comme SPL constatés ou en émergence », afin de « favoriser au niveau local la constitution ou la consolidation de réseaux de PME et de renforcer les structures locales qui s’y consacrent »¹⁰⁶.

C’est à la lumière des districts marshalliens et italiens que d’autres auteurs se sont penchés sur des phénomènes similaires dans leur pays. De ce point de vue, la notion de SPL découle de celle du district industriel. Par rapport à la notion de district industriel, celle de SPL met en évidence aussi bien des ressemblances que des différences. Le SP est une notion dérivée du concept marshallien de « district industriel », tel qu’il a été repris et enrichi par G. Becattini et d’autres auteurs ayant cherché à comprendre et à expliquer le phénomène de la Troisième Italie.

La notion de SPL exprime néanmoins l’idée de concentration sectorielle et géographique de PME qui est en fait la notion de base du modèle de district industriel. Un SPL se caractérise tout d’abord par la présence sur un territoire restreint d’un grand nombre d’entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Ces entreprises entretiennent entre elles des rapports d’intensité forte.

Il s’agit d’une concentration géographique originale sur une zone mesurable et délimitée spatialement (C. Courlet et B. Pecqueur, 2013). Ainsi, on peut généraliser l’usage de la notion de SPL à chaque modèle d’organisation de la production, basé à la fois sur la présence à la fois d’économies externes d’agglomération et de connaissances non transférables et sur l’introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient et sauvegardent l’originalité de la trajectoire de développement.

En ce sens la définition d’un SPL renvoie à des éléments importants : le territoire, la proximité et la gouvernance.

Le territoire est un projet, est une représentation collective, et est un construit d’acteurs, mais aussi une question de combinaison entre trois dimensions de proximité ; la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle. Chacune à ces trois formes de proximités renvoie à une structure spécifique de gouvernance.

En effet, ce chapitre vise à décrire la naissance, l’histoire et la théorie des SPL en se référant au modèle des districts industriels marshalliens au 19^e siècle et italiens ensuite (1970-

¹⁰⁶Datar, « Appel à projet restreint sur les systèmes productifs localisés et coopérations interentreprises », 1998.

1980), ainsi qu'aux systèmes productifs localisés dans les années 80 et 90, qui sont considérés tous comme des membres d'une même famille. Enfin, on va étudier les principaux déterminants d'un SPL qui sont le territoire, les différentes formes de proximités et la gouvernance.

DEUXIEME CHAPITRE : SPL et dynamiques territoriales dans la revue de la littérature

Introduction du chapitre 2

Depuis un quart de siècle, il est incontournable que l'on assiste souvent à une nouvelle distribution des activités productives dans l'espace où le territoire et la proximité jouent un rôle déterminant dans la redéfinition de l'approche du développement. Certes ce phénomène d'industrialisation n'est pas nouveau, mais l'ampleur de la rapidité du changement est particulièrement importante et donne lieu à une redistribution des activités autant entre pays qu'à l'intérieur de chacun d'eux.

En ce sens, c'est à partir des travaux de l'initiateur de la théorie des milieux innovateurs, Philippe Aydalot (Camagni et Maillat, 2006 ; Tabariés, 2005 ; Peyrache, 1999), que la variable territoriale commence à s'imposer comme le nouveau paradigme du développement. Celui-ci en se retournant contre les théories classiques et néoclassiques de l'économie, tente de remettre en cause la conception très réductrice de la dimension spatiale du développement.

Après le recensement de 1982 en France, Philippe Aydalot note avec perspicacité un « retournement des hiérarchies spatiales ». En clair, les espaces à forte composante industrielle plongent avec la crise du fordisme, alors que de nouveaux espaces, sans tradition industrielle particulière émergent et démontrent une forte résistance à la concurrence mondiale qui devient de plus en plus pressante (Lipietz, 1995). Le succès de ces espaces est « essentiellement dû à leur dynamique interne » (Lipietz, 1995, p. 3) ; le territoire est donc autoproduit par une régulation locale instituée par les acteurs.

A la suite de cette première intuition, X. Greffe (1984), selon R.Kahn (2007) fait un pas supplémentaire en abandonnant l'hypothèse d'homogénéité spatiale. X. Greffe (1984) affirme que les espaces locaux déployant une stratégie de développement sur une assise spatiale doivent désormais porter le qualificatif de territoire.

L'espace, selon G. Benko (1996), n'est pas seulement un cadre de la localisation des agents économiques, c'est « aussi le cadre de l'émergence d'un acteur économique particulier dont l'importance aujourd'hui est abondamment soulignée : le Territoire » (p. 7). S'inspirant des intuitions d'Alfred Marshall réinterprétées sous le filtre des théories institutionnalistes des coûts de transaction (Coase-Williamson-North) et évolutionnistes du changement technique (Nelson & Winter), les premiers travaux de recherche sur le territoire sont menés conjointement en Italie sur les districts (Becattini, Bagnasco et Trigilia), en France sur les

systèmes productifs localisés (Courlet et Pecqueur) et sur les milieux innovateurs (GREMI), et aux Etats-Unis par l'école californienne de géographie économique sur les métropoles (Scott-Storper-Walker).

Le territoire s'impose ainsi, à la fois, comme un concept économique, avec une organisation de plus en plus territorialisée des processus productifs, épistémologique avec l'accroissement des travaux et des conceptualisations théoriques sous jacentes à ce nouveau paradigme (Khan, 2007) et comme un cadre pertinent pour la mise en place des politiques de développement durable.

Dans ce renouvellement, les analyses des fameux districts industriels en Italie restent centrales, mais les problématiques du développement se caractérisent par une certaine plasticité théorique et débouchent sur une réflexion concernant le rôle du territoire et des acteurs territoriaux dans la dynamique socio-territoriale à travers la notion de Systèmes productifs localisés (SPL).

Il apparaît cependant que la démarche SPL relève d'un schéma dialogique visant à penser simultanément organisation industrielle et organisation territoriale à travers la dynamique de leurs interdépendances, marchandes et surtout non marchandes.

En ce sens, la nouvelle problématique renvoie notamment à des expériences de développement originales qui font preuve d'une vitalité étonnante dans le contexte difficile que traversent aujourd'hui de nombreux pays en voie de développement. Ces nouvelles expériences se fondent sur des concentrations spatiales productives le plus souvent des PME qui exercent des activités spécialisées fortement complémentaires, et entretenant entre elles des relations intenses de concurrence-émulation-coopération.

Pour rendre compte de cette osmose entre entreprises et leur territoire d'enracinement, on parle souvent d'industrialisation diffuse, de systèmes productifs localisés, de systèmes industriels localisés, de districts industriels ou encore de clusters, toutes ces notions mettant en évidence le caractère endogène¹⁰⁷ du développement où le territoire et la proximité jouent un rôle important dans la valorisation des ressources spécifiques disponibles localement, et une territorialisation de l'activité économique.

¹⁰⁷ On peut définir le développement endogène par deux aspects : l'exploitation des ressources spécifiques existantes localement, c'est-à-dire la valorisation maximale des ressources disponibles et la territorialisation de l'activité économique.

Dans cette optique, si l'ancrage territorial¹⁰⁸ constitue souvent une variable importante des mutations économiques en cours, nous ne pouvons ignorer une autre composante tout aussi cruciale : le phénomène de la globalisation qui fait de l'espace mondial variable de référence des stratégies des acteurs économiques et institutionnels. Autrement dit, l'articulation entre la logique de territorialisation et celle de la globalisation constitue une question majeure pour les économistes, géographes et historiens.

Les travaux sur les districts italiens montrent clairement l'articulation entre la dimension territoriale et l'ouverture internationale dans les nouvelles dynamiques territoriales. En effet, l'importance du territoire dans le cadre des mutations institutionnelles et économiques actuelles fait du développement territorial un défi majeur dans la mesure où celui-ci est structuré autour de toutes les composantes de la société locale qui doivent mobiliser et valoriser des ressources territoriales tout en cherchant à s'insérer dans les réseaux internationaux d'échanges.

Avec le processus de décentralisation et de territorialisation des politiques publiques avec le grand chantier de la régionalisation, le Maroc a mis en place différents textes officiels (Charte régionale, projet de charte d'aménagement du territoire) qui permettent de souligner cette volonté de donner au local et notamment au territoire la maîtrise de son développement. En ce sens, l'auteur El kébir Hannou a mis en place la nouvelle organisation territoriale. Toutes ces mesures ont permis de dégager des modèles de développement territorial différents selon le contexte socioculturel de leur lieu d'émergence.

De plus, dans de nombreux pays en développement, des formes d'industrialisation localisée se sont développées et présentant les caractéristiques d'un Système Productif Localisé. C'est une organisation territoriale industrielle à petite échelle géographique où les liens entre entreprises sont forts avec concurrence-émulation et collaboration informelle.

La particularité d'un SPL est de constituer une symbiose de structures économiques, sociales, culturelles et institutionnelle. Il est cimenté par des traditions locales, de confiance entre les acteurs qui valorisent un savoir-faire local collectif, une culture locale et un système de valeurs complexe où la base territoriale crée des interdépendances particulières et une

¹⁰⁸L'ancrage territorial se présente comme une « valorisation sociale localisée de ressources présentes sur un territoire » (B. Pecqueur et J-B. Zimmermann, Economie de proximités, 2004).

atmosphère entre agents ou entre agents et institutions, ce qui engendre une dynamique économique spécifique.

Améziane Ferguène¹⁰⁹ insiste ainsi sur le rôle crucial des PME qui, grâce à leur capacité d'ancrage territorial, participent par leurs interactions avec les autres acteurs à dynamiser le tissu économique local. Dans cette optique, les relations de coopération et de réciprocité se multiplient dans les pratiques des entreprises.

Elles prennent la forme de système composé de plusieurs organisations, dont la compétitivité productive est renforcée par les rapports et les liens qu'elles parviennent à établir et entretenir entre elles grâce à leur proximité.

La lecture de la littérature permet de constater une utilisation importante de la notion de SPL par les économistes, les géographes, les sociologues ou les historiens, pour nommer ce phénomène. Le SPL serait donc le résultat d'une crise du fordisme, d'une exclusion ou marginalisation d'une tranche de la population ou le résultat d'une politique étatique visant à encourager des réseaux de coopération, etc.

En France, l'importance des travaux sur les SPL, notamment à partir des années 80 et 90, confirme le grand intérêt accordé au débat scientifique relevant de ces formes d'agglomération, après la décision du Comité Interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) de lancer un appel à projets restreint concernant des « espaces repérés comme SPL constatés ou en émergence », afin de « favoriser au niveau local la constitution ou la consolidation de réseaux de PME et de renforcer les structures locales qui s'y consacrent »¹¹⁰.

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude des SPL marocains comme une nouvelle approche du développement territorial. Tout d'abord, nous commencerons par définir le développement territorial, de ce fait on connaîtra ses quatre dynamiques.

Ensuite, toujours dans le cadre de ce chapitre, nous identifions et analysons les SPL marocains, ainsi que leurs spécificités.

Section 1 : Particularités distinctives et éléments de définition des SPL

¹⁰⁹ Malika Hattab- Christmann, « Les SPL : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ? » publié in PME, territoire et développement local, Revue trimestrielle, N° 14, automne 2004. P. 4.

¹¹⁰ Datar, « Appel à projet restreint sur les systèmes productifs localisés et coopérations interentreprises », 1998.

Dans cette section, nous étudierons l'origine et l'histoire du concept district. Pour ce faire, en se basant sur la théorie marshallienne du district qui était enrichie et développée par les analyses des économistes et sociologues italiens essentiellement par le célèbre Giacomo Becattini et d'autres (Garofoli, 1985 ; Brusco, 1994 ; Benko et Lipietz, 1992) qui va être connu sous le vocable de district industriel italien considéré ici comme entité socio-territoriale. Ensuite et plus fondamentalement, toujours en améliorant et enrichissant ce concept, une autre notion dérivée de ce concept de district industriel qui est le système productif localisé (SPL) théorisée par C. Courlet et B. Pecqueur et par d'autres économistes et géographes français principalement.

En 1890, Alfred Marshall publie dans « Principles of Economics », une théorie sur la notion de district industriel basée sur la production du moment (textile, sidérurgie...) « il constate que les entreprises de domaines voisins ont tendance à s'agglomérer car cette proximité aide à la circulation des personnes et des savoirs, à la spécialisation des entreprises, et facilite la tâche des clients, qui peuvent comparer facilement les produits » explique Philippe Laredo, directeur de recherche à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et spécialiste de la gestion de l'innovation et cité par L. Tanguy dans l'article « Des pôles pour doper l'innovation » en 2006.

Donc, l'origine et la paternité des districts industriels sont accordées aux travaux du britannique A. Marshall.

D'après cette citation, on peut dire que, le district industriel est une organisation industrielle territorialisée caractérisée par la proximité des entreprises spécialisées dans un produit. Cette proximité permettant de faciliter les échanges de savoir-faire industriels et la circulation des informations. Marshall montre et explique que l'efficacité du fonctionnement de district revient à la concentration spatiale d'entreprises et avant tout à ce qu'il a nommé les économies externes d'agglomération ou de regroupement (qui signifie les intérêts que tire chaque entreprise du district de l'acte de son appartenance à une agglomération industrielle suffisamment importante) dont elles bénéficient.

Une autre idée fondamentale citée par Marshall depuis 1890, permettant de mieux comprendre les avantages et bénéfices d'un regroupement des activités économiques au sein des districts industriels.

En s'appuyant sur les travaux de Marshall, Giacomo Becattini (1987 et 1989) a redécouvert l'intérêt des agglomérations d'entreprises, définissant le district comme « une entité socioterritoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles dans un espace géographique et historique donné ».

Nombreux sont des termes nouveaux ont alors fleuri (milieux innovateurs, systèmes industriels localisés, systèmes productifs locaux...) pour caractériser peu ou prou la même réalité : une dynamique industrielle basée sur la concentration territoriale et sectorielle de petites entreprises, entretenant entre elles des relations plus ou moins étroites, fondées sur la coopération et la compétition (le néologisme *coopétition* a été créé pour décrire cette réalité). En effet, la croissance s'est révélée particulièrement forte, non dans les grandes agglomérations, mais plutôt dans ces nébuleuses industrielles centrées autour de villes moyennes ou de petites villes, voire de territoires à dominante rurale (Houssel, 1992 et 1995 ; Fournier, 2002).

Donc, concrètement, un district est une organisation industrielle axée sur l'ancrage territorial, la concentration spatiale et la proximité territoriale qui permettent de générer des avantages, parmi lesquels on peut citer :

- ü Une division du travail et une spécialisation des tâches ;
- ü La facilité des échanges de biens et des services et la minimisation des coûts de transaction ;
- ü La facilité des contacts personnels qui deviennent faciles entre les agents, ce qui permet de développer un climat de confiance propice et favorable à la propagation et à l'accroissement des transactions.

Plus précisément, ces trois dimensions favorisent fortement l'efficacité et de compétitivité du district, et qui sont fortement attribués selon Marshall à l'existence dans le district d'une « atmosphère industrielle » qui influence très fortement les fameuses économies externes d'agglomération. Cette atmosphère industrielle sur laquelle se base l'industrie localisée, Marshall écrit : « dans quelle mesure les économies que procure la division du travail peuvent être pleinement obtenues par la concentration d'un grand nombre de petites entreprises de même espèce dans la même localité, et dans quelle mesure, au contraire, elles ont besoin pour être réalisées, de la réunion d'une grande partie de la production du pays

entre les mains de quelques entreprises peu nombreuses mais riches et puissantes, ou, comme on dit d'ordinaire, de la production en grand »¹¹¹.

Dans cette citation, Marshall met l'accent sur le fait que la localité industrielle qui règne l'atmosphère industrielle constitue un lieu où des idées nouvelles peuvent se transmettre, circuler et se combiner les unes aux autres ; ce qui favorise l'innovation.

En plus, la capacité et l'aptitude à l'innovation d'un lieu, explique Marshall, proviennent de la capacité de chaque agent économique individuel à reprendre une idée à son compte ou à lier une idée à une autre.

Donc, cette atmosphère qui se base sur la proximité physique spatiale que sur la spécialisation dans un métier ou une branche, favorise l'innovation et le développement de nouvelles entreprises.

Finalement, Marshall a découvert les sources d'efficience et de compétitivité d'une organisation productive territorialisée de PME et a avancé trois raisons fondamentales pour lesquelles les unités agglomérées sont plus productives que les autres qui sont isolées :

- La disposition d'un bassin d'emploi qualifié. La concentration spatiale sectorielle développe et attire des ressources humaines qualifiées. Donc la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et spécialisée est un facteur déterminant qui répond aux besoins des entreprises implantées sur place.
- La spécialisation poussée des fournisseurs. La concentration spatiale des unités productives s'oriente vers la création d'un marché sur lequel les besoins des clients et la quantité des produits sont forts. Cela oblige chaque entreprise à se spécialiser à une phase de la chaîne de fabrication, et à coordonner et organiser ses activités avec celles des autres firmes ; les entreprises coopèrent et collaborent pour réduire les coûts de transaction lors de l'achat des matières premières par exemple.
- La proximité géographique permet la transmission des connaissances formelles et informelles, d'informations tacites et des savoir-faire. La connaissance circule rapidement au sein des entreprises car la proximité encourage les et accélère les contacts et les relations entre acteurs.

¹¹¹ Marshall, A., (1898), "Principles of Economics", traduction française de la quatrième édition, 1971, Librairie du Droit et de Jurisprudence, Gordon et Breach, Paris, p. 473.

Après ces développements marshalliens du concept de district industriel. Cette notion va connaître un renouveau et à un enrichissement avec l'apparition de l'école italienne, et notamment les économistes et sociologues qui ont cherché à comprendre et à expliquer le phénomène de la Troisième Italie.

Nous développons, dans cette section, l'origine et l'histoire du concept de district industriel. Pour ce faire, en se basant sur les travaux de Marshall sur le district qui était enrichie et développée par les analyses des économistes et sociologues italiens essentiellement par le célèbre Giacomo Becattini et d'autres (Garofoli, 1985 ; Brusco, 1994 ; Benko et Lipietz, 1992) qui va être connu sous le vocable de district industriel italien considéré ici comme entité socio-territoriale.

1.1. Eléments de définition du district industriel

En revenant aux années 1890, Alfred Marshall publie un travail célèbre intitulé : « Principles of Economics », dans lequel il développe une théorie sur la notion de district industriel basée sur la production du moment (textile, sidérurgie...).

1.1.1. Définition

En mobilisant les de Marshal puis de Becattini, le district industriel est vu come une organisation industrielle territorialisée caractérisée par la proximité d'un grand nombre d'entreprises spécialisées dans un produit ou un métier. Cette proximité permettant, aux entreprises, de faciliter les échanges de savoir-faire industriels et la circulation des informations.

En effet, Marshall montre et explique que l'efficacité du fonctionnement de district revient à la concentration spatiale d'entreprises et avant tout à ce qu'il a nommé les économies externes d'agglomération ou de regroupement. Marshall ajoute, cela signifie que les intérêts que tire chaque entreprise du district de l'acte de son appartenance à une agglomération industrielle suffisamment importante.

Marshall a découvert les sources d'efficiencie et de compétitivité d'une organisation productive territorialisée de PME et a avancé trois raisons fondamentales pour lesquelles les unités agglomérées sont plus productives que les autres qui sont isolées :

- La disposition d'un bassin d'emploi qualifié. La concentration spatiale sectorielle développe et attire des ressources humaines qualifiées. Donc la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et spécialisée est un facteur déterminant qui répond aux besoins des entreprises implantées sur place.
- La spécialisation poussée des fournisseurs. La concentration spatiale des unités productives s'oriente vers la création d'un marché sur lequel les besoins des clients et la quantité des produits sont forts. Cela oblige chaque entreprise à se spécialiser à une phase de la chaîne de fabrication, et à coordonner et organiser ses activités avec celles des autres firmes ; les entreprises coopèrent et collaborent pour réduire les coûts de transaction lors de l'achat des matières premières par exemple.
- La proximité géographique permet la transmission des connaissances formelles et informelles, d'informations tacites et des savoir-faire. La connaissance circule rapidement au sein des entreprises car la proximité encourage les et accélère les contacts et les relations entre acteurs.

Après ces développements marshalliens du concept de district industriel. Cette notion va connaître un renouveau et à un enrichissement avec l'apparition de l'école italienne, et notamment les économistes et sociologues qui ont cherché à comprendre et à expliquer le phénomène de la Troisième Italie.

Dans tous ces éléments, un district est une organisation industrielle axée sur l'ancrage territorial, la concentration spatiale et la proximité territoriale qui permettent de générer des avantages pour tout le groupe d'entreprises.

Précisément, toutes ces dimensions sont source d'efficience et de compétitivité du district, et qui sont fortement attribués selon Marshall à l'existence dans le district d'une « atmosphère industrielle » qui influence très fortement les fameuses économies externes d'agglomération. On peut conclure que dans la vision de Becattini, le district se compose de deux éléments fondamentaux et complémentaires :

- ü Une communauté de personnes unies et soudées par le moyen d'un système de valeurs communément partagées ;
- ü Et une population d'entreprises souvent PME agglomérées dans un espace restreint et entretenant des relations de concurrence et coopération.

L'osmose entre ces deux éléments est une spécificité particulière et essentielle du district, qui détermine les économies externes d'agglomération. Ces dernières économies externes de nature marshallienne se voient généralement ancrées territorialement et présenteraient une forte irréversibilité basée sur les structures historiques et sociales du district.

Ainsi, le district se voit comme une forme d'organisation industrielle territorialisée dans laquelle les liens, les contacts entre entreprises, sont gérés et managés par un ensemble de règles et normes, implicites ou explicites, articulant règles du marché et code social. Dans cette approche, le district fonctionne selon une logique territoriale où le principe de commandement et de la hiérarchie est remplacé par celui de la réciprocité.

Donc, cette atmosphère qui se base sur la proximité physique spatiale que sur la spécialisation dans un métier ou une branche, favorise l'innovation et le développement de nouvelles entreprises.

Précisément, Marshall a mis l'accent sur les sources d'efficience et de compétitivité d'une organisation productive territorialisée de PME. Donc, pour cet auteur, les sources d'enrichissement et de développement des régions de la Troisième Italie dépendent fondamentalement de leur organisation industrielle territorialisée. Cette organisation s'appuie sur un système localisé dense et articulé d'entreprises souvent de PME qui créent et vivent des relations de concurrence-compétition, et aussi de solidarité-coopération. Cette organisation industrielle inspirée des travaux marshalliens du district, mais Becattini développe et enrichit cette notion dans le sens où il articule sphère économique et sphère sociale en introduisant le mot de communauté humaine locale.

On note que Marshall utilise le concept du district industriel pour désigner un type d'organisation industrielle territorialisée s'appuyant sur des règles de concurrence-émulation et coopération.

En effet, une autre partie principale de cette définition de district industriel traite la population d'entreprises qui constitue un élément fondamental du district. Ces unités productives sont liées et articulées les unes des autres et participent ensemble à une production bien particulière connue comme le produit industriel du district.

De ces analyses marshalliennes du concept de district industriel, on peut dire que cette notion va connaître un renouveau et à un enrichissement avec l'apparition de l'école italienne,

et notamment les économistes et sociologues qui ont cherché à comprendre et à expliquer le phénomène de la Troisième Italie.

Le concept marshallien du district a été réactualisé par des chercheurs italiens (Bagnasco, 1977 ; Brusco, 1982 ; Garofoli, 1981 ; Trigilia, 1986 ; Becattini, 1987 et 1990) à partir de leurs analyses de l'industrialisation de la Troisième Italie (l'Italie du Nord-Est et du Centre) où il y a un excédant de PME et quasi- absence de grandes entreprises.

Donc, pour Becattini, les sources d'enrichissement et de développement des régions de la Troisième Italie dépendent fondamentalement de leur organisation industrielle territorialisée.

Cette organisation s'appuie sur un système localisé dense et articulé d'entreprises souvent de PME qui créent et vivent des relations de concurrence-compétition, et aussi de solidarité-coopération. Cette organisation industrielle inspirée des travaux marshalliens du district, mais Becattini développe et enrichit cette notion dans le sens où il articule sphère économique et sphère sociale en introduisant le mot de communauté humaine locale.

On note que Becattini utilise le concept du district industriel pour désigner un type d'organisation industrielle territorialisée s'appuyant sur des règles de concurrence-émulation et coopération.

En effet, une autre partie principale de cette définition de district industriel traite la population d'entreprises qui constitue un élément fondamental du district. Ces unités productives sont liées et articulées les unes des autres et participent ensemble à une production bien particulière connue comme le produit industriel du district. Donc, l'ensemble de ces éléments qui donnent au district marshallien un caractère spécifique ; permet à Becattini de définir le district marshallien en disant que le district industriel est : «une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend y avoir osmose parfaite ente communauté locale et entreprise » (Becattini, 1992)¹¹².

¹¹² Giacomo Becattini, le district industriel: une notion socio-économique, p. 36-37.

D'après cette première définition, on peut conclure que dans la vision de Becattini, le district se compose de deux éléments fondamentaux et complémentaires :

- Une communauté de personnes unies et soudées par le moyen d'un système de valeurs communément partagées ;
- Et une population d'entreprises souvent PME agglomérées dans un espace restreint et entretenant des relations de concurrence et coopération.

L'osmose entre ces deux éléments est une spécificité particulière et essentielle du district, qui détermine les économies externes d'agglomération. Ces dernières économies externes de nature marshallienne se voient généralement ancrées territorialement et présenteraient une forte irréversibilité basée sur les structures historiques et sociales du district.

Ainsi, le district se voit comme une forme d'organisation industrielle territorialisée dans laquelle les liens, les contacts entre entreprises, sont gérés et managés par un ensemble de règles et normes, implicites ou explicites, articulant règles du marché et code social. Dans cette approche, le district fonctionne selon une logique territoriale où le principe de commandement et de la hiérarchie est remplacé par celui de la réciprocité. En complément à la définition première, le district est exprimé par G. Becattini comme étant :

« Une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population segmentée d'entreprise. A partir du moment où, communauté d'individus et population d'entreprises occupent le même territoire, il est inévitable qu'il y ait interaction entre les deux. Il y a donc symbiose entre activités productives et vie communautaires. La communauté est ouverte car la nature industrielle du district ainsi que les problèmes liés au profit croissants qui en résultent génère des flux permanents de bien et de personnes. La population des entreprises est segmentée dans la mesure où les différentes phases du processus productif sont réparties entre ces entreprises, chacune d'entre elles se spécialisent dans l'accomplissement d'une ou plusieurs phases » (Becattini, 1989,1999, p. 159).¹¹³

¹¹³ Giacomo Becattini, le district industriel: milieu créatif, in, Restructurations économiques et territoires. Espaces et sociétés n° 66/67, L'Harmattan, p. 159.

Donc, dans un district, les entreprises se spécialisent dans une tranche ou partie du processus de production d'un même produit de sorte qu'il y a une division du travail entre les entreprises.

1.1.2. Origine des SPL

Après ces définitions du district selon la vision de Becattini, on peut définir, d'une autre manière, le district industriel comme regroupement caractérisé par la proximité d'une communauté de population vivant et partageant des valeurs culturelles localisées spécifiques, et une population d'entreprises, souvent PME, entretiennent et développent des relations de concurrence et de coopération.

Tous ces éléments sont dus à une atmosphère industrielle permettant de faciliter l'échange des informations, des savoir-faire industriels, du langage productif qui sont sources de réduction des coûts de transaction et donc une meilleure compétitivité des entreprises.

1.1.3. Caractéristiques variables d'un SPL à l'autre

Plus fondamentalement, on peut dire que parmi les éléments de compétitivité et donc de pérennité d'un district industriel (ou SPL) sont :

- Communauté locale : institutions et réseaux informels

Dans un district industriel, on trouve des institutions, des règles, des valeurs (éthique du travail, identité collective, coopération, etc.), associées à une structure sociale et économique reposant sur les PME, les TPE et les travailleurs industrialisés.

La formation locale est homogène au niveau du district, suffisamment homogène du point de vue des comportements culturels et des aspirations, cela procure une forte mobilité sociale des travailleurs qui peuvent devenir entrepreneurs. Les affaires se font souvent entre membres de familles alliées ou entre connaissance de longue date. .

- Atmosphère industrielle¹¹⁴

Cette atmosphère est porteuse de deux éléments essentiels pour l'innovation et la coopération:

¹¹⁴Le terme « atmosphère industrielle » apparaît dans Alfred Marshall (1919) : *Industry and trade*, traduction française par G. Leduc (1934), Paris, Editions Marcel Giard, 442 p.

- La rapidité de circulation des informations qui empruntent des voies presque totalement informelles
- Et un code de comportement relevant de la coutume, qui discipline l'activité de tous les opérateurs» (Brusco, 1994:74).

Cette atmosphère qui s'appuie aussi bien sur la proximité géographique que sur la spécialisation dans une même branche, favorise l'innovation et le développement de nouvelles entreprises. En somme, l'atmosphère industrielle qui relève de la culture locale, favorise l'échange d'idées et d'expériences concernant les entreprises et la branche. Cette atmosphère peut être considérée comme un facteur d'osmose et de transmission des compétences dans le temps au sein du système.

- Processus de production et la spécialisation flexible

Les entreprises d'un district se spécialisent donc dans une étape donnée du processus de production d'un même produit.

La spécialisation permet aux PME de bénéficier d'avantages analogues à ceux dont jouissent généralement les grandes entreprises. Outre les bénéfices de la spécialisation, ces entreprises jouissent également d'économie d'échelle dans une étape donnée du processus, amélioration de la qualité, meilleure connaissance des marchés, des nouveaux produits, des nouveaux matériaux, etc.

- Présence de concurrence et de coopération

Dans un district industriel, la coopération entre firme est fondamentale. D'une part, les entreprises cherchent forcément de produire à meilleurs coûts en minimisant les ressources et en misant sur les innovations susceptibles de perfectionner les processus de production et d'augmenter le rendement. D'autre part, la coopération permet de profiter au maximum des avantages de la proximité et de la spécialisation : prêts d'équipements, échange de commandes et d'informations, rencontres pour discuter de la meilleure façon pour améliorer la production, etc.

La coopération peut être encore plus formelle de manière à créer de véritables économies d'échelle externes :

- Economies pour l'achat de matières premières,

- Création d'un sous-système local de prix,
- Création d'un marché pour la vieille machinerie,
- Accès au crédit par la présence d'une banque locale,
- Circulation de l'information relative au recrutement des employés et aux caractéristiques du marché local de l'emploi.
- Une régulation locale de la concurrence et de la coopération

Cette régulation peut être assurée par des règles définies, comme c'est le cas en Allemagne, par les corporations professionnelles dont l'objectif est l'interdiction la réduction excessive des salaires et maintenir des standards de compétence.

La concurrence est le fait de relations anonymes et sans engagement. A l'inverse, la coopération est faite de relations personnalisées et suppose un engagement s'inscrivant dans la durée. Cela peut être l'engagement d'une municipalité pour assurer une mobilité des ressources ou encore faire respecter certaines normes de qualité. Dans d'autres cas, ce sera des comités d'arbitrage. Du point de vue de la régulation, ces institutions cherchent tantôt à encourager la concurrence pour que chacun se dépasse et innove, tantôt à encourager la coopération afin que l'on profite au maximum des avantages locaux pour conquérir des marchés externes. Ces institutions doivent être capables de réguler les conflits lorsque ceux-ci échappent aux protagonistes (ex. comités d'arbitrage).

Finalement, après ces développements théoriques concernant le concept du district industriel italien, des études et des recherches ont été réalisées dans bon nombre de pays, ont permis d'identifier des formes similaires ou comparables à celles des districts italiens, connues sous le vocable des systèmes productifs localisés.

1.2. Particularités et aspects caractérisant un SPL

Dans cette section, nous mettrons l'accent sur la définition d'un nouveau concept de SPL, dérivé de la notion de district italien. Pour ce faire, dans un premier temps, nous exposerons les éléments de définition de la notion « SPL », puis dans un deuxième temps, nous mettrons l'accent sur les caractéristiques de cette notion, et finalement à partir de ces éléments, nous identifions les déterminants fondamentaux dans un SPL qui sont le territoire, la proximité et la gouvernance.

1.2.1. Le SPL comme un construit territorial

Cette section interroge les relations et interrelations entre les dynamiques entrepreneuriales, la dynamique des systèmes productifs et la dynamique des territoires. Une manière d'aborder les dynamiques entrepreneuriales consiste à mettre l'accent sur ce qu'elles représentent en termes de création, d'évolution et de changement ainsi que de cessation d'activités économiques. Ces dynamiques passent par la création de nouvelles organisations, le développement d'organisations existantes (les districts, les SPL, les milieux innovateurs ...), et n'excluent pas leur liquidation. Elles sont alors par définition, au cœur de l'explication du renouvellement des systèmes productifs.

Les dynamiques entrepreneuriales sont à rapprocher de dynamiques régionales et spatiales, qui intègrent les facteurs locaux participant à la distinction et à la différenciation territoriale. D'abord, ces dynamiques revêtent une importance considérable pour qui veut comprendre la diversité des trajectoires des systèmes productifs. Ensuite, si l'étude des dynamiques entrepreneuriales permet de discerner les origines très directes du renouvellement des systèmes productifs, elle informe aussi sur les mécanismes à l'œuvre dans la création de ressources territoriales spécifiques. D'un côté on peut considérer que l'entrepreneuriat participe à la construction d'un territoire et entretient sa dynamique en renouvelant le système productif, d'un autre côté on peut considérer que, grâce à une gouvernance partenariale, les acteurs publics et privés rendent leurs territoires compétitifs en mobilisant leurs ressources.

Ainsi entrepreneuriat et territoire doivent entrer en synergie : il s'agit d'améliorer sans cesse coordination et coopération, en transgressant les frontières et en décloisonnant les compétences. L'ambition de ce travail est de donner quelques repères analytiques pour comprendre l'« alchimie féconde » qui se crée entre le système productif local et les relations de proximité qui le caractérisent pour donner naissance à l'entrepreneur.

Dans un premier temps, nous présenterons les concepts de système productif localisé et de proximité. En second temps, nous analysons la dynamique de la proximité caractérisant un SPL comme condition nécessaire au développement de l'esprit d'entreprise. Le processus de la mondialisation est associé paradoxalement au développement de nouvelles différenciations socio-économiques et spatiales.

Ces phénomènes sont largement expliqués par la coexistence de systèmes productifs constitués par des réseaux d'entreprises dont le développement est largement expliqué par la

détention des avantages compétitifs hors-marché. En effet, les entreprises doivent tenir compte des externalités générées par le système local, c'est-à-dire des effets des interdépendances qui s'établissent entre acteurs du fait de leur proximité spatiale et organisationnelle qui sont à la base de l'efficacité collective.

Prenant pour référence l'analyse marshallienne des « districts industriels » (Marshall, 1920), de nombreux travaux consacrés à l'étude des systèmes de production territorialisés mettant en avant la production de spécificités à l'intérieur d'un espace donné (Beccatini, 1992 ; Abdelmaki et Courlet, 1996, DATAR, 1999). Comme le soulignent G. Colletis et B. Pecqueur (1993), « les facteurs universels comme les capitaux, les matières premières, et même les savoirs sont mobiles et susceptibles d'être obtenus sur le marché ». « Ce qui n'est pas mobile, c'est la concentration, dans une région, de savoir-faire, de technologies appliquées, de firmes, de fournisseurs, et d'institutions ».

Une attention accrue est donc portée aux facteurs qui permettent l'ancrage des activités économiques dans un territoire¹¹⁵. Ce dernier possède « une trame de relations, marquées par des racines historiques, des configurations politiques et des identités qui jouent un rôle peu connu dans le développement économique » (Abramovay, 1998).

De plus, la notion du SPL est apparue avec les travaux des économistes français, influencés par les recherches sur les districts industriels dans la troisième Italie (Beccatini, 1970). Ces districts sont des formes d'agglomération des entreprises localisées dans la troisième Italie, qui englobe le centre de l'Italie, leurs succès à inciter plusieurs chercheurs (G. Beccatini 1992, A. Bagnasco, C. Trigilia 1993) à analyser cette nouvelle forme organisationnelle, basée sur la spécialisation flexible des entités de production très petites (familiales), la dynamique de ses districts est due à la nature des relations très denses entre ses entreprises et leur environnement local ; ces relations sont de nature marchandes (concurrence) et non marchandes (coopération). La coordination à travers le marché et l'échange basé sur la proximité géographique, réalisent une mise en place d'une division sociale du travail, entre ces entreprises spécialisées dans une filière du système productif.

Des chercheurs en France économistes et géographes ont analysé des phénomènes similaires dans leur pays, ils ont étudié les formes d'agglomération spatiale connues sous le

¹¹⁵ Cerdan C. et Sautier D., (2001), « Réseau localisé d'entreprises et dynamique territoriale: le bassin laitier de Gloria (Nordeste Brésil), p. 2.

nom des SPL -les systèmes de production locaux- (Courlet et Pecqueur 1991, 1992); tandis que d'autres chercheurs ont concentré leurs travaux sur le rôle industriel et innovant du territoire (Gilly, Grossetti, Dupy1993) ils ont considéré que le territoire lui-même peut être un milieu innovateur.

En 1990, Michael Porter¹¹⁶ a associé le Cluster "expression anglo-saxon du SPL" avec la compétitivité des nations et des entreprises, à partir de son modèle célèbre "le diamant", il a montré que l'avantage compétitif d'une industrie ne sera que si les entreprises d'une même branche –géographiquement proche - se regroupent dans un cluster.

Plus précisément, D'abord, qu'est qu'un SPL ? Un SPL peut se définir comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. La prédominance d'un métier ou d'une profession au sein d'un SPL n'exclut pas la possibilité de la présence simultanée de plusieurs types d'activités. Souvent, on fait référence à des systèmes de PME. Cependant, il existe aussi des relations très territorialisées entre grandes entreprises et entre grands groupes et PME sans que cela renvoie nécessairement aux liens de sous-traitance traditionnels (C. COURLET, 1994).

De cette définition, on peut déduire que les SPL résultent de regroupements ou, plus précisément, d'agglomérations d'entreprises –le plus souvent des PME mais pas exclusivement– qui se livrent à la fabrication d'un même produit ou « gravitent autour d'un produit typique » selon l'expression de G. GAROFOLI (1992). Ces agglomérations d'entreprises transforment les espaces géographiques concernés en « zones de spécialisation productive » qui se caractérisent par une division du travail bien organisée entre entreprises spécialisées et des échanges intra-zone intenses. D'un point de vue théorique, on le sait, un lien est souvent établi entre la notion de SPL et le concept de « district industriel ». Dans ce sens, on définit le SPL comme notion dérivée du concept de district marshallien mais tel que celui-ci a été repris et enrichi dans les années 70 et 80, par G. BECATTINI (1989 ; 1992) et d'autres auteurs italiens (S. BRUSCO, 1990), mais aussi à partir de travaux sur les milieux innovateurs et l'innovation et les espaces ruraux (pour une synthèse voir COURLET, 1999).

¹¹⁶Michael E. Porter (1990), "The Competitive Advantage of Nations" the Free Press; New York.

Cette filiation théorique, si elle n'est évidemment pas fausse, est cependant partielle. En réalité le SPL est une notion synthétique qui est au carrefour de plusieurs approches théoriques tendant à repenser la question de développement à partir d'une réflexion centrée sur les dynamiques productives et organisationnelles et leurs rapports à l'espace.

Le SPL apparaît alors comme une forme d'organisation économique efficiente et comme lieu de processus économiques collectifs "situés" (SALAIS, 1996). Le SPL devient un lieu défini par une proximité de problèmes et une coordination des attentes et des actions des individus. Il apparaît en effet que la proximité géographique est incapable d'expliquer par elle-même l'existence de systèmes économiques territoriaux si elle n'est pas renvoyée à un système d'appartenance, à une histoire s'incarnant dans des règles et des représentations collectives (COURLET, PECQUEUR, SOULAGE, 1993). La contribution de l'approche par le SPL au renouvellement de l'analyse spatiale se situerait donc autant du côté de l'histoire et du temps historique que de la géographie et de la distance.

A côté de ces travaux qui réactualisent donc le district marshallien –notamment en mettant l'accent sur la symbiose qui s'opère entre les entreprises regroupées sur un territoire et la communauté locale– on peut mentionner également d'autres approches à la base de ce concept de SPL :

- Ø celle de F. WILKINSON (1983) qui met précisément au centre de son analyse la notion de « système productif » ;
- Ø celle d'un ensemble d'auteurs français (dont RAVEYRE et SAGLIO, 1984 ; GANNE, 1992...) qui avancent la notion de « systèmes industriels localisés » tout en insistant sur le rôle des institutions dans les régulations sociales locales ;
- Ø et, enfin et surtout, celle de M. PIORE et C. SABEL (1984) qui critiquent le modèle fordiste de la production de masse auquel ils s'opposent celui –plus performant désormais selon eux– de la « spécialisation souple ».

Cette dernière approche est particulièrement intéressante à nos yeux car, à travers ce concept de « spécialisation souple », PIORE et SABEL proposent une explication élaborée de la vitalité retrouvée par divers territoires –notamment dans la Troisième Italie– alors que le contexte global de l'époque –les années 70 et 80– est marquée par la crise due à l'essoufflement de la production de masse.

En quoi donc la spécialisation souple constitue-t-elle un facteur d'efficacité et de performance des SPL ? C'est ce que l'on va voir en abordant la question sur un plan général puis dans le cas particulier du système de la maroquinerie d'El-Jem en Tunisie.

Selon M. PIORE et C. SABEL (1989, p.35), la spécialisation souple constitue : « est une stratégie d'innovation permanente, un parti pris de s'adapter au changement perpétuel plutôt que de tenter de le contourner. Cette stratégie est fondée sur l'utilisation d'équipements souples, à usages multiples, l'emploi d'ouvriers qualifiés et la création par des moyens politiques, d'une communauté industrielle capable d'éliminer toutes formes de concurrence qui ne favorisent pas l'innovation ».

Dans son interprétation initiale – et encore présente – la spécialisation souple constitue une réponse à la crise du fordisme qui permet à la grosse entreprise de surmonter ses difficultés. Si cette interprétation est certes fondée, elle restreint en revanche un peu trop le domaine d'application efficace des principes de la spécialisation souple, ce dernier étant en réalité bien plus étendu. H. SCHMITZ qui a repris ce concept et a beaucoup contribué à sa diffusion, recense ainsi trois situations distinctes dans lesquelles l'adoption de la spécialisation souple améliore les performances économiques (H. SCHMITZ, 1990).

La première concerne effectivement la grosse firme fordiste. C'est le cas lorsque de grandes entreprises, pour parvenir à plus de flexibilité et d'efficience, s'engagent dans une politique de décentralisation productive interne qui débouche sur la constitution d'unités spécialisées et largement autonomes par rapport aux organes de décision centraux.

La deuxième situation met en jeu à la fois des grandes firmes et des petites entreprises. Dans ce cas, on a affaire à une recherche d'efficacité par la grande industrie par le biais de relations externes fondées sur la sous-traitance. A travers ces relations, de petits sous-traitants travaillent pour des grands groupes en mettant à profit leurs spécialisations et leurs savoir-faire ainsi que leur souplesse et leur réactivité élevée.

Enfin, la troisième situation concerne les petites entreprises. Ici, sont en cause des ensembles de PME regroupées spatialement, selon une logique de proximité sectorielle, et qui établissent entre elles des échanges intenses. Les systèmes productifs que forment ces PME gagnent en vitalité et en efficacité grâce à la spécialisation souple, et cela pour deux raisons : D'une part, en tant que mode d'organisation productive, la spécialisation souple repose sur des interactions d'acteurs.

La notion de SPL peut être décrit comme modèle de développement territorial¹¹⁷, la relation entre le territoire et la production a fait l'objet de plusieurs recherche en économie, ainsi les théories du développement étaient intéressées à étudier les modèles de concentration géographique des industries, afin de clarifier les dimensions locales (ou territoriales) des transformations des tissus productifs, ce qui explique la relation forte entre développement local et SPL.

Cette dimension territoriale de la compétitivité dépend fortement, d'une part, de la valorisation maximale des ressources spécifiques territoriales (produits de terroir, savoir-faire locaux ...), et d'autre part, de la territorialisation de l'activité productive.

Section 2 : Le SPL, une dynamique d'acteurs publics et privés

En effet, les SPL n'existent pas qu'en France mais un peu partout dans le monde, dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement, mais à des formes similaires ou comparables, car les formes d'industrialisation à petite échelle sont basées sur les spécificités territoriales de chaque espace. En effet, ces formes sont une traduction de phénomènes originaux de développement : les savoir-faire localisés, la culture locale, le rôle du milieu socioculturel ...

- Certaines se situent dans les pays développés comme l'Allemagne, Danemark, Japon et la France. Beaucoup de ces systèmes sont de longue tradition et ont traversé la période fordiste.
- D'autres sont plus récents et se situent dans les pays d'industrialisation tardive d'Europe du Sud comme le Portugal et l'Espagne.

Les industrialisations localisées à petite échelle et flexibles dans les pays en développement qui se développent de manière significative désigne ces phénomènes par le terme de « SPL » plutôt que par celui de district, car ce dernier suppose des attributs qui ne sont pas tous vérifiés par les recherches empiriques. Il y a bien concentration sectorielle et géographique de PME comme dans les districts industriels, mais d'autres caractéristiques, telles que la coopération inter-firmes, le rôle du milieu social, ne sont pas toujours vérifiées sur le terrain.

¹¹⁷BENKO G., (1995), «Les théories du développement local», hors-série, Sciences humaines.

Dans ces élargissements du champ d'analyse, le district italien perd sa rigueur quant à son homogénéité et ses caractéristiques socioculturelles. On peut conclure, il n'y a pas un modèle unique de districts marshalliens ou à l'Italienne avec un réseau de PME agglomérées pour expliquer les succès d'agglomération d'entreprises.

Fondamentalement, les recherches sur l'histoire de l'industrialisation de chaque pays s'avèrent intéressantes pour élargir l'étude à d'autres types de regroupement d'entreprises qui sont à l'origine de la redéfinition du modèle fordiste basé sur la grande industrie. En effet, le rôle des PME et de leur coopération dans un cadre territorial donné, l'importance des effets de proximité et du contexte territorial dans les relations interentreprises, dans les relations entre entreprises et leur environnement socioculturel et institutionnel. Tous ces éléments permettant la genèse d'un autre concept qui est le SPL.

La notion du SPL est apparue avec les travaux des économistes français (notamment le groupe de Grenoble) influencés par les recherches sur les districts industriels dans la troisième Italie. Leurs succès et leur résistance à la crise économique ont incité les économistes et les géographes notamment français à étudier les formes d'agglomération spatiale connues sous le vocable des SPL- les systèmes productifs localisés- (Courlet et Pecqueur 1991, 1992). Dans cette approche, les SPL se sont diffusés, en France, depuis la décision du CIADT de lancer des projets restreints.

Le SPL permet de rendre compte du rôle des PME et leur coopération dans un cadre territorial donné sans négliger les effets de proximité et le contexte socioculturel local. Il se distingue du district industriel entre autres par le fait que les entreprises ne sont pas nécessairement concentrées dans une seule branche, ni spécialisées dans la production des composants d'un seul produit.

De plus, dans un SPL, il peut s'agir des relations territorialisées sans doute entre PME mais aussi entre grandes entreprises et PME et même entre grandes entreprises. Dans un cas comme dans l'autre, on parlera de SPL dans la mesure où les relations entre les entreprises ne se réduisent pas à celles de la sous-traitance traditionnelle. Par ailleurs, les entreprises du SPL se caractérisent également par leur grande flexibilité et leur capacité de répondre à une demande variable et différenciée dans le temps et dans l'espace.

Un SPL peut être défini comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, artisanales, de services, centres

de recherches et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte.

La densité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Ces rapports sont à la fois marchands et non marchands, ce qui veut dire qu'ils combinent les règles formelles de la concurrence liées au libre jeu du marché avec les règles informelles de la coopération induites par l'appartenance à une même collectivité territoriale.

Ainsi, on peut essayer d'appliquer la notion de SPL à chaque modèle d'organisation de la production axé sur la présence d'économies externes d'agglomération et de connaissance non transférables et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient et sauvegardent l'originalité de la trajectoire de développement.

En plus, pour Claude Courlet, ces systèmes localisés se développent dans des conditions qui rappellent celles des districts industriels. Ces SPL stimulent un éventail de types de rapports interentreprises qui vont de simples échanges éventuels d'information et d'équipements à des formes qui supposent une très forte collaboration dans les relations de production¹¹⁸.

Cette définition reprend une idée fondamentale du développement territorial, à savoir que les SPL procèdent d'un phénomène d'agglomération d'entreprises souvent PME autour d'un produit typique. En 1992, G. Garofoli utilisant les expressions de « zones de spécialisation productives » et « aire-système » pour caractériser des regroupements de PME autour d'activités similaires et complémentaires basées sur la division du travail et la spécialisation des entreprises. En 1999, Kh. Nadvi et H. Shmitz exposaient le terme de « cluster » pour identifier ces agglomérations industrielles territorialisées.

D'après cette définition de Courlet, on peut dire que le SPL est une organisation industrielle d'entreprises souvent PME spécialisées autour d'un produit ou d'un métier, dans un espace de proximité et entretenant entre elles et avec le milieu socioculturel des relations marchandes, non marchandes, formelles, informelles. Tous ces éléments produisent des externalités positives pour toutes les unités situées géographiquement proches.

¹¹⁸ Courlet, C. et Bernard, P., (2013), « L'économie territoriale », PUG, p. 60.

En complément de la définition de Courlet, la DATAR¹¹⁹ affirme que le SPL est :

« Une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transferts et de veille technologique »¹²⁰. Plus précisément, sept éléments fondamentaux permettant de caractériser un SPL :

- l'existence d'une concentration spatiale de PME ;
- La spécialisation autour d'un produit ou d'un métier;
- l'existence de relations interentreprises fortes;
- l'existence d'une identité locale forte, favorisant la coopération et la réciprocité.
- Présence de règles et de conventions (souvent non écrites) permettant de gérer les relations concurrence-collaboration ;
- Existence d'une main d'œuvre qualifiée, spécialisée et reconnue par son savoir-faire ;
- Présence d'institutions d'intermédiation capables de soutenir le système et de veiller à son développement en favorisant l'innovation et l'implantation d'entreprises nouvelles.

D'après tous ces éléments de définition d'un SPL, on peut dire que la localité industrielle d'Ain Nokbi, connue par un regroupement d'entreprises souvent PME spécialisées dans la dinanderie s'organise selon une logique SPL.

Ces unités productives situées à proximité et développant entre elles des rapports d'intensité forte. Ces rapports sont de nature diverse : formels, informels, marchands, non marchands, matériels et immatériels. Ainsi, la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et spécialisée excédentaire disposant d'un savoir-faire industriel et d'une culture locale. En plus la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises se fonde sur une atmosphère industrielle génératrice des fameuses économies externes d'agglomération

¹¹⁹ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale créée en 1963.

¹²⁰DATAR, les systèmes productifs locaux, la documentation française, Paris, 2002.

ou de regroupement, on peut dire que le bassin industriel d'Ain Nokbi est une organisation industrielle proche de celle des SPL.

Après avoir étudié l'origine et la définition du concept « SPL », nous passons maintenant aux caractéristiques fondamentales d'un SPL.

2.1. L'Etat, comme acteur de croissance des SPL

Comme nous avons vu, un SPL est un construit d'acteurs. Ces acteurs rassemblent l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises, les centres de formation et toutes les autres structures de proximités. Ces derniers situés à proximité géographique pour résoudre des problèmes locaux. Ces acteurs ancrées et spécialisées dans un métier et entretenant des rapports d'intensité forte entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion.

2.2. Les artisans et les acteurs institutionnels des SPL

Un SPL est une construction territoriale d'acteurs. Il constitue donc une communauté d'acteurs réunis dans un territoire pour résoudre un problème inédit.

Donc un SPL est caractérisé par les éléments suivants :

Ø Le SPL, comme concentration géographique originale

Un SPL se caractérise, par la présence sur une localité d'un nombre important d'entreprises souvent de PME proches et réciproquement liées. Il s'agit d'une concentration spatiale originale sur une zone délimitée et mesurable géographiquement. En Italie, la ville de Biella, avec 200 entreprises de textile, employait 21 000 salariés en 2001. En France, la vallée de l'Arve concentre 500 entreprises du décolletage sur 300 kilomètres carré.

Cette zone se caractérise ensuite par une spécialisation économique distincte, de telle sorte qu'elle revêt un caractère dominant au niveau local, mais aussi qu'elle couvre une part significative de la production au niveau national ou au niveau mondial. Ainsi, la vallée de l'Arve représente les deux tiers de l'industrie française de décolletage. Au-delà de l'industrie, ce type d'organisation territorialisée semble aussi bien convenir au tertiaire, notamment dans les services aux entreprises (conseil en informatique, réalisation de logiciels), dans les activités para-industrielles comme le commerce de gros ou la vente par correspondance, les transports de marchandise (entreposage frigorifique), les assurances (SPL de Niort), voire dans les activités culturelles (pôle image d'Angoulême par exemple).

Ø Le système productif local

Un SPL se caractérise par un système productif local générateur d'avantages réciproques dont jouissent les entreprises localisées dans un même territoire. Ainsi, trois types de variables semblent déterminants pour apprécier un SPL à ce niveau :

- La coopération entre producteurs est la première variable. Celle-ci est ainsi comprise ici comme l'ensemble des moyens mis en œuvre par les entreprises qui ont pris conscience de leur intérêt à collaborer face à la concurrence. Au sein d'un SPL, la coopération entre producteurs prend diverses formes :
 - Une convention commune portant sur :
 - Les pratiques en matière de prix pratiqués (idée d'une concurrence « loyale » excluant le dumping) ;
 - L'absence de conduites du type passager clandestin dans laquelle une entreprise profiterait délibérément d'une action collective sans y avoir contribué.
 - L'appel à un concurrent local en cas de demande excédant les possibilités de production d'une unité de production, sans qu'il y ait de ce fait captation du marché par le bénéficiaire de cette commande ;
 - Des pratiques uniformes de gestion de la force de travail (niveau des salaires, attitude vis-à-vis des réglementations salariales, fiscales, environnementales et autres) ;
 - Le recours à des ressources communes en matière de formation, de services aux entreprises, qui peuvent ainsi être plus efficaces et moins coûteuses ;
 - Des actions communes (associations, syndicales, etc.) en vue de défendre les intérêts de l'ensemble des entreprises ;
 - La création d'institutions d'arbitrage des conflits entre producteurs, etc.

On peut résumer cette recherche de coordination entre producteurs par la mise en place et le recours à des procédures de concertation et d'arbitrage en vue de créer les conditions de leur compétitivité commune sur un territoire donné.

- Une deuxième variable concerne la complémentarité entre entreprises. Cette dimension reprend ce que G. Garofoli (1983) considère comme l'« intégration

productive ». La question posée est de savoir dans quelle mesure les différentes unités productives du SPL sont liées par des flux de biens et services. C'est évidemment le cas lorsque, sur la même localité, les entreprises locales occupent les différents segments d'une même filière (par exemple le tissage, la teinture, la confection, la conception). Cette dimension permet de distinguer ce qu'on appelle « aire de spécialisation productive » et « système productif localisé ». Dans le second cas, les entreprises ajoutent à la spécialisation commune des entreprises le fait qu'une division du travail existe entre elles, ce qui les placent en situation de complémentarité les unes par rapport aux autres.

- La dernière variable renvoie à la notion de compétences distinctives. La notion de compétence, d'utilisation relativement récente dans les sciences sociales et humaines, a été beaucoup développée au cours des vingt dernières années, en économie avec le développement de la théorie évolutionniste (notamment Dosi et Marengo, 1992 ; Foray et Freeman, 1992) rejoignant des travaux d'historiens comme Chandler. La notion de compétence est en général liée à un avantage concurrentiel de l'entreprise. On parle alors plutôt de « compétence distinctive » pour marquer le fait que l'entreprise dispose de compétence qui lui permet de disposer d'une certaine avance sur ses concurrents, voire de disposer au moins transitoirement d'une situation de monopole.

M. Porter distingue trois catégories de compétences : celles qui sont liées à des activités particulières de l'entreprise (recherche et développement par exemple), celles qui sont liées à des talents ou à des routines de l'entreprise et qui dépendent de processus d'apprentissage, et celles qui reposent sur des actifs externes tels que la réputation, l'image de marque et le réseau d'alliances dans lequel se situe l'entreprise.

On constate donc que les tendances historiques lourdes quant à la définition des compétences sont, d'une part la prise en compte de la dimension collective, et d'autre part la reconnaissance d'une dimension économique (voire organisationnelle) à côté des aspects techniques.

2.3. Les SPL et les centres de recherche, développement et de formation

La recherche constitue une dimension fondamentale de croissance des SPL. Il est donc possible de passer des compétences individuelles des salariés à la compétence des entreprises

(qui est elle-même indissociable de l'organisation de l'entreprise et des moyens de production utilisés). L'accent mis sur les réseaux d'entreprises montre aussi l'importance de la dimension territoriale de la notion de compétence : certaines relations ne pouvant être établies de manière durable à distance. On voit de plus que la localisation d'une entreprise peut faire partie de son image : le fromage de Parme, les chaussures de Vigevano, les tissus cardés de Prato, les tissus de soie de Côme.

Au final, pour qu'il y ait SPL, il faut que l'on puisse reconstituer les trois dimensions reliant une agglomération d'entreprises, une spécialisation souple de celle-ci et un ensemble de caractères spécifiques lui donnant sa cohérence (complémentarité, coopération) et son identité (compétences distinctives).

- Une articulation forte entre le patrimoine socioculturel et la sphère économique

L'idée fondamentale qu'on retrouve dans les travaux sur les SPL est que l'efficacité du processus de production et d'innovation dépend fondamentalement du mode selon lequel s'articulent les dimensions socioculturelles (valeurs, culture locale, savoir-faire) avec les dimensions économiques (disponibilité du capital, savoir technique).

Autrement dit, un SPL est générateur d'économies externes : il y a :

- Les externalités pécuniaires qui sont dues principalement à la proximité géographique ;
- Les externalités technologiques qui opèrent dans secteur technologiquement individuel.
- Et les externalités spéciales, typiques à un SPL dérivant d'une multitude de macro-adaptations entre entreprises et population dans une aire restreinte.

Il s'agit de facultés d'adaptation spéciales (différentiel positif de confiance, particularité du langage productif) liées à la culture d'un regroupement humain et donc difficilement imitables et transférables.

Ces avantages se limitent produits typiques du SPL (Vallée des Sinos est célèbre pour les chaussures féminines, Prato pour le textile, Grenoble pour l'électronique, Fès pour la dinanderie, Safi pour la poterie), impulsant le développement de ses processus productifs. Au total, le SPL est liée à une logique territoriale qui en fait une organisation qui combine le

marché et la hiérarchie) et a besoin d'un territoire pour fonctionner. Donc le SPL est une traduction des phénomènes originaux de développement.

2.4. L'approche des SPL : une nouvelle voie des politiques publiques d'appui aux activités industrielles et artisanales

Pour développer les différents secteurs, l'Etat et les collectivités territoriales interviennent via les politiques publiques. La gouvernance est devenue déterminant de rationalisation des ressources de l'Etat. Le concept de gouvernance territoriale renvoie souvent à une combinaison entre trois formes de proximité (spatiale, organisationnelle et institutionnelle) et constitue donc en soi une grille d'analyse des différentes réalités spécifiques de développement endogène.

Le développement territorial et les performances de systèmes productifs localisés se fondent non seulement sur la capacité des acteurs à se coordonner, mais également à la forme et la nature de ces coordinations. Il existe donc différentes configurations de développement local et différents types de gouvernance territoriale.

La grande partie des approches opère une différenciation des gouvernances à partir de la nature des acteurs engagés et dominants dans la coordination.

Section 3 : Les SPL, modes de coordination, de proximité et de gouvernance

On a vu ci-dessus que le SPL est un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives, dans un espace restreint, et entretenant entre elles et avec le milieu socioculturel des rapports d'intensité forte. Le SPL est actionné par une logique territoriale où la hiérarchie est remplacée par la réciprocité et qui a besoin d'un territoire pour fonctionner. Aussi, la dynamique territoriale est un processus de coordination d'acteurs et est une question de gouvernance. En plus, la construction territoriale suppose une combinaison entre trois formes de proximités : la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle.

Donc, il est essentiel de définir le territoire, la proximité et la gouvernance.

3.1. Les modes de coordination au sein des SPL

L'approche évolutionniste (Dosi et Winter, 2003) de la dynamique économique a tenté de dépasser cette vision en mettant en évidence les mécanismes d'apprentissage et de coordination des agents ainsi que leur rôle dans les décisions des agents économiques.

En plus, dans un contexte économique devenu de plus en plus turbulent (crise affectant les marchés financiers, chômage de longue durée, exclusion sociale, sentiment d'injustice sociale, précarité) et caractérisé par de profondes mutations et ruptures (Caveng R. 2011), le territoire est perçu comme une dimension importante de la compétitivité des micro-entreprises. En ce sens, il est incontournable que l'on assiste souvent à une nouvelle distribution des activités productives dans l'espace où le territoire et la petite entreprise jouent un rôle déterminant dans la redéfinition de l'approche du développement. Plus fondamentalement, la création par nécessité devenue de plus en plus une réponse au problème du chômage dans ce nouveau monde après fordiste et donc, dans une certaine mesure de la précarité (Rapiau, 2010) et un vecteur de développement territorial.

De multiples travaux s'y intéressent, en provenance de l'économie, de la gestion ou de la sociologie. Un double questionnement peut émerger. Si les spécificités et les particularités des territoires suscitent l'intérêt, l'accent est de plus en plus mis sur les sources compétitivité territoriale, qu'il s'agisse de spécialisation, de spécification ou d'impulsion de dynamiques entrepreneuriales. Que l'on songe aux travaux précurseurs de Marshall, de Piore et Sabel, ou à ceux plus récents de Krugman, Courlet et Porter, le territoire et la PME font l'objet d'interrogations récurrentes notamment en matière de territorialisation de la production. Au Maroc, Plus récemment, les pouvoirs publics, avec le nouveau statut de l'auto-entrepreneur, ont mis l'accent sur les divers réseaux territorialisés d'organisation (SPL, pôles de compétitivité, etc.) comme nouveaux « territoires » générateurs de dynamiques entrepreneuriales et territoriales.

Plus précisément, Face à la glocalisation, les PME doivent mettre du territoire et de la proximité dans leurs stratégies d'internationalisation des leviers majeurs de leur compétitivité à l'international. En ce sens, la plupart des PME ne s'engagent pas seules dans un processus d'internationalisation mais avec le concours d'un plus ou moins grand nombre d'acteurs du territoire sur lesquelles elles implantées.

Plus besoin de discuter des conséquences de ce contexte sur les modèles d'affaires des entreprises. Exportation, importation, délocalisation, IDE, sont autant de défis qui retiennent l'attention des dirigeants des entreprises et des acteurs régionaux. Donc, un processus

d'internationalisation implique une décision collective de toutes les parties prenantes des entreprises (dirigeants, structures régionales, collectivités territoriales ...). Depuis la crise de 2008, tous les secteurs économiques subissent de profondes mutations.

C'est l'occasion pour les acteurs territoriaux de se réapproprier leurs choix stratégiques dans une logique d'équilibre des territoires, et plus particulièrement leurs choix de développement territorial et international. Ces nouveaux défis imposent les acteurs de repenser simultanément la l'articulation global/local et le lien entreprise/territoire dans leurs stratégies d'internationalisation.

Porter montre que les deux voies prometteuses sont d'une part les stratégies de globalisation, fondées sur une forte dispersion/coordination internationale des activités de l'entreprise (Porter, 1986) et d'autre part les districts industriels ou les local clusters (Porter, 1990; 2000).

Ces milieux stratégiques locaux de compétitivité à base territoriale résultent d'un fort ancrage territorial des entreprises et une réputation d'excellence mondiale (la Silicon Valley, Sophia Antipolis restent des modèles de référence). En ce sens, la compétitivité à l'international impose une déclinaison de la dimension territoriale dans les comportements stratégiques des entreprises. De son côté Jean- Louis GUIGOU (1997), rappelle que « la mondialisation de l'économie entraîne une territorialisation des comportements ». De plus, comme le note Courault (1993) « l'export ne signifie pas une sortie du local ».

La mondialisation, c'est changer le modèle d'affaires, c'est trouver les ressources les plus compétitives sur la planète, c'est travailler sur tous les fuseaux horaires, avec des différentes cultures, dans différentes langues et avec des gens qui n'ont pas nécessairement les mêmes comportements d'affaires. En d'autres termes, c'est repousser les frontières de l'entreprise les rendant de plus en plus floues et distantes de ce que nous avons connus dans les 50 dernières années.

Dans le même temps, les disciplines du management et de l'entrepreneuriat entretiennent des relations intenses avec des territoires distincts, voire donnent lieu à une extension vers de nouveaux « territoires intelligents ». Plus fondamentalement,

l'entrepreneuriat de nécessité¹²¹ est un phénomène économique et socio-spatial hétérogène et complexe.

Le territoire est un projet, et est une représentation collective. Il est le « résultant d'un processus de construction sociale complexe et inscrit dans la longue période » (Pecqueur [1995], p. 3). Il est composé d'acteurs (ménages, entreprises, institutions...) déterminés par une culture, un vécu, des connaissances et un savoir-faire.

Ainsi, selon Claude Raffestin, le territoire est « un espace transformé par le travail humain » (Raffestin, 1986, p. 173). Ensuite, selon Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini « comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique) »¹²². En ce sens, dans un processus d'internationalisation, la situation actuelle de concurrence colossale inviterait à revoir les comportements stratégiques des entreprises où le territoire devient un atout de différenciation porteur d'avantage concurrentiel durable.

En ce sens, de nombreux travaux (d'économistes, géographes, aménageurs ...) ont en effet montré le renforcement de la composante territoriale dans l'économie actuelle, en expliquant que plus la mondialisation de l'économie progresse, plus elle s'appuie sur des espaces (ou milieux) locaux spécifiques, auxquels la compétitivité des entreprises reste attachée (les pôles de compétitivité par exemple). En ce sens, plusieurs questions nous interpellent : qu'est-ce que le territoire pour l'entreprise ? En quoi le territoire constitue-t-il un facteur porteur d'avantages différenciatifs pour l'entreprise qui s'inscrivant dans un processus d'internationalisation ?

Une lecture multidisciplinaire nous apprend que le territoire est un espace¹²³ géographique ayant des spécificités naturelles, culturelles et économiques que des groupes s'approprient en agençant des ressources matérielles et symboliques (Debarbieux, 2003). Le territoire est une construction à la fois sociopolitique et économique. En d'autres

¹²¹ Les expressions « entrepreneuriat de nécessité » et « création par nécessité » seront utilisées indifféremment tout au long du texte même s'il conviendrait, bien évidemment, de discuter et de questionner la dimension entrepreneuriale des créateurs de nécessité. Ce choix a pour but de s'harmoniser avec la littérature internationale où la seule expression utilisée est celle de « necessity entrepreneurship ». Mais, bien évidemment, nous ne confondons pas les notions d'entrepreneuriat et de création d'entreprise (ou de son propre emploi).

¹²² Pierre George et Fernand Verger (2009), Dictionnaire de la géographie, Paris, Presse universitaire de France.

¹²³ Nous ne développerons pas sur la définition même de l'espace qui se caractérise par les notions d'échelle, de métrique/distance, de substance, et de configuration propres à chaque situation (Lussault, 2007, p. 88).

termes, le territoire est un espace vécu et approprié, ou encore un ensemble de lieux « pratiqués » et « signifiés » (Di Méo et Buléon, 2007, p. 85).

En géographie sociale, « le territoire témoigne d'une appropriation délibérée, à la fois économique, idéologique et politique de l'espace géographique. Cette appropriation est le fait de groupes sociaux localisés qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité et de leur identité. Le terme territoire signale d'abord un mode de partage et de contrôle de l'espace (Di Méo et Buléon (2007, p. 97). Le territoire est tout d'abord une forme d'organisation inscrite dans l'espace et construite socialement par les acteurs locaux, économiques, sociaux et institutionnels¹²⁴. Il résulte, en d'autres termes, d'un processus non naturel et non permanent de coopération entre acteurs (Pecqueur, 2001).

Le territoire au sens économique se réfère à l'acquisition par la population locale d'une capacité de développement économique spécifique, à partir d'avantages naturels ou humains spécifiques (exemple un pôle de compétitivité). Le territoire au sens politique est défini comme « portion de l'espace délimité pour exercer un pouvoir ».

Pour l'entreprise, la définition du territoire varie selon l'échelle pertinente d'action pour l'entreprise. Comme le rappelle J.B. Zimmerman¹²⁵, « le territoire est un construit et pas seulement un réceptacle de l'activité économique. Un territoire est en effet une construction complexe faite de relations interentreprises, d'institutions, d'un environnement de services, d'un cadre de vie.

En plus, comment l'entreprise conçoit-elle mener ses activités dans le respect et le développement à long terme de sa communauté ? L'appropriation du territoire peut revêtir aussi une dimension opératoire, où sont mis en œuvre des moyens (des capacités) afin d'éviter le flou ou l'ambiguïté, d'anticiper et d'atteindre l'objectif visé. Selon cette dimension, les moyens (ressources et compétences) sont plutôt des fins et les actions visent à faire advenir seulement l'organisation. Dès lors que l'on pense le territoire comme un construit, et non seulement comme un panier donné de ressources, on passe, en stratégie, d'une logique allocative de localisation à une logique d'ancrage de Territorialisation (Saives, 2002).

¹²⁴ Banat R. et Ferguène A., (2008), « construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie », Revue d'économie régionale et urbaine, vol 1, n° 4, p. 684.

¹²⁵ Directeur de Recherche – CNRS, GREQAM (Groupement de Recherche en Economie Quantitative d'Aix-Marseille) et IDEP (Institut d'Economie Publique).

Le modèle de la territorialisation consiste à penser les logiques spatiales des firmes comme des processus dynamiques compétitifs (créateurs de rentes diversifiées) de co-construction et d'activation (plus ou moins complexe) de ressources et de compétences territorialisées ; activation facilitée par le contexte des proximités plurielles (Boschma, 2005, Torre & Rallet, 2005; Zimmermann, 2008, Torre, 2009) des acteurs du territoire de la firme. Le territoire de l'entreprise est en ce sens un construit social, vecteur des capacités dynamiques d'interaction et d'apprentissage de la firme localisée.

À l'heure de la globalisation des marchés et des facteurs de production, la prédominance de certains modèles de territorialisation plus ou moins nomades (Zimmermann, 1995) sur d'autres se pose toujours crument pour les politiques publiques. Le territoire de l'entreprise est en ce sens un construit social, vecteur des capacités dynamiques d'interaction et d'apprentissage de la firme localisée. Finalement, comme disait Bernard Pecqueur, la « territorialisation de l'économie apparaît comme une des modalités importantes de la période de réorganisation après-fordiste (...). Les conditions de structurations du post-fordisme impliquent l'émergence de la question territoriale »¹²⁶. Il apparaît que dans ce contexte, les entreprises se trouvent dans un état d'évidence pour décliner au sein de leurs processus d'internationalisation la dimension territoriale.

Plus précisément, dans un contexte d'économie de proximité¹²⁷ caractérisée par l'enchevêtrement des différentes échelles, la notion d'ancrage territorial de l'entreprise naît des interactions et des interdépendances forte entre celle-ci et ses territoires de localisation, d'abord parce que les entreprises sont naturellement au cœur de l'émergence économique des territoires où elles exercent leurs activités. L'entreprise en tant que véritable acteur du dynamisme économique et social du territoire.

L'avenir de l'une et de l'autre en dépend, car l'entreprise ne peut se développer durablement sans interaction avec son territoire. Cet ancrage territorial produit nécessairement des atmosphères au sens de Marshall. Dans ses innombrables interactions, les agents font preuve : d'une rationalité plurielle, interactive et adaptative¹²⁸. Dans ces univers complexes,

¹²⁶Pecqueur B., (2014), « Territoires et changements de paradigmes dans la théorie standard : esquisse d'une géographie économique territoriale », *l'Espace Géographique*, n° 3.

¹²⁷Pecqueur B., Zimmerman J.B (2004), « Economie de proximités », Lavoisier, Paris

¹²⁸KHERDJEMIL B., PANHUYS H., ZAOUAL H., (1998), « Territoires et dynamiques économiques », l'Harmattan, Paris, p. 73.

les acteurs tendent constamment à se repérer à partir des contingences de leur site d'appartenance. C'est à la fois un ancrage territorial symbolique et organisationnel.

L'ancrage territorial se mesure par les multiples liens marchands et non marchands que l'entreprise noue avec le territoire. L'angle adopté pour apprécier ce concept dans la recherche est de lui associer celui de « modèle d'affaires¹²⁹ » (Osterwalder & Pigneur, 2010) dans une version territorialisée (Saives, Desmarteau, & Kerzazi, 2011). Il s'agit d'intégrer la dialectique entreprise/territoire (Lauriol, Perret, & Tannery, 2008) autour des questions de création, de captation et de partage de la valeur suivant le prisme de l'entreprise.

À cet égard, le territoire peut être considéré comme un réservoir ou un potentiel de ressources dont la spécificité contribue au développement de l'avantage concurrentiel durable de l'entreprise. Pour asseoir la compétitivité à base territoriale, la valeur créée, captée et partagée suppose de l'entreprise une activation des ressources localisées. Cette valeur est alors au fondement de son ancrage territorial.

Nous nous intéressons, dans cet article, au cas des PME, opérateur fondateur dans le tissu productif marocain, qui fait de l'ancrage territorial, à la fois un élément de différenciation, et un axe stratégique. Pour autant, le développement d'une stratégie orientée vers le territoire se caractérise à la fois par la complexité de la démarche et sa dimension systémique (Thoenig & Waldman, 2005, p. 8). Devant cette difficulté, nos interrogations sont les suivantes : Quels sont les leviers stratégiques sur lesquels l'entreprise peut s'appuyer pour maintenir ou accroître son ancrage territorial ? Quelles sont les tensions ou les résistances qui influencent le rapport que noue l'entreprise au territoire ?

La situation d'ancrage territorial favorise le processus d'internationalisation en s'appuyant simultanément sur la dimension territoriale et la dimension collective. Les ressources et compétences des entreprises dépendent d'acteurs sédentaires, ou sont liés à des

¹²⁹ Il ne s'agit pas ici de débattre du concept de modèle d'affaires largement exploré par ailleurs dans la littérature récente en stratégie. Il en ressort que le modèle d'affaires constitue un instrument de la stratégie d'une entreprise pour dessiner son exécution en spécifiant d'où viendront la création, la captation et le partage de la valeur (Chesbrough et Rosenbloom, 2002 ; Osterwalder, 2010 ; Lecocq et al., 2006, 2008 ; Verstraete et Jouison, 2008, 2009 ; Desmarteau et Saives, 2008). Précisons plutôt que, pour explorer le terrain québécois, nous nous sommes appuyés sur la définition proposée par Desmarteau, Saives et al. (2008) selon laquelle un modèle d'affaires traduit explicitement les choix stratégiques d'une entreprise en quatre logiques articulées et évolutives pour créer, capter et partager de la valeur : - La logique client : l'offre de bénéfices porteurs de valeur pour une clientèle ciblée, - La logique expertise : l'articulation de ressources et compétences spécifiques, - La logique réseau : la configuration d'un réseau de partenaires d'alliances, de collaboration, de diverses parties prenantes et l'identification des compétiteurs potentiels, - La logique génération de revenu : comment l'entreprise gagnera-t-elle de l'argent ?

institutions locales, ou enfin relèvent de facteurs territoriaux par nature, ce qui rend les ressources créées non transférables (l'image du territoire par exemple). En ce sens, la dimension d'ancrage favorise le non imitabilité des ressources (Bréchet et Saives, 2001) en s'appuyant simultanément sur la logique territoriale et la logique collective. Dans ce contexte, le territoire ne constitue pas directement la ressource. Il est le résultat de processus interactifs et apparaît en même temps que ces ressources (Colletis, 2010). La dimension collective de la constitution des ressources est inhérente à la notion d'ancrage. Elle favorise la création d'actifs spécifiques grâce à des coordinations reposant sur des proximités particulières. Le degré de spécificité de ces actifs tient à l'intensité du jeu interactif collectif.

En plus, la densité, la diversité et le dynamisme du commerce extérieur qui constituent des ressources propres à chaque région. Pour être engagée, cette action collective nécessite l'adoption d'une rationalité collective, d'une croyance commune et d'un horizon commun. Dès 1990, Perrin notait que le phénomène d'ancrage se caractérisait par une préférence pour une rentabilité à long terme. Il indiquait à propos des ressources territoriales sélectionnées par l'entreprise : « pour l'efficacité à long terme, c'est la logique de création qui l'emporte. Elle requiert un comportement d'ouverture ainsi que la constitution d'environnement de ressources spécifiques » (Perrin, p. 281). Colletis et Rychen (2004) esquissent une réponse à cette question en mettant en avant que l'ancrage est plus durable si l'entreprise recherchant des compétences complémentaires trouve un territoire d'accueil offrant une forte déployabilité de ses ressources.

Ce territoire permettra à la firme d'organiser des ressources différentes dans le temps : « on peut ainsi penser que l'ancrage territorial le plus durable est celui qui s'opère entre une firme en quête de flexibilité productive pour répondre à des problèmes productifs inédits nécessitant des combinaisons de compétences renouvelées et originales, et un territoire caractérisé par une forte plasticité, c'est-à-dire par une densité ou une proximité organisationnelle élevée favorisant la redéployabilité des ressources (...). L'ancrage est alors un pari sur l'avenir, une présomption de coordination ultérieures pour résoudre des problèmes dans le présent de prévoir la nature » (p. 227). Dans cette perspective, l'ancrage semble apporter une réponse managériale à l'incertitude.

D'une manière générale, le territoire est un lieu et espace de vie des individus, cadre d'application et de pratiques des politiques économiques et sociales, espace physique dans

lequel s'enracinent les héritages culturels ; le territoire est aussi une extraordinaire passerelle entre les différentes et multiples composantes de l'activité humaine.

Le territoire est une construction « socio-territoriale collective » à partir d'interactions entre acteurs. Ce sont les acteurs qui font le territoire. Le territoire est « changeant, fluctuant, instable, il peut naître en réponse à une opportunité » soumis à une tectonique (Lacour, 1992, 1996). En complément de cette définition de Lacour, le territoire représente un système complexe constitué d'éléments continuellement en interactions tels que : le sol, les RN, l'habitat, les infrastructures, les entreprises, les individus, institutions, lois et règlements.

En fin, on peut réduire le territoire à une unité de coordination, à un ensemble de relations et à un système de gouvernance.

- Le territoire comme unité de coordination : le territoire est un ensemble d'éléments matériels et immatériels, qui en raison des phénomènes de proximités crée des externalités.
- Le territoire est un ensemble de relations : ainsi le territoire est un ensemble de relations, de systèmes de relations. Pierre Veltz a utilisé l'expression « ensemble relationnel ». Cela est connu de même chez les sociologues, les géographes, les gestionnaires et les économistes par la notion de « capital relationnel ».
- Le territoire est un système de gouvernance : Au sein d'un territoire, on ne peut pas parler de développement sans avoir en place un système de gouvernance territoriale.

A partir de tous ces éléments, on distingue deux configurations de territoire :

- Un territoire donné, connu comme un territoire institutionnel, exemple : la région
- Et un territoire construit par le jeu des acteurs.

En plus, le territoire ne peut être compris sans une approche en termes de proximité décliné de trois sortes.

3.2. Les typologies de proximités¹³⁰

¹³⁰ Ce paragraphe s'inspire largement de B. Pequeur et J.-B. Zimmermann (2004) : « Economie de proximités », Lavoisier, Paris.

Dans un contexte de retours vers le local, les bouleversements économiques qui affectent les économies contemporaines mettent en actualité la tension entre une globalisation accrue et le retour vers les territoires et les pratiques territoriales. L'industrie artisanale et les activités artisanales ne font pas exception à ce double mouvement puisque, face à la tendance croissante à une standardisation des articles artisanaux, illustrée par les filières industrielles de production d'articles ou la consommation « planétaire », se manifeste la recherche de produits de qualité, liés au terroir ou à des pratiques ancestrales, vins, fromages ou plats régionaux.

Dans ce nouveau contexte, le défi est grand pour les économistes, et tout particulièrement pour les spécialistes des questions artisanales et agro-alimentaires, qui doivent maintenant intégrer la variable spatiale à leur analyse, une tâche paradoxale tant le lien à la terre et à l'espace (facteurs de production) semble consubstantiel à ce type d'approche. Pourtant, si de nombreux travaux font l'effort de resituer les activités artisanales dans leur contexte régional ou micro-local, la prise en compte de la dimension spatiale reste encore relativement faible, qu'il s'agisse des modalités de production ou de consommation des produits.

Etant donnée la liaison évidente, et parfois organique, avec le local, qui traverse une grande partie des recherches consacrées aux questions d'économie résidentielle, il semble aujourd'hui important de tester le cadre explicatif de l'économie régionale et spatiale. En particulier, il faut interroger cette approche sur sa capacité à permettre une meilleure compréhension des choix des acteurs et à fournir des éléments d'orientation des interventions ou politiques publiques.

En plus, il s'agit de présenter les grandes lignes d'un programme de recherche, qui consiste en l'application des analyses de la proximité à l'étude des dynamiques du secteur industriel et de la production de biens artisanaux. L'enjeu est certes de mettre en évidence les capacités d'application (et les limites) des approches en termes de proximité. Mais il s'agit également de proposer une réponse aux questions posées par l'intégration de la variable spatiale dans les approches d'économie résidentielle et urbaine, de montrer comment l'analyse de la proximité favorise une meilleure compréhension des phénomènes artisanaux et modifie la manière même d'en rendre compte en élargissant le champ d'action vers la prise en compte des phénomènes de voisinage, d'espaces continus, de dynamique, d'interactions fondées sur des relations non marchandes et des questions de désertification, de maintien des

activités industrielles, d'évolution des activités de production et d'organisations à finalité environnementale.

Plus précisément, nous nous référons aux textes fondateurs de l'économie de proximités (Bellet, Colletis, Lung (1993), Bellet, Kirat, Largeron-Léteno (1998), Gilly et Torre (1998), Rallet et Torre (1995), ainsi que sur certaines recherches appliquées, qui révèlent tout le potentiel offert par cette approche dans l'étude de cas concrets (Lung et alii (1997), Zimmermann (Coord.) et al. (1995 et 1998)).

3.2.1. La proximité géographique et les SPL

Le concept de proximité renvoie à l'hypothèse de base d'une séparation, économique ou géographique, entre agents (individuels ou collectifs), et donc à leur éloignement plus ou moins fort. Il s'inscrit dans une conception de la réalité économique et socio-culturelle essentiellement relationnelle, le lien social rapprochant (et/ou éloignant) les agents détenteurs de ressources différentes dans la résolution d'un problème économique, et se décline selon deux composantes majeures.

Le concept de proximité est apparu et développé en France dans les années 90 et couvre les domaines de l'économie, la sociologie et la géographie. C'est le numéro spécial de la RERU paru en 1993 qui est considérée comme l'acte fondateur du courant proximiste. L'importance de ce concept réside dans ce que Moles et Rohmer (1978) définissaient comme la loi proxémique¹³¹.

Tout d'abord, la proximité géographique traite de la séparation dans l'espace. Elle est exprimée en termes de coût et/ou de temps, elle est évidemment dépendante des infrastructures de transport et des technologies de communication, mais doit « être appréhendée comme un véritable construit social où le temps joue un rôle primordial » (Colletis et al. [1999], p. 27). Bien que le seuil de proximité géographique ne puisse être fixé dans l'absolu, on peut avec Rallet (2000) tracer une ligne de partage par rapport à un problème particulier, entre ce qui relève du lointain et de ce qui relève du proche.

Ces éléments de partage apparaissent dans le sens que donne l'économie de proximité (Pecqueur et Zimmermann, 2000, Torre et Zuindeau, 2008) à la notion de « territoire

¹³¹ La proxémique est un terme inventé par Hall qui signifie l'étude de la perception et de l'usage de l'espace par l'homme (Hall, 1981).

commun », c'est-à-dire fondé « à la fois sur la référence à un lien de proximité géographique et à un lien de proximité organisationnelle » (Torre, 2000, p. 411). Ces référentiels peuvent procéder de caractéristiques physiques des territoires (Pecqueur et Zimmermann, 2004).

Ainsi, comme le souligne Torre, « la proximité géographique est non seulement une question de distance ou de topologie, mais encore de perception et de ressenti [...] au-delà de son rôle de ressources recélant des potentialités, elle se pose également et avant tout comme un déterminant d'évolution des relations humaines » (Torre, 2008, p. 332). En plus, traite de la séparation dans l'espace et des liens en termes de distance.

Renvoyant largement à la localisation des entreprises, la proximité géographique intègre les effets des mécanismes économiques, où ce que l'on appelle parfois la distance fonctionnelle. En d'autres termes, la référence aux contraintes naturelles et physiques, clairement inscrite dans sa définition, n'épuise pas son contenu, qui comprend également des aspects de construit social tels que les infrastructures de transport, qui modifient les temps d'accès, ou encore les moyens financiers permettant l'utilisation de certaines technologies de communication.

A côté des deux composantes de base, le concept de proximité peut se décliner en fonction d'un certain nombre de dimensions : physique, technologique, temporelle... Ainsi, la dimension relationnelle de la proximité reprend et intègre la distinction entre activités d'interaction et de transformation et, même si elle se concentre sur les interactions individus-individus. Simplement, avant même la dimension organisationnelle, une grande importance est donnée aux relations entre personnes (les réseaux sociaux), considérées comme le ciment des relations organisationnelles, qui intègrent, elles, de manière forte les aspects productifs. La dimension institutionnelle exprime l'adhésion des agents à un espace commun de représentations, de modèles et de règles de pensée et d'action.

Il existe donc un lien dynamiquement réciproque entre proximité géographique et proximité cognitive, puisque l'arrivée de nouveaux savoirs modifie la conception du territoire, la manière dont il a institutionnalisé et les rapports organisés entre ses acteurs. Ainsi, la proximité géographique permet de s'affranchir des contraintes de spatialité, offrant aux individus un cadre dans lequel interagir (Torre et Rallet, 2005).

En un mot, la proximité géographique est susceptible d'assimiler le rôle facilitateur de la coordination et ceci dans le cas où :

- Elle peut faciliter les rencontres entre agents ;
- Elle simplifie le transfert d'une relation d'un contexte à l'autre ;
- Elle permet le contact direct par le recours au face à face, quand les relations sont établies ;
- Elle permet aussi et surtout de compenser et de rectifier un défaut de proximité de nature principalement non spatiale (organisationnelle ou institutionnelle) ; (Pecqueur et Zimmerman, 2004).

La proximité géographique est porteuse d'externalités pécuniaires, donc la gouvernance ici est privée. Dans la section suivante, nous discutons la dimension organisationnelle.

3.2.2. La proximité organisationnelle et les SPL

Ensuite, la proximité organisationnelle concerne les interactions entre les acteurs dans le but de réaliser un objectif commun. De plus, la proximité organisationnelle repose sur deux types de logiques :

- Ø selon la logique d'appartenance, sont proches en termes organisationnels les acteurs qui appartiennent au même espace de rapports (firme, réseau...), i.e. entre lesquels se nouent des interactions (voir plus bas) ;
- Ø selon la logique de similitude, sont proches en termes organisationnels les acteurs qui se ressemblent, i.e. qui possèdent le même espace de référence et partagent les mêmes savoirs, si bien que la dimension institutionnelle est alors importante. Dans le premier cas, c'est de l'effectivité des coordinations que dépend l'appartenance à un même ensemble, dans le second la proximité est liée à une relation de « ressemblance » des représentations et des modes de fonctionnement.

Ces deux aspects peuvent parfois se concilier, en particulier quand une relation d'appartenance reposant initialement sur des liaisons horizontales de type intra-industriel se matérialise par la suite par un accroissement des interdépendances entre organisations. Elle lie donc des acteurs disposant d'actifs complémentaires participant à une activité finalisée et appartenant à un même espace de rapports : un groupe et ses filiales, un réseau d'acteurs ; elle

repose sur un cadre cognitif commun qui concourt à la cohérence de la structure des relations entre acteurs.

Donc la proximité organisationnelle met en lien les acteurs appartenant et intervenant dans une activité finalisée dans le cadre d'une unité déterminée. Elle se base sur l'homogénéité des relations entre acteurs. Autrement dit, l'existence d'une proximité organisationnelle veut dire qu'un ensemble d'acteurs installe des systèmes de coordination pour concrétiser les buts sur lesquels ils se sont mis d'accord.

La proximité organisationnelle suppose de manière corollaire que les acteurs se situent non seulement dans des rapports organiques définis, mais aussi qu'ils partagent un ensemble de représentations et règles qui assurent le bon fonctionnement de l'organisation.

Plus fondamentalement, la proximité organisationnelle se construit sur une proximité institutionnelle reposant l'adhésion des acteurs à des règles et, dans certaines situations, à un système commun de représentations qui orientent les comportements collectifs. En ce sens, il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine dose de proximité institutionnelle, indispensable à la coordination d'agents interdépendants mais dotés d'un degré plus ou moins élevé d'autonomie décisionnelle.

3.2.3. La proximité institutionnelle

Enfin, la proximité institutionnelle contribue à la densification des relations locales et fonde de la mise en comptabilité des différents modes de coordination localisée entre acteurs, privés et/ ou publics, et, par conséquent, l'existence de régularités productives locales. En ce sens, la proximité institutionnelle suppose selon Colletis « l'adhésion des acteurs à un espace commun de représentations, de règles d'action et de modèles de pensée et d'action orientant les comportements collectifs » (Colletis et al. [1999], p. 27).

La proximité institutionnelle nous renvoie, donc, à l'existence d'un noyau collectif de connaissances, de valeurs, de règles du jeu auxquelles adhère l'organisation. C'est elle qui guide les comportements de ces derniers et participe à la régularité socio-économique.

Pourtant, la proximité organisationnelle se construirait à partir de la proximité institutionnelle. Cependant, il ne faut pas préciser que la proximité institutionnelle sous-tend aussi la création des institutions.

Ainsi, selon certains auteurs la combinaison entre la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle forme la proximité organisée.

Pour discuter le lien bidirectionnel entre proximité organisationnelle et proximité institutionnelle, il s'agit de prendre en considération les travaux de North (1990) qui distingue entre organisation et institution. En effet, pour lui, les institutions sont des règles de jeu et les organisations des équipes de joueurs (North, 1991). Dans cette distinction, les institutions se définissent comme un ensemble de règles formelles et/ou informelles auxquelles les acteurs adhèrent généralement.

A partir de l'existence de ces formes de proximités sur le territoire et des comportements des acteurs, trois formes de développement territorial chacune identifiée à une vision particulière de l'économie spatiale, peuvent être envisagés : l'agglomération, la spécialisation et la spécification (Colletis et al. 1999).

D'abord, l'agglomération se fonde sur une concentration géographique d'activités économiques hétérogènes ne présentant pas a priori de complémentarités. L'agglomération est un élément déterminant permettant la réduction des coûts de transport et une rapidité de circulation des informations et des connaissances. Elle est source d'efficience et de compétitivité des unités productives.

Cette concentration est créatrice d'économies externes aux entreprises, liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Il s'agit principalement d'"externalités pécuniaires" provoquées par la concentration des activités et des acteurs qui se répercutent directement en termes de facteurs de production.

La particularité du processus d'agglomération, essentiellement caractérisé par la proximité géographique, est qu'il produit des externalités positives qui ne répondent pas à une logique industrielle ni même n'entraîne des systèmes. On l'a dit, le SPL apparaît ainsi comme une forme d'agglomération économique efficiente et comme un système caractérisé par la proximité géographique de problèmes et de coordination des attentes et des actions des individus.

En ce sens la gouvernance, en grande partie publique, s'appuie sur des incitations financières en vue d'attirer des entreprises sans schéma de développement territorial établi. En somme, l'agglomération se traduit par la juxtaposition d'activités économiques visant à produire des effets externes.

Ensuite, la spécialisation : ce mode de développement territorial réunit ses forces autour d'un secteur d'activité donné et il est centré essentiellement sur une proximité organisationnelle tout en modifiant avec force la proximité institutionnelle. Ce mode se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique local dominée par une activité industrielle ou un produit.

Le mot spécialisation a un double sens. Le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle favorisant la concentration géographique d'activités complémentaires. Un tel processus correspond donc au recouvrement des proximités géographique et organisationnelle. Les liens industriels, le type de concurrence peuvent favoriser une concentration spatiale des entreprises.

Plus fondamentalement, par rapport au mode d'agglomération où le développement était déterminé par le jeu des intérêts individuels des agents situés à proximité géographique, la spécialisation met en œuvre des processus de coordination entre les agents.

En d'autres termes, une entreprise donnée, localisée sur le territoire, se trouve en situation de s'appuyer sur ces complémentarités en vue de s'engager dans des activités qui n'auraient pu être accessibles pour elle, prise isolément, ou qui auraient nécessité de rechercher les conditions du bénéfice de ces mêmes complémentarités sur un plan extra-territorial. Ce mode est générateur d'externalités pécuniaires comme l'agglomération. En ce sens la gouvernance est privée.

Finalement, la spécification : ce mode se caractérise par la redéployabilité des compétences, qui échappe aux effets de « lock-in » organisationnel et institutionnel des trajectoires de spécialisation. En ce sens, ce mode caractérise un territoire qui dispose d'un mode de coordination entre les agents situés à proximité institutionnelle et qui, outre les effets de proximité organisationnelle, permet une flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences sans faire éclater le contexte territorial.

En d'autres termes, le processus de spécification se diffère des processus d'agglomération et de spécialisation par le fait qu'il ne repose pas seulement sur les économies externes, mais aussi sur celles de structures aptes à internaliser celles qui déterminent le développement du tissu économique local.

Plus précisément, il s'agit ici d'une capacité créatrice du tissu local qui, en organisant une souplesse de combinaison de ses ressources et actifs, dispose de moyens pour mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles d'infléchir le devenir économique du territoire.

Plus rapidement, ce mode est fondé sur l'existence de structures capables d'internaliser certains effets externes dans un processus de développement collectif, elle mêle les trois formes de proximité.

Les acteurs extérieurs jouent un rôle important dans l'amorce et l'entretien de la dynamique, mais ce sont les acteurs locaux qui sont déterminants en décidant ou non d'alimenter cette dynamique. La combinaison des ressources et des actifs et une certaine forme d'auto-organisation apportent au territoire une spécification.

La gouvernance est alors mixte et doit viser à intégrer les ressources et les compétences dans un projet de développement collectif à long terme et doit reposer sur un compromis entre les stratégies des acteurs privés et la volonté des institutions publiques.

3.3. Pour une conception située de la gouvernance territoriale

Dans un contexte de glocalisation des économies, les enjeux territoriaux ne deviennent pas un paradoxe à l'époque de la mondialisation. Les SPL sont générateurs de synergies dynamiques sur un territoire ce qui suppose de l'ensemble des acteurs des comportements nouveaux, la notion d'identité à partir de projet commun, la solidarité (Chanteau, 2001).

Le développement des systèmes de production localisés nécessite donc que l'on repense les modes de gouvernement et la politique industrielle, pour que les modalités de l'intervention publique soient adaptées aux caractéristiques de ces systèmes. Exemple, l'action publique espagnole a orienté les politiques publiques : réduction des déficits publics, orientation de l'épargne vers l'investissement. Il s'agit d'un processus de libération et climat davantage concurrentiel afin que les entreprises connaissent des conditions financières plus intéressantes. De même qu'à partir de 1985, il lui est apparu nécessaire de mettre en place des nouvelles politiques technologiques pour les SPL (création de parcs...).

3.3.1. Quelle définition de la gouvernance territoriale ?

Les systèmes de production localisés reposent sur la synergie des entreprises locales et des institutions. Les acteurs territoriaux des grappes d'entreprises sont nécessairement liés par pratiques complexes, où se mêlent la concurrence et la collaboration.

Les SPL introduisent des nouveaux modes d'organisation, de sorte que le territoire est appréhendé de façon sociale, économique, culturelle et historique. La diversité des ressources d'un territoire explique la variété de contextes locaux. Par exemple, le système de production localisé de Dunkerque sera différent de celui de Brest, Strasbourg ou Marseille. Les systèmes de production localisés intègrent des ressources territoriales dont les caractéristiques historico-socio-économiques sont différentes (O. Coppin, déc. 1998). Chaque grappe d'entreprise est différente. Les grappes d'aujourd'hui sont le fruit d'une histoire chaque fois différente. Ainsi, une "grappe" peut compter un petit nombre d'entreprises, petites et grandes. Certaines grappes, dans les districts italiens par exemple, se composent surtout d'entreprises de petite taille. Dans d'autres, de grands établissements (Dunkerque, Nantes, Hambourg...), parfois d'origine étrangère, forment le cœur de la grappe. Les systèmes de production localisés diffèrent par leur domaine de spécialisation, leur marché de l'emploi, leur environnement, leur réseau et leur degré de maturité, par exemple, et chacun doit analyser ses retards et ses possibilités propres.

Les différentes grappes doivent donc élaborer et mettre en œuvre leurs propres stratégies et interventions, et l'organisation de l'action publique doit être adaptée à la situation locale. La gouvernance territoriale, qui se concrétise par la construction de compromis territoriaux entre acteurs aussi bien privés que publics. Dans cette approche, l'Etat ne détient pas le monopole de la décision, dans un contexte de déconcentration et de décentralisation.

En effet, la globalisation économique renforce le mouvement en légitimant les échelles supra et infra étatique. Autrement dit, le renforcement du local et du global exige une redéfinition des modes de gouvernance centralisés et appelle de ce fait un nouveau rôle de l'Etat. Dans ce cadre, la gouvernance est caractérisée par le degré d'articulation et de cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient un territoire.

Autrement dit, la gouvernance territoriale combine les initiatives des autorités publiques avec celles des acteurs privés dans une production globale de biens et de services mixtes. La gouvernance territoriale sera définie comme un processus de construction d'une compatibilité entre les différentes proximités institutionnelles unissant des acteurs géographiquement proches, en vue de la résolution d'un problème productif inédit ou, plus

largement, de la réalisation de projets territoriaux de développement s'inscrivant dans la durée (Gilly et Perrat [2003], p. 5).

3.3.2. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale

Plus précisément, la notion de gouvernance a émergé dans tout un ensemble de discours à partir des années 80 pour appuyer le passage progressif des politiques territoriales décidées nationalement, obéissant à une logique de redistribution nationale des hommes et des activités, à des politiques territoriales fondées sur des réflexions et un développement endogène (Dubois, 2009). Elle désigne, de ce fait, un ensemble des mécanismes, des processus et des instruments d'action permettant la création d'un espace ouvert d'action publique entre l'Etat et les acteurs individuels.

Dans ce sens, le développement territorial fait appel à un passage des politiques publiques à l'action publique. La diversité d'acteurs concernés par le développement d'un territoire, implique, en effet, la prise en compte des intérêts de chacun d'où les questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Ces questions sont abordées par la gouvernance, caractérisée par le degré d'articulation et de cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient un territoire, et ce, à travers la construction de compromis locaux entre acteurs aussi bien privés que publics (Gilly et Perrat, 2002).

Etant donné le contexte actuel, tant du point de vue économique (mondialisation) que politique (décentralisation), il est nécessaire de définir un mode de régulation différent « du modèle politique traditionnel descendant et centralisé » (Leloup et al. [2005], p. 325) en s'appuyant sur la variété et la complémentarité des acteurs et sur des modalités de coordination différentes.

L'objectif de la gouvernance territoriale est de repérer, d'organiser et de gérer les ressources de façon à ce que le territoire acquiert des avantages différenciatifs. Les ressources territoriales sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement activables, marchandes ou non marchandes. Elles peuvent être génériques ou données, ou spécifiques, ancrées dans un territoire et construites (Colletis et Pecqueur, 1993). Les ressources représentent un potentiel pour le territoire dans le sens où elles ne sont pas en activité et sont donc « hors marché ».

Les actifs, sont quant à eux, des facteurs en activité réalisés sur un marché. Les ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production contrairement aux ressources spécifiques qui elles naissent de processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration (Pecqueur, 2005). La distinction entre nature spécifique et générique remonte aux travaux de Williamson (1985). Dans cette optique, les facteurs sont dits spécifiques s'ils s'attachent à un processus de production particulier.

Notre étude porte sur les ressources spécifiques puisqu'elles constituent l'élément de base pour la réussite d'un processus de développement territorial (Colletis et Pecqueur, 1993). En d'autres termes, la gouvernance doit permettre aux entreprises locales de sortir de la concurrence pure et parfaite pour profiter d'avantages quasi monopolistiques.

La gouvernance territoriale doit ainsi s'inscrire dans un modèle de qualité territoriale plutôt qu'un modèle traditionnel de productivité.

Plus précisément, les acteurs qui participent à l'émergence ou à la stabilisation d'une gouvernance sont aussi bien les acteurs économiques, que les acteurs institutionnels ou sociaux. La gouvernance n'est donc pas une configuration de coordinations strictement économique ou sociopolitique. C'est une combinaison de ces dimensions, caractérisée par une densité variable des interactions entre les trois catégories d'acteurs.

3.3.3. Les composantes de la gouvernance territoriale

Pour conclure, trois principales structures de gouvernance territoriale en fonction de la nature des acteurs clés qui participent aux dynamiques territoriales, de leurs objectifs et de leurs modes d'appropriation des ressources produites localement peuvent être distinguées :

- La gouvernance privée : la coordination est le fait des acteurs privés selon un but d'appropriation privée.
- La gouvernance privée collective : dans ce cas, l'acteur principal est une institution formelle qui regroupe les opérateurs privés et impulse une coordination de leurs stratégies.
- La gouvernance publique : les institutions publiques ont des modes de gestion des ressources qui diffèrent de l'appropriation privée, en ce qui concerne la production de biens et services collectifs.

Ce sont au premier chef, l'Etat, les collectivités territoriales et toutes formes d'intercollectivité, mais aussi les centres de recherche publique ...

Cette typologie est statique et renvoie à des structures de gouvernance stabilisées. En fait, il faut tenir compte de la définition de gouvernance territoriale est un processus qui donne au territoire sa dimension fondamentalement dynamique.

Fondamentalement, la dynamique territoriale suppose une coordination d'acteurs et un système de gouvernance.

3.4. Les SPL : un processus de qualification industriel spécifique

Le SPL est une notion dérivée du concept marshallien de « district industriel », tel qu'il a été repris et enrichi par G. Becattini et d'autres auteurs ayant cherché à comprendre et à expliquer le phénomène de la Troisième Italie. La notion de SPL exprime néanmoins l'idée de concentration sectorielle et géographique de PME qui est en fait la notion de base du modèle de district industriel.

Un SPL se caractérise tout d'abord par la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Ces entreprises entretiennent entre elles des rapports d'intensité forte.

Il s'agit d'une concentration géographique originale sur une zone mesurable et délimitée spatialement (C. Courlet et B. Pecqueur, 2013). Ainsi, on peut généraliser l'usage de la notion de SPL à chaque modèle d'organisation de la production, basé à la fois sur la présence à la fois d'économies externes d'agglomération et de connaissances non transférables et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient et sauvegardent l'originalité de la trajectoire de développement.

En d'autres termes, la définition d'un SPL renvoie à des éléments importants : le territoire, la proximité et la gouvernance. Un SPL est vu comme un groupement d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises.

3.4.1. La qualification territoriale et les ressources de médiation

En ce sens, la prédominance d'un métier ou d'une profession au sein d'un SPL n'exclut pas la possibilité de la présence simultanée de plusieurs types d'activités. Souvent, on fait référence à des systèmes de PME. Cependant, il existe aussi des relations très territorialisées entre grandes entreprises et entre grands groupes et PME sans que cela renvoie nécessairement aux liens de sous-traitance traditionnels (C. COURLET, 1994).

De cette définition, on peut déduire que les SPL résultent de regroupements ou, plus précisément, d'agglomérations d'entreprises –le plus souvent des PME mais pas exclusivement– qui se livrent à la fabrication d'un même produit ou « gravitent autour d'un produit typique » selon l'expression de G. GAROFOLI (1992).

Ces agglomérations d'entreprises transforment les espaces géographiques concernés en « zones de spécialisation productive » qui se caractérisent par une division du travail bien organisée entre entreprises spécialisées et des échanges intra-zone intenses. D'un point de vue théorique, on le sait, un lien est souvent établi entre la notion de SPL et le concept de « district industriel ». Dans ce sens, on définit le SPL comme notion dérivée du concept de district marshallien mais tel que celui-ci a été repris et enrichi dans les années 70 et 80, par G. BECATTINI (1989 ; 1992) et d'autres auteurs italiens (S. BRUSCO, 1990), mais aussi à partir de travaux sur les milieux innovateurs et l'innovation et les espaces ruraux (pour une synthèse voir COURLET, 1999). Cette filiation théorique, si elle n'est évidemment pas fausse, est cependant partielle. En réalité le SPL est une notion synthétique qui est au carrefour de plusieurs approches théoriques tendant à repenser la question de développement à partir d'une réflexion centrée sur les dynamiques productives et organisationnelles et leurs rapports à l'espace.

3.4.2. Les savoir-faire territoriaux et les ressources relationnelles territoriales

Dans un contexte d'économie territoriale, les SPL se présente comme une forme d'organisation économique efficiente et comme lieu de processus économiques collectifs "situés" (SALAIS, 1996). En ces termes, le SPL est considéré comme un groupement d'entreprises situées à proximité et qui développent des relations formelles et/ou informelles. Dans un SPL, l'ensemble des acteurs bénéficient d'échanges d'informations et de savoir-faire. En d'autres termes, ces externalités positives permettent de valoriser un capital relationnel.

Précisément, Le SPL est une approche du développement territorial qui consiste à penser simultanément organisation industrielle et organisation territoriale. Le SPL en déclinant spécialisation forte autour d'un métier, coordination et coopération entre acteurs au niveau du territoire. Cette notion, on l'a vu, dérivée du concept de district industriel, peut être définie comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives. Ces unités spécialisées dans un produit ou marché, entretiennent entre elles et avec le milieu socioculturel des rapports marchands, non marchands, formels informels. Un SPL se caractérise tout d'abord par la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Ces entreprises entretiennent entre elles des rapports d'intensité forte.

Il s'agit d'une concentration géographique originale sur une zone mesurable et délimitée spatialement (C. Courlet et B. Pecqueur, 2013). Ainsi, on peut généraliser l'usage de la notion de SPL à chaque modèle d'organisation de la production, basé à la fois sur la présence à la fois d'économies externes d'agglomération et de connaissances non transférables et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient et sauvegardent l'originalité de la trajectoire de développement.

En ce sens, le SPL renvoie à des phénomènes originaux de développement où le territoire et la proximité jouent un rôle déterminant dans les relations entre les acteurs du développement territorial.

3.4.3. Les qualifications territoriales croisées à des fins sectorielles diverses

Cette dernière approche est particulièrement intéressante à nos yeux car, à travers ce concept de « spécialisation souple », Piore et Sabel proposent une explication élaborée de la vitalité retrouvée par divers territoires –notamment dans la Troisième Italie– alors que le contexte global de l'époque –les années 70 et 80– est marquée par la crise due à l'essoufflement de la production de masse. En quoi donc la spécialisation souple constitue-t-elle un facteur d'efficacité et de performance des SPL ? C'est ce que l'on va voir en abordant la question sur un plan général puis dans le cas particulier du système de la maroquinerie d'El-Jem en Tunisie.

Dans son interprétation initiale – et encore présente – la spécialisation souple constitue une réponse à la crise du fordisme qui permet à la grosse entreprise de surmonter ses difficultés. Si cette interprétation est certes fondée, elle restreint en revanche un peu trop le

domaine d'application efficace des principes de la spécialisation souple, ce dernier étant en réalité bien plus étendu. H. SCHMITZ qui a repris ce concept et a beaucoup contribué à sa diffusion, recense ainsi trois situations distinctes dans lesquelles l'adoption de la spécialisation souple améliore les performances économiques (H. SCHMITZ, 1990).

La première concerne effectivement la grosse firme fordiste. C'est le cas lorsque de grandes entreprises, pour parvenir à plus de flexibilité et d'efficience, s'engagent dans une politique de décentralisation productive interne qui débouche sur la constitution d'unités spécialisées et largement autonomes par rapport aux organes de décision centraux. La deuxième situation met en jeu à la fois des grandes firmes et des petites entreprises. Dans ce cas, on a affaire à une recherche d'efficacité par la grande industrie par le biais de relations externes fondées sur la sous-traitance.

Conclusion du chapitre 3

A travers ces relations, de petits sous-traitants travaillent pour des grands groupes en mettant à profit leurs spécialisations et leurs savoir-faire ainsi que leur souplesse et leur réactivité élevée. Enfin, la troisième situation concerne les petites entreprises. Ici, sont en cause des ensembles de PME regroupées spatialement, selon une logique de proximité sectorielle, et qui établissent entre elles des échanges intenses. Les systèmes productifs que forment ces PME gagnent en vitalité et en efficacité grâce à la spécialisation souple, et cela pour deux raisons : D'une part, en tant que mode d'organisation productive, la spécialisation souple.

Le territoire est un projet, est une représentation collective, et est un construit d'acteurs, mais aussi une question de combinaison entre trois dimensions de proximité ; la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle. Chacune à ces trois formes de proximités renvoie à une structure spécifique de gouvernance.

Le SP est une notion dérivée du concept marshallien de « district industriel », tel qu'il a été repris et enrichi par G. Becattini et d'autres auteurs ayant cherché à comprendre et à expliquer le phénomène de la Troisième Italie.

La notion de SPL exprime néanmoins l'idée de concentration sectorielle et géographique de PME qui est en fait la notion de base du modèle de district industriel.

Un SPL se caractérise tout d'abord par la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Ces entreprises entretiennent entre elles des rapports d'intensité forte.

Il s'agit d'une concentration géographique originale sur une zone mesurable et délimitée spatialement (C. Courlet et B. Pecqueur, 2013). Ainsi, on peut généraliser l'usage de la notion de SPL à chaque modèle d'organisation de la production, basé à la fois sur la présence à la fois d'économies externes d'agglomération et de connaissances non transférables et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient et sauvegardent l'originalité de la trajectoire de développement.

Troisième chapitre : les Systèmes Productifs Localisés : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ?

Introduction du troisième chapitre

Dans le contexte actuel de la mondialisation et de régionalisation industrielle qu'a connu le Maroc, le SPL est une approche du développement territorial qui consiste à penser simultanément organisation industrielle et organisation territoriale. Le SPL en déclinant spécialisation forte autour d'un métier, coordination et coopération entre acteurs au niveau du territoire. Cette notion, on l'a vu, dérivée du concept de district industriel, peut être définie comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives. Ces unités spécialisées dans un produit ou marché, entretiennent entre elles et avec le milieu socioculturel des rapports marchands, non marchands, formels informels.

En ce sens, le SPL renvoie à des phénomènes originaux de développement où le territoire et la proximité jouent un rôle déterminant dans les relations entre les acteurs du développement territorial. Le développement territorial, ce sont des acteurs qui coordonnent leurs actions et leurs attentes.

Dans ce chapitre, dans la première section, nous commencerons par définir le concept du développement territorial, ensuite, nous étudierons les dynamiques et spécificités du développement territorial.

Toujours dans ce chapitre, dans une seconde section, nous étudierons les SPL marocains, et en fin nous terminerons par étudier leurs spécificités.

Section 1 : Les SPL marocains et dynamiques régionales

Comme on l'a vu, le SPL renvoie à des phénomènes où le territoire et la proximité jouent un rôle déterminant dans les relations entre les acteurs du développement territorial. Dans cette section, nous commencerons par la définition du développement territorial, puis nous étudierons les dynamiques et spécificités du développement territorial.

1.1. Le développement régional : définitions et données régionales

Après la crise de l'Etat-nation et du système fordiste, la théorie du développement a été redéfinie. Dans ce contexte, le niveau macroéconomique ne s'adapte plus, on parle de développement territorial ou régional.

Selon cet auteur, le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs. Dans le

contexte de mondialisation, le territoire occupe une place importante dans la redéfinition de la question du développement en mettant en évidence ses spécificités à partir de ses ressources et ses acteurs. En ce sens, selon Claude Courlet, le développement territorial, ce ne sont pas seulement les entreprises, ce n'est pas non plus en fonction d'un état ou d'une quantité de ressources ; cependant, le développement territorial, c'est un processus dans le temps durant lequel on crée des ressources. Plus précisément le développement, ce sont des acteurs qui coordonnent leurs actions et leurs attentes. Tous ces éléments donnent au développement territorial son caractère polysémique.

Ensuite, suivant Aydalot qui a élaboré les fondements solides de la théorie du développement territorial, « un tel développement impose une rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » ; c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population » (Aydalot Ph., 1985, p. 109).

1.1.1. Le SPL comme outil de développement territorial

Dans un contexte d'économie localisée, le développement territorial est souvent considéré comme la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs. En plus, le développement territorial peut être défini comme l'organisation d'un territoire ou encore la volonté des acteurs d'éviter que la globalisation ne vide les territoires de leur identité et de leur substance. Il existe de nombreuses initiatives locales qui créent du développement territorial.

Dans cette approche, ces initiatives territoriales créent une capacité de mobilisation, d'analyse et de réactivité du territoire qui permettent de le mettre en situation et d'assumer de nouveaux défis. Mais un élément clé du développement local est l'apprentissage collectif. En effet pour développer un territoire, les acteurs doivent à la fois apprendre et construire sur celui-ci. « Le territoire se donne, à travers un projet, le moyen d'ébaucher des initiatives qui définiront et consolideront son développement ». En géographie, le déterminisme, c'est-à-dire la place prépondérante du milieu naturel dans l'analyse et l'explication des sociétés, a été longtemps utilisé dans le passé pour expliquer les retards de développement. Mais les différents projets de développement local ont la volonté de dépasser le déterminisme d'un territoire. Pour qu'un projet aboutisse à du développement local, il est

nécessaire d'avoir un dialogue entre les différents acteurs concernés. Il est important de tenir compte des acteurs, de leurs avis et de leurs spécificités.

Tout projet nécessite au préalable une analyse du territoire, ce que l'on appelle en géographie un diagnostic territorial. Ce diagnostic doit comporter des éléments tels que la mémoire et l'histoire du territoire, sélectionner les éléments constitutifs, identifier les différentes opportunités et potentialités mais aussi anticiper l'avenir. Un diagnostic ne doit pas faire état seulement du négatif sur un territoire.

Au Maroc et d'après le découpage régional qu'a connu le Maroc en 2015, le Royaume est découpé en 12 Régions après l'entrée en vigueur des lois organiques relatives aux collectivités territoriales. Ainsi, ce découpage socio-économique et spatial permet de générer d'importants enjeux.

Ces enjeux et orientations sont complémentaires des enjeux d'intégration nationale dans la mesure où ils contribuent à améliorer l'efficacité et la compétitivité territoriale régionale. Cependant, ils intègrent les préoccupations d'équité sociale et de cohésion territoriale, véritables enjeux transversaux de toute action d'aménagement et développement durables au Maroc.

Ces enjeux sont :

- Ø Accélérer le processus de métropolisation du bipôle Fès – Meknès ;
- Ø Et tirer avantage de l'élan de Fès pour moderniser et dynamiser l'ensemble de l'économie urbaine régionale

La capitale régionale concentre le gros de la population, des activités et des services. Par sa position, sa taille, son histoire et son statut administratif, elle concentre tous les avantages comparatifs de localisation pour les entreprises, laissant dans son sillage des villes en situation de stagnation démographique et économique qui ne jouent qu'un rôle d'encadrement administratif pour des territoires ruraux en perte de vitesse. Dans l'objectif de dynamiser ces villes et territoires, il faudra veiller à la diffusion du développement de Fès et pour cela :

- ü renforcer les liaisons interurbaines notamment par des infrastructures et des moyens de transport lourd ;

- ü diffuser le développement de la capitale vers les villes de l'aire métropolitaine (Bhalil, Sefrou et Moulay Yacoub) dans une logique de complémentarité, notamment en ce qui concerne l'artisanat, le tourisme, l'habitat, les loisirs et les services ;
 - ü renforcer le rôle économique, culturel et d'encadrement des villes du Sud de la région (Missour et Outat El Haj) pour dynamiser l'ensemble du territoire enclavé au sud du Moyen Atlas : formation, services moyens et supérieurs, foncier.
- Ø Valoriser la diversité des territoires et l'ancrage historique pour dynamiser l'économie rurale traditionnelle

Le monde rural de la région regorge de potentialités grâce à la diversité des territoires et à l'ancrage historique de ses activités ancestrales. Cependant, à cause de l'enclavement physique et intellectuel, l'activité rurale traditionnelle est restée emprisonnée dans des pratiques peu productives. Pour dynamiser ce territoire et éviter son décrochage, il faudra notamment veiller à :

- ü retenir la population rurale, notamment les jeunes actifs en offrant de l'emploi, des services et des loisirs accessibles et efficaces. Cela passe par la structuration du territoire rural (voir plus loin), mais également par l'amélioration du transport et de la connectivité ;
 - ü assurer l'accompagnement des jeunes dans la création d'entreprises modernes viables en offrant une formation, un encadrement, un foncier et des infrastructures adaptées aux activités rurales. Cela passe également par la structuration du territoire ;
 - ü protéger les ressources rurales contre les dégradations. C'est notamment le cas des terres péri-urbaines confrontées à l'expansion des villes et aux pollutions, ou des terres fertiles exposées au morcellement et à l'occupation diffuse et dense au nord et au sud de la région.
- Ø Structurer le milieu rural pour endiguer le dépeuplement

Les problématiques du monde rural de la région ont pour causes directes ou indirectes l'enclavement. L'enclavement physique est dû à l'absence ou à la mauvaise qualité des infrastructures de transport, mais également à l'éloignement par rapport aux petites villes qui fournissent les services publics, et aux grandes villes, espaces de dynamisme social, économique, culturel et intellectuel. Cet enclavement physique se traduit par un enclavement

social (culturel) entraînant le milieu rural dans une spirale de reconduite de pratiques et d'usages anachroniques. Le désenclavement et l'équipement des populations, conditions nécessaires pour endiguer le dépeuplement du monde rural, passent dorénavant par :

- ü le regroupement progressif de la population autour de noyaux villageois structurés, accessibles et équipés de services de qualité ;
- ü des encouragements en direction de la population, notamment jeune, pour se regrouper dans ces centres : foncier aménagé, zones d'activités et artisanales, formation professionnelle, micro crédits, encadrement entrepreneurial, etc. ;
- ü la valorisation du potentiel touristique rural par la mise en place d'une stratégie intégrée.

Ø Favoriser la cohésion territoriale pour désenclaver et dynamiser les territoires enclavés

Il a été montré que plusieurs pans du territoire régional en sont détachés sur le plan de la dynamique économique et sociale. Par endroits, seul le lien administratif reste vivace. Cette absence de cohésion territoriale est préjudiciable à plus d'un titre : économique, identitaire et autre. La détermination des limites administratives du pays est une donnée de base que l'aménagement du territoire peut moduler dans un objectif de recomposition territoriale.

Sans en arriver là et dans l'attente de la mise en place du nouveau découpage devant accompagner la régionalisation avancée, il est possible par des actions limitées de corriger certains dysfonctionnements constatés :

- ü renforcement des liaisons entre Fès et le couloir de la Moulouya, et avec les communes du nord de Moulay Yacoub ;
- ü mise en œuvre de projets de développement communs avec les communes périphériques des régions voisines ;
- ü gestion partagée des grands écosystèmes.

Les orientations nationales et régionales développées plus haut sont épaulées par des enjeux et orientations par sous-région homogène. L'analyse multicritères menée au niveau de la région a en effet permis de dégager 5 sous-régions en tant qu'espaces à devenir liés : le Pré Rif, le couloir de métropolisation, l'agglomération de Fès, le Moyen Atlas et la Moulouya.

1.1.2. Le SPL, un processus de construction territorial

Plus précisément, tout diagnostic territorial doit intégrer la dimension économique, communautaire et institutionnelle :

- La dimension institutionnelle renvoie à « l'ensemble des mécanismes qui permettent d'impulser, de décider ou de gérer des stratégies associant les acteurs territoriaux » ;
- La dimension économique renvoie à « la nature viable ou non des activités en place ou susceptibles d'exister » ;
- Et la dimension communautaire qui renvoie souvent à « la capacité des associations ou des organisations à but non lucratif à prendre en charge des besoins non satisfaits ». Cette dernière dimension est la plus difficile à analyser.

1.2. La régionalisation industrielle au Maroc

Au Maroc, on assiste souvent à un renforcement du processus de décentralisation et de déconcentration des politiques publiques. Ces changements ont eu un impact multiplicateur sur les différents secteurs producteurs dans les douze régions du Maroc après le découpage régional de 2015. On assiste donc à une dynamique industrielle régionale.

Dans ce point (1.2.1), nous mettons l'accent sur une tendance à la spatialisation de l'industrie. Dans (1.2.2), nous présenterons l'importance des agglomérations spécialisées d'établissements industriels. Et enfin, la sous-section (1.2.3) sera consacrée à l'analyse des politiques régionales de compétitivité

1.2.1. Une tendance à la spatialisation de l'industrie

Ainsi, en volume, les comptes régionaux de 2018¹³² font ressortir des disparités des taux de croissance du PIB entre les régions. Sept régions ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale (4,2%). Il s'agit des régions de Dakhla-Oued-EDDahab (10,3%), de Guelmim-Oued Noun (9,1%), de Laâyoune-Saguia al Hamra (7,4%), de Béni Mellal-Khénifra (6,6%), de l'Oriental (5,9%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (5,8%) et de la région de Rabat-Salé-Kénitra (5%).

¹³²Les chiffres qui apparaissent dans cette section sont issus du HCP, Direction provinciale De Fès, Comptes régionaux, Septembre 2019.

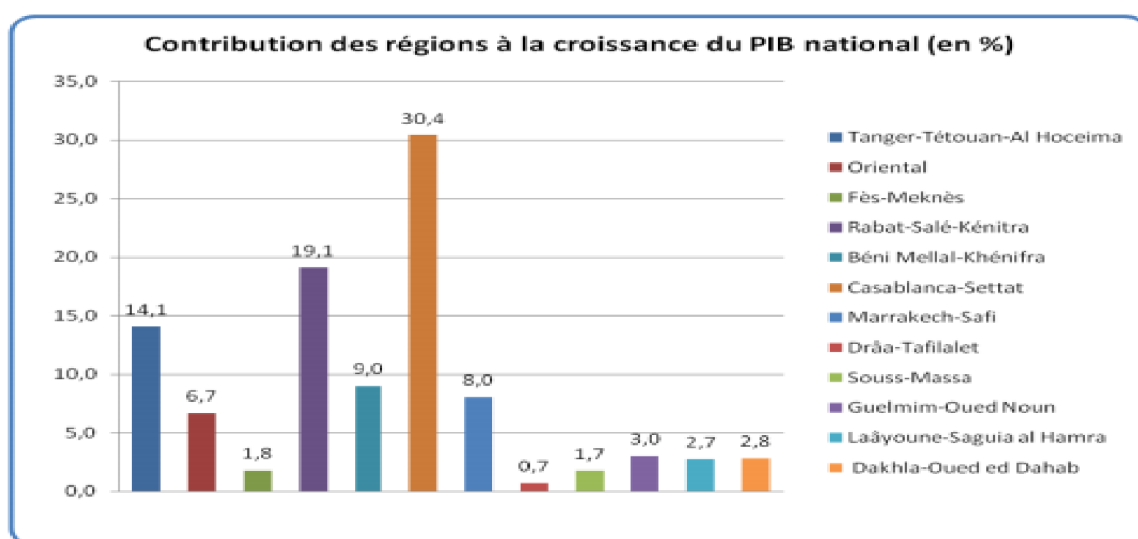
Les régions de Casablanca-Settat et de Marrakech-Safi ont marqué des taux de croissance, proches de la moyenne nationale, de 4% et 3,9% successivement. Les autres régions ont présenté des taux de croissance inférieurs à la moyenne nationale avec 1,1 % dans les régions de Souss-Massa et de Drâa-Tafilalet, et 0,8% dans la région de Fès-Meknès.

Par ailleurs, 30,4% de la croissance nationale est à mettre à l'actif de la région de Casablanca-Settat dont la contribution à la croissance du PIB a été de 1,3 point. Les régions de Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont participé pour un tiers à la croissance du PIB en volume, soit 1,4 point, avec 0,8 et 0,6 point respectivement.

Les neuf régions restantes ont contribué pour un peu plus du tiers de la croissance enregistrée en 2017 soit 1,5 point.

Ainsi, dans le diagramme suivant nous précisons la contribution de chaque région au PIB national.

Figure 1 : Contribution régionale à la création du PIB en valeur.



Source : HCP, Direction provinciale De Fès, Comptes régionaux, Septembre 2019

De ce tableau, nous disons qu'il y a de fortes disparités entre les régions. Cela est expliqué par le fait qu'il y a des régions qui gagnent et qui contribuent fortement au PIB national et des régions qui perdent. De plus, les activités primaires (agriculture et pêche) constituent 12,4% du PIB au niveau national en 2017.

En ce sens, la contribution de ce secteur à la création de la richesse dépasse, dans la majorité des régions, cette moyenne nationale. Ces activités contribuent pour 27,1% au PIB de la région de Dakhla-Oued-Ed-Dahab, 21,7% au PIB de la région Fès-Meknès, 18,7% au PIB de la région Béni Mellal-Khénifra, et 18,4% au PIB de la région de Souss-Massa. La région de Casablanca-Settat affiche, quant à elle, la part la plus faible avec 5,3%.

Les activités secondaires (industrie, mines, électricité et eau et bâtiment et travaux publics) représentent 26,2% du PIB au niveau national en 2017. Quatre régions affichent des parts supérieures à cette moyenne : la région de Casablanca-Settat avec 35,2%, celle de Béni Mellal-Khénifra avec 34,9%, celle de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec 34% et celle de Laâyoune-Saguia al Hamra avec 28,2%.

Les activités tertiaires (services marchands et non marchands) créent la moitié de la richesse nationale en 2017. Les régions de Guelmim-Oued Noun, de Dakhla-Oued-Ed-Dahab et de Rabat-Salé-Kénitra présentent des structures économiques dominées par les activités des services, avec des parts largement supérieures à la moyenne nationale, respectivement de 69,9%, 62,3% et 59,8%. Elles affichent, toutefois, les parts les plus faibles relatives à la participation des activités secondaires à la création de la richesse régionale.

Tableau 7 : Croissance du PIB brut par région

Croissance du Produit intérieur brut par région				
REGION	Croissance (%)		Contribution à la croissance (points)	
	2016*	2017**	2016*	2017**
1 Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,4	5,8	0,2	0,6
2 Oriental	0,2	5,9	0	0,3
3 Fès-Meknès	-0,1	0,8	0	0,1
4 Rabat-Salé-Kénitra	0,9	5	0,2	0,8
5 Béni Mellal-Khénifra	-0,1	6,6	0	0,4
6 Casablanca-Settat	1,1	4	0,3	1,3
7 Marrakech-Safi	-2,7	3,9	-0,2	0,3
8 Drâa-Tafilalet	6,9	1,1	0,2	0
9 Souss-Massa	2,6	1,1	0,2	0,1
10 Guelmim-Oued Noun	6,3	9,1	0,1	0,1
11 Laâyoune-Saguia al Hamra	3,7	7,4	0,1	0,1
12 Dakhla-Oued ed Dahab	7,6	10,3	0,1	0,1
Enceintes extra-territoriales	-0,4	-1,4	0	0
Total	1,1	4,2	1,1	4,2

*Données définitives ** Données semi-définitives

Source : HCP, direction provinciale de Fès, Comptes régionaux, 2019

De ces dimensions, le développement territorial peut être défini comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2005).

Pour Savey (1994), le développement territorial fait appel à la notion de territorialité définie par Marie-Claude Maurel comme étant une « relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation » et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité. Le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs.

Dans le contexte de mondialisation, le territoire occupe une place importante dans la redéfinition de la question du développement en mettant en évidence ses spécificités à partir de ses ressources et ses acteurs.

En ce sens, selon Claude Courlet, le développement territorial, ce ne sont pas seulement les entreprises, ce n'est pas non plus en fonction d'un état ou d'une quantité de ressources ; cependant, le développement territorial, c'est un processus dans le temps durant lequel on crée des ressources. Plus précisément le développement, ce sont des acteurs qui coordonnent leurs actions et leurs attentes. Tous ces éléments donnent au développement territorial son caractère polysémique.

De ce fait un territoire se développe car il y a un projet. Donc, l'absence de projet de territoire veut dire absence de développement. Ainsi, on peut ajouter que le développement territorial provient de la propension des acteurs à s'unir, à s'entendre et à s'organiser pour mener ensemble des actions concrètes répondant à un ou plusieurs objectifs qu'ils fixent ou déterminent en commun.

Ensuite, suivant Aydalot qui a élaboré les fondements solides de la théorie du développement territorial, « un tel développement impose une rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » ; c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population » (Aydalot Ph., 1985, p. 109).

En ce sens, selon Torre, les multiples définitions de la gouvernance territoriale ont en commun de mettre l'accent sur les formes de partenariat entre acteurs publics et privés, sur les interactions entre niveaux et le rôle des réseaux mais aussi sur les modalités de mise en œuvre de la participation dans un contexte d'hétérogénéité croissante des partenariats conduisant à une « mosaïque des parties prenantes » (Torre, 2011).

En ce sens, développer un territoire, c'est en premier lieu développer son économie, c'est-à-dire avoir des entreprises qui s'implantent, qui s'accroissent et qui se prolifèrent. Pour accueillir ces entreprises, il faut essentiellement assurer quelques critères de base qui correspondent aux priorités naturelles des entreprises.

Cependant le développement territorial procède d'abord de la mobilisation des ressources internes.

On parle alors de développement territorial, défini comme « l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les processus qui les concernent, par des actions définies et collectivement portées à l'échelle de territoires » (Deffontaines et al, 2001). Ces changements institutionnels qui forment un système « d'enchevêtrement dynamique » (Gilly et Wallet, 2005) impliquent des processus d'hybridation institutionnelle nécessitant des apprentissages.

L'enjeu est de créer les conditions d'un apprentissage collectif à l'échelle des territoires et entre territoire de façon à maintenir voire renforcer les logiques d'appartenance et de similitude qui sont au cœur du développement territorial (Torre, 2011 ; Torre et Traversac, 2011). Donc la gouvernance territoriale intervient comme « un outil » du développement territorial.

Ensuite, le développement territorial reflète une dynamique d'initiatives locales qui met sur les voies de marche des acteurs publics ou privés par le biais des formes de relations sociales organisées. Donc le développement territorial est vu à l'heure actuelle comme un processus dans lequel les acteurs sont « proactifs » et ils n'attendent pas de décision en provenance de l'extérieur.

En effet, selon Courlet « l'analyse des territoires montre que le développement se déploie à partir d'un système d'interrelations, de circulations d'informations, de production et de reproduction des valeurs qui caractérisent un mode de production.

Cela signifie que les facteurs critiques de développement sont historiquement enracinés dans la réalité sociale locale et ne sont pas transférables à d'autres espaces : le développement apparaît, en définitive, comme un phénomène social et non comme un processus uniquement technique. Le territoire devient ainsi un facteur privilégié du développement dans la mesure où il inclut tous ces facteurs historiques, culturels, sociaux qui sont à la base de modèles spécifiques d'organisation donnant lieu à différents mondes réels de la production et une continuelle interaction entre la sphère économique et la sphère sociale » (Courlet C., 2001, p. 36)

Au final, le développement est défini comme l'accroissement de la qualité de la vie, c'est-à-dire non seulement la croissance exprimée en termes économiques, mais aussi le mieux être social et culturel et l'amélioration du cadre de vie.

1.2.2. L'importance des agglomérations spécialisées d'établissements industriels

Le développement territorial a un caractère complexe, car il réunit deux sphères distinctes : un côté matériel et un autre immatériel. Dans cette approche de développement territorialisé, les agglomérations industrielles et leurs localisations constituent un facteur déterminant de compétitivité régionale.

Ainsi, ce développement territorial est la réunion de quatre dynamiques :

- La coordination d'acteurs ;
- La mise en œuvre d'un projet de territoire ;
- La structuration d'un espace ;
- Et la création de régulation et d'autres encore.

L'analyse et le traitement de ces quatre dynamiques conduisent à un cadre d'étude générique du développement des territoires. Premièrement, la coordination d'acteurs régionaux, comme on a vu dans la première section, le développement des territoires est avant tout une coordination d'acteurs. Le concept d'acteurs veut dire à la fois les acteurs individuels et les acteurs institutionnels. Ces derniers sont les occupants qui vivent sur les territoires en question, qui participent d'une manière ou d'une autre à l'activité locale. Le Maroc s'est largement impliqué dans le processus de régionalisation.

Ainsi, les régions sont devenues les acteurs du développement régional.

Tableau 8 : Produit intérieur brut par secteurs d'activité et par région (en millions de DH)

Produit intérieur brut (aux prix courants) par secteurs d'activité et par région (en millions de DH)								
REGION	Primaire		Secondaire		Tertiaire		I-S/Pt	
	2016*	2017**	2016*	2017**	2016*	2017**	2016*	2017**
1 Tanger-Tétouan-Al Hoceima	10813	9990	33134	37858	46447	49088	12913	14272
2 Oriental	7988	8296	9831	11412	24265	24754	7039	7751
3 Fès-Meknès	18082	20001	18967	17286	41730	42329	12526	12564
4 Rabat-Salé-Kénitra	21183	23365	24440	27724	98416	102802	18476	17991
5 Béni Mellal-Khénifra	10716	11539	19486	21580	21495	22217	6287	6415
6 Casablanca-Settat	14592	18105	116719	119520	158075	164134	34371	37960
7 Marrakech-Safi	13684	14885	15792	17221	44719	45912	13083	12086
8 Drâa-Tafilalet	4066	4824	3930	4219	14638	14279	4128	3626
9 Souss-Massa	13864	12860	13060	13354	33193	35453	8245	8250
10 Guelmim-Oued Noun	1547	1496	1452	1592	9697	10548	1432	1449
11 Laâyoune-Saguia al Hamra	2008	2395	4486	4912	9047	9962	119	135
12 Dakhla-Oued ed Dahab	3012	3662	1050	1409	7561	8414	9	23
Enceintes extra-territoriales					1415	1432		
Total	121554	131419	262348	278087	510699	531325	118628	122520

*Données définitives ** Données semi-définitives

Source : HCP, direction provinciale de Fès, Comptes régionaux, 2019

Ces acteurs sont en perpétuelle interaction, mais cela ne s'explique pas exclusivement par la proximité géographique (Gilly et Torre, 2000). Ainsi ces liens et ces interactions entre acteurs peuvent se multiplier et se renforcer par l'implication et la participation de ces acteurs dans des réseaux et des associations à titre d'exemple.

1.2.3. Politique régionale de compétitivité

De ce fait, on peut dire que les acteurs qui tissent des liens entre eux et se coordonnent sont en provenance du secteur public, privé et/ou associatif. Ils créent des ressources relationnelles au sens de Storper, qui alimentent la dynamique de croissance. Donc, par ces schémas et ces processus de coordination, les acteurs qui agissent dans ce cadre territorial ne sont pas seulement dans un espace géographiquement proche, mais ils constituent maintenant des groupes qui agissent et interviennent ensemble, donc ils représentent une force capable d'influencer son territoire et ses décisions.

Deuxièmement, la mise en œuvre d'un projet constitue la deuxième dynamique sélectionnée qui démarre du constat des ressources existantes sur le territoire en question. Ces

ressources peuvent être disponibles en d'autres lieux, elles donc génériques ou elles peuvent être rares et liées intrinsèquement au territoire ou agencées d'une manière originale, elles sont alors spécifiques ; ces ressources peuvent être transformées sur place ou à l'extérieur.

L'étude de la mise en œuvre d'un projet se base non seulement sur les richesses exploitées, mais aussi sur les phases de valorisation, de labellisation et de révélation. Le partage ou la division des richesses en ressources et actifs génériques ou spécifiques crée ou donne la spécificité du développement de n'importe quel territoire. Cette spécificité est le résultat du jeu d'acteurs qui limite ou freine le transfert de cette richesse à d'autres lieux ; elle arrête ou contraint la volatilité des ressources et donc des entreprises. Elle ancre et enracine les capacités productives territoriales localisées.

Ces richesses dans le cadre d'un développement territorial sont articulées en un projet (construction collective propre au territoire).Troisièmement, la structuration d'un espace. Les économistes ont introduit la question du « où » concernant la notion du territoire. Cependant l'espace ne se résume pas à un périmètre à fixer, il est l'objet d'une structuration comme l'explique les études géographiques des territoires et les avancées de la géographie sociale (Moine, 2006 ; Frément, 1999 ; Di Méo, 1996...). N'importe quel développement territorial se situe quelque part, localisé et appartient à un espace administratif, c'est-à-dire à un espace qui est sous un pouvoir ou une autre autorité locale.

Dernièrement, la quatrième dynamique est celle qui concerne l'ensemble des règles et des normes qui organisent et gèrent les acteurs et les activités du développement territorial. Comme on sait que les acteurs sont multiples et variés et du fait que l'espace n'est pas vraiment homogène, plusieurs et différentes règles administratives et juridiques coïncident et superposent.

Ensuite, trois caractéristiques de la dynamique du développement territorial prononcées par Pecqueur peuvent aussi faire leur unanimité par d'autres auteurs et acteurs :

- le développement territorial est avant tout un processus qui s'inscrit dans un temps long ;
- c'est une démarche qui s'inspire d'une vision du développement du territoire voulue par les acteurs dans le cadre d'une politique publique locale ;

- c'est aussi une méthode d'action dont les applications se trouvent dans l'observation et la surveillance permanente du territoire en question et du jeu d'acteurs et dans la coordination des acteurs.

Voilà donc le résumé des quatre dynamiques du développement territorial. On aborde à côté de cela quelques autres spécificités concernant les modes de développement territorial.

On a vu dans le chapitre premier les modes de développement territorial, donc très rapidement, on distingue trois modes qui sont :

- l'agglomération ;
- la spécialisation ;
- et la spécification.

Plus fondamentalement, le développement territorial se base sur des techniques ou méthodes qui manipulent d'une manière générale trois principaux éléments :

- la mise en place d'outils de production d'information et de connaissance dont l'objectif est de déterminer les ressources du territoire (exemple : diagnostic de territoire).
- L'élaboration d'un outil de négociation et de coopération entre acteurs dont l'objectif est de valoriser les ressources du territoire et si nécessaire d'en créer et d'en développer de nouvelles (exemples : forums, groupes de travail...) ;
- La mise en œuvre de projet en se focalisant sur un système de gestion plus ou moins formalisé de gestion et de prise de décisions.

Ensuite, une autre spécificité importante du développement territorial, c'est qu'on ne peut pas analyser et penser le développement territorial comme on traite le développement d'une entreprise. Ainsi, on pense le développement d'une entreprise dans un système de concurrence absolue.

Les territoires sont peut être en concurrence sur les entités et les unités qu'ils souhaitent attirer, c'est-à-dire accueillir telle ou telle entreprise, tel ou tel établissement, mais ils ne sont pas en concurrence sur les stratégies par ce qu'un territoire n'est qu'une portion

d'un système plus vaste, ce qui montre que sa marge de manœuvre est beaucoup plus contrainte qu'une entreprise.

Une firme en concurrence peut facilement changer tout, soit la main d'œuvre ou la sous-traitance ou carrément le créneau d'activité. En revanche, pour le territoire ce n'est pas possible, car un territoire n'est pas seulement contraint de son histoire (forme d'inertie), mais il est contraint également par sa géographie, c'est-à-dire là où il est, autrement dit le système global dans lequel il s'intègre ou rentre.

Ainsi, une autre spécificité du développement territorial, c'est que ce dernier est moins synonyme de créations d'activités nouvelles que d'apparition et de consolidation via ces créations, des facteurs qui consolident les perspectives d'innovation sur le territoire en question.

Donc, ces initiatives qui se situent au cœur du développement territorial, constituent la matière et les facteurs de compétitivité qui placent les territoires dans un environnement favorable en termes de communication et de services aux entreprises et aux personnes¹³³, ce qui fait de ces territoires des milieux innovateurs de développement.

En général, on a vu dans ce paragraphe comment faire du développement territorial et on a trouvé qu'il y a plusieurs façons d'aborder ou de développer un territoire, c'est-à-dire que les modèles de développement sont pluriels. Cependant, il faut penser le développement de chaque territoire suivant ses atouts et ses ressources et le modèle qu'il lui correspond le mieux.

Section 2 : Analyse des SPL existants au Maroc

L'économie marocaine est constituée d'un tissu de nombreuses PME présentant un potentiel réel de développement, mais qui sont confrontées à des mutations profondes face à la mondialisation de l'économie. En effet, leur insertion dans l'économie mondiale est une opportunité. Autrement dit, cette insertion exige spécialisation, coordination et coopération entre acteurs au niveau du territoire.

¹³³ David Kebble et Peter Tyler (1993), *Entreprising Behaviour and the Urban Rural Shift*, University of Cambridge.

Donc la démarche SPL s'avère importante pour le développement territorial au Maroc, un pays riche en savoir-faire industriels et une main d'œuvre qualifiée et spécialisée excédentaire.

Dans cette section, nous identifions et nous analysons les principaux SPL au Maroc, puis nous mettons l'accent sur leurs spécificités.

2.1. Identification des SPL marocains

L'économie marocaine a enregistré une croissance de 4,5%¹³⁴ en moyenne par an depuis le début des années 2000, contre 2,8% durant les années 1990 et ce, malgré les perturbations de l'environnement international.

La diversification de la base productive et la tertiarisation croissante de l'économie nationale ont favorisé une réduction significative de la volatilité de la croissance économique. Au cours de la période 2008-2013, le PIB national a affiché un taux d'accroissement, aux prix constants, de 4,3%¹³⁵, en moyenne annuelle, contre 4,6% entre 2000 et 2007.

Le secteur tertiaire, a contribué significativement à cette évolution de 2,3 points de croissance après 2,9 points lors de la première période, soutenue par le bon comportement des activités agricoles et secondaires et par la consolidation de la performance de l'activité des télécommunications, du commerce et du transport.

Pour sa part, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB a été de 0,5 point durant 2008-2013 après 1,3 point durant la période 2000-2007. Entre 2008 et 2013, une progression annuelle moyenne respective de 18% et 17,5%¹³⁶ au niveau des exportations et de 16% et 14% au niveau de l'emploi hautement qualifié, favorisant une offre exportable de plus en plus compétitive.

Quant au secteur primaire, sa contribution à la croissance du PIB a enregistré une hausse de 0,9 point passant de 0,4 point entre 2000 et 2007 à 1,3 point en 2008-2013. En 2013, l'économie nationale a réalisé un taux de croissance proche de son potentiel s'établissant, aux

¹³⁴Ministère de l'économie et des finances : Direction des études et des prévisions financières, synthèse du Rapport Economique et Financier, 2015.

¹³⁵Ministère de l'économie et des finances, op.cit.

¹³⁶Ministère de l'économie et des finances, op.cit.

prix constants, à 4,4% après 2,7% en 2012 tirée, principalement, par la bonne performance de l'activité agricole qui a progressé de 19% après une baisse de 8,9% en 2012.

Concernant les activités industrielles, la modernisation progressive du tissu industriel national et son ancrage dans les chaînes de valeur mondiales observée au cours de ces dernières années est le fruit de l'émergence de nouvelles spécialisations à plus forte contribution à la valeur ajoutée, à l'emploi qualifié et aux exportations.

En ce sens, les PME sont très présentes et représentent 90% environ des effectifs occupés. Le secteur industriel s'est principalement développé autour du textile-habillement. En plus, l'industrie s'est principalement développées à Casablanca, on note une diminution de l'importance de l'industrie dans les autres villes. Il y a donc une régionalisation de l'industrie marocaine comme le montre le tableau suivant.

Tableau 9 : Répartition des espaces industriels par région du Maroc au 31 mars 2020

Région administrative	Zone industrielle, site ou friche	Quartier industriel	Zone d'activité économique	Unité et zone touristique	Zone franche	Technoparc Technopole Technopolis
Oued ed-dahab Lagouira	0	0	0	0	0	0
Laâyoune Boujdour Sakia El Hamra	1					
Guelmim Es-Smara	4		1			
Sous Massa Drâa	5	3		3		
Gharb Chrarda Beni Hsen	6					
Chaouia	7					

Ouerdigha						
Marrakech Tensift Al Haouz	4		4	4		
Région de l'Oriental	5				1	
Grand Casa	50					2
Rabat Salé Zemmour Zaer	13					1
Doukala Abda	5					
Tadla Azilal	1					
Meknes Tafilalet	10		7			
Fès Boulemane	21					
Taza AlHoceima Taounate	4					
Tanger Tétouan	6				2	

Source : Ministère de l'économie et des finances, Direction des investissements, colloque « Dynamiques des activités productives et processus d'attraction des investissements », Institut Supérieur International du Tourisme de Tanger, le 20-21-22 septembre 2010.

On remarque d'après ce tableau que la localisation des zones et activités industrielles au niveau des régions au Maroc est très disparate. Concernant la répartition des zones industrielles, la seule région du Grand Casablanca accapare près de 50 zones industrielles. Cette dominance s'explique par la vocation de la « capitale économique » attribuée à la ville de Casablanca, de même que la forte demande adressée à ce territoire par les investisseurs qui y voient un territoire pertinent.

Ainsi, l'économiste français C. Courlet identifie, lors de ses travaux sur les SPL¹³⁷ au Maroc, une dizaine d'agglomérations d'établissements spécialisés répondant de près ou strictement aux critères de SPL indiqués. Ce classement selon la spécialisation territoriale dégageant plusieurs agglomérations d'activités économiques qui naissent d'une histoire productive différente selon les territoires, et sont repérées au niveau des vieux centres urbains et les filières suivantes :

- Ø Agadir - pour les agglomérés et le ciment, la transformation des produits de la pêche et de la réparation navale ;
- Ø Guelaia - pour les articles dérivés du fil machine ;
- Ø Fès – pour la céramique, le tannage et la production de chaussures en cuir, pour la filature en coton et autres fibres et la confection de vêtements moderne dans le site industriel Sidi Brahim, la dinanderie dans le bassin industriel Ain Nokbi.
- Ø Nador – pour la transformation des produits de la mer, les matériaux de construction en terre cuite ;
- Ø Safi – pour la transformation des produits de la mer ;
- Ø Marrakech – pour les conserves de fruits et légumes, les farines de semoule et de céréales ;
- Ø Meknès – pour la farine de semoule et de céréales et la confection de vêtements ;
- Ø Casa Ain Chock Hay Hassani – pour la bonneterie et la confection de vêtements ;
- Ø Casa Ain Sbaâ Hay Mohammadi – pour la confection de lingerie et celle de vêtements ;
- Ø Casa Al Fida Derb Sultan – pour de lingerie d'étoffes ;
- Ø Casa Ben Msik Sidi Othmane – pour la bonneterie et la confection de vêtements ;
- Ø Casa Anfa – pour la maroquinerie de voyage et les chaussures en cuir, la bonneterie, la lingerie, chemiserie et vêtements ;

¹³⁷ Claude Courlet, Nacer El Kadiri, Ali Fejjal, Améziane Ferguène, Michel Hollard, Larbi Jaidi, lahsen Jennan, Mohammed souissi, Larbi Zagdouni, "Territoire et développement économique au Maroc: Le cas des SPL", 2006, L'Harmattan, p. 30-31.

- Ø Casa Sidi Bernoussi – pour la fabrication de chaussures en cuir, la bonneterie, la confection de lingerie et de vêtements, et la chaudronnerie tôlerie ;
- Ø Rabat – pour la confection de vêtements ;
- Ø Salé – pour la confection de vêtements ;
- Ø Kenitra – pour les agglomérés et le ciment ;
- Ø Tanger – pour les articles d'ameublement et lingerie, le tissage du coton et autres fibres, la bonneterie et la confection de vêtements, et la fabrication de chaussures en cuir ;
- Ø Tétouan – pour les agglomérés et le ciment, les matériaux de construction et terre cuite.

Ces agglomérations d'établissements industriels spécialisés conduisent à dire qu'au Maroc des situations où les conditions d'une coopération entre acteurs économiques et institutionnels existent, et donc il est possible de discuter des situations proches aux SPL dans le territoire marocain, objet d'étude de notre communication ici. Après cette identification des SPL marocains choisis, on passe maintenant à leur analyse.

2.2. Analyse des dynamiques sectorielles des SPL marocains

Au terme de référence à la grille d'analyse et conformément à la logique de la démarche SPL. Ainsi, les divers cas choisis, correspondent à des situations où les conditions d'une coopération entre opérateurs existent potentiellement ou effectivement.

L'approche SPL se diffère selon les secteurs (agriculture, artisanat, services, industrie). Les cas choisis combinent une entrée sectorielle avec une dimension territoriale.

- Dans le domaine industriel

En ce qui concerne l'industrie, le Maroc occupe une place particulièrement importante dans la production mondiale, avec un niveau de salaire intermédiaire entre certains pays émergents et les pays industrialisés, mais également une proximité géographique et culturelle des pays européens, notamment ceux de l'Europe de l'Ouest (France, Royaume Unie, Espagne). Le secteur de textile-habillement est une industrie particulièrement importante dans de nombreux sites, trois cas sont choisis :

- La bonneterie et la confection à Tanger, à Casablanca (localité de Ben Msik Sidi Othmane) et à Guercif et Taza pour illustrer une nouvelle industrialisation dans les petites villes en milieu rural.
- Une autre agglomération industrielle localisée autour de Sidi Bernoussi caractérisée par la sous-traitance mécanique et électrique.

Dans le contexte actuel d'une économie numérique, les TIC constituent un pilier majeur de la croissance et de la compétitivité des entreprises et des nations. Dans ce domaine, le Maroc possède des atouts importants qui doivent être renforcés : un potentiel en ressources humaines, un noyau dynamique, notamment de PME, un support de base en télécommunications et une politique d'ouverture et de libéralisation.

Dans le secteur de textile-habillement (ex. l'agglomération de Casablanca), comme dans la plupart des systèmes industriels, on peut constater la coexistence de plusieurs systèmes industriels localisés.

Il ressort de ces agglomérations autour de la filière textile que ces divers systèmes d'organisation des relations entre entreprises coexistent dans les divers territoires marocains. On peut identifier au moins quatre systèmes d'organisation différents :

1. Des réseaux d'entreprises sont liés aux donneurs d'ordres dans une relation traditionnelle de sous-traitance.
2. Un système hiérarchique avec un sous-traitant qui négocie avec les donneurs d'ordre qui, à son tour, distribue le travail entre des sous-traitants de rang inférieur.
3. Des réseaux d'entreprises intégrant la conception des produits à la livraison finale, sur la base de relations familiales fortes.
4. Des systèmes d'entreprises cherchant à s'organiser en réseau aux divers niveaux de filière sur la base d'une coopération entre entreprises de taille et d'importances comparables.

Plus précisément, la performance de ces systèmes suppose une organisation territoriale de la production. Dans cette approche, les contacts physiques et la proximité géographique deviennent nécessaires pour résoudre les problèmes communs.

- Dans le domaine agricole

Au Maroc, l'agriculture est une composante essentielle de l'économie. En plus, dans le cadre du plan Maroc vert, la région Souss-Massa est un pôle agricole caractérisé par deux systèmes de cultures : un système intensif et un système traditionnel.

L'agriculture intensive regroupe trois filières : la culture sous terre, l'agrumiculture et la filière laitière. En ce qui concerne les deux filières des cultures sous terre et l'agrumiculture dans le Souss-Massa, il est indéniable que leur développement a transformé leurs zones d'implantation en véritables bassins d'emploi et les place comme les plus compétitives du secteur agricole du pays.

Ces systèmes localisés émergents sont le résultat d'initiatives spontanées qui correspondent à un potentiel réel de mobilisation territorialisée de ressources spécifiques. Quant à la filière laitière, de son côté s'apparente beaucoup plus à un SPL. En effet, elle est caractérisée par :

- Un grand nombre producteurs et de leur contribution dans l'approvisionnement du marché national en lait et produits dérivés ;
- L'intégration de toutes les catégories d'éleveurs ;
- L'intégration de la production, de la transformation et de la commercialisation.

Tous ces éléments constituent un fort ancrage territorial de ces producteurs. Quant à l'agriculture extensive renvoie à des phénomènes originaux de développement. Les populations qui la constituent sont essentiellement originaires de leurs territoires, territoires avec lesquels elles s'identifient fortement.

C'est encore l'entité douar qui constitue le cadre et l'échelle d'expression de tels systèmes. Face à la sévérité des conditions de leur milieu naturel et à l'insuffisance des actions publiques de développement dans leurs territoires, ces populations ont été amenées à compter sur elles-mêmes et à puiser dans leur culture ancestrale de solidarité, de l'entraide et d'auto-organisation qui privilégient l'intérêt communautaire à l'échelle de l'entité douar.

2.3. Les SPL dans le domaine de l'artisanat

Dans le domaine artisanal, la vieille Médina de Fès est exemplaire, notamment dans les filières cuir et dinanderie. L'artisanat dans cette région puise ses sources dans l'héritage

ancestral arabo-andalous, façonné par une culture effervescente par sa diversité et sa créativité.

L'artisanat offre des opportunités pour la création d'entreprises de commercialisation des produits artisanaux, et pour la mise en place d'entreprises modernes de fabrication de produits artisanaux de haute gamme (maroquinerie, bijouterie, tissage et textile).

Pour les autres villes relevant du territoire de la région, comme Sefrou et Boulemnae, elles se caractérisent par une diversité d'activités artisanales très riches trouvant ses racines dans l'aspect agricole de la région.

La vieille Médina joue un rôle intéressant : lieu d'une forte dynamique spatiale des métiers, territoire de diffusion de savoir-faire artisanaux, lieu d'une proximité génératrice de solidarité, de coopération et de réciprocité. Cependant ce système voit apparaître des déséconomies d'agglomération et semble connaître une situation de saturation/ stagnation car fonctionnant en régulateur de chômage et de pauvreté.

2.4. Les SPL dans le domaine des services

En ce qui concerne les services, la Basse Vallée du Ziz constituée de trois localités interdépendantes : Erfoud (localité principale), Rissani et Merzouga, région située en zone présaharienne est un exemple typique de système touristique localisé (STL).

Ce pôle touristique localisé se caractérise par deux types d'activités touristiques spécifiques générant des avantages différenciatifs permettant l'attractivité territoriale et touristique de cette zone touristique :

- Un tourisme oasien dans les palmeraies dans la Vallée et un tourisme saharien ;
- Un tourisme culturel autour du patrimoine : les ksours et kasbahs, peintures rupestres, fossiles...etc.

On est en présence d'une agglomération originale d'entreprises touristiques (une vingtaine d'hôtels, une cinquantaine d'auberges, des campings), et des activités connexes qui leur sont intimement liées (cafés-restaurants, bazars, transport de touristes, guides...).

L'organisation du secteur touristique dans cette Vallée montre l'existence d'entreprises et d'activités complémentaires et une véritable coopération qui se développe

entre elles. Les rapports entre acteurs restent formels et le rôle des institutions d'animation marginal.

Section 3 : Analyse des spécificités et des typologies des SPL marocains

A travers les situations rencontrées des SPL marocains, il apparaît une image du système productif local, celle d'une économie basée sur des phénomènes originaux de développement, tels que les savoir-faire locaux, les rapports de proximités, la coopération et la réciprocité, éléments caractérisant un pays en développement.

3.1. Des spécificités typiques d'un pays en développement

Ainsi, les principales caractéristiques des SPL marocains qui sont spécifiques à un pays en développement.

3.1.1. La dynamique du marché local et l'excédent de la main d'œuvre

Le SPL profite des économies tirées de l'offre de travail, grâce à l'existence d'une main d'œuvre excédentaire spécialisée qui favorise un système de répartition du travail et confère ainsi une grande souplesse de fonctionnement aux PME. Le terme « qualité domestique » de la main d'œuvre fait référence à ces relations professionnelles qui reposent avant tout sur un fort ancrage territorial.

Il faut noter que le Maroc se situe dans une position particulière du point de vue des salaires¹³⁸. Il est très inférieur au niveau moyen des pays industrialisés, notamment des 15 pays de l'Union Européenne, il est supérieur à celui de la Chine et de l'Inde et est comparable à beaucoup de pays émergents qui, avec l'ouverture des frontières, deviennent pour lui des concurrents tant sur les marchés mondiaux que sur le marché domestique.

Le tableau ci-dessous, concernant plus particulièrement les pays ayant, comme le Maroc, une production significative dans le secteur du textile-habillement, montre bien la position intermédiaire du Maroc.

¹³⁸ Courlet, C., et Ferguène, A., (2006), « GLOBALISATION ET TERRITOIRE : LE CAS DES SPL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT », p. 110.

Tableau 10 : le salaire moyen d'un ouvrier dans le monde

Pays méditerranéens	Salaires ouvriers en (euros)	Salaires de la maîtrise en (euros)
Turquie	160	280
Egypte	80	Non disponible
Maroc	260	400
Jordanie	160	Non dispo.
Syrie	100	120
Tunisie	170	Non dispo.
Peco		
Hongrie	180	385
Pologne	235	450
Tchèque	275	425
Slovaquie	190	Non dispo.
Roumanie	90	140
Bulgarie	150	180
Asie		
Bangladesh	45	55
Chine	100	150
Thaïlande	90	150
Indonésie	100	Non dispo.
Philippines	75	Non dispo.
Maurice	200	Non dispo.
Inde	60	90

Source : Ministère français des Finances, DREE Mission économique (décembre, 2020)

Cette position intermédiaire du Maroc renforce l'intérêt de coopérations entre entreprises au niveau local et donc de la construction de véritables SPL. Les SPL se caractérisent souvent par une gestion particulière du marché local du travail.

En effet, le recrutement de la main d'œuvre se base sur des rapports personnalisés, de face à face qui renvoient souvent à des sociabilités locales. Le marché du travail est basé sur des rapports et des pratiques de gestion de main d'œuvre, où la flexibilité productive se trouve

fortement articulée avec la flexibilité sociale et sectorielle. La spécialisation des travailleurs facilite le recrutement d'une main d'œuvre peu scolarisée.

Au total, le surplus de la main d'œuvre dans les pays en développement est du principalement à la très forte croissance démographique, fait que les entreprises privilégient l'usage de techniques basées sur l'utilisation de la main d'œuvre intensive plutôt que sur l'innovation. L'abondance de la main d'œuvre est due principalement au flux migratoire.

Aussi le secteur informel caractérisé par la petitesse des unités de production, la précarité de l'installation et la variabilité de l'activité, l'exploitation du travail, l'absence de la comptabilité et le non respect des règles professionnelles, juridiques, fiscales et sociales en vigueur aggrave cette tendance peu favorable au développement du territoire et sa pérennité.

3.1.2. Les rapports entre grandes et petites entreprises

En France, selon la logique SPL, la coopération horizontale constitue un élément fondamental de l'organisation industrielle et territoriale. En sens, les différentes tâches traditionnelles regroupées au sein d'une même unité productive sont déplacées vers l'extérieur sur la base d'une division de travail qui mobilise plusieurs réseaux d'entreprises.

La notion de communauté de branche de métier est fondamentale, ce qui favorise une stratégie d'apprentissage de la petite unité par la mise en commun de la spécialisation, des informations pour développer les savoir-faire industriels. Au total la coopération est génératrice d'externalités positives en termes d'innovations technologiques, organisationnelles, de procédés et de produits.

Quant aux SPL dans les pays du Sud et particulièrement au Maroc, le tissu économique est constitué principalement de PME modifie le scénario. Dans la plupart des cas rencontrés, comme le textile, l'agroalimentaire, la mécanique, les relations entre la grande firme et les petites unités sont loin d'être fondées sur une division du travail qui favorise la spécialisation technique des sous-traitants.

Il s'agit plutôt d'un moyen de contourner la législation du travail, par l'utilisation d'un volant peu coûteux de main d'œuvre locale, le cas de textile à Guersif est exemplaire. Or, la situation est différente dans le cas de l'industrie des chaussures à Trujillo au Pérou et Agra en Inde, où les rapports verticaux favorisent la coopération technologique et des améliorations dans la qualité des produits.

Aussi, un autre exemple typique est celui de la Vallée dos Sinos au Brésil spécialisée dans la chaussure féminine, où les grandes entreprises sont en train de changer qualitativement leurs rapports avec les sous-traitants, afin d'obtenir une production de plus grande qualité. Mais cela est encore accompagné d'une sous-traitance extensive, dont l'objectif est la réduction des coûts de production et des risques dus à la fluctuation des marchés (Schmiz, 1994).

Au final, l'objectif de cette opération est de renforcer des liens entre les entreprises d'un même territoire, de dynamiser les PME existantes et de stimuler la création de nouvelles entreprises, de rapprocher les grandes entreprises et les PME en organisant des salons professionnels où les PME locales peuvent rencontrer les grandes entreprises de la zone, discuter de leurs produits et services et leur présenter des offres de sous-traitance.

3.1.3. Les rapports avec les institutions

Un dernier aspect pour favoriser et stimuler les externalités positives dans le cadre des SPL est le rôle des institutions dites d'intermédiation : Chambres consulaires d'industrie, associations professionnelles, centres techniques et de recherche, centre de formation et de qualification, ... etc.

La gouvernance territoriale au sein d'un SPL devient alors un processus de coordination des actions et des attentes des acteurs d'un territoire. L'approche proposée repose sur l'analyse du comportement des acteurs qui interviennent dans une logique de construction de ressources qui génère les avantages compétitifs des territoires.

Cette construction d'avantages, qui doit être permanente pour accompagner l'évolution même des territoires, implique une spécification de l'action publique et des institutions impliquées dans cette dernière. En ce sens, le partenariat public/privé devient élément crucial.

L'expérience marocaine reproduit le comportement des pays en développement qui se différencie du SPL standard. Or le rôle des institutions d'intermédiation est quasi absent. Autrement dit, on est en présence d'institutions d'intermédiation en mal de vision, de moyens matériels, financiers et humains, de métiers déconnectés des structures de formation professionnelle.

3.2. Typologie des SPL marocains

Après avoir étudié clairement les spécificités des systèmes productifs localisés au Maroc, nous passons maintenant à définir les critères possibles d'une caractérisation des SPL marocains.

Pour ce faire, en se basant sur la grille d'analyse relative à la logique SPL proposée par Garofoli. Ce dernier a labellisé un SPL par son degré de complexité. Cette typologie est reprise par Courlet, dans son ouvrage : Territoire et régions (L'Harmattan, 2001).

En se basant sur ce tableau, on propose de regrouper les différents SPL marocains étudiés en prenant en compte trois dimensions principales :

- La coopération entre entreprises ;
- Les complémentarités entre entreprises ;
- Les compétences distinctives des entreprises.

Tableau 11: Degré de complexité des SPL

Principales caractéristiques	Aires de spécialisation productives	Systèmes productifs localisés	Aires-systèmes
Structure de la production	Mono culturel	Mono culturel	Diversifié
Origine des entrepreneurs	Entreprises concurrentes avec faible interdépendance	Intégration infra sectorielle (horizontale)	Intégration infra sectorielle (horizontal/ vertical)
Histoire	Formation récente	Formation ancienne	Formation ancienne
Facteurs de localisation	Flexibilité en faible coût de la main	Idem Professionnalité	Professionnalité ambiante

	d'œuvre	ambiante	Système de relation interentreprises
Type de développement	Extensif (accroissement de l'emploi)	Extensif (accroissement de l'emploi)	Intensif (réduction de l'emploi, automatisation, innovation technologique)
relations entre le système productif et la formation sociale locale	Faibles	Fortes	Très fortes

Source : (Garofoli, 1983).

1. Coopération entre entreprises

En effet, au sein d'un SPL, la coopération entre producteurs peut prendre plusieurs formes :

Une convention commune portant sur :

- § Les pratiques en matière de prix pratiqués ;
- § L'absence de conduites du type passager clandestin dans laquelle une entreprise profiterait délibérément d'une action collective sans y avoir contribué ;
- § L'appel à un concurrent local en cas de demande excédent les possibilités de production d'une unité de production, sans qu'il y ait de ce fait captation du marché par le bénéficiaire de cette commande ;
- § L'appel à des pratiques uniformes de gestion de la force de travail (niveau des salaires, attitude vis-à-vis des réglementations salariales, fiscales, environnementales et autres) ;
- § Le recours à des ressources communes en matière de formation, de services aux entreprises, qui peuvent ainsi être plus efficaces et moins coûteuses ;

- § La conduite d'actions communes en vue de défendre les intérêts de tous les producteurs ;
- § La création d'organismes d'arbitrage des conflits entre entreprises
- § Etc.

On peut résumer cette approche innovante de coordination entre producteurs par la mise en place de mécanismes et de procédures de concertation et d'arbitrage en vue de créer les conditions de leur compétitivité et de leur pérennité sur un territoire donné.

2. Complémentarité entre entreprises

Cette dimension est synonyme de l'intégration productive pour reprendre l'expression de G. Garofoli. La question posée est de savoir en quoi les différentes unités productives du SPL sont-elles liées par des flux de biens et services ?

Dans ce cas, le territoire et la proximité jouent un rôle fondamental où les entreprises localisées sur un même territoire occupent les différents segments d'une même filière (par exemple tissage, teinture, confection, conception).

C'est cette dimension qui distingue ce que G. Garofoli appelle « aire de spécialisation productive » et « système productif localisé ». Dans un SPL, les entreprises ajoutent à la spécialisation commune des entreprises le fait qu'une division du travail existe entre elles qui les place en situation de complémentarité les unes par rapport aux autres.

3. Compétences distinctives

Le terme compétence, d'utilisation récente souvent dans les sciences sociales et humaines, a été développé par le courant évolutionniste Freeman, 1992, Nelson et Winter, 1982, Dosi et Marengo, 1992, Teece, 1990) rejoignant les travaux d'historiens comme Chandler. Il est devenu évident que les compétences de la firme doivent être considérées comme l'un des actifs qu'ils ne figurent pas dans le bilan.

Le terme d'actif spécifique a été utilisé par Williamson (1985) pour caractériser un actif qui est spécifique à une relation entre deux unités de production. La spécificité de l'actif enferme en fait les deux agents dans une situation de monopole bilatéral et peut être considéré comme un désavantage pour l'entreprise qui en est propriétaire lorsqu'elle le rend vulnérable à l'opportunisme de son partenaire.

Dans un contexte de concurrence acharnée, la compétence devient un avantage concurrentiel de la firme. On parle alors de « compétence distinctive » pour marquer le fait que l'entreprise dispose de compétence qui lui permette de disposer un avantage différenciatif sur ses concurrents, voire de disposer au moins transitoirement, d'une situation de monopole. Il existe donc un lien étroit entre la notion de compétence distinctive et celle d'innovation.

En ce sens, M. Porter distingue trois catégories de compétences :

- Celles qui sont liées à des activités particulières de l'entreprise (recherche et développement) par exemple ;
- Celles qui sont liées à des talents ou des routines de l'entreprise qui dépendent de processus d'apprentissage ;
- Enfin une troisième catégorie repose sur des actifs externes, l'image de marque, la réputation et le réseau d'alliances dans lequel se situe l'entreprise.

Dans les tendances actuelles quant à la définition des compétences distinctives, il est nécessaire de prendre en compte la dimension collective d'une part, et d'autre part, la reconnaissance d'une dimension économique voire organisationnelle à côté des aspects techniques.

La notion de réseaux d'entreprises met l'accent sur la dimension territoriale de la notion de compétence, certaines relations ne peuvent être établies de manière durable à distance, donc la proximité géographique est cruciale ici.

On voit que la localisation d'une firme représente son image (exemple : un objet en cuir fabriqué à Fès a, pour le consommateur, un sens qu'il n'attribuerait pas au même objet produit à Casablanca ou à Marrakech).

A partir de ces trois critères de caractérisation des SPL selon la logique proposée par Garofoli, on exposera, d'après, ce tableau la typologie des SPL marocains.

Tableau 12 : Typologie des SPL et positionnement par rapport à la typologie de Garofoli

	Complémentarité des entreprises	Coopération entre entreprises	Compétences distinctives	Total
Aire de spécialisation productive	0	0	0	0
· Guersif, Textile-habillement	1	1	1	3
· Casablanca, Sous-traitance	2	2	3	7
· Casablanca, Textile- habillement	2	3	2	7
· Souss-Massa, extensif	1	4	2	7
· Erfoud	3	3	2	8
· Sous-Massa, Intensif, production laitière	3	3	3	9
· Casablanca, NTIC	2	3	4	9
· Guersif, Oléiculture	3	3	3	9
SPL	2	4	4	10
· Fès	4	4	3	11
Aire système	5	5	5	15

Source : Courlet. C, (2006), « Territoire et développement économique au Maroc : le cas des SPL », l'Harmattan, Paris, Rabat, p. 57.

Nous avons vu plus haut que le Maroc occupait une place particulière dans la production internationale, avec un niveau de salaires intermédiaire entre certains

pays émergents et les pays industrialisés, mais également une proximité géographique et culturelle des pays européens.

L'accès aux marchés européens est contrôlé par des firmes importantes qui maîtrisent en général la commercialisation des produits et souvent leur conception. Le secteur de textile est important au Maroc et trois des rapports examinent les systèmes localisés à Casablanca, Tanger et Guersif-Taza. Dans ce secteur, comme dans la plupart des autres secteurs, on peut constater la coexistence de plusieurs systèmes d'organisations.

La question qui se pose toutefois est la pertinence d'une telle politique. Il ne s'agit pas en effet de privilégier une politique territoriale par rapport à une politique nationale qui serait basée sur une optique de branches ou de secteurs. Il s'agit au contraire de définir les termes d'une politique territoriale qui permette un développement durable et plus rapide du pays

Conclusion du troisième chapitre :

Dans notre pays, les SPL permettent d'amorcer un processus cumulatif de développement industriel. En effet, tout SPL met en valeur un avantage différenciatif spécifique à son territoire en termes de ressources naturelles, savoir-faire industriel, position géographique.

Les divers cas choisis correspondent, tout d'abord, à des situations où les conditions de coopération entre opérateurs existent potentiellement ou effectivement et combinent une organisation sectorielle avec une dimension territoriale. L'identification des différents SPL marocains est, très intéressante et est une chance pour la promotion de la PME et pour le développement territorial. En ce sens, le développement territorial est un processus organique exigeant une coordination entre, d'une part, les unités productives, et d'autre part, les structures d'intermédiation.

A partir des cas choisis, on peut dire que le Maroc dispose de véritables bassins industriels et d'une main d'œuvre spécialisée et excédentaire.

SECONDE PARTIE : La place du SPL d'Ain Nokbi dans les dynamiques territoriales : Des échelles de développement différentes pour des trajectoires distinctes

Introduction de la deuxième partie

Comme nous avons brièvement vu précédemment, un SPL se caractérise par un système productif local, produit des avantages réciproques dont jouissent les entreprises situées à proximité géographique. Ces avantages ou économies de regroupement sont d'abord internes au système d'entreprises.

Dans cette deuxième partie, nous définissons le concept de SPL, de développement territorial, de ressources territoriales. Selon Courlet, le SPL est vu comme un regroupement d'entreprises dans un espace de proximité autour d'une profession, voire de plusieurs professions industrielles ou tertiaires. Cette agglomération d'entreprises partagent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel.

De ces facteurs déterminants de la croissance d'un SPL, la prédominance d'un métier ou d'une profession au sein d'un SPL n'exclut pas la possibilité de la présence simultanée de plusieurs types d'activités. Souvent, on fait référence à des systèmes de PME. Cependant, il existe aussi des relations très territorialisées entre grandes entreprises et entre grands groupes et PME sans que cela renvoie nécessairement aux liens de sous-traitance traditionnels (C. COURLET, 1994).

De cette définition, on peut déduire que les SPL résultent de regroupements ou, plus précisément, d'agglomérations d'entreprises –le plus souvent des PME mais pas exclusivement– qui se livrent à la fabrication d'un même produit ou « gravitent autour d'un produit typique » selon l'expression de G. GAROFOLI (1992).

Ces agglomérations d'entreprises transforment les espaces géographiques concernés en « zones de spécialisation productive » qui se caractérisent par une division du travail bien organisée entre entreprises spécialisées et des échanges intra-zone intenses. D'un point de vue théorique, on le sait, un lien est souvent établi entre la notion de SPL et le concept de « district industriel ».

Précisément, le SPL est une notion dérivée du concept de district marshallien mais tel que celui-ci a été repris et enrichi dans les années 70 et 80, par G. BECATTINI (1989 ; 1992) et d'autres auteurs italiens (S. BRUSCO, 1990), mais aussi à partir de travaux sur les milieux innovateurs et l'innovation et les espaces ruraux (pour une synthèse voir COURLET, 1999). Cette filiation théorique, si elle n'est évidemment pas fausse, est cependant partielle. En

réalité le SPL est une notion synthétique qui est au carrefour de plusieurs approches théoriques tendant à repenser la question de développement à partir d'une réflexion centrée sur les dynamiques productives et organisationnelles et leurs rapports à l'espace.

Le SPL apparaît alors comme une forme d'organisation économique efficiente et comme lieu de processus économiques collectifs "situés" (SALAIS, 1996). Le SPL devient un lieu défini par une proximité de problèmes et une coordination des attentes et des actions des individus. Il apparaît en effet que la proximité géographique est incapable d'expliquer par elle-même l'existence de systèmes économiques territoriaux si elle n'est pas renvoyée à un système d'appartenance, à une histoire s'incarnant dans des règles et des représentations collectives (COURLET, PECQUEUR, SOULAGE, 1993). La contribution de l'approche par le SPL au renouvellement de l'analyse spatiale se situerait donc autant du côté de l'histoire et du temps historique que de la géographie et de la distance.

Deux éléments les font bénéficier d'avantages mutuels : l'articulation productive (division du travail) entre les PME, due à leur proximité, et une solidarité forte autour d'un métier, d'une profession. A ces caractéristiques internes, il faut ajouter un environnement actif regardant le fonctionnement de l'ensemble du système. L'ensemble de ces éléments définissant un système plus ou moins complexe, notre propos consiste à illustrer ces développements par le cas de la dinanderie dans le bassin industriel d'Ain Nokbi.

Pour ce faire, le diagnostic a été élaboré à partir d'entretiens effectués auprès des institutions très impliquées dans l'artisanat, et un questionnaire effectué auprès des unités productives. Ainsi, le développement territorial peut être défini comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2005).

Pour Savey (1994), le développement territorial fait appel à la notion de territorialité définie par Marie-Claude Maurel comme étant une « relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation » et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité. Le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs. De plus, les ressources territoriales sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement

activables, marchandes ou non marchandes. Elles peuvent être génériques ou données, ou spécifiques, ancrées dans un territoire et construites (Colletis et Pecqueur, 1993). Les ressources représentent un potentiel pour le territoire dans le sens où elles ne sont pas en activité et sont donc « hors marché ».

Les actifs, sont quant à eux, des facteurs en activité réalisés sur un marché. Les ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production contrairement aux ressources spécifiques qui elles naissent de processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration (Pecqueur, 2005). La distinction entre nature spécifique et générique remonte aux travaux de Williamson (1985). Dans cette optique, les facteurs sont dits spécifiques s'ils s'attachent à un processus de production particulier.

Notre étude porte sur les ressources spécifiques puisqu'elles constituent l'élément de base pour la réussite d'un processus de développement territorial (Colletis et Pecqueur, 1993).

C'est dans cette partie, dans une section première, que nous tenterons, d'abord, de présenter notre cas d'étude de la localité industrielle d'Ain Nokbi, sa spécificité territoriale. Ensuite, nous faisons la description du métier de dinanderie, son processus de fabrication, ainsi que l'organisation et le fonctionnement de cette filière de dinanderie.

Dans une deuxième section, d'abord, nous aborderons les spécificités et les typologies des SPL artisanaux marocains. Ensuite nous étudions les acteurs du SPL artisanal, et finalement, nous terminerons par étudier les conditions de mise en place d'une stratégie efficace de SPL au Maroc.

CHAPITRE PREMIER : Le système productif territorial d'Ain Nokbi, une approche territoriale évolutionniste

Introduction du chapitre 1

Dans le contexte actuel de régionalisation, et selon la spécialisation territoire, les régions du Maroc bénéficient de spécificités territoriales qui constituent des facteurs de leur développement et de leur dynamisme. En effet, la vieille Médina de Fès constitue la capitale des arts traditionnels et Vitrine du savoir-faire de l'artisanat du Maroc.

Dans la section 1, nous mettons l'accent sur le SPL et sa croissance dans la territorialité d'Ain Nokbi. La section 2 portera sur le SPL et son évolution au regard de l'économie nationale et la troisième section analysera le SPL et la création de richesse.

Section 1 : Le SPL et sa croissance dans la territorialité d'Ain Nokbi

Sachant que la particularité de ce territoire influe sur son développement et constitue une forme spatiale porteuse de dynamiques socioéconomiques propre.

1.1. Présentation du cadre de l'étude

Le territoire de la région de Fès Meknès affiche une hétérogénéité déroutante. Que ce soit en termes de potentialités en eau, en conditions climatiques, en sols cultivables et en terres fertiles, cette région revêt le caractère d'une mosaïque de fortes particularités localisées. Mis à part la plaine du Saïs qui articule la région à l'ensemble national profitant d'une topographie plane et du passage partiellement aisé du col de Taza entre le Moyen Atlas et le Rif, le reste du territoire est plus ou moins handicapé par une topographie difficile et demeure faiblement drainé et intégré, voire complètement enclavé pour certains sous-espaces.

De plus, les résultats du diagnostic territorial montrent que la composante primordiale en termes de création d'emplois et de rayonnement culturel et touristique réside dans l'amas d'activités rattachées au secteur dit de l'artisanat. Celui-ci regroupe toute une panoplie de '' produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini...

La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels,

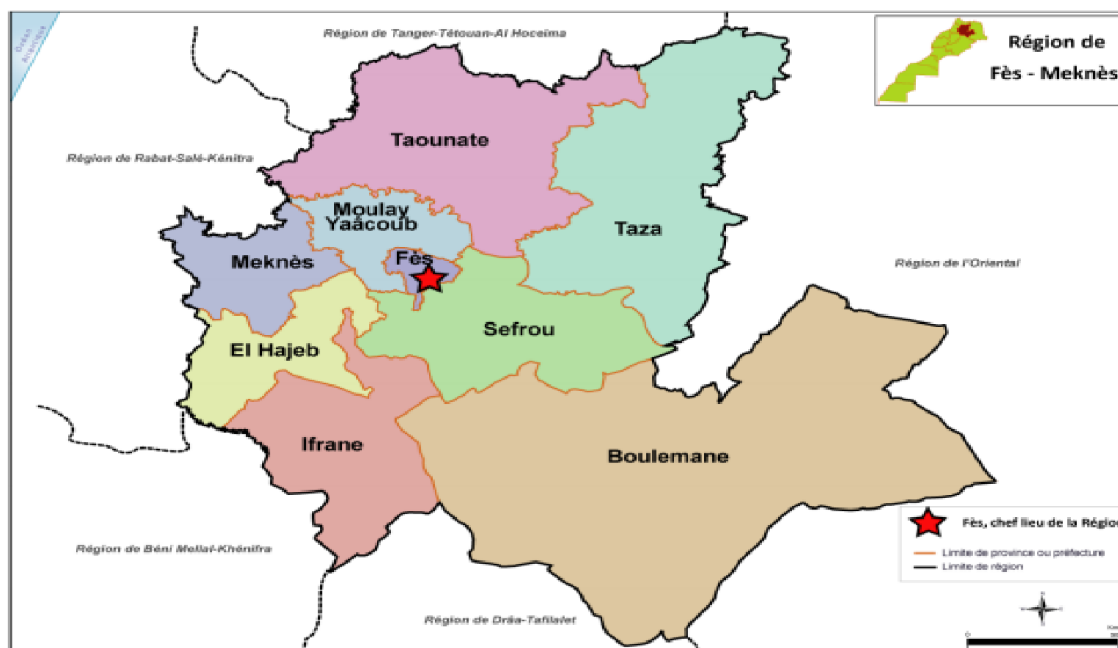
décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue religieux ou social''.

Acteur majeur de l'économie des villes impériales et des médinas, le monde de l'artisanat n'est pas épargné par les effets de retournement de la conjoncture économique. L'artisanat, présent surtout dans les centres urbains historiques, participe à l'équilibre économique des territoires et est un moteur essentiel du dynamisme commercial des médinas de Fès et de Meknès.

Lorsque la conjoncture économique s'améliore, l'artisanat de la production participe à la création d'emplois et à la relance des échanges ville-campagne. Avec plus de 200 métiers recensés dans la ville de Fès, l'artisanat est un vivier d'emplois dans des activités aussi diverses que le cuivre et la dinanderie, la ferronnerie, la céramique et la poterie la maroquinerie, l'habillement en cuir, la sculpture et la peinture du bois, l'orfèvrerie et l'argenterie, la tapisserie, la boissellerie, la vannerie, etc. Avec plus de 50000 emplois soit près de 10%, la ville de Fès vient au second rang des effectifs employés par l'artisanat marocain après Casablanca. Dans la zone de Meknès, cette proportion tourne autour de 4%

Le bassin industriel d'Aïn Nokbi, situé dans la partie nord-est de la ville de Fès, sur la rive droite de l'Oued El Jawahir, porte sur l'aménagement et l'équipement d'une zone de production dédiée aux dinandiers exerçant actuellement leur activité sur la place Lalla Yeddouna. C'est un grand chantier structurant qui entre dans le cadre du programme « Artisanat et Médina de Fès », financé par le Millenium Challenge Corporation (MCC), doté de 697,5 millions de dollars US, signé entre les gouvernements marocain et américain, le 31 août 2007.

Carte 1 : Le chef-lieu de la région est la préfecture de Fès



Source : Extrait du rapport de la Commission Consultative de la Régionalisation/Rapport sur la régionalisation avancée/Livre II : Découpage régional- Février 2011

Le pôle Artisanal d'Ain Nokbi comprend trois foundouks avec 272 ateliers, 235 unités de productions de dinanderie...Il a été inauguré en avril 2013 et met en avant l'artisanat de la ville. En ce sens le système local d'Ain Nokbi peut être vu comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives de petite taille.

Ces unités entretiennent entre elles et avec le milieu socioculturel des rapports d'intensité plus ou moins forte. C'est une localité caractérisé par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises spécialisées dans la dinanderie. Dans ce cens, cette localité s'organise selon une logique SPL où les conditions de coopération entre firmes existent.

Autrement dit, les unités spécialisées dans la production d'articles de dinanderie. En plus, le processus de fabrication est très complexe et exige un savoir-faire artisanal spécifique et des outils spécifiques de la dinanderie.

1.2. le système productif d'Ain Nokbi

En se basant sur la grille d'analyse relative à la logique SPL selon la vision de Courlet et aussi selon le degré de complexité des SPL proposée par Garofoli. La question qui se pose : est-ce que le bassin industriel d'Ain Nokbi s'organise-t-il selon l'approche SPL ?

Comme on l'a vu, un SPL est un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives. Ces entreprises entretiennent entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion des rapports de coopération. Ces rapports sont marchands, non marchands, formels et informels.

Pour analyser le système productif d'Ain Nokbi, on raisonne en terme :

1. De proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle ;
2. Du jeu des acteurs économiques, institutionnels et sociaux à travers notamment un processus d'apprentissage organisationnel ;
3. Et du mode de gouvernance.

Du point de vue de l'articulation productive, Ain Nokbi est une concentration d'entreprises souvent de PME, il ya une proximité géographique, mais la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle sont limitées. Celles-ci limitent très fortement les complémentarités et les interactions entre acteurs.

Ainsi, il y a en général répartition des tâches entre entreprises de la dinanderie qui ne sont pas situés au même niveau par rapport à l'accès au marché. Donc il n'y a pas de coopération entre firmes. La division du travail est moins développée dans ce quartier, entre sous-traitants de rangs différents et travail à domicile pour la reprise des pièces.

Comme, on l'a vu, pour chaque type de proximité, correspond une structure de gouvernance. En effet, dans le quartier d'Ain Nokbi, il y a bien concentration des entreprises, donc la gouvernance est privée. On a vu, dans un SPL, il ya une hybridation entre trois formes de proximité.

Très précisément, pour que le système productif d'Ain Nokbi s'organise sous forme d'un SPL, il faut aussi bien un projet de territoire, caractérisée par la proximité, les interactions entre acteurs et le mode de gouvernance. De ce fait, il est nécessaire d'analyser l'organisation des filières cuir et dinanderie.

1.3. Le SPL d'Ain Nokbi : un outil de croissance régionale

Les résultats du diagnostic territorial montrent que l'importance du secteur de l'artisanat dans l'économie régionale réside dans le fait que la région Fès-Meknès détient plus de 20% du chiffre d'affaires de ce secteur à l'échelle nationale.

La ville de Fès vient également en deuxième position après Casablanca en termes de chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel, soit 16% alors que Meknès totalise 4%, Taounate et Taza 1%, auxquelles il faut ajouter les contributions de Sefrou, de Boulemane et des localités du Prérif et du Moyen Atlas.

Le SPL d'Ain Nokbi dans le territoire de Fès est une organisation productive localisée sur un territoire. Cette organisation correspond à un bassin d'emploi et fonctionnant comme un réseau d'entreprises. Ces entreprises, on l'a dit, entretiennent des rapports d'intensité forte.

En ce sens, un SPL, selon la grille d'analyse de Coulet, se caractérise par trois fondamentaux éléments :

- Ø la coopération entre entreprises ;
- Ø la complémentarité entre entreprises ;
- Ø et les compétences distinctives.

On doit vérifier ces trois caractéristiques dans notre cas empirique. Pour cela, on étudie la relation entre firmes, les liens avec les fournisseurs, ainsi que la question d'accès au financement. Pour qu'il y ait SPL, on l'a dit, il faut la présence de trois éléments : une agglomération d'entreprises, une spécialisation souple autour d'un produit, et des caractéristiques spécifiques (coopération, complémentarité) qui donnent son identité.

- Ø Les différentes firmes et leurs relations

L'artisanat dans le pôle industriel d'Ain Nokbi se caractérise par l'atomisation du processus de production. En ce sens, dans la littérature économique une chaîne de valeur ou une filière comme la dinanderie, peut se définir comme étant l'étude précise des activités de l'entreprise afin de maîtriser ses principales activités qui ont un impact en termes de coût et qui sont génératrices d'avantage concurrentiel. Dans cette approche, les entreprises arbitrent entre internalisation et externalisation de la production, mais aussi entre intégration et

désintégration spatiales, ce qui suppose une maîtrise de l'environnement interne et externe de l'entreprise.

De ce fait, les entreprises sont amenées, par nécessité ou par la force des traditions régissant la vie économique et sociale en Médina, à entretenir des relations multiformes, entre elles et avec leur environnement interne et externe.

- La filière dinanderie: fractionnement du processus de production et interdépendance fonctionnelle¹³⁹.

De l'amont à l'aval, comme on l'a vu, la réalisation d'un produit artisanal fait intervenir en totalité ou en partie quatorze (14) étapes. D'où un tissu fait de quatre types d'unités de production :

- Des unités dites intégrées, plus modernes disposant des outils de production ;
- Des unités à intégration partielle, qui ne disposent pas de la totalité des machines nécessaires à l'équipement des postes mécanisables ; (ces unités ne possèdent pas de poste de nickelage-argenture, opération qu'elles sous-traitent aux unités intégrées). De ce fait, la sous-traitance est évidente où ces entreprises doivent sous-traiter la réalisation de certaines phases aux unités les mieux structurées, ainsi qu'aux petits artisans (repoussage manuel, gravure, soudage, coulage, ajustage, fraisage et polissage) ;
- Des petits producteurs indépendants, qui cherchent à échapper à la sous-traitance.

Deux conclusions majeures peuvent être distinguées :

- L'interdépendance fonctionnelle des unités productives (économie externes d'agglomération) à travers la sous-traitance ;
- Cette interdépendance installe surtout les ateliers spécialisés dans la sous-traitance en position d'infériorité par rapport aux unités les mieux équipées. D'où une situation conflictuelle qui a fini par pousser les sous-traitants à créer leur propre association en vue de mieux défendre leurs intérêts.

¹³⁹ Fejjal Ali, Mohammed Souissi, Ferguene Améziane, Anas Dahmouni, « Etude sur le développement des bassins d'emploi : cas des SPL », Rapport diagnostic sur l'artisanat à Fès : cas des filières cuir et dinanderie. p. 25-28.

Tableau 13 : Richesse et population des régions : écarts à la moyenne marocaine

Régions	PIB - 2014 (en milliards de DH)	Population -2014 (en millions)	PIB par tête (en DH)
Eddakhla-Oued Eddahab	9,2	0,14	64 048
Casa- Settât	295,6	6,86	43 072
Laayoune-Sakia El Hamra	13,1	0,37	35 540
Rabat-Salé-Kenitra	150,7	4,58	32 896
Guelmim-Oued Noun	12,1	0,43	27 949
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	87,2	3,56	24 521
Souss-Massa	61	2,68	22 801
Béni Mellal-Khénifra	53,9	2,52	21 371
Fès-Meknès	86,7	4,24	20 471
Oriental	45,1	2,31	19 485
Marrakech-Safi	83,1	4,52	18 391
Drâa-Tafilalet	24,6	1,64	15 068
Total	922,3	33,85	27 249
Moyenne	76,9	2,82	28 801

Source : HCP, Calcul BET

Précisément, dans ce quartier, il y a bien concentration des unités génératrices d'externalités pécuniaires dues à la proximité géographique, mais l'interdépendance fonctionnelle est porteuse de conflits.

Donc, tous ces éléments qui sont dus à la quasi-absence d'une proximité organisationnelle qui produit des externalités technologiques, mais aussi la quasi-absence de la proximité institutionnelle qui sont dus bien évidemment à l'absence d'une véritable coopération et complémentarité entre différentes unités situées à proximité dans ce bassin. Donc tous ces éléments handicapent une dynamique du système localisé d'Ain Nokbi.

1.4. Le SPL d'Ain Nokbi permet de réaliser une dynamique croissance territoriale

On a déjà vu et démontré, les politiques territoriales en faveur des SPL a véritablement pris de l'ampleur à la fin des années 1990, en réponse à un modèle de développement observé depuis alors plus d'un siècle en Italie. De plus, lancé, en France, en 2004, l'appel à projet pour la labellisation des pôles de compétitivité avait réuni 105 candidatures. Ainsi, le cahier des charges a permis de soutenir les projets qui satisfont les conditions suivantes :

- Une stratégie de développement économique permettant « d'ancrer le pôle sur un tissu économique local dynamique, performant face une concurrence internationale.

La cohérence du pôle et de sa stratégie avec l'ensemble plus vaste que constitue le plan de développement économique du territoire, constitue un facteur essentiel »¹⁴⁰ .

- « Une visibilité internationale suffisante, sur les plans industriels et/technologiques. Les projets présentés doivent pouvoir se placer, à terme, dans les premiers rangs mondiaux de leur activité ».
- Ainsi, il faut un partenariat important et un mode de gouvernance territoriale important ;
- Et enfin, la création « des synergies en matière de recherche et développement.

Section 2 : Le SPL d'Ain Nokbi et son évolution au regard de l'économie nationale

Plus fondamentalement, l'augmentation des prix et la domination matières premières sont dues principalement à la quasi-absence d'une régulation des marchés des matières premières. Donc la gouvernance du marché du travail devient une évidence pour mieux structurer le marché des matières premières et donc maîtriser les dysfonctionnements existant dans ce bassin.

2.1. Le SPL d'Ain Nokbi contribue fortement à la croissance nationale

Donc la lutte contre le monopole exige des mesures législatives. Ces pratiques qui entravent la dynamique de l'artisanat sont dues fondamentalement à une mauvaise compréhension des pratiques de coopération et de collaboration entre les acteurs, ce qui freine et limite leurs interactions et leur enchevêtrement. Donc la notion de territoire de projet est quasi-absente dans ce bassin d'emploi. On l'a dit, la construction territoriale exige des acteurs proactifs, une gouvernance, pour mieux bénéficier des économies externes d'agglomération.

Ø La problématique d'accès au financement

Le financement constitue une source de compétitivité des entreprises artisanales. En ce sens, à Ain Noki, une banque spécialisée a été créée en plein Médina, à proximité géographique des artisans, chargée de la promotion du financement institutionnel. Cette dernière, appelée Banque Populaire de Zkak Lahjar.

¹⁴⁰ Extrait du cahier des charges de l'appel à projet, repris sur le site des pôles de compétitivité.

2.2. Le partenariat contribue à la croissance du SPL d'Ain Nokbi

Autrement dit, l'accès au financement représente une contrainte majeure qui fragilise le secteur d'artisanat et en particulier la filière dinanderie. D'abord, cette contrainte est due au caractère unitaire : une seule institution, ce qui suppose une multiplication des structures de financement.

En plus, le recensement des entreprises artisanales, réalisé par la Chambre d'Artisanat de Fès, a révélé la faiblesse du recours des artisans au crédit institutionnel. Pour cette minorité, les sommes allouées sont destinées essentiellement au fond de roulement, rarement à la capitalisation et pas du tout à l'installation. Le financement des entreprises est plutôt interne et s'appuie sur des pratiques propres à l'artisanat. Quatre contraintes limitent l'accès des artisans au crédit institutionnel :

- D'abord, le caractère sélectif du crédit ; il est destiné aux artisans qui répondent aux critères de solvabilité ;
- La lourdeur des procédures dissuade une bonne partie des artisans d'y avoir recours au financement ;
- La logique présidant à la fixation des montants à allouer fait qu'au départ ces sommes sont trop faibles pour permettre une amélioration significative des moyens de production.
- Le système de recouvrement est lui-même inadapté. Les artisans ne comprennent pas qu'on leur impose le remboursement en mensualités alors que leur activité est saisonnière.

Fondamentalement, l'accès au financement constitue un des éléments fondamentaux de performance des entreprises. En ce sens, pour assurer la pérennisation de l'agglomération d'Ain Nokbi, les unités productives doivent bénéficier d'une multiplication des structures de financement, ainsi que des facilités fiscales, que des modes de paiement différents.

En résumé, les acteurs du secteur bancaire estiment que les difficultés du crédit institutionnel ne sont qu'en partie imputables à la pauvreté et à l'analphabétisme, mais pour l'essentiel ces difficultés sont à mettre en rapport avec le déficit quasi-total de l'encadrement

des artisans, que ce soit par le Ministère chargée de l'artisanat ou par ses délégations régionales représentatives.

Section 3 : Le SPL d'Ain Nokbi et la création de la richesse

En exploitant la grille d'analyse proposée par G. Garofoli, pour analyser le système de la dinanderie et son conformité ou non à la logique de l'aire de spécialisation productive ou à l'aire-système, pour ce faire, on adopte le tableau suivant :

Tableau 14: Le degré de complexité du SPL dans la dinanderie

Principales caractéristiques	Filière dinanderie
Structure de la production	Mono-culturelle
Degré d'intégration productive	Interdépendance technique ; entreprises concurrentes
Origine des entrepreneurs	Interne/ Externe
Histoire du système	Formation ancienne
Facteurs de localisation	Informalité ; flexibilité et faibles coûts de la main d'œuvre ; économies externes ; professionnalité ambiante
Type de développement	Extensif (régulation chômage)
Relations avec la formation sociale locale	Fortes
Dynamiques	Saturation/ stagnation

Source : Courlet. C., (2006), « Territoire et développement économique au Maroc : le cas des SPL », l'Harmattan, Paris, Rabat, p. 57.

Les indicateurs mis en place pour la caractérisation de la filière mettent en évidence deux structures fondamentales dont la division du travail, les interdépendances techniques et économiques rappellent les SPL.

En ce sens, la prise en considération de la dynamique de la filière, on peut dire dans le cas d'Ain Nokbi, il y a des structures locales héritées. Ain Nokbi est un bassin industriel caractérisée par une main d'œuvre qualifiée et spécialisée disposant d'un savoir-faire artisanal et industriel. Mais, cette localité est en situation de stagnation car, elle fonctionne comme un régulateur du chômage.

3.1. Le SPL d'Ain Nokbi contribue à la croissance régionale

Le potentiel d'organisation et de fonctionnement en SPL y sont importants pour que des mesures adéquates soient arrêtées et mises en place pour impulser la coopération et la complémentarité (critères fondamentaux dans la caractérisation des SPL) et développer les capacités d'innovation et d'adaptation aux nouvelles contraintes de l'environnement et d'une économie mondialisée.

On rappelle tout d'abord qu'une concentration d'entreprises ne suffit pas à l'existence d'un SPL. Il faut qu'à cela s'ajoute une coopération véritable et des attraits communs reconnus, et cela conformément à la définition du SPL, considéré comme un réseau coopératif d'entreprises rassemblées localement autour d'un même métier ou d'un même couple produit-marché, renvoie à la proximité et réaffirme la dimension territoriale du développement économique (Beauviala-Ripert, Pecqueur, Roussier, p. 2).

Après avoir étudié l'organisation et le fonctionnement de la filière, reste à étudié le marché local, pour montrer, est-ce qu'il y a une dynamique socio-économique territoriale, est ce qu'il y a un projet de territoire.

Ø Le marché local du travail :

Dans le contexte actuel de la mondialisation, l'artisanat devient un des leviers de développement. Fès, capitale des arts traditionnels et vitrine du savoir-faire local de l'artisanat du Maroc et en particulier la dinanderie d'Ain Nokbi offre des opportunités pour la création d'emplois, de richesse et pour une compétitivité internationale des produits artisanaux.

En ces sens, trois dimensions mettent en évidence l'importance de l'artisanat dans cette région :

1. La dimension civilisationnelle

L'artisanat représente un important réservoir d'arts traditionnels qui au fil du temps, se sont enracinés et témoignent de nos jours de l'authenticité, de grandeur de la civilisation marocaine.

2. La dimension sociale¹⁴¹

L'artisanat procure du travail et des revenus pour plus de 64.109 artisans représentant plus de 17% de la population active de la région Fès- Boulemane, répartis dans 17.211 unités de production et plus de 205 métiers dont certains sont liés à l'architecture traditionnelle, d'autres au travail du cuir, à la poterie à la dinanderie, au tissage, à la vannerie et l'artisanat de service.

- 83%¹⁴² des artisans de la région exercent dans la ville de Fès dont 47% à l'ancienne Médina. Lesdits artisans dans 12.691 unités de production et plus de 100 unités.
- L'artisanat à Fès fait vivre directement ou indirectement plus de 260.000 habitants, soit 27% de cette ville et plus de 75% de la population de l'ancienne Médina.

Donc l'artisanat est porteur de richesses, d'emploi, et donc participe à une dynamique territoriale. Mais, il y a des contraintes qui sont liées à la rémunération, la durée du travail, et les conditions du travail.

3. La dimension économique

Les recettes en devises que procure l'artisanat à la région dépassant 22 Mdhs. A ce chiffre il conviendrait d'ajouter les achats directs des touristes (exportations indirectes) qui s'élèvent à 125.000.000 DH, ainsi que les exportations du produit artisanal fassi effectuées à partir d'autres villes (Marrakech, ports de Tanger et de Casablanca,...).

¹⁴¹ Les données statistiques qui figurent dans ce paragraphe publiées dans le Rapport N° 10, mai 2015, CRI Fès.

¹⁴²Rapport N° 10, mai 2015, op.cit

3.2. Le SPL d'Ain Nokbi permet une dynamique locale

Comme on a pu évoquer dans la revue de la littérature, un SPL est une agglomération d'entreprises regroupées dans une localité et développant des relations de coopérations grâce aux effets générés par la proximité. Dans ce contexte d'économie localisée, l'exportation n'est pas une sortie du local. Plus précisément, le SPL est poteur d'enjeux locaux.

Ainsi, le tableau suivant montre l'évolution des exportations des produits artisanaux durant les 10 dernières années :

Tableau 15: Evolution des exportations des produits artisanaux durant les 10 dernières années.

Année	Valeur des exportations de l'artisanat en DH
2006	20.900.995,00
2007	22.009.015,00
2008	14.608.593,00
2009	11.235.610,00
2010	20.619.560,00
2011	22.600.774,00
2012	35.470.603,00
2013	26.091.626,00
2014	26.834.859,00
Janvier-mars 2015	4.934.019,00
Total	205.934.019,00

Source : Direction régionale de l'artisanat de Fès, publié dans le Rapport N° 10, mai 2015, CRI, Fès.

Cette baisse des exportations des produits artisanaux est due en fait que l'artisanat évolue dans un contexte chroniquement dominé par des déséquilibres aigus au niveau du marché local et aussi par la concurrence acharnée des fournisseurs asiatiques. En plus, le marché local se caractérise par les éléments suivants :

- L'artisanat dans le bassin Ain Nokbi régi par les anciens modes de production

Le bassin industriel Ain Nokbi conserve l'ancien mode de production traditionnel et l'usage de l'ancienne nomenclature des statuts (apprenti, Sanaâ, Maâllem). En fait, il y a bien longtemps que les obligations et les droits attachés à ces statuts ne sont plus en vigueur :

- L'existence de la corporation est purement formelle ;
- Le système d'apprentissage est maintenu par les Mâallems pour réduire les coûts de la main d'œuvre ;
- Les Sanaa constituent une catégorie en instance de s'installer à son propre compte et donc portés à être instable dans le travail ;
- En fin, la crise de la plupart des métiers et l'extrême irrégularité de leur activité rendent impossible le fonctionnement de l'artisanat sur les bases des traditions corporatistes.

En résumé, si on observe les SPL français, la technologie devient facteur de compétitivité internationale. Or, dans ce système de dinanderie, l'esprit d'entreprise moderne, d'entrepreneuriat et de management sont quasi-absents, aussi bien dans les unités artisanales, mais aussi dans les structures d'intermédiation. Donc, dans ce contexte de mondialisation, l'outil technologique et managérial est devenu une nécessité pour acquérir un avantage concurrentiel.

a. La main d'œuvre selon la situation dans la profession

La main d'œuvre est constituée d'un nombre important d'apprentis. Le nombre important d'apprentis montre le besoin éprouvé par l'entreprise de la dinanderie d'une main d'œuvre auxiliaire pour exécuter des tâches exigeant peu de qualification. Le mâalem et les ouvriers artisans s'occupent des tâches plus complexes demandant une certaine expérience et la dextérité requise par la dinanderie artisanale.

Tous ces éléments handicapent la dynamique sociale du quartier et donc du territoire. Développer un territoire, c'est donc créer un environnement favorable.

b. Répartition de la main d'œuvre selon le degré d'instruction

La main d'œuvre employée par les entreprises enquêtées est analphabète. Mais aujourd'hui, on a remarqué qu'il y a une certaine structuration de l'artisanat notamment par la création d'un centre de formation et de qualification dans les métiers d'arts à El Batha à Fès.

Cette structure de formation contribue fortement à la qualification des jeunes artisans en disposant à eux des cours théoriques dans les différents métiers d'arts renforcés par des ateliers d'application.

Ce centre d'apprentissage accueille un nombre important d'élèves par année. La répartition de la main d'œuvre selon le degré d'instruction est donc similaire à celui constatée dans la vannerie.

c. Répartition de la main d'œuvre selon la production principale :

Il ressort du tableau ci-après que l'effectif employé par chaque entreprise varie selon sa production principale. La catégorie fabriquant principalement les plats, les sous-plats et les théières est loin la première utilisatrice de main d'œuvre avec un effectif moyen de 9 personnes contre 6 pour personnes.

Tableau 16 : Répartition de la main d'œuvre selon la production principale¹⁴³

Main d'œuvre → Production principale ↓	Nombre d'entreprises	%	Effectif employé	%	Effectif moyen employé
Plats, sous-plats et théières	59	44	549	64	9,3
Boîtes à sucre et à thé, bouilloires d'eau, samovars, aiguières	18	13	62	7	3,4
Seaux, berma, lave-mains, lance-	19	14	81	9	4,2

¹⁴³ Les données qui figurent dans ce tableau sont recueillies par enquête sur terrain à partir du questionnaire.

parfum					
Lanternes, cadres, miroirs, cendriers	38	29	170	20	4,4
Total	134	100	862	100	6,2

Les activités de la Médina n’obéissent pas aux normes en vigueur dans les domaines de l’emploi et de l’exercice des activités économiques. En effet, le règne de l’informalité et de rapports d’équilibre qui fluctuent au diapason de la conjoncture économique. C’est d’ailleurs cet ordre/ désordre des choses qui permet à la plupart des métiers de survivre.

En effet, les entreprises les plus petites semblent être celles ayant comme production principale les boîtes à sucre et à thé, les bouilloires d’eau, les samovars.

d. Les salaires

- Le montant

Il résulte des déclarations des mâalems interrogés que le salaire moyen journalier d’un dinandier est de 75 DH en 2017. Celui-ci connaît cependant des disparités selon la situation de l’employé dans la profession. En effet, s’il est en moyenne de 40¹⁴⁴ DH pour l’ouvrier artisan, il n’est que 15 DH pour l’apprenti.

Donc l’artisanat semble régi par les anciens rapports sociaux de production, où l’artisanat fonctionne comme régulateur du chômage. Ces bas salaires sont expliqués également par l’excédent de la main d’œuvre spécialisée. Cette contrainte est due principalement au fait que la majorité des jeunes artisans sont analphabètes et aux mauvaises conditions sociales. Donc, on est très loin de l’entreprise moderne mieux structurée basée sur des capacités managériales de ses ressources humaines.

e. Les conditions de travail

- La durée du travail

La durée quotidienne de travail se situe entre 5¹⁴⁵ et 8 heures pour la main d’œuvre, elle est plus longue, sans cependant dépasser 12 heures.

¹⁴⁴Données à partir du questionnaire

¹⁴⁵ Données du questionnaire

L'ouvrier travaille donc en moyenne 7 heures et demi par jour. Ce qui confirme l'idée selon laquelle l'artisanat reste jusqu'aujourd'hui régi par les anciens rapports de production et par l'esprit familial. En plus de cette contrainte qui limite le développement de l'artisanat, on note également les mauvaises conditions du travail où les artisans sont particulièrement des enfants qui ne bénéficient pas d'une couverture sanitaire.

f. L'apprentissage semble en perte de vitesse

Il faut noter que le recul en matière d'apprentissage est remarquable dans les métiers traditionnels du travail de dinanderie (maroquinerie, fabrication de babouches) où le manque de perspectives est clairement perçu par les intéressés ou leurs tuteurs, ce qui conduit souvent à des métiers déconnectés des structures de formation professionnelle et pâtissant d'une carence en matière de recherche et développement, malgré l'existence des infrastructures de formation et de recherche.

Deux types de formation sont actuellement dispensés dans le secteur artisanal : la formation par apprentissage et la formation résidentielle.

- La formation par apprentissage

Cette formation, dite formation par alternance, comporte des cours théorique et pratique. La partie pratique est assurée dans un atelier sous la direction d'un artisan chevronné.

Ce dernier s'engage par contact à former l'apprenti dans des conditions précises, en contrepartie d'une gratification mensuelle de 250 DH. Grâce à cette formule, le ministère de l'Artisanat, espère améliorer la formation des jeunes et garantir leur insertion professionnelle, tout en mettant un terme à l'exploitation des jeunes. Trois centres dispensent actuellement cette formation dans la céramique et poterie, le bois, le tissage, la soudure, la chaussure et la dinanderie. Au total, 44 jeunes étaient inscrits dans ces centres au titre de l'année 2012/2013.

- La formation résidentielle

Elle correspond au système classique de formation ; cours théoriques et formation pratique sont dispensés dans des centres spécialisés et équipés à cet effet.

Ces derniers sont au nombre de deux à Fès : l'institut des arts traditionnels et le centre de qualification professionnelle.

- Le centre de qualification professionnelle, spécialisé dans la filière de la fabrication de chaussures. La formation qui y est dispensée s'adresse aux jeunes ayant au moins le niveau de brevet. La formation dure 2 années et est couronnée par un diplôme de qualification professionnelle. La capacité d'accueil du centre est de 30 élèves.
- L'institut, mis en service à la rentrée scolaire 2000/2001, ce centre doit permettre de former une nouvelle génération d'artisans dotés de la culture moderne d'entreprise et disposant des compétences professionnelles à même de leur permettre de résoudre leurs problèmes techniques et d'innover.

En s'attaquant à la déconnexion de l'artisanat des structures de formation et de recherche, l'IAT, grâce à aux compétences et l'expérience de ses cadres, doit constituer un partenaire privilégié dans tout projet de développement de la filière dinanderie selon une logique SPL.

Conclusion du chapitre 1

Dans ce chapitre, nous avons tenté de montrer que le SPL d'Ain Nokbi s'organise sous forme d'un SPL à la française. Pour cela, nous avons apporté des réflexions à propos de l'existence de trois formes de proximité, géographique, organisationnelle et institutionnelle. En effet, on a montré que la proximité géographique est présente et les deux autres sont limitées. Ce qui veut dire que le SPL d'Ain Nokbi représente une agglomération d'entreprises industrielles proche des SPL français.

Ensuite, nous avons discuté du fait que le SPL d'Ain Nokbi contribue à la croissance régionale et locale. Ce dernier contribue à la création de richesse régionale par la création d'emploi et l'augmentation de la consommation.

Les agglomérations sont alors par définition, au cœur de l'explication du renouvellement des systèmes productifs. Les dynamiques du territoire sont à rapprocher de dynamiques régionales et spatiales, qui intègrent les facteurs locaux participant à la distinction et à la différenciation territoriale.

D'abord, ces dynamiques revêtent une importance considérable pour qui veut comprendre la diversité des trajectoires des systèmes productifs. Ensuite, si l'étude des

dynamiques entrepreneuriales permet de discerner les origines très directes du renouvellement des systèmes productifs, elle informe aussi sur les mécanismes à l'œuvre dans la création de ressources territoriales spécifiques.

D'un côté on peut considérer que l'entrepreneuriat participe à la construction d'un territoire et entretient sa dynamique en renouvelant le système productif, d'un autre côté on peut considérer que, grâce à une gouvernance partenariale, les acteurs publics et privés rendent leurs territoires compétitifs en mobilisant leurs ressources. Ainsi entrepreneuriat et territoire doivent entrer en synergie : il s'agit d'améliorer sans cesse coordination et coopération, en transgressant les frontières et en décloisonnant les compétences.

L'ambition de ce travail est de donner quelques repères analytiques pour comprendre l'« alchimie féconde » qui se crée entre le système productif local et les relations de proximité qui le caractérisent pour donner naissance à l'entrepreneur. Le processus de la mondialisation est associé paradoxalement au développement de nouvelles différenciations socio-économiques et spatiales.

Ces phénomènes sont largement expliqués par la coexistence de systèmes productifs constitués par des réseaux d'entreprises dont le développement est largement expliqué par la détention des avantages compétitifs hors-marché. En effet, les entreprises doivent tenir compte des externalités générées par le système local, c'est-à-dire des effets des interdépendances qui s'établissent entre acteurs du fait de leur proximité spatiale et organisationnelle qui sont à la base de l'efficacité collective.

Ce qui n'est pas mobile, c'est la concentration, dans une région, de savoir-faire, de technologies appliquées, de firmes, de fournisseurs, et d'institutions ». En ce sens, le système productif d'Ain Nokbi représente une situation proche du SPL car des rapports entre PME et grandes firmes sont limités, ainsi que les relations entre les institutions et entreprises sont quasi-absentes.

Une attention accrue est donc portée aux facteurs qui permettent l'ancrage des activités économiques dans un territoire¹⁴⁶. Ce dernier possède « une trame de relations, marquées par des racines historiques, des configurations politiques et des identités qui jouent un rôle peu connu dans le développement économique » (Abramovay, 1998).

¹⁴⁶Cerdan C. et Sautier D., (2001), « Réseau localisé d'entreprises et dynamique territoriale: le bassin laitier de Gloria (Nordeste Brésil), p. 2.

Finalelement, cette dimension territoriale de la croissance du système productif d'Ain Nokbi dépend fortement, savoir-faire locaux ...), et d'autre part, de la territorialisation de l'activité producd'une cette part, de la valorisation maximale des ressources spécifiques territoriales (produits de terrotive.

DEUXIEME CHAPITRE : la dynamique du SPL d'Ain Nokbi à l'origine de sa visibilité locale et/ou globale

Introduction du deuxième chapitre

Les acteurs de l'activité de dinanderie dans le système d'Ain Nokbi sont : les fournisseurs de matières premières, les distributeurs de produits finis, les établissements bancaires et les institutions d'appui¹⁴⁷. Comme on l'a vu, un SPL repose fondamentalement sur la capacité des acteurs territoriaux qui coordonnent leurs actions et leurs attentes afin de construire de nouvelles compétences qui permettra au système productif de chercher à rester dans la compétitivité nationale, régionale, territoriale mais aussi de rester dans la compétitivité mondiale. Dans ce point, nous voulons vérifier ces facteurs dans le cas du système d'Ain Nokbi.

En ce sens, la présence de ces acteurs est, dans la très grande majorité des cas, nécessaire, mais leur degré d'influence sur les activités artisanales est différent d'un acteur à un autre. Un SPL est un projet de territoire construit par le jeu des acteurs, valorisé par une activation de la proximité géographique par la proximité organisée (organisationnelle et institutionnelle) et par un mode de gouvernance territoriale privée.

En général, on distingue les institutions et les acteurs individuels :

- Les acteurs institutionnels en présence et leurs interrelations

Ces acteurs sont :

Ø La délégation régionale de l'artisanat

En tant que représentation régionale du Ministère chargé de l'artisanat, la délégation doit jouer un rôle catalyseur pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'artisanat.

En fait, force est de constater que malgré l'importance de cette structure dans le cas précis de Fès, son action est très limitée par une multitude de contraintes :

- Un manque quasi-total d'autonomie vis-à-vis de l'administration centrale.
- Des fonctions standards fixées par l'administration centrale.

¹⁴⁷ Ces institutions représentatives de l'artisanat au niveau régional sont : la chambre d'artisanat, la chambre du commerce et d'institutions, la délégation régionale d'artisanat, le centre de formation et de qualification dans les métiers d'art existant dans le quartier Batha, ... Ces structures de proximité existent dans la ville de Fès mais leur champ d'intervention est souvent limité.

- L'élaboration des études et projets de développement, quoi que faisant partie des compétences de la délégation, reste suspendue à la disponibilité des moyens et à l'accord de l'administration centrale. Donc le problème d'une vraie décentralisation et donc d'une territorialisation des politiques en matière d'artisanat reste déterminant ;
- La délégation souffre d'un problème de ressources humaines moins qualifiées en matière de compétences managériales, de gestion et d'économie ;
- Son organigramme, atomisé en plusieurs services, est handicapé par l'absence d'une structure d'étude et de planification stratégique ;

De même, les moyens financiers mis à la disposition de cette institution sont insignifiants au regard des missions qui devraient être les siennes dans une perspective de mise à niveau de l'artisanat, et au regard de l'étendue de son territoire de compétence et de la population d'entreprises qu'elle est censée encadrer.

Ø La chambre d'artisanat

La Chambre d'Artisanat, dispose de relativement plus de liberté d'intervention et de moyens matériels. En effet, les domaines où elle bénéficie de la liberté d'initiative, certains sont importants pour l'impulsion du développement territorial (réalisation des études, signature de convention de coopération, l'implication dans des partenariats de formation, l'encadrement des artisans, implication en tant que partenaire dans les projets de développement territorial).

Cette institution a aussi à son actif une grande expérience dans les domaines ayant trait au développement de l'artisanat :

- En matière de coopération internationale : jumelage avec la chambre des Métiers Rhein Mein (Allemagne). Dans le cadre de ce jumelage, trois projets ont été réalisés : mise en place d'un centre de perfectionnement des artisans ; recensement des entreprises artisanales et renforcement des capacités gestionnaires de la chambre.
- En matière d'études et de recherche-développement ;
- En matière de formation et d'organisation ;
- En matière de coordination avec les partenaires, et notamment avec la Délégation, le Mohtasseb, la municipalité et les autres collectivités territoriales ;

- Une bonne connaissance des problèmes des différents métiers et des moyens de les surmonter.

En bref, il y a là autant d'atouts à valoriser, dans la perspective d'un projet de territoire prenant appui sur la dinanderie et le cuir et à cause d'un Etat centralisé et d'une centralisation des politiques économiques, on a raté une véritable institution qui doit jouer un rôle décisif dans la promotion de l'artisanat.

Ø La municipalité de Fès Médina

Dans le cas spécifique de l'artisanat, le rôle de la municipalité est déterminant, et ce, pour plusieurs raisons :

- La municipalité exerce un contrôle direct sur les marchés spécialisés dans le commerce des articles artisanaux. A ce titre, elle accorde l'autorisation d'exercice de la fonction de Dellal (Démarcheur) ;
- Dans la vieille Médina de Fès, le développement et la compétitivité de l'artisanat, conditionnant le développement territorial, ce pan de l'économie et de la société ne peut pas être négligé des élus.

La municipalité constitue donc un partenaire important pour le développement de l'artisanat, même si les acteurs des différents métiers semblent ne pas le réaliser.

Ø Les associations professionnelles

Aujourd'hui, 23 associations artisanales, regroupant 1883 adhérents, ont été jusqu'ici constituées en Médina de Fès. Les filières dinanderie et cuir comptent 11 associations. Pour faire de l'artisanat une des locomotives de développement économique territorial, le mouvement associatif poursuit quatre objectifs :

- § L'organisation des métiers artisanaux, notamment la lutte contre les intrus et la promotion de la qualité ;
- § La réhabilitation des traditions de solidarité au sein de la société artisanale, pour mieux faire face aux défis de la mondialisation ;
- § L'épanouissement de l'artisan, à travers l'alphabétisation et le perfectionnement professionnel ;

§ La promotion commerciale du produit artisanal.

Les associations constituent une plate-forme déterminante sur laquelle pourraient se greffer efficacement des initiatives de mise en réseau des entreprises et de mutualisation de leurs moyens. En ces sens, ce mouvement associatif est porteur de synergies entre entreprises, au moyen de la mobilisation des possibilités de coordination et de coopération, tout en conditionnant la dynamisation des projets de territoire portant sur l'économie artisanale.

Les acteurs institutionnels jouent un rôle décisif dans la dynamisation de l'économie artisanale, les acteurs individuels de leur côté, leur rôle est déterminant.

Ø Les acteurs individuels

Ainsi les acteurs individuels sont :

Ø Le Mohtasseb

Le mohtasseb constitue la pièce maîtresse de l'installation corporatiste. Il est directement nommé par Dahir, entièrement responsable du respect scrupuleux des normes afférentes à la qualité, aux prix, aux unités de poids et de mesures, aux conditions de travail et de rémunération. Il veille à la stabilité du règlement intérieur du secteur de l'artisanat dans la ville où il est nommé. En cas de conflit il fait référence à « l'Amine » sorte de syndic ou superviseur que l'on trouve dans chaque branche d'activité.

L'Amine est élu par les maîtres artisans de la même profession ; les critères de choix sont une bonne conduite sociale, une grande connaissance des secrets du métier, le bon maniement du verbe, de l'écriture, et de la connaissance du Coran. Sa fonction est de veiller à l'application de la coutume et du « Orf » (ensemble de coutumes et de traditions connues par tout le monde), et de régler les conflits entre les artisans et les conflits entre ces derniers et les particuliers ou les autres artisans des autres activités.

Chaque métier artisanal a son syndic ou « Amine » qui est investi de diverses fonctions de confiance ; c'est le maillon important de la chaîne artisanale entre les acteurs du secteur et les institutions d'appui. Toute transmission d'actes et de messages aux artisans se fait par son intermédiaire et de celui de leur représentant à la Chambre d'Artisanat.

- Ø Le « Maâlem el Kabir » est le grand maître artisan et est le chef de l'unité artisanale, il peut être gérant unique ou gérant délégué par des bailleurs de fond.
- Ø Le « Maâlem es sanaâ » (compagnon) est l'ouvrier qui maîtrise le plus le métier. Il est le plus qualifié, le plus expérimenté et parfois le plus ancien dans la profession et cette ancienneté lui confère le statut de « Sanaâ » et lui permet une mobilité entre unités artisanales à la recherche de meilleures conditions de travail et de salaire. Il lui appartient de former les apprentis sur le tas.
- Ø Le « Mataâlem », l'apprenti reçoit une formation gestuelle et de rudiments techniques sur le tas et plus tard, quelques notions de la géométrie descriptive pour exécuter ou développer des intersections de deux cylindres ou cylindre et cône lorsque l'apprenti se destine aux travaux des métaux en feuille (dinanderie).
- Ø Le « Maâlem Choukara », l'homme à la bourse ou bailleurs de fonds loue les services et le savoir-faire du maître artisan à la recherche d'affaire. Il n'intervient pas dans la gestion de l'unité artisanale, seuls les résultats financiers l'intéressent. Le bailleur de fonds peut être détenteur d'un Bazar qui se trouve en relation avec plusieurs unités et/ou artisans à domicile, caractérisant ainsi l'imbrication des activités de production et de commercialisation, à la fois lieu de ventes des produits exposés et lieu de prise de commandes.

On peut alors approcher l'analyse de la dynamique économique locale de l'artisanat par le jeu combiné de trois groupes d'acteurs : les entreprises artisanales, les institutions d'appui et les structures d'intermédiation.

Autrement dit, le développement et la compétitivité du système artisanal local d'Ain Nokbi nécessite une coordination entre les différents acteurs. Ainsi, ce système est handicapé par la quasi-absence du jeu d'acteurs : la déconnexion entre les unités artisanales et les structures d'intermédiation. Cette déconnexion est due, on l'a dit, à la quasi-absence des proximités organisationnelle et institutionnelle.

Finalement, dans le système productif d'Ain Nokbi, il existe différents acteurs individuels qui bénéficient d'effets de proximité géographique. Les acteurs institutionnels sont nombreux, mais leur champ d'intervention est souvent limité. Tous ces facteurs contribuent à limiter les synergies dynamiques sur un territoire ce qui suppose de l'ensemble

des acteurs des comportements nouveaux, la notion d'identité à partir de projet commun, la solidarité (Chanteau, 2001).

Section 1 : la sphère socio-territoriale, source d'évolution du SPL d'Ain Nokbi

Comme nous avons évoqué, le SPL est un construit socio-territorial. C'est un projet de territoire où des acteurs territoriaux se rencontrent pour résoudre des problèmes. Dans cette section, nous analysons la sphère sociale (1.1). Dans (1.2), nous étudierons les proximités du milieu socioculturel.

1.1. La sphère sociale est à la base de la croissance du SPL d'Ain Nokbi

On a pu défini le SPL comme un ensemble d'acteurs localisés et qui font la compétitivité territoriale pour résoudre leurs problèmes. Donc, de cette définition, nous pouvons dire que la sphère sociale constitue un facteur de réussite d'un SPL.

De plus, la notion de SPL peut être décrit comme modèle de développement local¹⁴⁸, la relation entre le territoire et la production a fait l'objet de plusieurs recherche en économie, ainsi les théories du développement étaient intéressées à étudier les modèles de concentration géographique des industries, afin de clarifier les dimensions locales (ou territoriales) des transformations des tissus productifs, ce qui explique la relation forte entre développement local et SPL.

Au niveau local, la localisation des activités productives dans le système d'Ain Nokbi est porteuse d'enjeux sociaux, notamment la création d'emploi, l'augmentation de la demande et la consommation. De plus, le système productif d'Ain Nokbi se caractérise par une communauté de populations qui vivent ensemble et une communauté d'entreprises qui entretiennent des rapports porteurs d'enjeux sociaux.

Précisément, ce système permet de dynamiser le territoire d'Ain Nokbi. En effet, cette localité se caractérise par la présence d'un regroupement d'entreprises et d'une communauté de personnes.

¹⁴⁸BENKO G., (1995), «Les théories du développement local», hors-série, Sciences humaines.

En revenant aux travaux de Bernard Pecqueur¹⁴⁹ qui définit le SPL comme « concentration géographique des entreprises dans en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité (local ou sous-régional) autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Il existe un réseau dense d'interdépendances entre les diverses entreprises appartenant au SPL .il repose sur système de régulation qui fait appel non seulement aux règles du marché mais aussi à un code social, à des formes sociales: règles, valeurs, etc ».

Dans notre étude du système d'Ain Nokbi, il ya un regroupement d'entreprises situés à proximité autour des métiers de dinanderie et du cuir. Il existe donc un réseau d'entreprises qui développent des relations marchandes et non marchandes.

En se basant sur les travaux de la DATAR¹⁵⁰ qui définit le système productif local (SPL) comme un regroupement de PME/PMI qui collaborent sur un territoire et autour d'une spécialité, d'un métier ou d'un produit, afin d'améliorer leur compétitivité. Elles mutualisent leurs moyens, développent des complémentarités et créent ainsi un «système productif local», «district industriel» ou cluster.

En plus selon la DATAR, un SPL peut donc être défini comme « une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emplois. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances, constitué d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires, qui se divisent le travail »¹⁵¹.

Dans notre étude de cas, le système d'Ain Nokbi se caractérise par l'existence des éléments suivants :

- ü Un système local de petites et moyennes entreprises locales spécialisées dans une la production d'articles de dinanderie et de cuir ;
- ü Ces entreprises sont proche géographiquement implantées sur un territoire local ;

¹⁴⁹Lévesque B., Klein J.L. et Fontan J.M, (1998), « Les systèmes industriels localisés: état de la recherche », UQÀM – [www.omd.uqam.ca/publications/ téléchargements /sysindus.pdf](http://www.omd.uqam.ca/publications/téléchargements/sysindus.pdf).

¹⁵⁰Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale créée en 1963.

¹⁵¹DATAR (2002), les systèmes productifs locaux, la documentation française, Paris.

- ü un ensemble de réseaux de relations entre les acteurs, y compris le tissu industriel local ;
 - ü L'existence de la coopération et la concurrence entre les entreprises dans le système productif ;
 - ü Bassin de la main-d'œuvre locale (une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée) ;
 - ü La flexibilité et l'intégration entre les différentes institutions sont souvent limitées;
 - ü L'existence de formes sociales dans l'organisation, tant sur le marché des biens et services ou dans le marché du travail.
- ü Soutien des autorités locales ou de la communauté publique, non seulement pour les institutions, mais plutôt de pousser la dynamique de la région.

De notre part, le système productif d'Ain Nokbi est considéré comme une concentration spatiale d'acteurs interconnectés, qui développent entre eux, grâce à la proximité (territoriale, organisationnelle et institutionnelle), des relations de coopérations. Ces éléments créent une atmosphère entrepreneuriale favorisant une dynamique entrepreneuriale au sein du milieu de proximité.

1.2. Les proximités du milieu social : facteur stimulant l'atmosphère entrepreneuriale

Le milieu qui convient à cette recherche est celui du « milieu entrepreneurial » que Julien (2005) décrit comme le lieu de l'instructuration. Ce milieu entrepreneurial est porteur d'une atmosphère entrepreneuriale. IL joue le rôle d'offreur de ressources : soutien à la création, financement, infrastructures, main d'œuvre, matières premières. Ce milieu n'est pas seulement matériel, il est aussi immatériel en ce qu'il fait référence aux dimensions historique, culturelle et sociétale d'une communauté.

En ce sens, la définition de Garofoli (1992): « le milieu est un ensemble de facteurs historico-socio- culturels, qui se sont sédimentés dans la communauté et les institutions locales. Le milieu englobe à la fois l'environnement matériel et immatériel proche des entreprises. Ce qui crée des proximités organisationnelle et spatiale ».

Dans notre étude du système d'Ain Nokbi, la proximité organisationnelle permet de favoriser la capacité du système à faire interagir ses membres (Rallet et Torre, 2004). Elle

concerne les relations interindividuelles, et collectives (à l'intérieur des organisations ou entre les organisations). Le système productif d'Ain Nokbi est un regroupement d'entreprises et donc la proximité spatiale aborde la question des conditions objectives de localisation (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Il ne s'agit pas uniquement d'une proximité physique dans la mesure où elle n'est pas donnée par les contraintes naturelles. Elle s'est construite socialement.

La concentration d'acteurs économiques dans le système d'Ain Nokbi induit des surperformances (Krugman, 1991 ; Combes et al., 2009 ; Martin et al., 2010) en raison des externalités positives qu'elle engendre. Facteurs d'attractivité pour les nouvelles entreprises, les différents éléments constitutifs de ces économies (ressources humaines, technologiques, etc.) sont également susceptibles de jouer en faveur de la création d'entreprise (Joffre-Monseny et al., 2011) .

A côté des dotations structurelles et infrastructurelles, le processus de création s'inscrit dans une logique d'insertion au sein d'un ensemble de relations marchandes et non marchandes. Dans la perspective de développement local (territorial), les richesses sont construites par les acteurs locaux.

La combinaison des deux logiques est à l'origine de la dynamique territoriale. Cette dernière notion renvoie à « une dynamique de coordination d'acteurs » (Pecqueur, 2004), basée sur un mélange de concurrence, d'émulation, de coopération et d'un ensemble de valeurs partagées (Dimou ,1995).

Section 2 : L'implantation du SPL d'Ain Nokbi par rapport aux spécificités territoriales

Le système productif d'Ain Nokbi est un regroupement caractérisé par la présence spontanée d'une population d'entreprises et d'une communauté de personnes. Dans ce système, les spécificités sont déterminantes dans cette localité.

2.1. Les spécificités territoriales au cœur de la croissance du SPL d'Ain Nokbi

Contrairement aux modèles de développement classiques qui sont qualifiés de modèles en haut, l'approche par le développement territorial est définie comme un processus

multidimensionnel endogène. De cela, les facteurs locaux et notamment les spécificités territoriales contribuent fortement à la dynamique des SPL.

De ce fait, l'encastrement territorial constitue un facteur explicatif des formes de développement territoriales comme les SPL. Toutes les différentes formes d'organisations spatialisées des activités productives, malgré leurs divergences, se prêtent à une approche systémique. En premier lieu, la frontière de ce système est définie par la dimension localisée des entreprises.

Le système productif d'Ain Nokbi est à la fois caractérisé par ses performances à l'exportation, que par sa capacité à endogénéiser des innovations technologiques ou organisationnelles extérieures. Selon Grosjean (2002) l'autonomie d'un tel système est déterminée par sa capacité à s'ouvrir, à tisser des relations avec l'extérieur, tout en conservant sa propre cohérence.

Cette ouverture lui offre les opportunités de capter et valoriser les changements technologiques qui adviennent dans un contexte global, afin d'assurer son avantage compétitif. En second lieu, le caractère auto-organisateur du système dépend de la capacité des entreprises locales à coopérer, tout en couplant cette capacité avec des comportements concurrentiels. Cet état d'organisation et de coordination est caractérisé, par certains chercheurs, comme un état de « coopétition » (Michkevitch, 2004), dans la mesure où des entreprises en situation de rivalité sur les mêmes marchés coopèrent dans l'accès à l'innovation, ou pour la conquête de nouvelles positions à l'exportation.

En dernier lieu, le système d'Ain Nokbi est évolutif, dynamique à travers des processus d'adaptation et de transformation permanents, même si les modalités d'expression de ces processus traduisent des différences, voire des divergences de trajectoires (Dimou, 1994).

En admettant ces critères, Courlet (2000) définit le système productif local comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. Ces rapports se présentent sous différentes formes : formels ou informels, matériels, marchands et non marchands. Ceci conduit à considérer le système productif local comme un concept peu stabilisé (Courlet, 2000).

Les démarches axées sur la perspective territoriale souscrivent à la notion d'encastrement. On doit le concept d'encastrement aux analyses de Karl Polanyi (1944) qui a avancé que l'économie est « embedded » (encastrée) dans un tout socioculturel. Dans ce sens, la sphère économique est alors inséparable des sphères sociales.

Les entrepreneurs n'agissent pas seulement dans un réseau économique, mais interagissent aussi avec d'autres organisation ou institutions sociales (Gundolf, 2004). L'encastrement territorial consiste en un mode de mobilisation du capital relationnel du territoire d'accueil. En effet, c'est à travers la notion d'encastrement dans les réseaux sociaux (Granovetter, 2000) que les entreprises vont mobiliser le stock de ressources relationnelles disponibles, pour générer leur capital entrepreneurial (Saleilles, 2006).

Par conséquent, le territoire assume un double rôle. Celui de l'offreur de ressources, donc un réservoir de savoirs et d'opportunités (Julien, 2005), et celui de facilitateur des échanges et des relations en diminuant l'incertitude et les coûts de transaction (Saives, 2002). Pour aborder l'encastrement, Johannisson et coll. (2002) proposent trois niveaux d'analyse.

L'encastrement de premier ordre concerne les liens de réciprocité entre les entreprises locales. Celui de deuxième ordre a trait aux liens unidimensionnels avec les institutions locales. L'encastrement de troisième ordre regroupe toute sorte de lien social dans une vision holistique. Ce champ théorique est intimement lié à l'aptitude du territoire à créer du capital social.

2.2. Le concept de l'entrepreneur au sein du SPL d'Ain Nokbi

Le système productif d'Ain Nokbi constitue un ensemble d'acteurs qui se rencontrent, se réunissent et s'échangent pour résoudre des problèmes inédits. Parmi ces acteurs les entrepreneurs et notamment le « Maâlem Choukara ». Ils constituent des acteurs fondamentaux de croissance d'un SPL. L'entrepreneur marshallien (1906) rompt avec les définitions précédentes, car il tient une place primordiale dans l'économie. Il est aussi bien à l'origine des innovations qui transforment la nature, que de la localisation des industries, point central de sa pensée sur les districts industriels.

La dynamique des entrepreneurs dans le système d'Ain Nokbi est primordiale, et conduit à « l'énergie des affaires ». Marshall distingue néanmoins l'entrepreneur des milieux d'affaires¹⁵², suspect à ses yeux d'inconduite sociale et de malhonnêteté, de l'entrepreneur producteur, organisateur et coordinateur du travail et doté d'un « esprit d'entreprise » constructif.

Marshall dresse ainsi le portrait de l'entrepreneur comme d'un coordinateur des activités dans son entreprise, qui évalue les probabilités de succès de ses décisions, mobilise son personnel et suit de près les inventions pour en distinguer celle dont l'application serait le

¹⁵²Ibid, p. 40.

plus bénéfique. Cependant, contrairement aux approches précédentes, l'action de l'entrepreneur ne peut s'expliquer que par son appartenance sociale à un groupe plus ou moins large.

De plus, les travaux de Marshall (1898) rompent avec le concept de l'entrepreneur traditionnel. En effet, l'entrepreneur marshallien est à l'origine aussi bien des innovations qui transforment la nature, que de la localisation des industries et notamment les formes d'organisation territorialisées de production.

De ce fait, l'entrepreneur dans le système productif d'Ain Nokbi est doté d'un « esprit d'entreprise », lui permettant d'organiser non seulement sa propre petite entreprise mais également son environnement. Dans les petites entreprises, son rôle se confond avec celui du « manager » par ses qualités d'organisateur du travail et de la production.

Dans notre étude de cas, le travail de coordination se fait au niveau de l'espace local ou le district industriel (Becattini, 1979 ; Courlet, 2006).

Chez Marshall, les motivations entrepreneuriales puisent essentiellement leur source dans la recherche du profit. Cependant, elles peuvent s'étendre aux besoins de satisfaire les proches et surtout, elles sont limitées par la volonté de respecter le code de comportement du groupe de leur appartenance (Dimou, 1996, 2004). Dans le cas du système d'Ain Nokbi, les motivations sont limitées.

Comme Schumpeter, Marshall met en exergue le rôle innovateur de l'entrepreneur, contre l'entrepreneur routinier et distingue ainsi les entrepreneurs qui innovent et améliorent les méthodes d'entreprises de ceux qui suivent les sentiers battus.

Dans le contexte d'une économie localisée, le rôle de l'entrepreneur dans le système d'Ain Nokbi se distingue par trois grandes qualités :

- Ø l'habilité générale qui regroupe l'ensemble de ses facultés et ses connaissances, la volonté d'indépendance et d'autonomie de décision, une confiance en soi-même, une capacité de réaction rapide dans les jugements et décisions ;
- Ø l'habileté spécialisée, qui renvoie aux aptitudes et aux connaissances techniques et technologiques de l'activité exercée ;
- Ø la capacité d'entreprendre des relations multiformes de proximité avec d'autres entrepreneurs et organisations, appartenant ou non à la même branche productive.

Dans une perspective systémique, l'entrepreneur marshallien alimente et bénéficie, à la fois, de « l'atmosphère industrielle¹⁵³ » : il élabore les finalités de sa firme à partir de sa

¹⁵³ Le terme « atmosphère industrielle » apparaît dans Alfred Marshall (1919), *Industry and trade*, traduction française par G. Leduc (1934), Paris, Editions Marcel Giard, 442 p.

perception des économies externes d'agglomération (Marshall, 1898), met en place des stratégies de positionnement sur des segments de marché particuliers, spéculer sur le paramètre de solidarité, de « coopération » des réseaux territoriaux (alliances, relations interentreprises, relations interbranches,...) pour minimiser les risques commerciaux et technologiques (Dupuy et Torre, 1997) et réduire l'incertitude (Arena, Charbit, 1997).

De plus, ces interactions avec le système territorialisé conduisent l'entrepreneur à bâtir des stratégies de communication et d'information, fondées sur la confiance et le respect mutuel des règles et usages, ainsi que de toutes les conventions locales en vigueur (Corolleur et Courlet, 2000).

De ce corpus théorique, nous concluons que trois dimensions permettent de mieux spécifier la nature de l'entrepreneur dans le district industriel (Garofoli, 1981; Brusco, 1982 ; Fua et Zacchia, 1983) :

- Ø la recherche d'économies externes, liées à la proximité des autres entreprises et travailleurs. La densité des relations interentreprises auxquelles on peut ajouter la densité institutionnelle détermine le volume des externalités d'agglomération.
- Ø l'appropriation de connaissances non transférables géographiquement, résultant de l'échange des compétences et de savoir-faire entre les entreprises locales. Cet échange est fondé sur la connaissance mutuelle liée à un sentiment d'appartenance à une histoire commune, traduite par des règles, de normes et des représentations collectives.
- Ø la participation et/ou l'adhésion à un mode de régulation des rapports de travail et d'échange fondé sur un mélange hybride entre mécanismes de marché et éléments de réciprocité qui s'enracinent dans l'identité sociale et l'appartenance à une communauté (Courlet, 2000).

De plus, une manière d'aborder les dynamiques entrepreneuriales consiste à mettre l'accent sur ce qu'elles représentent en termes de création, d'évolution et de changement ainsi que de cessation d'activités économiques.

En plus, ces dynamiques passent par la création de nouvelles organisations, le développement d'organisations existantes, et n'excluent pas leur liquidation.

Elles sont alors par définition, au cœur de l'explication du renouvellement des systèmes productifs. De ce fait, les dynamiques entrepreneuriales sont à rapprocher de dynamiques régionales et spatiales, qui intègrent les facteurs locaux participant à la distinction et à la différenciation territoriale.

D'abord, ces dynamiques revêtent une importance considérable pour qui veut comprendre la diversité des trajectoires des systèmes productifs. Ensuite, si l'étude des dynamiques entrepreneuriales permet de discerner les origines très directes du renouvellement des systèmes productifs, elle informe aussi sur les mécanismes à l'œuvre dans la création de ressources territoriales spécifiques.

D'un côté on peut considérer que l'entrepreneuriat participe à la construction d'un territoire et entretient sa dynamique en renouvelant le système productif, d'un autre côté on peut considérer que, grâce à une gouvernance partenariale, les acteurs publics et privés rendent leurs territoires compétitifs en mobilisant leurs ressources. Ainsi entrepreneuriat et territoire doivent entrer en synergie : il s'agit d'améliorer sans cesse coordination et coopération, en transgressant les frontières et en décloisonnant les compétences.

Le développement territorial est un tout (un résultat), il englobe plusieurs dimensions: culturelles, sociales, économiques, institutionnelles, politiques et écologiques. Il impose une « mosaïque d'acteurs territoriaux » qui produit des synergies et des interactions génératrices d'externalités positives pour favoriser l'atmosphère entrepreneuriale.

L'entrepreneuriat est par excellence un vecteur de ce développement territorial. Il permet de :

- De créer un climat de confiance ;
- Construire un tissu économique dense en interrelations;
- Favoriser l'emploi.

Pour dynamiser le développement à l'échelle nationale, locale, régionale et territoriale, il faut encourager l'entrepreneuriat. Dans ce sens, il est impératif de doter le territoire d'un terrain de confiance qui favorise la création d'entreprises.

Ainsi les acteurs territoriaux qui entrent en jeu sont :

- Les collectivités territoriales remplissent une fonction d'animation de l'activité économique. Cette action d'animation économique se traduit par un effort propre visant:
 - La réalisation de l'investissement public: -L'achat public -Les démarches coopératives de l'économie mixte locale
 - L'incitation à l'investissement privé: -Un dispositif d'encouragement à l'investissement privé -Des structures d'accueil des investissements
- Les centres régionaux d'investissement (CRI) :

Les Centre Régionaux d'Investissement ont pour principales missions:

- L'aide à la création d'entreprises au milieu territorial;
- L'assistance aux projets d'investissements permettant de développer les SPL ;

-et le maintien et développement des investissements existants.

Les CRI se doivent de jouer, par excellence, le rôle « d'animateur économique régional » et ce, en mettant en place, un plan d'action à réaliser en concertation et avec le concours de l'ensemble des opérateurs économiques privés et publics de la région.

- La chambre d'artisanat ;
- Et les artisans

Section 3: Champ méthodologique : La conception de l'instrumentation empirique de la recherche

Dans un processus de recherche, les hypothèses de recherche ne se limitent pas aux grilles d'analyse théorique et à la spécification des concepts clés, ils concernent souvent son cadre méthodologique et épistémologique. En effet, les connaissances construites en sciences régionales et en sciences de gestion sont largement conditionnées par des paradigmes dans lesquels s'inscrivent les auteurs.

En ce sens, l'ancrage méthodologique d'une recherche et sa visibilité dans l'esprit d'un chercheur permet d'assurer la pertinence de la démarche suivie pour répondre à la question majeure : quelle validité peut-on garantir à la connaissance construite par un travail de doctorat ? Et donc à partir de cette question que la démarche méthodologique occupe une place fondamentale dans ce travail de recherche.

Pour répondre à cette question, nous suivrons la démarche suivante. Dans un premier temps, nous mettons l'accent sur le positionnement épistémologique. Deuxièmement, nous présenterons l'étude du terrain. Enfin, nous présenterons la technique d'analyse des données.

3. Positionnement épistémologique et choix méthodologiques

Très souvent, tout travail de recherche se base sur une vision du monde, qui exige de la part de celui qui le réalise de mener une réflexion sur son positionnement épistémologique. De ce fait, le positionnement épistémologique d'un chercheur est étape fondamentale qui permet de bien mener un processus de recherche. Ainsi, « il exerce une vigilance critique sur le chercheur dans l'objectivation de son objet scientifique et dans sa démarche »¹⁵⁴. De cette décomposition, il est très difficile de dissocier les concepts d'épistémologie de méthodologie.

¹⁵⁴Wacheux, F., (1996), « Méthodes qualitatives de recherche en gestion », Paris, Economica, p. 37.

Plus précisément, la présentation des positionnements épistémologique et méthodologique d'un travail de recherche à pour finalité de mettre l'accent sur le processus de production de la connaissance lui-même. Ici, le premier questionnement concerne l'épistémologie, c'est-à-dire l'approche qui permet d'étudier la nature, la méthode et la valeur de la connaissance¹⁵⁵.

De plus, la deuxième question est en rapport avec le choix de la méthodologie, c'est-à-dire elle se réfère à la connaissance produite et empirique et qui est liée aux choix méthodologiques qui la sous-tendent (approches qualitative ou quantitative ou mixte). Ainsi, dans ci-dessus, les paragraphes seront articulées autour de ces questions.

3.1. La posture épistémologique

L'objectif fondamental d'un travail de recherche est souvent de contribuer à l'enrichissement de son domaine. En effet, tout travail de thèse a pour but de participer à la progression et au développement de la connaissance. Pour accomplir cette tâche de production de la connaissance, le chercheur, en tant que producteur de connaissance et organisateur des idées, doit inévitablement se poser la question sur l'objet de recherche qu'il traite, sur ses conditions de formation dans l'objectif de cerner la légitimité du savoir créé¹⁵⁶. De plus, il est essentiel de mettre l'accent sur les choix épistémologiques pour comprendre le processus de construction de la connaissance.

La notion d'épistémologie vient du grec épistème qui dit (connaissance, science) et de logos (discours mais aussi logique). Cette notion est émergée au début du XX^{ème} siècle pour qualifier une discipline philosophique spécialisée dans des études ayant trait aux théories de la connaissance. Ce terme est devenu synonyme de philosophie des sciences, première acception possible du terme « épistémologique¹⁵⁷ ».

¹⁵⁵ Girod-Séville, M., et Perett, V., (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », In, Thiétart, R.A

(éd), Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod, p. 13.

¹⁵⁶ Cohen, E., (1997), « Epistémologie de la gestion », in, Joffre, P. et Simon, Y. (éds.), Encyclopédie de gestion, Paris, Economica, 2^e édition, p. 1166.

¹⁵⁷ Avenier, M. J., et Gavard - Perret, M. L., (2012), « Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique », in Gavard-Perret, M.L. et al. (éds.), Méthodologie de la recherche en sciences de gestion : Réussir son mémoire ou sa thèse, Montreuil, Pearson, 2^{ème} édition, p. 13.

De plus, la position épistémologique d'un chercheur désigne une manière de penser pour créer une connaissance scientifique, c'est-à-dire « quelle est la nature de la connaissance produite » comment la connaissance est engendrée ? Quels sont la valeur et le statut de cette connaissance ? »¹⁵⁸.

De ces décompositions, nous définissons le terme d'épistémologie comme le reflet d'une perception de la création de la connaissance.

De plus, avant de d'entrer de le coix épistémologique suivi dans cette thèse, nous procédons par rappeler les distinctions qui s'opèrent en sciences de gestion. En effet, les travaux portent sur des théories, des pratiques et des techniques, ou des discours liés aux organisations et aux entreprises. « Dès lors, une interrogation relative à l'objet de la gestion ne permet pas de dégager un espace homogène, mais conduit à mettre en avant deux critères rigoureux de différenciation : la nature des objectifs poursuivis et la portée ou l'extension des effets recherchés »¹⁵⁹.

En sciences de gestion, il existe trois courants épistémologiques : le positivisme, l'interprétativisme et le constructivisme. En effet, ces courants se distinguent fondamentalement par deux postulats :

- Ø La perception de la réalité par les chercheurs ;
- Ø Et sa relation avec son objet de recherche¹⁶⁰.

De son côté, Savall et Zardet (2004) se mettent d'accord sur le fait que les débats sur l'épistémologie en management et surtout en sciences de gestion se caractérisent souvent par une forte opposition, voire une dichotomie entre les courants : positiviste/constructiviste¹⁶¹.

3.1.1. Paradigmes épistémologiques contemporains

¹⁵⁸Girod-Séville, M., et Perett, V., (1999), op.cit., p. 14.

¹⁵⁹ Cohen E., (1997), op.cit., p. 1164.

¹⁶⁰Allard-Poesi, F. et Maréchal, C., (1999), « Construction de l'objet de recherche », In Thiérart R.A. (éd.), Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod ? p.39.

¹⁶¹ Savall, H. et Zardet, V., (2004), « Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique », Economica, p.52.

Dans cette section, nous définissons le terme « paradigme », comme étant une manière de penser, de voir le monde et d'aborder les phénomènes qui reflètent nos croyances fondamentales quant à la nature de la société, des organisations et des êtres humains qui y évoluent. De ce fait, dans un processus de recherche, adopter un tel paradigme c'est aussi s'affilier à un courant de pensée, en adopter ses valeurs, ses traditions et ses coutumes. C'est-à-dire s'inscrire dans une communauté dont on accepte un préalable contractuel rarement explicite : son paradigme de référence.

Pour un chercheur guidé par l'objectif de construire son objet de recherche, il doit inévitablement s'inscrire dans un courant parmi les paradigmes existant en gestion afin de pouvoir, d'une part, s'appuyer sur des méthodologies de recherche confirmées et d'autre part, participer avec la communauté scientifique à la progression des savoirs.

3.1.1.1. Le paradigme positiviste axé sur la connaissance objective

Le terme « positivisme » vient du mot « positif », et comme le postule Auguste Comte, « Positif signifie à la fois le réel, utile, certain, précis, organique, relatif et même sympathique »¹⁶². De cette décomposition, nous disons que ce paradigme positiviste tire ses origines des sciences de la nature. En effet, la nature des organisations est objective : il n'existe qu'une seule réalité concrète, indépendante de toute opinion, qui attend d'être découverte et exploitée¹⁶³.

En effet, le courant positiviste se base sur trois postulats de départ :

- Ø L'hypothèse ontologique ;
- Ø L'hypothèse déterministe ;
- Ø Et l'hypothèse d'épistémologie objectiviste dualiste.

Le premier postulat exige l'existence d'un réel indépendant de l'intérêt et de l'attention que peut lui porter un chercheur¹⁶⁴. Dit autrement, que l'objectif de la recherche

¹⁶² Savall, H. et Zardet, V., (2004), op.cit. p. 56.

¹⁶³ D'Amboise, G. et Audet, (1996), « Le projet de recherche en administration : un guide général à sa préparation », Monographie, Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, Québec, p. 13-14.

¹⁶⁴ Avenier, M.J. et Gavard-Perret, M.L., (2012), op.cit., p. 26.

serait de découvrir la réalité. La deuxième hypothèse dite déterministe postule l'existence d'une certaine forme de détermination interne propre au réel existentiel. Comte écrit : « il convient de substituer partout, à l'inaccesssible détermination des causes proprement dites, la simple recherche des lois, c'est-à-dire des relations constantes entre les phénomènes observés »¹⁶⁵.

De cette décomposition, nous disons que l'objectif de la science est de découvrir le plan de câblage qui sous-tend l'univers. Le troisième postulat dit objectiviste dualiste, exige que les chercheurs doivent se placer en position d'extériorité par rapport au phénomène étudié.

Ainsi, le projet du courant positiviste est donc d'expliquer la réalité extérieure¹⁶⁶, en toute objectivité. Ainsi, le principe d'objectivité est défini comme suit : la réalité se détermine par des lois naturelles, des mécanismes immuables, dans le temps et dans l'espace (Hannan et Freeman, 1977). De cette explication, on dit que le passé explique le présent qui lui-même permet de prédire l'avenir¹⁶⁷. Dans le même ordre d'idée, dans les mêmes conditions, les mêmes causes entraîneront systématiquement les mêmes effets¹⁶⁸.

Plus fondamentalement, le courant positiviste définit trois dimensions de la scientificité de la connaissance produite :

Ø La vérifiabilité ;

Ø La confirmabilité ;

Ø Et réfutabilité.

Le critère de vérifiabilité exige qu'une proposition n'ait de sens que si elle est susceptible d'être vérifiée empiriquement. De plus, le deuxième critère de confirmabilité est axé sur l'idée selon laquelle une proposition ne peut être qualifiée de vraie universellement mais seulement de probable. Enfin, le troisième critère dit de réfutabilité, il est défini par

¹⁶⁵ Ibid, p. 26.

¹⁶⁶ Avenier, M.J., et Gavard-Séville, M.L., (2012), op.cit., p. 26-27.

¹⁶⁷ Mbengue, A., et Vandangeon- Derumez, I., (1999), « Positions épistémologiques et outils de recherche en management stratégique », XIIIème Conférence de l'AIMS, Ecole Centrale de Paris, 26-28 Mai, p. 4.

¹⁶⁸ Avenier Marie-José, (1989), « Méthodes de terrain et recherche en management stratégique », Economies et Société, n° 14, p. 203.

Pooper (1973) par le fait que : un chercheur ne peut affirmer qu'une théorie est vraie mais qu'elle est seulement et positivement scientifique.

Dit autrement, une théorie est positivement considérée comme scientifique (réfutable) quand elle admet que certains résultats empiriques issus de l'observation peuvent l'infirmen¹⁶⁹. Cependant, pour s'assurer de la validité de la connaissance produite, il est obligé de construire les propositions de recherche sur des hypothèses qui admettent d'être réfutées.

3.1.1.2. Le paradigme constructiviste : le processus de construction de la connaissance

Au contraire du modèle positiviste, le courant constructiviste permet de considérer que les individus construisent leur propre réalité du monde qui l'entoure. En effet, il n'y a pas une seule réalité, mais plusieurs réalités subjectives. En ce sens, que la réalité dépend de la manière dont un individu interprète une situation ou un problème donné¹⁷⁰. En effet, les chercheurs produisent souvent des explications, qui ne sont pas la réalité, mais de multiples réalités socialement construites¹⁷¹. De cette décomposition, on déduit que l'essence de la réalité n'existe pas, l'homme la construit pas ses interactions et ses actions.

De plus, ce courant exige le caractère relatif de ce qui existe. Et donc, il s'agit de comprendre les processus pour pouvoir analyser la structuration d'une situation.

Plus précisément, le courant constructiviste est marqué par « une rupture avec la notion traditionnelle selon laquelle toute connaissance humaine devrait, ou pourrait, s'approcher d'une représentation plus ou moins « vraie » d'une réalité indépendante ou « ontologique » »¹⁷².

De plus, pour les chercheurs constructivistes, le monde est considéré comme une construction sociale et ils estiment que la connaissance est souvent subjective et contextuelle.

¹⁶⁹Avenier, M.J., et Gavard, M.L., (2012), op.cit., p. 28.

¹⁷⁰D'Amboise, G. et Audet, J., (1996), op.cit., p. 15.

¹⁷¹Wacheux, F. E., (1996), op.cit., p. 43.

¹⁷² Glasersfeld, E.V., (1994), « Pourquoi le constructivisme doit-il être radical ? », Revue des sciences de l'éducation, vol. 20, n° 1, p. 22.

Cela implique de nouvelles dimensions de validité. Cependant, même les constructivistes ne sont pas d'accord, deux critères émergent comme déterminants.

Le premier critère d'adéquation ou de convenance stipule que les connaissances construites sont donc évaluées en fonction de ce qu'elles atteignent ou non l'objectif que le chercheur s'est fixé¹⁷³. Le deuxième critère exposé par Le Moigne (1999), permet de s'interroger sur le processus de la recherche. De ce critère, nous disons que du moment qu'une recherche constructiviste est déterminée par son projet de connaissance non pas par son objet, il est nécessaire de questionner non pas par rapport à son objectivité mais à projectivité.

De plus, il remonte l'idée de « faisabilité cognitive » permettant de définir la connaissance valide en tant que la reproduction du réel en soi mais comme une représentation organisée de la réalité, représentation qui doit simultanément intelligible et faisable. Ainsi, il s'agit de montrer que les connaissances argumentées et donc à la fois constructibles et reproductibles, de façon à permettre leur intelligibilité pour ses interlocuteurs¹⁷⁴.

Plus fondamentalement, la tâche du chercheur est donc de réussir à percevoir un phénomène selon le point de vue des sujets observés et d'essayer d'y découvrir des formes communes de compréhension¹⁷⁵. Ainsi, la réalité comme étant inconnaissable dans son espace, car qu'inatteignable directement par le chercheur. En effet, la connaissance est liée au chercheur et son action.

3.1.1.3. Le paradigme interprétativiste : la connaissance acquise par un processus des interprétations

Très souvent, le courant interprétativiste, dit autrement courant relativiste social, est considéré comme un développement des travaux des constructivistes. En effet, ce courant met l'accent sur le fait que le chercheur ancre sa réflexion dans les hypothèses relativistes. Dit autrement, il perçoit le monde comme un ensemble de possibilités : « Pour un chercheur interprétativiste, il s'agit de comprendre un phénomène de l'intérieur pour tenter

¹⁷³Allard-Poesi, F., et Maréchal, C., (1999), op.cit., p. 44-45.

¹⁷⁴ Le Moigne, J.L., (1999), « Les épistémologies constructivistes », Paris, Presses universitaires de France-PUF, 2^{ème} éd. p. 85.

¹⁷⁵D'amboise, G., et Audet, J., (1996), op.cit., p. 15.

d'appréhender les significations que les gens attachent à la réalité, leurs motivations et intentions »¹⁷⁶.

De cette décomposition, l'approche de création de connaissance, selon l'interprétativisme, passe souvent et est liée à la perception que les acteurs donnent à la réalité. Cependant, les interprétativistes ne cherchent pas à expliquer la réalité mais ils cherchent à la comprendre par le biais des interprétations qu'en font les acteurs¹⁷⁷. Autrement dit, à travers des significations situées dans un contexte spatio-temporel. De ce fait, le chercheur est guidé inévitablement par la prise en considération du contexte comme composante principale dans son processus de création et de production des savoirs.

Très précisément, le chercheur interprétativiste est guidé par deux critères de scientificité des connaissances, notamment :

Ø Le caractère idéographique ;

Ø Et les capacités d'empathie.

Pour le premier critère, dit idéographique, les recherches s'intéressent des événements singuliers, c'est-à-dire les phénomènes sont étudiés dans une situation. En effet, l'étude d'un phénomène est alors dérivée du contexte socio-spatial. Pour le deuxième critère, l'empathie est la faculté de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qui'il ressent.

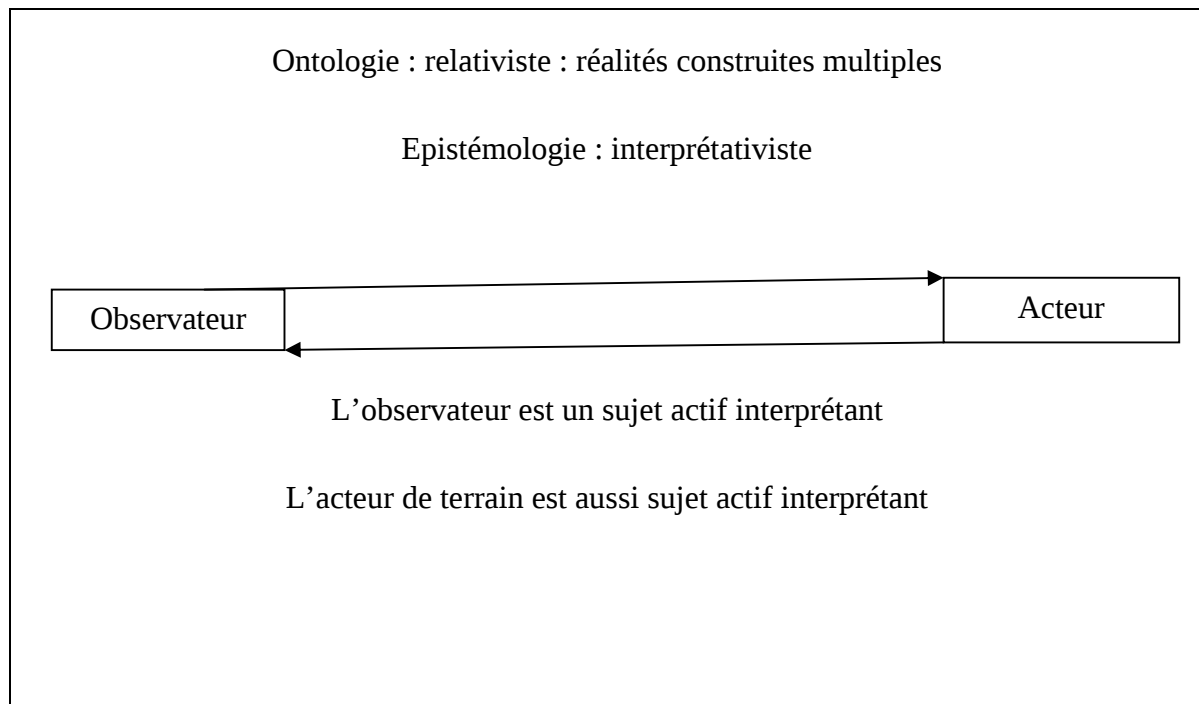
Très fondamentalement, le chercheur interprétativiste, pour comprendre les réalités sociales qu'il observe, doit inévitablement s'appropriier le langage et les terminologies exposés par les acteurs¹⁷⁸. Ainsi, le schéma 2.1 donne une explication du modèle interprétativiste. Il est évident de mettre l'accent sur les actions de chacun des acteurs de la recherche. De plus, le chercheur fait des interprétations du sujet. Donc, c'est acteur actif dans le processus de création des connaissances.

¹⁷⁶ Allard-Poesi, F. et Maréchal, C., (1999), op.cit., p. 40.

¹⁷⁷ Girod-séville, M. et Perett, V., (1999), op.cit., p. 23.

¹⁷⁸ Ibid, p. 29.

Figure 2: Le chercheur interprétativiste : posture d'empathie



Source : Giordano, Y., (2003), « Chapitre 1. Les spécificités des recherches qualitatives », in Giordano, Y. (éd.),
Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative, Caen, Editions Management et Société, p. 21.

De ce tableau, Girod Séville et Perret (1999) définissent trois positionnements, notamment :

- Ø Les croyances liées à la nature de la connaissance ;
- Ø Les croyances liées au mode de la relation entre le chercheur et les acteurs au cours du processus de création de la connaissance ;
- Ø Et les croyances liées à des critères de validité de la connaissance produite.

Ainsi, le tableau 3.1 résume les trois courants épistémologiques contemporains.

Tableau 17 : Paradigmes épistémologiques contemporains

Les paradigmes Les questions épistémologiques	Le positivisme	L'interprétativisme	Le constructivisme
Quel est le statut de la connaissance ?	Hypothèse ontologique Il existe une essence propre à l'objet de connaissance	Hypothèse phénoménologique L'essence de l'objet ne peut être atteinte (constructivisme modéré ou interprétativisme) ou n'existe pas (constructivisme radical)	
La nature de la réalité	Indépendance du sujet et de l'objet Hypothèse déterministe Le monde est fait de nécessités	Dépendance du sujet et de l'objet Hypothèse intentionnaliste Le monde est fait des possibilités	
Comment la connaissance est-elle engendrée ? Le chemin de la connaissance scientifique	La découverte Recherche formulée en termes de « pour quelles causes ... » Statut privilégié de l'explication	L'interprétation Recherche formulée en termes de « pour quelles motivations des acteurs ... » Statut privilégié de la compréhension	La construction Recherche formulée en termes de « pour quelles finalités ... » Statut privilégié de la construction
Quelle est la valeur de la connaissance ? Les critères de validité	Vérifiabilité Confirmabilité Réfutabilité	Idégraphie Empathie (révélatrice de l'expérience vécue par les acteurs)	Adéquation Enseignabilité

Source : Girod-Séville, M., et Perett, V., (1999), op.cit., p. 14-15.

Dans notre travail de recherche, nous essayerons de trouver les liens de causalité entre les SPL et les dynamiques socioéconomiques et territoriales. Ce lien de causalité est externe et indépendant, et donc nous ne pouvons pas l'influencer.

En effet, concernant le choix épistémologique, le positivisme semble le paradigme le plus approprié pour encadrer notre travail. Nous pouvons donc dire, que le positivisme et ses concepts font certainement objet des interprétations différentes ou des fois incomplètes. De nombreux travaux dans l'épistémologie des sciences humaines et celles de gestion critiquent la légitimité de certains postulats du positivisme, et surtout leur caractère uniforme et exclusif.

Nous avons adopté dans le cadre de notre étude empirique l'approche positiviste à visée hypothético-déductive puisque nous cherchons à valider empiriquement les hypothèses issues de la théorie. En ce sens, nous cherchons à savoir comment les acteurs territoriaux contribuent à la croissance des systèmes productifs localisés. En effet, il s'agit d'une relation de cause à effet entre trois variables principales, une variable indépendante, notamment les dynamiques territoriales, une variable dépendante, qui est la croissance des SPL, et une variable modératrice notamment les acteurs territoriaux. Ainsi, nous mobilisons une approche quantitative où nous sommes munis d'un questionnaire établi sur quatre axes et par des entretiens directs et semi-directifs avec les acteurs institutionnels de la région Fès-Meknès impliqués directement dans l'artisanat.

De ce fait, les approches méthodologiques que nous avons faites dans la suite de notre thèse ont été marquées par ce choix. Ainsi, nous passons aux méthodes de validation de notre choix méthodologique.

3.2. Les méthodes de validation de la recherche

La perspective de recherche reflète la démarche de raisonnement empruntée par le chercheur pour discuter et justifier son objet de recherche. A cet effet, elle décrit le cheminement suivi par le chercheur pour trouver les liens de causalité entre le modèle théorique et le modèle empirique tout au long du processus de production et de création des savoirs sur son sujet de recherche.

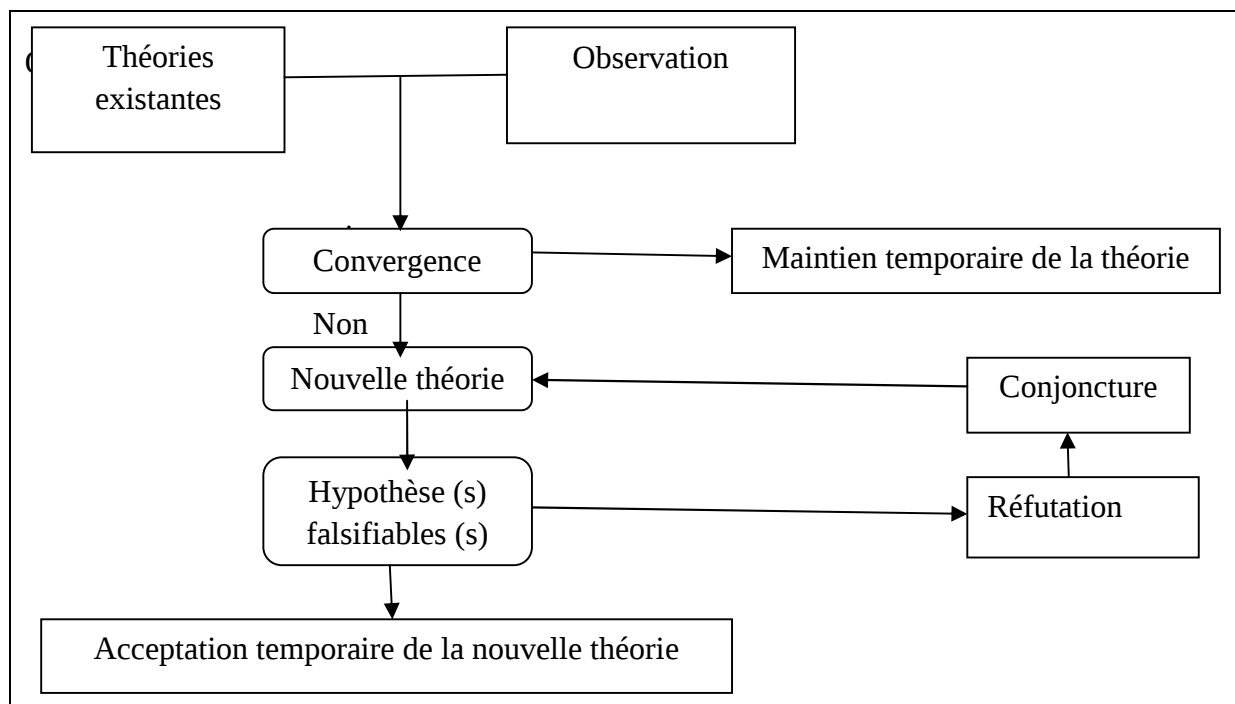
Ainsi, nous revenons sur les différentes logiques présentes dans les sciences de gestion pour mettre l'accent sur la démarche que nous suivrons.

3.2.1. La déduction

Plus précisément, l'approche déductive consiste, à partir des connaissances acquises, des théories et concepts, à émettre des hypothèses qui seront ensuite testées à l'épreuve des faits¹⁷⁹. Dit autrement, la démarche de la déduction est considérée comme un raisonnement qui se fonde sur l'approche hypothético-déductive¹⁸⁰. Celle-ci est considérée comme la démarche suivie par les positivistes¹⁸¹.

En effet, la déduction passe du général au particulier¹⁸². Dit autrement, elle permet de tirer une conséquence à partir d'une règle générale et d'une observation empirique¹⁸³. Très souvent, cette démarche permet de passer de l'implicite à l'explicite¹⁸⁴. Ainsi, nous résumons la démarche dans la figure suivante :

Figure 3 : Démarche hypothético-déductive appliquée au test de théorie



¹⁷⁹Evard, Y., et al., (2009), Market : Fondements et méthodes des recherches en marketing, Paris, Dunod, 4^e édition, p.45.

¹⁸⁰D'amboise, G., Audel, J., (1996), op.cit., p. 14.

¹⁸¹Ibid, p. 60.

¹⁸²Ibid, p. 14.

¹⁸³David, A., (1999), « Logique, épistémologie et méthodologies en sciences de gestion, conférence de l'AIMS », Conférence de l'AIMS, Université Paris-Daupine (DMSP, LAMSADE), Ecole des Mines de Paris, Mai, p. 3.

¹⁸⁴Charreire, S. et Durieux, F., (1999), op.cit., p.59.

3.2.2. L'induction

Contrairement à la démarche déductive, l'induction passe du particulier au général¹⁸⁵. A cet effet, le chercheur passe par des observations limitées, et à partir de ces observations, il inférera des hypothèses et des théories et ou encore des questions de recherches¹⁸⁶. Dit autrement, il s'agit d'une logique de raisonnement selon laquelle le chercheur passe du particulier au général, des faits aux lois, des effets à la cause et des conséquences aux principes. En plus, il n'y a induction, au sens propre du terme que si, sans rien démontrer, en vérifiant une relation sur certain nombre d'exemples concrets, le chercheur observe suppose que le lien de causalité est vrai pour toutes les observations¹⁸⁷. De ce fait, ces postulats peuvent devenir un modèle théorique applicable à d'autres situations.

Plus précisément, l'approche de l'induction est privilégiée par les défenseurs du courant constructiviste, et elle est très compatible surtout lorsque le chercheur se trouve dans un nouveau domaine de réflexion.

3.2.3. L'abduction

La démarche abductive issue de l'induction amène à des conceptualisations, explications ou conjectures et non pas à des lois naturelles : c'est l'abduction.

Cette approche se définit comme étant une opération qui, n'inclut pas dans la logique, permet d'échapper à la perception chaotique que l'on a du monde réel par un essai de conjecture sur les relations qu'entretiennent effectivement les choses. Comme c'est déjà évoqué dans la section précédente, l'approche inductive permet de dégager par des observations des régularités indiscutables, l'abduction a pour but de tirer de l'observation des conjectures qu'il convient ensuite de tester et de discuter¹⁸⁸.

Très souvent, l'abduction renvoie au contexte de la découverte dont l'articulation est guidée par la nature des objectifs fixés pour la recherche : exploiter, décrire et vérifier. En

¹⁸⁵ D'amboise, G., Audet, J., (1996), op.cit., p. 16.

¹⁸⁶ Ervard, Y. et al., (2009), op.cit., p. 44.

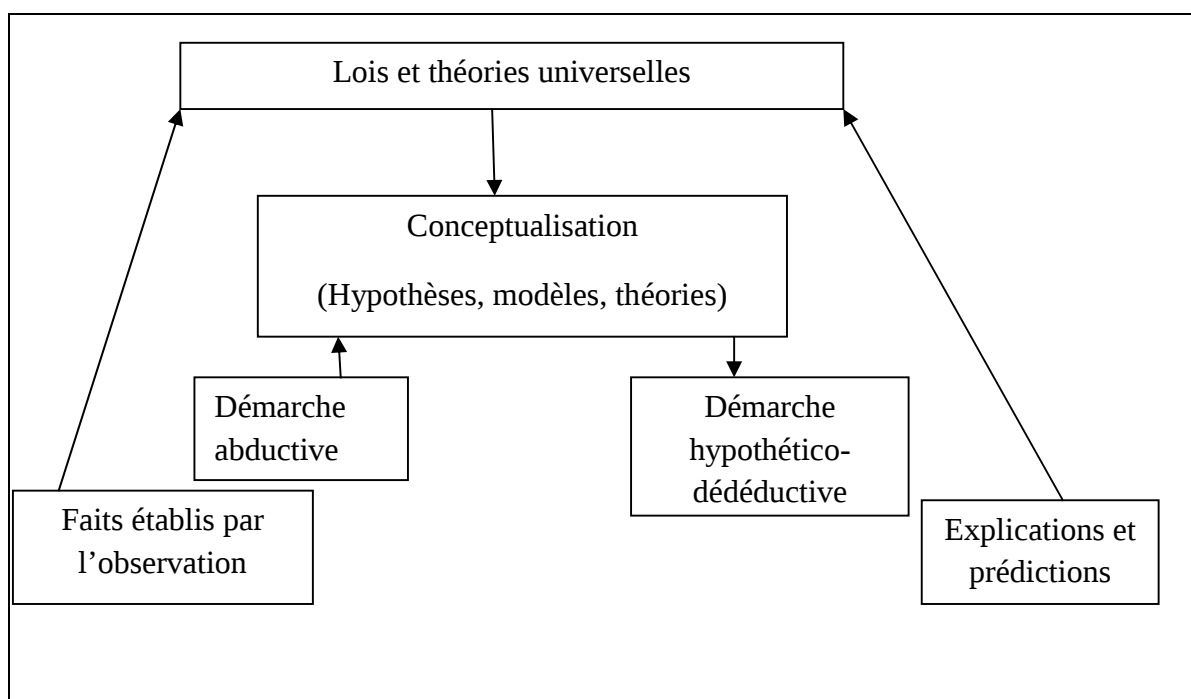
¹⁸⁷ Charreire, S. et Durieux, F. (1999), op.cit., p. 60.

¹⁸⁸ Ibid, p. 60.

effet, il s'agit donc de dériver des idées et des exploitations plausibles pour construire un modèle d'action en incluant les contraintes liées à la fois à l'environnement et aux règles de l'apprentissage. En effet, dans cette approche, le chercheur procède par des allers-retours entre les réflexions théoriques et le travail du terrain pour construire des représentations intelligibles, en vue de la construction progressive de connaissance en relation avec les savoirs déjà acceptés.

Plus précisément, le schéma 3.4 présente une synthèse des principaux modes de raisonnement scientifique :

Figure 4 : Les modes de raisonnement et connaissance scientifique



Source : Charreire, S. et Durieux, F., (1999), op.cit., p. 60.

Notre positionnement méthodologique s'inscrit dans le cadre d'une approche positiviste à visée hypothétioco-déductive. En effet, ce choix est justifié par le cheminement adopté au niveau de cette thèse, car le point de début relie les apports théoriques de la revue de la littérature, qui seront déclinés en propositions de recherches (postulats) et confrontés au terrain par la suite, par le biais d'une approche de tests sur le bassin industriel d'Ain Nokbi dans la région Fès-Meknès.

3.3. Choix méthodologique de la recherche : la démarche empirique

A côté de l'épistémologie, une interrogation primordiale est celle de la démarche ou de la méthodologie empruntée pour la collecte et le traitement de données. En effet, le choix d'une démarche méthodologique influence aussi bien sur l'objet étudié que la mesure des résultats et des conclusions avancées.

Le choix d'une démarche, ainsi opérée, devrait être stratégique. Elle conditionnera la façon dont l'enquêteur va analyser, découvrir et décrypter le phénomène étudié¹⁸⁹.

3.3.1. Le processus de recherche qualitatif

Les démarches qualitatives en gestion sont opérées dans une dimension fondamentalement exploratoire. En effet, elles visent à chercher du sens, à comprendre des phénomènes ou des comportements.

Plus précisément, l'approche qualitative peut être vue comme une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. De plus, il s'agit d'une démarche complexe qui consiste, à l'aide des seules ressources de langue, à porter un matériau qualitatif dense ou plus ou moins explicite à un niveau de compréhension ou de théorisation satisfaisant¹⁹⁰. En plus de la démarche qualitative, la méthodologie dite de raisonnement qualitatif permet d'étudier les phénomènes dans leur état naturel à travers l'interprétation¹⁹¹.

Dans cette démarche, le chercheur étudie en profondeur et de manière intensive une ou plusieurs situations concrètes dans une ou plusieurs organisations à partir d'un phénomène particulier qu'il cherche à comprendre et non pas à démontrer, prouver ou contrôler. En ce sens, l'enquêteur cherche à donner du sens à un phénomène par le biais de l'observation, de la description de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente.

¹⁸⁹ Charreire, S., et Durieux, F., (1999), op.cit., p. 71.

¹⁹⁰ Paillé, P., et Mucchielli, A., (2003), « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », Armond Colin, Paris.

¹⁹¹ Benraiss, L., et Rambhujun, N., (2008), op.cit., p. 25.

Plus précisément, la démarche méthodologique qualitative trouve ses origines de différentes méthodes que peut suivre un chercheur. Hlady- Rispal (2002) précise cinq démarches pour opérer une recherche qualitative¹⁹² :

- Ø L'approche clinique qualifiée de « recherche-action » ou « recherche-intervention », permet de réaliser des études basées essentiellement sur l'observation d'une ou plusieurs entreprises sur une durée précise.
- Ø La phénoménologie est une approche qui a pour but principal l'appréhension d'un phénomène tel qu'il a été décrit par celui qu'il a vécu.
- Ø L'ethnographie est une méthode qui s'intéresse à l'étude des groupes humains. En effet, le bon déroulement de cette approche dépend de la capacité d'immersion totale et directe de l'enquêteur.
- Ø L'approche de l'ethnométhodologie a pour but d'étudier en détail les procédures et les mécanismes mis en œuvre par des individus dans leur vie quotidienne.
- Ø La méthode des cas permet de comprendre et d'étudier un phénomène dans sa complexité. Cette méthode permet, à l'enquêteur d'être, à la fois, proche et en intervention avec l'objet d'étude.

Dans toutes ces démarches, l'outil le plus utilisé reste la collecte de données via les techniques des entretiens.

3.3.2. Le processus de recherche quantitatif

Contrairement aux méthodes qualitatives, les démarches quantitatives sont fondées principalement sur de grands nombres (loi de grands nombres). En ce sens, elles opèrent à des niveaux d'abstraction plus élevés (probabilités) et se focalisent davantage sur les régularités par-delà les diversités (statistiques)¹⁹³. En plus, ces méthodes consistent à décrire, à expliquer, à prédire et à tester des hypothèses issues de théories, en se fondant sur l'observation des faits « positifs » ; ces faits existent indépendamment du chercheur ; le but étant de généraliser les

¹⁹² Ibid, p. 25-26.

¹⁹³ Benraiss, L., et Rambhujun, N., (2008), op.cit., p. 37.

résultats à partir de l'échantillon de la population étudiée, ce qui permet d'expliquer la validité externe ou la transférabilité des conclusions obtenues.

Cependant, dans une démarche, ce transfert et cette généralisation des résultats à un ensemble plus vaste de situation, ne peut s'effectuer que si des conditions strictes ont été bien respectées durant l'étude. En effet, le respect des conditions statistiques inhérentes à l'analyse de données quantitatives, la démarche quantitative permet :

- Ø D'assurer à l'échantillon sa représentativité de la population vers laquelle on peut généraliser les résultats ;
- Ø De contrôler les effets possibles des variables autres que celles étudiées susceptibles d'agir sur le phénomène analysé ;
- Ø De garantir la validité et la fidélité des mesures effectuées.

Ainsi, les raisons qui nous poussent à choisir la méthode quantitative rejoignent celles de Maurandvalet¹⁹⁴, qui sont résumées comme suit :

- Raisons techniques : la mise à disposition auprès des chercheurs en sciences de gestion de nouvelles méthodes d'analyse des données permettant d'appliquer des techniques quantitatives à des données quantitatives ;
- Raisons psychologiques : l'assurance relevée par la quantification contre le risque d'erreur et/ou la forte chance d'atteindre un niveau d'abstraction permettant de saisir les causes profondes et générales des phénomènes observés.
- Raisons sociologiques : la reconnaissance d'une thèse de recherche par les pairs, ce qui permet d'octroyer plus de crédibilité aux résultats et d'en fluidifier la communication en utilisant des représentations quantitatives dotées d'une dimension d'objet-frontière. En plus, ce facteur facilite la compréhension entre chercheurs car elle éveille en chacun un écho et une reconnaissance immédiate de certaines représentations déjà manipulées personnellement.

3.3.3. La démarche de recherche mixte

¹⁹⁴ Maurand-valet, A., (2011), op.cit., p. 300-301.

Le fait d’allier la méthode quantitative et la méthode qualitative donne naissance à la méthode mixte. Cette approche dite mixte recouvre deux processus distincts : le premier renvoie à des méthodes qui analysent à la fois les données quantitatives et qualitatives permettant un meilleur ciblage du recueil de l’information, ou de la triangulation des données. En effet, ces démarches sont valables dans des recherches quantitatives et qualitatives. Elles permettent d’améliorer la compréhension du phénomène et éventuellement de renforcer la validité interne de la recherche tout en améliorant le recueil et le traitement des données. En effet, elles ne permettent pas la validité externe.

Le dernier processus concerne une combinaison des types de recherches et a pour objectif d’accroître la validité externe de la recherche¹⁹⁵.

Pour finir ce paragraphe de méthodologie de recherche, nous pouvons effectuer un tableau qui synthétise les frontières entre les deux approches afin de mieux les différencier.

Tableau 18: Approche quantitative et approche qualitative

	Approche quantitative	Approche qualitative
Orientation de la recherche	Vérification	Exploration
Caractère des résultats obtenus	Objectif du fait de la précision et la rigueur des outils statistiques	Subjectif
Flexibilité de la recherche	Il est difficile de modifier la question de recherche dans la démarche la plus rigide qu’il induit l’approche quantitative, compte tenu du coût qu’une telle modification entraînerait.	La question de recherche peut être modifiée à mi-parcours afin que les résultats soient vraiment issus du terrain (Stake, 1995). Plus de flexibilité dans le recueil de données.
La méthode de collecte de	Exemple : questionnaire	Entretien

¹⁹⁵ Avenier, M.J et Thomas, C., (2011), op.cit., p. 4.

données		
---------	--	--

Source : Adapté de Baumard, P. et Ibert J., (2003), « La collecte des données et la gestion de leurs sources », in Thiétart R.A, (Ed), Méthodes de recherches en Management, Paris, Dunod, p. 224-256.

D'après ce tableau, nous pouvons dire que la distinction entre la méthode quantitative et la méthode qualitative est souvent difficile parce qu'aucun des critères que nous avons déjà évoqué ne permet une distinction absolue entre les deux approches.

Tout de travail de recherche exige une méthodologie bien déterminée. Dans un processus de recherche, les hypothèses de recherche ne se limitent pas aux grilles d'analyse théorique et à la spécification des concepts clés, ils concernent souvent son cadre méthodologique et épistémologique. En effet, les connaissances construites en sciences régionales et en sciences de gestion sont largement conditionnées par des paradigmes dans lesquels s'inscrivent les auteurs.

En ce sens, l'ancrage méthodologique d'une recherche et sa visibilité dans l'esprit d'un chercheur permet d'assurer la pertinence de la démarche suivie pour répondre à la question majeure : quelle validité peut-on garantir à la connaissance construite par un travail de doctorat ? Et donc à partir de cette question que la démarche méthodologique occupe une place fondamentale dans ce travail de recherche.

Pour répondre à cette question, nous suivrons la démarche suivante. Dans un premier temps, nous mettons l'accent sur le positionnement épistémologique. Deuxièmement, nous présenterons l'étude du terrain. Enfin, nous présenterons la technique d'analyse des données.

Très souvent, tout travail de recherche se base sur une vision du monde, qui exige de la part de celui qui le réalise de mener une réflexion sur son positionnement épistémologique. De ce fait, le positionnement épistémologique d'un chercheur est étape fondamentale qui permet de bien mener un processus de recherche.

Ainsi, « il exerce une vigilance critique sur le chercheur dans l'objectivation de son objet scientifique et dans sa démarche »¹⁹⁶. De cette décomposition, il est très difficile de dissocier les concepts d'épistémologie de méthodologie.

¹⁹⁶Wacheux, F., (1996), « Méthodes qualitatives de recherche en gestion », Paris, Economica, p. 37.

Plus précisément, la présentation des positionnements épistémologique et méthodologique d'un travail de recherche à pour finalité de mettre l'accent sur le processus de production de la connaissance lui-même. Ici, le premier questionnement concerne l'épistémologie, c'est-à-dire l'approche qui permet d'étudier la nature, la méthode et la valeur de la connaissance¹⁹⁷. De plus, la deuxième question est en rapport avec le choix de la méthodologie, c'est-à-dire elle se réfère à la connaissance produite et empirique et qui est liée aux choix méthodologiques qui la relie.

Le dernier processus concerne une combinaison des types de recherches et a pour objectif d'accroître la validité externe de la recherche¹⁹⁸.

Pour finir ce paragraphe de méthodologie de recherche, nous pouvons effectuer un tableau qui synthétise les frontières entre les deux approches afin de mieux les différencier.

Conclusion du deuxième chapitre

En guise de conclusion, il est important d'avancer que chaque objet de recherche requière selon, les fins poursuivies une méthodologie propre. En effet, pour ce qui est de la première section, nous avons entrepris un aperçu théorique sur les courants épistémologiques les plus courants. En fait, il est important de signaler que chaque approche présente des caractéristiques la rendant applicable dans un champ scientifique et pas dans un autre. Ainsi, de nombreux travaux dans l'épistémologie des sciences humaines et celles de la gestion critiquent d'une part, la légitimité de certains postulats du positivisme.

En ce qui concerne le cadre de vérification du corpus théorique et afin de tester nos hypothèses de recherche, nous avons mené une enquête empirique sur un panel de cent-cinquante entreprises situées dans le système productif d'Ain Nokbi.

¹⁹⁷Girod-Séville, M., et Perett, V., (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », In, Thiétart, R.A (éd), Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod, p. 13.

¹⁹⁸Avenier, M.J et Thomas, C., (2011), op.cit., p. 4.

TROISIEME CHAPITRE : Etude des liens entre les variables du modèle d'analyse : SPL d'Ain Nokbi et dynamiques territoriales et discussion des résultats

Introduction du troisième chapitre

Dans ce travail de recherche, nous avons utilisé la méthode quantitative à visée hypothético-déductive suivant le questionnaire mobilisé dans la territorialité d'Ain Nokbi dans l'ancienne Médina de Fès. En effet, on a choisit un échantillon de taille 150 entreprises situées dans le système productif d'Ain Nokbi.

Cette étude a permis d'évaluer l'impact de la croissance des SPL sur les dynamiques territoriales au niveau du bassin industriel d'Ain Nokbi dans l'ancienne Médina de Fès et de tester les liens existants entre des deux concepts et leur application dans les dynamiques territoriales, tout en se basant sur les avis contenus dans les questionnaires renseignés par les principaux acteurs territoriaux de la région Fès-Meknès.

Ce chapitre sera l'occasion d'étudier les liens de causalité entre les variables dépendantes et les variables indépendantes.

Ainsi, les variables indépendantes sont :

- ✚ L'offre territoriale des ressources ;
- ✚ Le partenariat public/privé ;
- ✚ La proximité organisée et la gouvernance territoriale ;
- ✚ Et le transfert des apprentissages organisationnels.

Nous voulons montrer l'impact des ces variables sur la dynamiques territoriales. L'application sur le cas du système productif d'Ain Nokbi dépend de plusieurs indicateurs territoriaux qui ont montré l'approche SPL à la marocaine.

Ces indicateurs sont :

- ✚ La proximité entre les acteurs du territoire ;
- ✚ Les savoir-faire locaux ;
- ✚ La concentration des unités productives ;
- ✚ Le partenariat.

Dans ce chapitre, nous voulons évaluer l'impact de la croissance des SPL sur les dynamiques territoriales au niveau du bassin industriel d'Ain Nokbi dans l'ancienne Médina de Fès et de tester les liens existants entre des deux concepts et leur application dans les dynamiques territoriales, tout en se basant sur les avis contenus dans les questionnaires

renseignés par les principaux acteurs territoriaux de la localité d'Ain Nokbi dans la région Fès-Meknès.

Section 1 : Processus de réduction des variables relatives à l'offre territoriale de ressources dans le système productif d'Ain Nokbi (H1)

Le système productif d'Ain Nokbi constitue une figure similaire des SPL à la française. Il se caractérise par des spécificités territoriales plus particulières notamment, la main d'œuvre qualifiée, les savoir-faire, ... D'où l'hypothèse suivante qui nous interpelle :

Ø H1 : L'offre territoriale des ressources impacte positivement la croissance du SPL d'Ain Nokbi

L'offre de ressources d'un territoire constitue un élément déterminant de la croissance des systèmes territoriaux de production. Ainsi, on cherche à mesurer l'impact de ces ressources sur la croissance des SPL.

La variable explicative « Offre territoriale » est présentée au niveau de notre modèle de recherche par les dimensions suivantes :

1. l'implication des acteurs,
2. Procédures liées à l'aménagement du territoire
3. Proximité des infrastructures
4. existence de terrains
5. proximité du capital
6. proximité du marché local
7. proximité d'une main d'œuvre qualifiée
8. qualité de vie
9. accès au financement
10. proximité des infrastructures de formation
11. abondance en prestataires/ fournisseurs
12. existence de débouchés

Ainsi, d'autres variables comme : domicile d'entreprise, l'action collective et l'échange de l'information, une interaction à vocation coopérative entre les acteurs,

l'interaction à vocation conflictuelle entre les acteurs, une interaction à vocation protocolaire entre les acteurs, et les formes de proximité.

1.1. Les indicateurs initiaux

La variable indépendante « Offre territoriale » est mesurée par 12 items codés :

Tableau n 19: Codage des items relatif à la dimension « Offre territoriale ».

L'échelle de mesure de la variable : Offre territoriale des ressources	
Items	Codes
Pourquoi les autorités ont-ils déplacé les artisans à Ain Nokbi?	offr_1
Si oui précisez	offr_2
Etes-vous satisfaits de cette territorialité d'Ain Nokbi?	offr_3
Accédez-vous aux appels d'offre publique ?	offr_4
Si autres précisez	offr_5
Comment jugez-vous la fiscalité territoriale?	offr_6
Avez-vous bénéficié d'une aide, de programmes?	offr_7
Si oui, précisez-les?	Offr_8
Etes-vous satisfaits des infrastructures de votre territorialité?	offr_9
Quelles sont les limites de votre territoire d'activité?	offr_10

- Mesure de l'adéquation de l'échantillonnage (KMO) et test de sphéricité de Bartlett :

L'indice KMO de 0,522 peut être qualifié MOYEN ou de méritoire. Il nous indique que les corrélations entre les items sont de qualité ACCEPTABLE. Ensuite, le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$).

Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle voulant que nos données proviennent d'une population pour laquelle la matrice serait une matrice d'identité. Les corrélations ne sont donc pas toutes égales à zéro. Nous pouvons donc poursuivre l'analyse.

Tableau n° 20 : Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension « Offre territoriale de ressources ».

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,522
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	231,823
	Df	55
	Sig.	,000

1.2. L'analyse factorielle

L'analyse factorielle a permis d'extraire quatre composantes. La première explique 24,109 , la deuxième explique 14,608, la troisième explique 13,037 et la quatrième explique 10,137% de la variance 16,182% (cf. tableau ci-après). Soit un cumul de 61,891% d'information.

Reliability Statistics	
Cronbach's Alpha	N of Items
,184	11

Tableau n° 21: Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Offre territoriale de ressources».

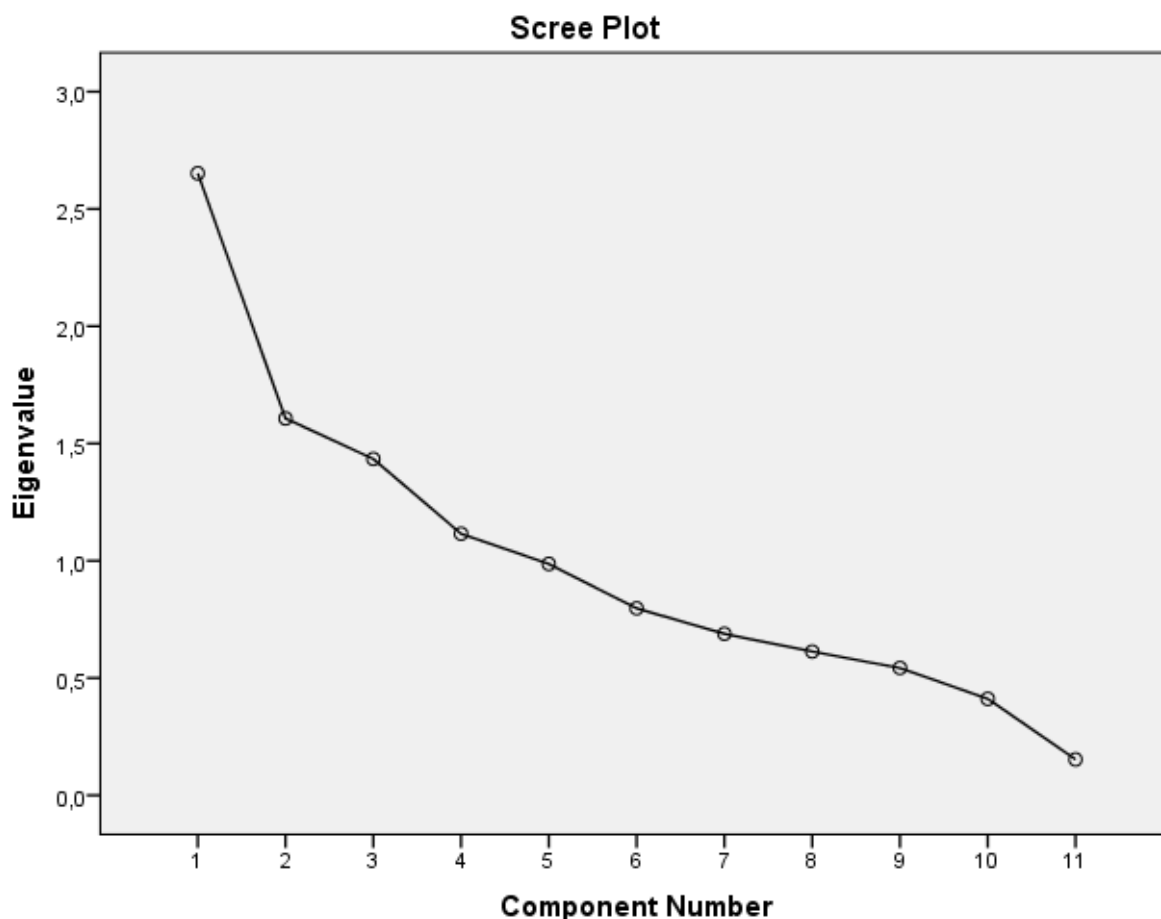
Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	2,652	24,109	24,109	2,652	24,109	24,109
2	1,607	14,608	38,717	1,607	14,608	38,717
3	1,434	13,037	51,754	1,434	13,037	51,754
4	1,115	10,137	61,891	1,115	10,137	61,891
5	,986	8,967	70,858			
6	,797	7,247	78,106			
7	,689	6,259	84,365			
8	,613	5,573	89,938			
9	,543	4,933	94,871			
10	,411	3,739	98,610			
11	,153	1,390	100,000			

Extraction Method: Principal Component Analysis.

En regardant la deuxième colonne, nous constatons que quatre facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1. Nous les conservons donc pour

l'analyse. Le premier facteur explique à lui seul 24,109 % de la variance totale des 11 variables de l'analyse. Toutefois, nous désirons être certains de bien choisir le nombre de facteurs à extraire. Nous regardons donc les graphiques des valeurs propres et nous examinons où se situe la rupture de coude de Cattell. Nous voyons un changement après le deuxième facteur.

Nous ne retenons donc que quatre facteurs pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.



Nous allons donc supprimer les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Les items à éliminer sont l'offre 5, l'offre 6, l'offre 7, l'offre 8, l'offre 9, l'offre 10 et l'offre 11. Ces variables n'ont pas d'impact significatif sur la variable indépendante.

Il s'agit de l'offr_1, offr_2, offr_3 et offr_4 dont le chiffre est supérieur à 1. Ces variables ont un impact significatif sur la variable indépendante.

Tableau n° 22: Matrice des composantes relatives à la dimension « offre territoriale »
Component Matrix^a

	Component			
	1	2	3	4
Pourquoi les autorités ont-ils déplacé les artisans à Ain Nokbi?	,033	,124	-,576	,085
Si oui précisez	,268	,467	-,567	-,234
Etes-vous satisfaits de cette territorialité d'Ain Nokbi?	-,412	,623	,155	-,163
Accédez-vous aux appels d'offre publique ?	,777	,243	,166	,079
Si non	-,646	,344	,222	,279
Si autres précisez	-,804	,139	,156	,052
Comment jugez-vous la fiscalité territoriale?	,388	,440	,597	-,070
Avez-vous bénéficié d'une aide, de programmes?	-,431	-,157	-,185	,622
Si oui, précisez-les?	,448	-,495	,271	,339
Etes-vous satisfaits des infrastructures de votre territorialité?	,335	,394	-,377	,473
Quelles sont les limites de votre territoire d'activité?	,302	,412	,224	,456

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. 4 components extracted.

En éliminant le sixième et septième item, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau n°23 : Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension « offre territoriale de ressources».

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,659
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	106,954
	Df	10
	Sig.	,000

1.3. L'approche de la multi-normalité relative aux indicateurs de l'offre territoriale de ressources spécifiques dans le système productif d'Ain Nokbi

On remarque que l'indice KMO se trouve amélioré, il passe de 0,522 à 0,659.

Tableau n°24 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « offre territoriale ».

Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	2,345	46,904	46,904	2,345	46,904	46,904
2	1,045	20,906	67,810	1,045	20,906	67,810
3	,688	13,768	81,577			
4	,621	12,415	93,992			
5	,300	6,008	100,000			
Extraction Method: Principal Component Analysis.						

La solution à 5 items permet d'expliquer 67,810% de la variance totale. Au final, nous retenons deux items : offre_1 et offre_2.

Après la suppression des items 3,4 et 5, nous allons maintenant passer au test de fiabilité alpha de CRONBACH. En effet, le tableau montre que l'alpha de CRONBACH est supérieur à 0,592 (à 0,184). Donc l'échelle est fiable.

Statistiques de fiabilité	
Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,592	5

Tableau n°25 : Matrice des composantes relatives à la dimension « Offre territoriale »

Component Matrix ^a		
	Component	
	1	2
Etes-vous satisfaits de cette territorialité d'Ain Nokbi?	,591	,503
Accédez-vous aux appels d'offre publique?	-,679	,618
Si non	,717	,169
Si autres précisez	,833	-,348
Si oui, précisez-les?	-,572	-,510
Extraction Method: Principal Component Analysis.		
a. 2 components extracted.		

Après la suppression de 5 items, nous pouvons dire que les variables qui impactent positivement l'offre sont les conditions de la territorialité d'Ain Nokbi, l'accès à l'appel d'offre publique, et d'autres.

Section 2 : Etude des variables relatives à la dimension : partenariat public/privé dans le système productif d'Ain Nokbi (H2)

Un SPL constitue un ensemble d'acteurs situés à proximité et qui trouvent de solution aux problèmes productifs. Ces acteurs territoriaux développent des partenariats générateurs de solutions à leurs problèmes. Donc, le partenariat constitue une dimension fondamentale de la croissance d'un SPL. D'où la deuxième hypothèse est constituée comme suit :

Ø H2 : L'approche partenariat public-privé contribue à la croissance du SPL d'Ain Nokbi considérée comme un levier incontournable des dynamiques territoriales :

On cherche donc à étudier l'impact de la dimension partenariat sur la croissance des SPL et les dynamiques territoriales.

ü L'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable indépendante «Le partenariat public-privé».

2.1. Etude des indicateurs initiaux

La variable indépendante « partenariat public-privé » est opérationnalisée à l'aide de 11 items codés :

Tableau n° 26: Codage des items relatif à la dimension «Partenariat public-privé».

L'échelle de mesure de la variable : partenariat public-privé	
Codes	Items
part_1	Quels sont vos partenaires?
part_2	Si autres, précisez-les?
part_3	Où se situent-ils vos principaux partenaires?
part_4	Votre CA pourra-t-il influencé par des partenariats?
part_5	Vos partenaires sont-ils satisfaits de votre implantation dans cette région ?
part_6	Vos partenaires estiment-ils que la territorialité d'Ain Nokbi présente un climat d'affaire favorable aux affaires?
part_7	Etes-vous satisfait du cadre de vie offert par la région Fès-Meknès?

part_8	Disposez-vous du partenariat avec une grande entreprise?
part_9	Vos partenaires estiment-ils que le territoire de Fès-Meknès est-il?
part_10	Avez-vous développé des partenariats à l'international?
part_11	Si non précisez-les?

L'indice KMO est de 0,521 et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. Nous pouvons donc poursuivre l'analyse.

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,521
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	107,008
	Df	55
	Sig.	,000

2.2. L'étude de la dimension : partenariat public/privé dans le système productif d'Ain Nokbi

L'analyse factorielle a permis d'extraire quatre composantes. La première explique 17,398% et la seconde explique 14,91 % de la variance, la troisième explique 13,98% et la quatrième explique 12,57% (cf. tableau ci-après). Soit la cumule de 55,094%.

Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	1,914	17,398	17,398	1,914	17,398	17,398
2	1,491	13,555	30,952	1,491	13,555	30,952
3	1,398	12,714	43,666	1,398	12,714	43,666
4	1,257	11,428	55,094	1,257	11,428	55,094
5	,993	9,026	64,120			
6	,945	8,589	72,709			
7	,801	7,286	79,994			
8	,716	6,511	86,506			
9	,612	5,567	92,073			

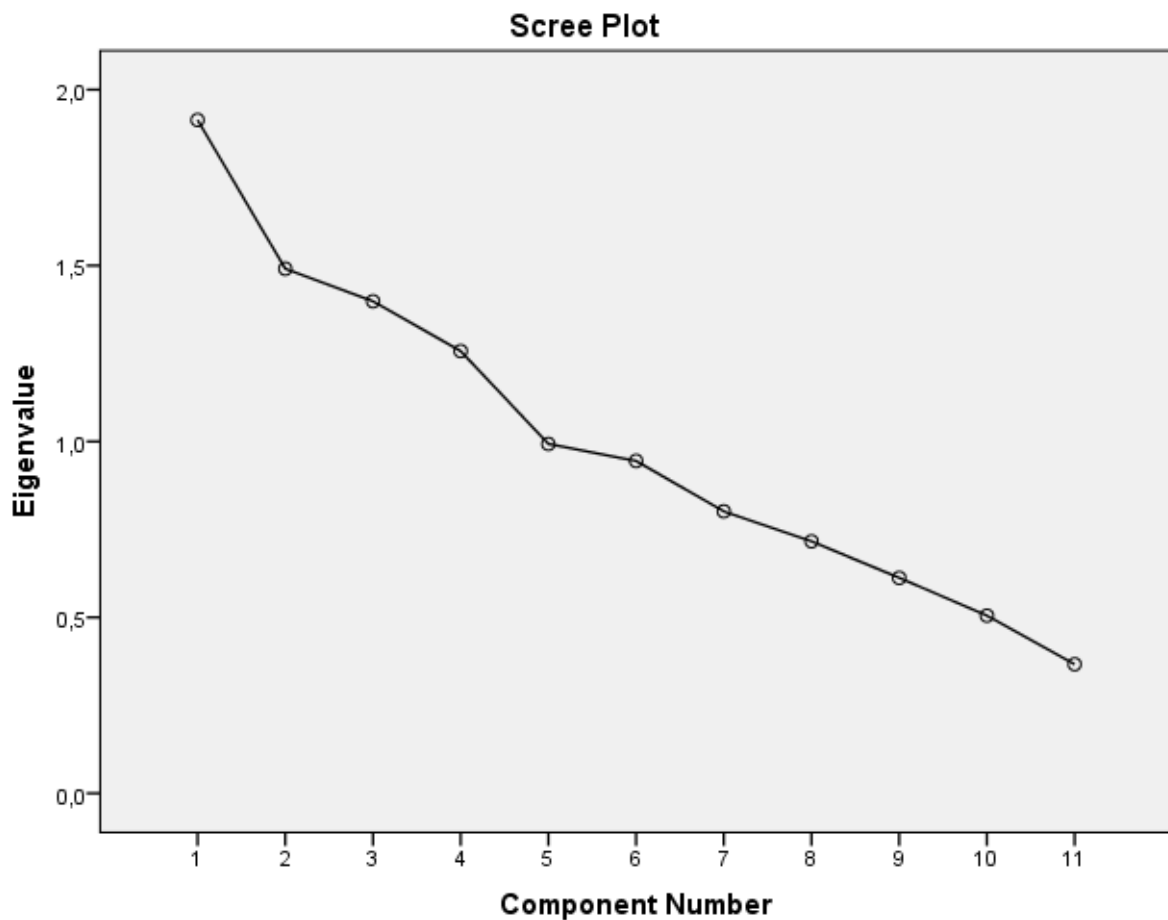
10	,505	4,591	96,664			
11	,367	3,336	100,000			
Extraction Method: Principal Component Analysis.						

En regardant la deuxième colonne du tableau ci-dessus, nous constatons que quatre facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1.

2.3. L'analyse de la multi-normalité pour la dimension : partenariat

Nous les conservons donc pour l'analyse. Le premier facteur explique à lui seul 1,914% de la variance totale des 11 variables de l'analyse. Toutefois, nous désirons être certains de bien choisir le nombre de facteurs à extraire. Nous regardons donc les graphiques des valeurs propres et examinons où se situe la rupture de coude de Cattell.

Nous voyons un changement après le quatrième facteur. Nous ne retenons donc que quatre facteurs pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.



Nous allons donc supprimer les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Il s'agit du cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième item (part_1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et part_11).

Component Matrix^a

	Component			
	1	2	3	4
Quels sont vos partenaires?	-,258	,571	-,210	,164
Si autres, précisez-les?	-,337	-,289	,388	,424
Où se situent-ils vos principaux partenaires?	,366	,526	,172	,088
Votre CA pourra-t-il influencé par des partenariats?	,836	,039	,172	,039
Vos partenaires sont-ils satisfaits de votre implantation dans cette région ?	,785	,018	,005	,291
Vos partenaires estiment-ils que la territorialité d'Ain Nokbi présente un climat d'affaire favorable aux affaires?	-,259	,360	,284	,388
Etes-vous satisfait du cadre de vie offert par la région Fès-Meknès?	-,181	-,226	,070	,722
Disposez-vous du partenariat avec une grande entreprise?	,156	,159	,836	-,097
Vos partenaires estiment-ils que le territoire de Fès-Meknès est-il?	,294	-,137	-,399	,513
Avez-vous développé des partenariats à l'international?	,033	,560	-,412	,095
Si non précisez-les?	,271	-,515	-,178	-,060

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. 4 components extracted.

En éliminant le deuxième, troisième, quatrième, septième et le huitième item, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau n° 27 : Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension «partenariat public-privé ».

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,550
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	56,978
	Df	15
	Sig.	,000

On remarque que l'indice KMO se trouve amélioré, il passe de 0,521 à 0,550.

Tableau n°28 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « partenariat public-privé ».

Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	1,729	28,816	28,816	1,729	28,816	28,816
2	1,394	23,229	52,045	1,394	23,229	52,045
3	,939	15,649	67,693			
4	,817	13,610	81,303			
5	,712	11,872	93,175			
6	,410	6,825	100,000			
Extraction Method: Principal Component Analysis.						

La solution à 6 items permet 52,045% de la variance totale. Au final, nous retenons 6 items. Après la suppression des items 15 et 16, nous allons maintenant passer au test de fiabilité alpha de CRONBACH. En effet, le tableau montre que l'alpha de CRONBACH (0,252) est supérieur à (0,112). Donc l'échelle est fiable.

Reliability Statistics

Cronbach's Alpha	N of Items
,252	6

Reliability Statistics

Cronbach's Alpha	N of Items
,193	11

Component Matrix^a

	Component	
	1	2
Quels sont vos partenaires?	-,267	,605
Où se situent-ils vos principaux partenaires?	,371	,600
Votre CA pourra-t-il influencé par des partenariats?	,860	-,018
Vos partenaires sont-ils satisfaits de votre implantation dans cette région ?	,839	,089
Avez-vous développé des partenariats à l'international?	,010	,668
Si non précisez-les?	,274	-,463

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. 2 components extracted.

b. 2 components extracted.

Section 3. Etude des variables relatives aux dimensions : proximité et gouvernance territoriale dans le système productif d'Ain Nokbi (H3)

Les systèmes de production localisés constituent une configuration territoriale de production où des acteurs situés à proximité, qui se réunissent pour résoudre un problème productif territorial à l'aide d'un système de gouvernance. Donc, deux éléments fondamentaux qui peuvent influencer la croissance des SPL : la proximité et la gouvernance territoriale. Ainsi, la troisième hypothèse sera construite comme suit :

Ø H3 : Rôle de la proximité et de la gouvernance territoriale dans les dynamiques territoriales dans le système productif d'Ain Nokbi:

Dans section hypothèse, nous voulons étudier l'impact de la proximité et de la gouvernance sur la croissance des SPL.

ü l'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable indépendante «Proximité et gouvernance territoriale».

La variable indépendante «proximité et gouvernance territoriale» est opérationnalisée à l'aide de 9 items codés :

3.1. Les indicateurs initiaux

La variable indépendante «proximité et gouvernance territoriale» est opérationnalisée à l'aide de 9 items codés :

Tableau n° 29: Codage des items relatif à la dimension «Proximité et gouvernance territoriale».

L'échelle de mesure de la variable : proximité et gouvernance territoriale	
Items	Codes
Jugez-vous que la proximité entre acteurs déterminante?	Prox_1
Estimez-vous que l'approche de proximité déterminante dans l'implication des acteurs?	prox_2
Jugez-vous que la proximité permet-elle de favoriser l'action collective?	prox_3
pensez-vous que la proximité permet-elle de favoriser les interactions?	prox_4
estimez-vous que la proximité permet-elle de favoriser les conflits entre acteurs?	prox_5
Jugiez-vous que la proximité favorise des interactions à vocation protocolaire?	prox_6
Quelles sont les formes de proximité qu'on peut trouver dans votre territoire?	prox_7
Ces formes ont-ils un impact sur la coordination d'acteurs?	prox_8
La proximité constitue-telle une condition déterminante dans la dynamique d'acteurs?	prox_9

L'indice KMO est de 0,584 et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. Nous pouvons donc poursuivre l'analyse.

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,584
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	190,316
	Df	36
	Sig.	,000

Nous choisissons l'analyse en composantes principales, puisqu'elle permet d'expliquer une grande partie de la variance avec un minimum de facteurs.

Nous devons ensuite choisir le nombre de facteurs à extraire. Pour ce faire, nous analysons le tableau de la variance totale expliquée. En regardant la deuxième colonne, nous constatons que quatre facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1. Nous les conservons donc pour l'analyse. Le premier facteur explique à lui seul 25,874% de la variance totale des 9 variables de l'analyse.

3.2. L'analyse factorielle

Mis en communs, les quatre facteurs permettent d'expliquer 73,363% de la variance. Comme les facteurs 5 à 9 n'expliquent pas suffisamment de variance, ils ne sont pas retenus.

Tableau n°30 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Proximité et gouvernance territoriale».

Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	2,329	25,874	25,874	2,329	25,874	25,874
2	1,855	20,612	46,486	1,855	20,612	46,486
3	1,288	14,316	60,802			
4	1,130	12,561	73,363			
5	,782	8,689	82,052			
6	,475	5,272	87,324			
7	,462	5,136	92,461			
8	,354	3,936	96,397			
9	,324	3,603	100,000			
Extraction Method: Principal Component Analysis.						

Nous désirons toutefois être certains de bien choisir le bon nombre de facteurs à extraire. Nous regardons donc le graphique des valeurs propres et examinons où se situe la rupture du coude de Cattell. Nous voyons un changement après le deuxième facteur. Nous ne retenons donc que quatre facteurs pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.



Reliability Statistics	
Cronbach's Alpha	N of Items
,623	9

Nous allons donc supprimer les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Il s'agit des items 5 et 9, codés successivement (prox_5, prox_6, prox_7, prox_8 et prox_9).

Component Matrix^a

	Component	
	1	2
Estimez-vous que l'approche de proximité détermine dans l'implication des acteurs?	,480	,688
Jugez-vous que la proximité permet-elle de favoriser l'action collective?	,653	-,385
Jugez-vous que la proximité entre acteurs déterminante?	,435	-,508
La proximité constitue-telle une condition déterminante dans la dynamique d'acteurs?	,067	,448
ces formes ont-ils un impact sur la coordination d'acteurs?	,323	-,664
estimez-vous que la proximité permet-elle de favoriser les conflits entre acteurs?	,587	-,205
Jugiez-vous que la proximité favorise des interactions à vocation protocolaire?	,747	,395
Quelles sont les formes de proximité qu'on peut trouver dans votre territoire?	,530	-,017
pensez-vous que la proximité permet-elle de favoriser les interactions?	,436	,368

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. 2 components extracted.

Donc d'après ce tableau, les items qui influencent positivement la variable indépendante ont une valeur supérieure ou égale à 5%. Donc, nous retenons 4 variables. Ces variables sont : la proximité est une condition de l'action collective, de dynamique des acteurs, des conflits.

3.3. L'étude de la multi-normalité pour les dimensions : proximité et gouvernance territoriale dans le système productif d'Ain Nokbi

En éliminant les items 4 et 9, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau n°31: indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension «Proximité et gouvernance territoriale».

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,596
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	138,043
	Df	21
	Sig.	,000

On remarque que l'indice KMO se trouve amélioré, il passe de 0,584 à 0,596. Quand la valeur de l'indice KMO augmente, les items ont une signification importante.

Tableau n°32 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Proximité et gouvernance territoriale».

Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	2,231	31,876	31,876	2,231	31,876	31,876
2	1,687	24,104	55,980	1,687	24,104	55,980
3	1,002	14,313	70,294			
4	,804	11,483	81,777			
5	,528	7,537	89,314			
6	,403	5,761	95,075			
7	,345	4,925	100,000			
Extraction Method: Principal Component Analysis.						

La solution à 2 items permet 70,294 % de la variance totale. Au final, nous retenons deux items.

Après la suppression des items 3, 4, 5, 6 et 7, nous allons maintenant passer au test de fiabilité alpha de CRONBACH. En effet, le tableau montre que l'alpha de CRONBACH (0,616) est supérieur à (0,601). Donc l'échelle est fiable.

Reliability Statistics

Cronbach's Alpha	N of Items
,616	7

Component Matrix ^a		
	Component	
	1	2
Estimez-vous que l'approche de proximité déterminante dans l'implication des acteurs?	,340	-,780
Jugez-vous que la proximité permet-elle de favoriser l'action collective?	,698	,229
Jugez-vous que la proximité entre acteurs déterminante?	,452	,523
ces formes ont-ils un impact sur la coordination d'acteurs?	,446	,668
estimez-vous que la proximité permet-elle de favoriser les conflits entre acteurs?	,696	-,070
Jugiez-vous que la proximité favorise des interactions à vocation protocolaire?	,675	-,549
Quelles sont les formes de proximité qu'on peut trouver dans votre territoire?	,535	-,018
Extraction Method: Principal Component Analysis.		
a. 2 components extracted.		

.....

Section 4 : Analyse des variables relatives à la dimension : transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales dans le système productif d'Ain Nokbi

En science régionale, le territoire est devenu un élément déterminant des dynamiques de développement. Le territoire se construit, à long terme, par l'organisation des acteurs territoriaux. Ces acteurs se rencontrent, se réunissent pour développer des pratiques différentes. En ce sens, la croissance des SPL peut dépendre aussi du transfert des apprentissages de génération en génération. D'où la nécessité de développer l'hypothèse suivante :

H4 : Rôle du transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales, quel apport dans les dynamiques territoriales dans le système productif d'Ain Nokbi?

Dans cette hypothèse, nous voulons étudier l'impact des apprentissages organisationnels sur les dynamiques territoriales.

ü L'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable indépendante « Transfert des apprentissages ».

La variable indépendante «Transfert des apprentissages» est opérationnalisée à l'aide de 10 items codés :

4.1. Les indicateurs initiaux

La variable indépendante «Transfert des apprentissages» est opérationnalisée à l'aide de 10 items codés :

Tableau n° 33: Codage des items relatif à la dimension «Transfert des apprentissages».

L'échelle de mesure de la variable : Transfert des apprentissages.	
Codes	Items
App_1	existe-t-elles des innovations territoriales?
app_2	Quels sont les principaux acteurs du transfert d'apprentissages?
app_3	Pensez-vous que l'ancrage territorial du transfert des apprentissages s'attache à la mobilisation et à la participation des acteurs dans le cadre de l'action collective?
app_4	Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle joué par le transfert des savoir-faire ancestraux dans l'amélioration du cadre de vie des individus et du territoire?

app_5	Pensez-vous que le transfert des savoir-faire territoriaux contribue-il à la valorisation des ressources territoriales ?
app_6	Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs?
app_7	Que pensez-vous du rôle que peut jouer le transfert des savoir-faire artisanaux dans la création d'un SPL?
app_8	Jugiez-vous que le transfert des savoirs artisanaux locaux constitue un vecteur de spécification et de différenciation de votre territoire?
app_9	Si oui, cette spécification et cette différenciation constituent-t-elles des sources d'attractivité de votre région et votre territoire?
app_10	Le transfert des apprentissages constitue-t-il un levier primordial de pérennité des SPL et par la suite des dynamiques territoriales?

L'indice KMO est de 0,584 et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. Nous pouvons donc poursuivre l'analyse.

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,584
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	44,519
	Df	15
	Sig.	,000

4.2. L'analyse factorielle

En regardant la deuxième colonne ci-après, nous constatons que deux facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1. Nous les conservons donc pour l'analyse. Le premier facteur explique à lui seul 58,4 % de la variance totale des 10 variables de l'analyse. Mis en communs, les deux facteurs expliquent 102,919 % de la variance totale. Comme les autres n'expliquent pas suffisamment de variance, ils ne sont pas retenus.

Tableau n°34 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable «Transfert des apprentissages».

Total Variance Explained

Componen t	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	1,728	28,798	28,798	1,728	28,798	28,798
2	1,371	22,846	51,643	1,371	22,846	51,643
3	,852	14,196	65,839			
4	,822	13,699	79,539			
5	,683	11,381	90,919			
6	,545	9,081	100,000			

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Nous désirons toutefois être certains de bien choisir le bon nombre de facteurs à extraire. Nous regardons donc le graphique des valeurs propres et examinons où se situe la rupture du coude de Cattell. Nous voyons un changement après le deuxième facteur. Nous ne retenons donc qu'un facteur pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.



Nous constatons que les items 3, 4, 5 et 6 contribuent faiblement dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Nous allons donc les supprimer, il s'agit des items (App_3, app_4, app_5 et app_6).

4.3. L'analyse de la multi-normalité pour la dimension : transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales

En éliminant les items 1 et 3, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau n°35 : Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension «Transfert des apprentissages organisationnels».

KMO and Bartlett's Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,637
Approx. Chi-Square		30,112
Bartlett's Test of Sphericity	Df	6
	Sig.	,000

On remarque que l'indice KMO se trouve amélioré, il passe de 0,584 à 0,637.

Tableau n°36 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Transfert des apprentissages».

Total Variance Explained						
Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	1,723	43,070	43,070	1,723	43,070	43,070
2	,869	21,716	64,786	,869	21,716	64,786
3	,818	20,446	85,232			
4	,591	14,768	100,000			
Extraction Method: Principal Component Analysis.						

La solution à 4 items permet 64,786% de la variance totale. Au final, nous retenons deux items. Après la suppression des items 3 et 4 items, nous allons maintenant passer au test de fiabilité alpha de CRONBACH. En effet, le tableau montre que l'alpha de CRONBACH (0,412) est supérieur à (0,320). Donc l'échelle est fiable.

Reliability Statistics	
Cronbach's Alpha	N of Items
,412	6

Reliability Statistics

Cronbach's Alpha	N of Items
,540	4

Component Matrix ^a		
	Component	
	1	2
Quels sont les principaux acteurs du transfert d'apprentissages?	,655	-,584
Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle joué par le transfert des savoir-faire ancestraux dans l'amélioration du cadre de vie des individus et du territoire?	,591	,023
Pensez-vous que le transfert des savoir-faire territoriaux contribue-il à la valorisation des ressources territoriales ?	,777	-,069
Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs?	,584	,723
Extraction Method: Principal Component Analysis.		
a. 2 components extracted.		

4.4. Analyse des liens de causalité entre les variables du modèle d'analyse : SPL d'Ain Nokbi et dynamiques socioéconomiques territoriales

Dans cette sous-section, nous étudierons les liens causaux entre les variables expliquées et les variables explicatives, ainsi, que leur degré d'impact. Pour cela, nous développons des tests d'hypothèses.

Ø Le test des hypothèses

4.5. L'analyse des résidus

Test de l'hypothèse H1 : L'approche de l'offre territoriale des ressources contribue fortement à la croissance du SPL d'Ain Nokbi nécessaire aux dynamiques territoriales :

Dans cette sous-section, nous étudierons la corrélation entre les variables.

Ø Corrélation bi-variée entre la variable « Offre territoriale » et la variable dépendante « Transfert des apprentissages ».

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable « Offre territoriale » et la variable dépendante « Transfert des apprentissages ».

Tableau n° 37: Corrélation de Pearson entre les variables « Offre territoriale» et « Transfert des apprentissages ».

		Correlations	
		Apprentissage 1	Offre territoriale 1
Apprentissage 1	Pearson Correlation	1	-,447**
	Sig. (2-tailed)		,000
	N	96	96
Offre territoriale 1	Pearson Correlation	-,447**	1
	Sig. (2-tailed)	,000	
	N	96	96

**. Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Le tableau ci-dessus indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,447$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « offre territoriale » et la variable transfert des apprentissages.

Ø La régression de la variable « Offre territoriale » et la variable dépendante « Transfert des apprentissages ».

Tableau n°38 : Les indices de régression de la variable « Transfert des apprentissages » et la variable dépendante « Offre territoriale ».

Model Summary ^b					
Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Durbin-Watson
1	,447 ^a	,200	,191	,89931330	,361
a. Predictors: (Constant), Apprentissage 1					

b. Dependent Variable: Offre territoriale 1

D'après le tableau ci-dessus, le modèle de la régression linéaire nous affiche les résultats suivants : R^2 ajusté est égale à 0,200, ce qui signifie que la variable « Transfert des apprentissages » explique 19,1% de dynamiques territoriales. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

Tableau n°39 : Les indices de régression du modèle ANOVA de la variable « Transfert des apprentissages » et la variable dépendante « offre territoriale ».

ANOVA^a

Model		Sum of Squares	Df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	18,976	1	18,976	23,463	,000 ^b
	Residual	76,024	94	,809		
	Total	95,000	95			

a. Dependent Variable: Offre territoriale 1

b. Predictors: (Constant), Apprentissage 1

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif ($F = 23,463$). Ainsi, la probabilité associée à cette statistique est largement inférieure à 5%.

A travers ces analyses, nous pouvons valider notre première hypothèse
H1

- Test de l'hypothèse H2 : L'approche partenariat public-privé contribue à la croissance du SPL d'Ain Nokbi considérée comme un levier incontournable de dynamiques territoriales:

Nous étudierons, dans cette sous-section, la corrélation entre les variables liées à la dimension partenariat public-privé et la croissance des SPL pour prendre une décision d'accepter ou de refuser l'hypothèse.

- Ø Corrélation bi-variée entre la variable « partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable « partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Tableau n°40 : Corrélation de Pearson entre la variable « partenariat public-privé » et « dynamiques territoriales ».

		Correlations	
		Offre territoriale 1	Partenariat 1
Offre territoriale 1	Pearson Correlation	1	-,227*
	Sig. (2-tailed)		,026
	N	96	96
Partenariat 1	Pearson Correlation	-,227*	1
	Sig. (2-tailed)	,026	
	N	96	96

*. Correlation is significant at the 0.05 level (2-tailed).

Le tableau ci-dessus indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,96$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « partenariat public-privé » et la variable dynamiques territoriales.

Ø La régression de la variable « partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Tableau n°41: Les indices de régression de la variable « partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Model Summary ^b					
Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Durbin-Watson
1	,227 ^a	,051	,041	,97908627	,193

a. Predictors: (Constant), Partenariat 1

b. Dependent Variable: Offre territoriale 1

D'après le tableau ci-dessus, le modèle de la régression linéaire nous affiche les résultats suivants : R^2 est égale à 0,51, ce qui signifie que la variable « partenariat public-privé » explique 51% des dynamiques territoriales. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

Tableau n°42 : Les indices de régression du modèle ANOVA de la variable «partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

ANOVA^a

Model		Sum of Squares	Df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	4,891	1	4,891	5,102	,026 ^b
	Residual	90,109	94	,959		
	Total	95,000	95			

a. Dependent Variable: Offre territoriale 1

b. Predictors: (Constant), Partenariat 1

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif (F= 5,102). Ainsi, la probabilité associée à cette statistique est largement inférieure à 5%.

A travers ces analyses, nous pouvons valider notre deuxième hypothèse H2.

- Test de l'hypothèse H3 : la proximité et la gouvernance territoriale contribuent à la croissance du SPL d'Ain Nokbi qui se considèrent comme un fondement de dynamiques territoriales:

Dans cette sous-section, nous analysons le degré d'impact des variables liées aux dimensions de proximité et de gouvernance sur les dynamiques de développement. Pour cela, nous cherchons à déterminer la relation entre les variables endogènes et les variables exogènes.

Ø Corrélation bi-variée entre les variables « proximité et gouvernance territoriale » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre les variables « proximité et gouvernance territoriale » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Tableau n°43 : Corrélation de Pearson entre les variables « proximité et gouvernance territoriale » et « dynamiques territoriales ».

Correlations			
		Offre territoriale 1	Proximité 1
Offre territoriale 1	Pearson Correlation	1	-,416**
	Sig. (2-tailed)		,000

	N	96	96
Proximité 1	Pearson Correlation	-,416**	1
	Sig. (2-tailed)	,000	
	N	96	96
**. Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).			

Le tableau ci-dessus indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,416$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « Proximité » et la variable « dynamiques territoriales ».

Ø La régression de la variable « Proximité » la variable dépendante « développement territorial ».

Tableau n° 44: Les indices de régression de la variable «Proximité» et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Model Summary ^b					
Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Durbin-Watson
1	,416 ^a	,173	,164	,91424484	,295
a. Predictors: (Constant), Proximité 1					
b. Dependent Variable: Offre territoriale 1					

D'après le tableau ci-dessus, le modèle de la régression linéaire nous affiche les résultats suivants : R^2 est égale à 0,173, ce qui signifie que la variable « Proximité » explique 17,3% de développement territorial. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

Tableau n°45: Les indices de régression du modèle ANOVA de la variable « Proximité » et la variable dépendante « développement territorial ».

ANOVA ^a						
Model		Sum of Squares	Df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	16,431	1	16,431	19,658	,000 ^b
	Residual	78,569	94	,836		
	Total	95,000	95			
a. Dependent Variable: Offre territoriale 1						
b. Predictors: (Constant), Proximité 1						

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif ($F = 19,658$). Ainsi, la probabilité associée à cette statistique est largement inférieure à 5%.

A travers ces analyses, nous pouvons valider notre troisième hypothèse H3.

- Test de l'hypothèse 4 : Les acteurs d'un SPL satisfaits par les potentialités de leur territoire d'implantation, en permettant le transfert des apprentissages organisationnels, contribuent fortement à sa dynamique socio-économique et territoriale et son développement territorial.

Nous étudierons, dans cette sous-section, la corrélation entre les variables liées à la dimension acteurs territoriaux des SPL et la dynamique territoriale pour prendre une décision d'accepter ou de refuser l'hypothèse.

Ø Corrélation bi-variée entre la variable « acteurs territoriaux » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

En ce sens, cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable « acteurs territoriaux » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Tableau n°40 : Corrélation de Pearson entre la variable « acteurs territoriaux » et « dynamiques territoriales ».

		Correlations	
		Acteurs territoriaux 1	Dynamiques territoriales
Acteurs territoriaux	Pearson Correlation	1	,783*
	Sig. (2-tailed)		,657
	N	99	99
Dynamiques	Pearson Correlation	,783*	1
	Sig. (2-tailed)	,783	
	N	99	99

*. Correlation is significant at the 0.05 level (2-tailed).

Le tableau ci-dessus indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,99$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « acteurs territoriaux » et la variable dynamiques territoriales.

Ø La régression de la variable « partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Tableau n°41: Les indices de régression de la variable « acteurs territoriaux » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

Model Summary^b

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Durbin-Watson
1	,784 ^a	,082	,0675	,97908627	,997

a. Predictors: (Constant), Partenariat 1

b. Dependent Variable: Offre territoriale 1

D'après le tableau ci-dessus, le modèle de la régression linéaire nous affiche les résultats suivants : R^2 est égale à 0,784, ce qui signifie que la variable « acteurs territoriaux » explique 78,4 % des dynamiques territoriales. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

Tableau n°42 : Les indices de régression du modèle ANOVA de la variable «acteurs territoriaux » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».

ANOVA^a

Model		Sum of Squares	Df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	4,891	1	4,891	125,102	,001 ^b
	Residual	90,109	94	,959		
	Total	95,000	95			

a. Dependent Variable: Offre territoriale 1

b. Predictors: (Constant), Partenariat 1

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif (F= 125,102). Ainsi, la probabilité associée à cette statistique est largement inférieure à 5%.

A travers ces développements des tableaux, l'hypothèse H4 est souvent vérifiée.

Tableau n°46 : Synthèse des résultats du test des hypothèses.

Hypothèses	Conclusion
H1 : L'offre territoriale explique fortement la croissance des SPL et par conséquent les dynamiques territoriales	Validée
H2 : l'approche partenariat public-privé contribue à la consolidation de la gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable de dynamiques territoriales.	Validée
H3 : la proximité et la gouvernance territoriale contribuent à la croissance des SPL qui se considèrent comme un fondement de dynamiques territoriales:	Validée

H4 : le transfert des apprentissages organisationnels contribue à la croissance des SPL qui se considère comme un fondement de développement territorial:	Validée
---	---------

4.6. Etude diagnostique des résidus du modèle général

Le test de modèle général consiste à relier le score de la variable dépendante « dynamiques territoriales » aux quatre variables indépendantes. Autrement dit, il s'agit d'estimer un modèle de régression linéaire multiple. L'estimation de ce modèle sous le logiciel SPSS 20,0 fournit les résultats suivants :

Tableau n°47 : Les indices de régression du modèle général.

Model Summary ^b					
Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate	Durbin-Watson
1	,542 ^a	,294	,271	,85384577	,415
a. Predictors: (Constant), Apprentissage 1, Partenariat 1, Proximité 1					
b. Dependent Variable: Offre territoriale 1					

D'après ce tableau, notre modèle a un fort pouvoir explicatif de 85,8 (R^2 est de 0,542), cela nous a permis de conclure que les variables explicatives de notre de recherche contribuent fortement à l'explication de la variable dépendante (dynamiques territoriales).

Tableau n°48 : Les indices de régression ANOVA du modèle général :

ANOVA ^a						
Model		Sum of Squares	Df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	27,927	3	9,309	12,769	,000 ^b
	Residual	67,073	92	,729		
	Total	95,000	95			
a. Dependent Variable: Offre territoriale 1						
b. Predictors: (Constant), Apprentissage 1, Partenariat 1, Proximité 1						

Le tableau de l'ANOVA montre que le modèle obtenu est significatif. En effet, la statistique F égale à 12,769 dépasse largement la valeur critique dans la table de la loi de Fisher à 5 et 64 degrés de liberté pour un seuil de signification de 5% ; d'autant plus que la régression (12,582) dépasse largement les résidus (5,689).

4.7. Etude du nuage de points des résidus standardisés

Pour étudier les liens de causalité entre SPL et dynamiques territoriales, nous mettons l'accent sur le tableau de l'ANOVA dernier. En effet, le tableau de l'ANOVA montre que le modèle obtenu est significatif. En effet, la statistique F égale à 12,769 dépasse largement la valeur critique dans la table de la loi de Fisher à 5 et 64 degrés de liberté pour un seuil de signification de 5% ; d'autant plus que la régression (12,582) dépasse largement les résidus (5,689).

Tableau n°49 : Les coefficients de régression du modèle général.

Coefficients ^a						
Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	T	Sig.
		B	Std. Error	Beta		
1	(Constant)	1,070E-016	,087		,000	1,000
	Proximité 1	-,303	,095	-,303	-3,177	,002
	Partenariat 1	-,045	,094	-,045	-,474	,637
	Apprentissage 1	-,353	,092	-,353	-3,832	,000
a. Dependent Variable: Offre territoriale 1						

Les variables ayant des coefficients significativement différents de zéro sont : les variables indépendantes proximité, et communication, puisque les probabilités (Sig.) associées à ces coefficients sont largement inférieures à 5%.

Au contraire, les restes de variables dépendants ont des faibles coefficients. Nous n'allons pas les intégrer dans notre fonction de régression.

Notre fonction de régression se présente donc comme suit :

$$\text{Dynamiques territoriales} = 1,070 - 0,303 \text{ Proximité} - 0,45 \text{ Partenariat public-privé} - 0,353 \text{ Transfert des apprentissages organisationnels}$$

Conclusion quatrième chapitre

L'analyse des liens de causalité entre la variable endogène « Les dynamiques territoriales » et la variable exogène « Croissance des SPL », à l'aide de la mobilisation d'un

questionnaire de taille 96 PME réalisé dans la localité d'Ain Nokbi dans la région de Fès-Meknès et le traitement des données du questionnaire à l'aide de deux logiciels Sphinx et SPSS, nous ont permis de valider nos quatre hypothèses :

Hypothèses	Conclusion
H1 : L'offre territoriale explique fortement la croissance des SPL et par conséquent les dynamiques territoriales	Validée
H2 : l'approche partenariat public-privé contribue à la consolidation de la gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable de dynamiques territoriales.	Validée
H3 : la proximité et la gouvernance territoriale contribuent à la croissance des SPL qui se considèrent comme un fondement de dynamiques territoriales:	Validée
H4 : le transfert des apprentissages organisationnels contribue à la croissance des SPL qui se considère comme un fondement de développement territorial:	Validée

Pour expliquer ce tableau, nous procédons de la manière suivante : Les variables ayant des coefficients significativement différents de zéro sont : les variables indépendantes proximité, et communication, puisque les probabilités (Sig.) associées à ces coefficients sont largement inférieures à 5%. Au contraire, les restes de variables dépendantes ont des faibles coefficients. Nous n'allons pas les intégrer dans notre fonction de régression.

Conclusion générale

Notre travail de recherche a tenté d'identifier et de clarifier les liens entre dynamique industrielle et dynamique territoriale à travers la logique de projets SPL. Dans cette approche le territoire et la proximité géographique jouent un rôle déterminant. Notre approche a été celle de la dynamique du territoire par les SPL. C'est ainsi que nous sommes engagés à identifier la dynamique existante dans la création de connaissances spécifiques et de savoir-faire industriels localisés.

L'approche par les SPL appliquée à la réalité marocaine montre une fois de plus qu'il s'agit d'une conception plus ouverte du développement. Les facteurs du développement territorial sont ancrés et enracinés dans le territoire, c'est-à-dire qu'ils sont spécifiques et ne

sont pas imitables ou transférables facilement vers d'autres territoires. En ce sens, il s'agit d'un développement socioéconomique territorial et non seulement technique et le territoire devient ainsi la cellule de base du développement quand il inclut les dimensions historiques, sociales et culturelles. Le territoire est la résultante du jeu d'acteurs territoriaux, de ressources et de richesses nouvelles construites et non données.

L'analyse du bassin industriel local d'Ain Nokbi stipule que ce dernier est caractérisé par des ressources spécifiques telles que la main d'œuvre spécialisés, les savoir-faire artisanaux ancestraux et une culture locale, non susceptibles d'exister ailleurs ou d'être dupliqués. Les entreprises souvent de PME concentrées sur ce bassin entretiennent des rapports d'intensité forts, des relations de complémentarité, de concurrence et de coopération ce qui veut dire que le bassin local s'organise selon une logique de SPL malgré les contraintes qui empêche le développement et la compétitivité du système. Ces handicaps sont dus principalement aux conditions précaires de la main d'œuvre, les anciens rapports de production anciens, l'interconnexion entre les acteurs de la filière dinanderie et les acteurs institutionnels très impliqués dans le domaine d'artisanat, ainsi que le problème d'accès au financement des petits entrepreneurs, et aussi le problème d'absence de l'innovation dans le processus de production. Nous allons tout d'abord faire la vérification de nos hypothèses.

Les hypothèses ont-elles été confirmées par notre travail de terrain sur l'agglomération industrielle territorialisée d'Ain Nokbi ?

Hypothèse 1 : La démarche SPL est la mieux appropriée pour le développement du Maroc et plus particulièrement la localité d'« Ain Nokbi », quartier dont l'appareil économique est majoritairement constitué de PME.

Il nous semble que cette hypothèse a été confirmée. Nous avons constaté que le bassin industriel local est constitué d'un ensemble de PME ancrées et enracinées territorialement, tout en développant entre elles des rapports d'intensité forts. Le Maroc est un pays riche par ses spécificités territoriales, notamment l'excédant de la main d'œuvre spécialisée et les savoir-faire industriels et artisanaux localisés, ce qui veut dire que la logique SPL est la mieux appropriée pour le développement au Maroc.

Hypothèse 2 : Ces PME peuvent servir de levier efficace à l'insertion de cette localité dans l'économie mondiale pourvu que soient réalisées les conditions de la spécialisation (source

d'efficacité et de compétitivité) et de la coopération / coordination entre les acteurs publics et privés ;

Cette hypothèse n'a pas été confirmée. Nous avons constaté que le bassin local reste jusqu'aujourd'hui reste régi par les anciens rapports de production qui freine la compétitivité et la pérennisation du système artisanal de la dinanderie et donc une difficulté d'insertion dans l'économie mondiale. Les exemples de la Vallée de l'Arve en France et de la Vallée Dos Sinos en Brésil sont exemplaires. Les PME agglomérées développent entre elles des rapports de coopération mais les acteurs publics et privés sont déconnectés.

Hypothèse 3 : Développés sur la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux, ces SPL pourraient non seulement s'avérer très compétitifs sur le marché international, mais aussi permettre une meilleure diffusion territoriale de la dynamique de développement.

Cette hypothèse a été confirmée en partie, du fait que le Maroc est riche par son patrimoine et ses savoir-faire ancestraux dans les vieux centres urbains ainsi que sur les milieux ruraux, ce qui veut dire que la logique SPL est pertinente pour enregistrer le Maroc dans une trajectoire de développement socioéconomique territoriale, mais la question du pouvoir local est quasi-absente malgré les processus de décentralisation et de régionalisation mis en place, ainsi que l'interconnexion entre les acteurs territoriaux, tous ces handicaps empêchent la compétitivité des systèmes d'agglomération industrielle territorialisée au Maroc.

Quelle proposition pour assurer la compétitivité et la pérennité du SPL artisanal d'Ain Nokbi, ainsi que l'ensemble des SPL marocains (existants et émergents) pour aboutir à répondre aux besoins de leurs territoires ?

Dans cette perspective, notre proposition est basée autour d'une politique d'accompagnement qui prend en compte le fait que les terrains sont différents et qu'ils ont besoin une certaine durée pour pouvoir réunir les conditions nécessaires à l'émergence des vrais facteurs d'un territoire. Ce processus de développement autonome ne peut se construire et se développer que dans la durée.

L'action proposée par une politique d'accompagnement devrait prendre en compte les réalités des terrains et leurs caractéristiques hétérogènes. Entre autres, il faut prendre en compte la coexistence de petites, moyennes et grandes entreprises sur un même territoire et leurs besoins largement différents.

Ensuite, l'accompagnement doit favoriser l'émergence d'une gouvernance territoriale. C'est à travers la gouvernance territoriale et l'autonomie que se construit sur le terrain un territoire qui peut devenir capable de s'approprier et d'activer une politique qui a pour cible le développement territorial porteur d'une dynamique socioéconomique.

En principe l'accompagnement est considéré comme une condition fondamentale pour l'émergence des SPL, notamment en artisanat, devrait suivre les étapes successives suivantes :

- Etablir un état des lieux de chaque entreprise, en terme de savoir-faire, forces et faiblesses et une étude stratégique de l'activité considérée (marché, tendances, concurrents ...);
- Provoquer les rencontres et nourrir les discussions, dans le cadre de séances de travail avec les chefs d'entreprises pour leur permettre de formuler leurs besoins et axes de progrès, et réfléchir collectivement aux solutions à apporter ;
- Rechercher les intervenants et les entreprises leaders par action ;
- Montrer les dossiers de financement ;
- Suivre les délais et les impacts pour mettre en évidence les gains ;
- Evaluer les actions réalisées et communiquer sur les améliorations des performances ;

En plus de l'accompagnement, il faut inscrire la démarche SPL dans la durée à travers des contrats ou des engagements, sur plusieurs années, des entrepreneurs et du secteur financier ou public. Dans le cadre du processus de décentralisation et de régionalisation économique, les SPL pourront être validés par le CRI, qui devrait s'assurer que ces projets correspondant aux orientations et axes politiques soutenus par l'Etat et les collectivités territoriales.

Ainsi, les SPL supposent la multiplication de partenariats. A cet effet, plusieurs configurations sont envisageables :

- ü Le partenariat international entre SPL positionnés de manière identique, qui table sur le bénéfice de l'ouverture à d'autres cultures et d'autres pratiques comme source de progrès ;

- ü Le partenariat international qui s'inscrit dans une logique de débouché ou d'approvisionnement commercial, qui répond à un objectif de consolidation d'une filière de l'amont à l'aval et qui parfois peut conduire à de véritables transferts d'activité.

Au final, le SPL est un processus organique impliquant l'optimisation de l'interaction et la coordination de tous les acteurs territoriaux, une vraie implication des structures d'intermédiation, et la lutte contre les anciens rapports sociaux de production. Les SPL supposent, pour répondre aux besoins de leurs territoires, un processus d'apprentissage basé sur l'innovation et une gouvernance territoriale.

Questionnaire

Enquête sur le rôle des SPL sur les dynamiques territoriales dans la territorialité d'Ain Nokbi

2015-2020

Je me prénomme El houssin **ER-RAMY**, doctorant au laboratoire **LAREDEL** de la FSJES de Fès (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah). J'effectue, dans le cadre d'une thèse de doctorat, une étude qui porte sur le rôle des SPL sur les dynamiques territoriales dans le système productif d'Ain Nokbi. Dans ce cadre, je vous poserai quelques questions qui me permettront de recueillir des informations sur votre conception relative à cette problématique. Merci.

I. Identification

1. Nom de l'entreprise

2. Quelle est la forme juridique de votre entreprise?

- ☐ 1. SA
☐ 2. SF (société de fait)
☐ 3. pp (Personne physique)
☐ 4. SNC (Société en nom collectif)
☐ 5. SARL
☐ 6. Autre

3. Quelle est votre filière artisanale?

- ☐ 1. Cuir ☐ 2. dinanderie

4. S'agit-il d'une création ou d'une reprise d'entreprise?

- ☐ 1. Création ☐ 2. Reprise

5. Si vous avez créé votre entreprise, la date de création est elle?

- ☐ 1. Supérieur à 3 ans ☐ 2. entre 3 et 5 ans
☐ 3. entre 5 et 10 ans ☐ 4. plus de 10 ans

6. Etes-vous à quel niveau scolaire 'profil du dirigeant'?

- ☐ 1. Primaire
☐ 2. Collégial
☐ 3. Secondaire (Baccalauréat)
☐ 4. universitaire (Deug ou licence)
☐ 5. Supérieur (Master ou études doctorales)

7. Quel est votre niveau de formation 'profil de l'artisan'?

- ☐ 1. L'Amine des artisans ☐ 2. Maâlem el kabir
☐ 3. Maâlem es sanaâ ☐ 4. Mataâlem
☐ 5. Maâlem Choukara

8. Etes-vous?

- ☐ 1. Propriétaire de votre local ☐ 2. locataire

II. La dynamique des ressources humaines dans les filières cuir et dinanderie

9. Combien avez-vous de salariés?

10. Avez-vous des stagiaires dans votre filière?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

11. durant ces cinq dernières années, combien d'artisans ont quitté votre filière?

12. Si oui, combien de stagiaires engagez-vous chaque année? La question n'est pertinente que si stagiaire='oui'

13. Vos artisans sont-ils syndiqués?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

14. Pour le développement de votre personnel, avez-vous un plan de formation dans les centres de formation des artisans?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

15. A votre avis, comment anticipez-vous l'évolution du nombre de vos artisans?

- ☐ 1. Situation stable ☐ 2. Augmentation
☐ 3. Diminution

16. Comment jugez-vous le climat d'affaire et de travail dans votre filière?

- ☐ 1. Globalement inférieur ☐ 2. plus ou moins
☐ 3. égal ☐ 4. supérieur

IV. La dynamique de la situation financière des entreprises artisanales des filières cuir et dinanderie

26. Quelles sont les sources de financement de votre filière?

- ☐ 1. Fonds propres
- ☐ 2. prêts d'honneur
- ☐ 3. dettes auprès des institutions financières
- ☐ 4. aides publiques
- ☐ 5. concours
- ☐ 6. dettes auprès des particuliers (famille)
- ☐ 7. autres
- ☐ 8. Vous pouvez cocher plusieurs cases

27. Si autres, précisez-les?

28. Durant ces dernières années, votre filière souffre-t-elle souvent de liquidité?

- ☐ 1. oui
- ☐ 2. non

29. Si oui, précisez-vous comment gérer la situation?

30. Comment évolue-t-elle la rentabilité financière de votre filière durant ces dernières années?

- ☐ 1. En croissance
- ☐ 2. en situation stable
- ☐ 3. en décroissance

31. Durant ces dernières années, avez-vous réalisé des investissements pour développer votre filière?

- ☐ 1. oui
- ☐ 2. non

32. Comment évaluez-vous la relation avec votre banque?

- ☐ 1. Bonne
- ☐ 2. mauvaise
- ☐ 3. excellente
- ☐ 4. moyenne

III. L'évolution de la fonction commerciale dans les filières cuir et dinanderie

17. Quelle est la valeur du chiffre d'affaire de votre filière?

- ☐ 1. Moins 100 000 dhs
- ☐ 2. entre 200 000 dhs et 500 000 dhs
- ☐ 3. entre 500 000 dhs et 600 000 dhs
- ☐ 4. entre 600 000 dhs et 1 000 000 dhs

18. A votre avis, réalisez-vous du chiffre d'affaire au delà du territoire de Fès?

- ☐ 1. Pas de CA au delà de la zone de Fès
- ☐ 2. moins de 5%
- ☐ 3. entre 10% et 50 %
- ☐ 4. entre 50% et 75%

19. Durant ces 5 dernières années, le chiffre d'affaire de votre entreprise a-t-il connu un accroissement ou une baisse?

- ☐ 1. Accroissement
- ☐ 2. Baisse

20. Si accroissement, cette croissance est-elle estimée?

- ☐ 1. Entre 5 et 10%
- ☐ 2. entre 10 et 20%
- ☐ 3. entre 20 et 50%
- ☐ 4. plus de 50%

21. Réalisez-vous des études de satisfaction de votre clientèle cible?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

22. Durant ces dernières années, comment jugez-vous la productivité de votre filière et de vos travailleurs?

- ☐ 1. En croissance
- ☐ 2. en décroissance
- ☐ 3. situation stable

23. A votre avis, comment évolue-t-il le niveau de ventre de votre filière?

- ☐ 1. En croissance forte
- ☐ 2. en croissance
- ☐ 3. en décroissance
- ☐ 4. en situation stable

24. Disposez-vous de plans de prospection de nouvelle clientèle?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

25. Comment faites-vous pour maîtriser les coûts de production?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

V. L'offre territoriale des ressources

33. A votre avis, pourquoi les autorités publiques ont-ils décidé de faire déplacer les artisans à Ain Nokbi?

- ☐ 1. Procédures liées à l'aménagement du territoire
- ☐ 2. Proximité des infrastructures
- ☐ 3. existence de terrains
- ☐ 4. proximité du capital
- ☐ 5. proximité du marché local
- ☐ 6. proximité d'une main d'œuvre qualifiée
- ☐ 7. qualité de vie
- ☐ 8. accès au financement
- ☐ 9. proximité des infrastructures de formation
- ☐ 10. abondance en prestataires/ fournisseurs
- ☐ 11. existence de débouchés
- ☐ 12. proximité domicile entreprise
- ☐ 13. autres

34. Si autres, précisez

35. A votre avis, êtes-vous satisfaits de cette territorialité d'Ain Nokbi?

- ☐ 1. Très satisfait
- ☐ 2. satisfait
- ☐ 3. insatisfait
- ☐ 4. assez satisfait

36. Pour votre filière, accédez-vous aux appels d'offres publiques?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

☐ 1. Oui ☐ 2. non

37. Si non

- ☐ 1. Aucune idée sur les marchés publics
- ☐ 2. pas du tout intéressé
- ☐ 3. procédures compliquées
- ☐ 4. pas de transparence
- ☐ 5. insuffisance du cadre juridique
- ☐ 6. autre

38. Si autre, précisez

39. Comment jugez-vous la fiscalité territoriale?

- ☐ 1. Très satisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait

40. Après le découpage régional qu'a connu le Maroc en 2015, avez-vous bénéficié d'une aide, de programmes de la part des acteurs territoriaux notamment la région, la chambre d'artisanat, le CRI, la direction d'industrie, de commerce;

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

41. Si oui, précisez-vous:

42. Etes-vous satisfaits des infrastructures de votre territorialité?

- ☐ 1. Satisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait

43. Quelles sont les limites de votre territoire d'activité?

- ☐ 1. Qualité des services de base
- ☐ 2. l'aménagement du territoire
- ☐ 3. pas de terrains
- ☐ 4. la localisation
- ☐ 5. autres

44. Si autres, précisez 1

45. A votre avis, êtes-vous satisfaits de l'offre des services de base du territoire (alimentation en eau, électricité, centre de formation)

- ☐ 1. Très satisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait

46. A votre avis, le cadre juridique, essentiellement le code du travail, le décret des marchés publics, le code de commerce garantit-il votre satisfaction?

- ☐ 1. Satisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait

47. Etes-vous satisfaits de l'offre de travail qualifié au sein de votre territorialité d'Ain Nokbi?

- ☐ 1. Satisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait

48. Etes-vous satisfaits l'offre des moyens de communications dans votre territoire d'activité?

- ☐ 1. Satisfait
- ☐ 2. assez satisfait
- ☐ 3. insatisfait

49. A votre avis, l'offre publicitaire permet-elle de vous satisfaire?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

50. Si non; précisez-vous:

- ☐ 1. manque de canaux de communication (presse, radio locale, journaux, sites)
- ☐ 2. manque d'entreprise spécialisée

VI. Rôle du partenariat public-privé dans la pérennité des SPL et les dynamiques territoriales

51. Quels sont vos partenaires?

- ☐ 1. Etat
- ☐ 2. collectivités territoriales
- ☐ 3. entreprises du commerce/service
- ☐ 4. particuliers
- ☐ 5. entreprises industrielles
- ☐ 6. CRI
- ☐ 7. autres

52. Si autre, précisez:

53. Où se situent-ils vos principaux partenaires?

- ☐ 1. La région Fès-Meknès
- ☐ 2. la ville de Fès
- ☐ 3. autres régions
- ☐ 4. international

54. Pensez-vous que le chiffre d'affaire de votre filière pourra-t-il être influencé par des partenariats public-privé?

- ☐ 1. Tout à fait d'accord
- ☐ 2. pas du tout d'accord
- ☐ 3. plutôt d'accord
- ☐ 4. plutôt pas d'accord

55. Vos partenaires sont-ils satisfaits de votre implantation dans la région Fès-Meknès?

- ☐ 1. Très insatisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait
- ☐ 4. très satisfait

56. Vos principaux partenaires estiment-ils que la territorialité d'Ain Nokbi présente un climat d'affaire favorable aux affaires?

- ☐ 1. Pas du tout d'accord
- ☐ 2. plutôt pas d'accord
- ☐ 3. plutôt d'accord
- ☐ 4. tout à fait d'accord

57. Etes-vous satisfaits du cadre de vie offert par la région Fès-Meknès?

- ☐ 1. Très insatisfait
- ☐ 2. insatisfait
- ☐ 3. assez satisfait
- ☐ 4. très satisfait

58. Disposez-vous du partenariat avec une grande entreprise?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

59. A votre avis, vos partenaires principaux estiment-ils que le territoire de la région Fès-Meknès est-il?

- ☐ 1. Très attractif
- ☐ 2. attractif
- ☐ 3. peu attractif
- ☐ 4. pas attractif.

60. Durant ces dernières années, avez-vous développé des partenariats à l'international?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. non

61. Si non précisez:

- ☐ 1. Aucune idée
- ☐ 2. manque de partenaires
- ☐ 3. manque de moyen de communication
- ☐ 4. procédures juridiques lourdes
- ☐ 5. pas de transparence
- ☐ 6. autres

VII. Rôle de la proximité et de la gouvernance territoriale dans les dynamiques territoriales

62. Jugez-vous que la proximité entre acteurs du territoire détermine?

- ☐ 1. Aucune utilité
- ☐ 2. relativement utile
- ☐ 3. peut être déterminante
- ☐ 4. déterminante
- ☐ 5. fortement déterminante

63. Estimez-vous que l'approche de proximité est déterminante dans la participation et l'implication des acteurs (nationaux, régionaux et territoriaux)?

- ☐ 1. Pas du tout
- ☐ 2. De temps à autre
- ☐ 3. Assez souvent
- ☐ 4. Souvent
- ☐ 5. Toujours

64. Jugez-vous que la proximité joue un rôle décisif dans la favorisation de l'action collective et par la suite dans les échanges d'information?

- ☐ 1. Pas d'accord
- ☐ 2. Indifférent
- ☐ 3. Moyennement d'accord
- ☐ 4. D'accord

5. Tout à fait d'accord Dans ce bassin de vie d'Ain Nokbi, pensez-vous que la proximité favorise les interactions à vocation coopérative entre les acteurs ?

- ☐ 2. Pas du tout
- ☐ 2. De temps à autre
- ☐ 3. Assez souvent
- ☐ 4. Souvent
- ☐ 5. Toujours

65. A votre avis, dans ce bassin industriel d'Ain Nokbi, estimez-vous que la proximité capitalise des interactions à vocation conflictuelle entre les acteurs du territoire?

- ☐ 1. Pas du tout
- ☐ 2. De temps à autre
- ☐ 3. Assez souvent
- ☐ 4. Souvent
- ☐ 5. Toujours

66. A votre avis, jugez-vous que la proximité favorise des interactions à vocation protocolaire?

- ☐ 1. Pas du tout
- ☐ 2. De temps à autre
- ☐ 3. Assez souvent
- ☐ 4. Souvent
- ☐ 5. Toujours

67. Dans cette territorialité, quelles sont les formes de proximité que les acteurs qu'on peut trouver?

- ☐ 1. Proximité spatiale
- ☐ 2. proximité organisationnelle
- ☐ 3. proximité institutionnelle

68. Dans cette localité, ces formes de proximité ont-elles un impact sur la coordination des acteurs territoriaux et par la suite sur la croissance des SPL et les dynamiques territoriales?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

70. Jugiez-vous que la proximité constitue-t-elle une condition déterminante dans la dynamique des acteurs et par la suite la croissance et la pérennité des SPL?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

71. Appartenez-vous à des réseaux professionnels (Clubs, association, groupement d'intérêt, ...)?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

72. Si oui, lesquels?

73. Jugiez-vous que la pérennité de votre agglomération pourra dépendre du soutien (aide financière, réglementaire, accompagnement entrepreneurial) apporté par les collectivités territoriales (Municipalité de Fès, Région, Préfecture)?

- ☐ 1. Pas d'accord du tout ☐ 2. Plutôt pas d'accord
- ☐ 3. plutôt d'accord ☐ 4. Tout à fait d'accord

74. Etes-vous intéressés par des opérations regroupant d'autres professionnels comme vous?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

75. Si oui, par quoi seriez-vous intéressés?

- ☐ 1. Réunions de professionnels
- ☐ 2. organisations de manifestations
- ☐ 3. portail et boutique en ligne
- ☐ 4. communication collective
- ☐ 5. Démarche qualité
- ☐ 6. gestion des compétences des artisans

76. Comment définissez-vous la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. La prise en compte des interactions entre les divers usagers du territoire
- ☐ 2. Le remodelage de la gestion publique
- ☐ 3. Une forme de régulation territoriale et d'indépendance
- ☐ 4. entre les acteurs

77. Quelle importance octroyez-vous à la rationalité des acteurs dans un processus de la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
 - ☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
 - ☐ 5. Primordiale
-

78. A votre avis, croyez-vous que la gouvernance territoriale est le fruit de la participation des différents acteurs territoriaux?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

79. Dans cette territorialité d'Ain Nokbi, la gouvernance territoriale résulte de l'implication grandissante des acteurs dans les décisions ?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
- ☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
- ☐ 5. Toujours

80. A votre avis, quelle importance octroyez-vous à la flexibilité des acteurs dans un processus de gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
- ☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
- ☐ 5. Primordiale

81. A votre avis, pensez-vous que la gouvernance territoriale dépend de la nature des relations qui existent entre les acteurs du territoire?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

82. D'après vous, quel est l'impact de la pluralité des réseaux d'acteurs sur la décision prise au niveau territorial?

- ☐ 1. Complexité ☐ 2. Conflits ☐ 3. Homogénéité
- ☐ 4. Coordination

83. A votre avis, aviez-vous l'occasion de se réunir avec les principaux acteurs territoriaux (Président du conseil régional, Directeur de la chambre d'artisanat, directeur du CRI, ...)

- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

84. Si oui, dans quelles circonstances?

- ☐ 1. Réunion ☐ 2. A titre personnel
- ☐ 3. Campagne de sensibilisation

85. D'après vous, les décisions prises au niveau de votre bassin industriel peuvent déterminer la réussite ou l'échec du processus de la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Réussite ☐ 2. Echec

86. Pensez-vous que l'échec de la gouvernance territoriale résulte de la divergence des intérêts?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
- ☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
- ☐ 5. Toujours

87. A votre avis, la gouvernance territoriale permet-elle d'agir collectivement à la concrétisation d'un projet territorial commun?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
 - ☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
 - ☐ 5. Toujours
-

88. A votre avis, jugez-vous que le capital social contribue à la coordination des acteurs et donc contribue aux dynamiques territoriales ?
- ☐ 1. Pas du tout. De temps à autre ☐ 2. Assez souvent
☐ 3. Souvent ☐ 4. Toujours

VIII. Rôle du transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales, quel apport dans les dynamiques territoriales ?

89. A votre avis, existe-t-elles des innovations territoriales comme le transfert des savoir-faire de génération en génération ?
- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

90. A votre avis, quels sont les principaux acteurs du transfert des apprentissages ?
- ☐ 1. Amine
☐ 2. Maâlem, mataâlem, Es sanaâ
☐ 3. Maâlem chokara
☐ 4. le centre de formation et de qualification dans les métiers d'art

91. Pensez-vous que l'ancrage territorial du transfert des apprentissages s'attache à la mobilisation et à la participation des acteurs dans le cadre de l'action collective ?
- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

92. A votre avis, êtes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle joué par le transfert des savoir-faire ancestraux dans l'amélioration du cadre de vie des individus et du territoire ?
- ☐ 1. Pas d'accord ☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord ☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

93. Pensez-vous que le transfert des savoir-faire locaux contribue-t-il à la valorisation des ressources territoriales et par la suite à l'attractivité et la compétitivité territoriale ?
- ☐ 1. Pas du tout. De temps à autre. Assez souvent
☐ 2. Souvent
☐ 3. Toujours

94. Êtes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs moyennant l'obtention de savoirs et de connaissances relatifs au territoire ?
- ☐ 1. Pas d'accord ☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord ☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

95. Que pensez-vous du rôle que peut jouer le transfert des savoir-faire artisanaux dans la création d'un SPL qui se singularise par sa capacité à concrétiser des projets, à définir, à identifier, à activer et à valoriser des ressources territoriales ?
- ☐ 1. Pas d'accord. Indifférent
☐ 2. Moyennement d'accord
☐ 3. D'accord
☐ 4. Tout à fait d'accord

96. Jugez-vous que le transfert des savoirs artisanaux locaux constitue un vecteur de spécification et de différenciation de votre territoire ?
- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

97. Si oui, cette spécification et cette différenciation constituent-elles des sources d'attractivité de votre région et votre territoire ?
- ☐ 1. Oui ☐ 2. non

98. D'après vous, le transfert des apprentissages valorisant les ressources territoriales, constitue-t-il un levier primordial de pérennité des SPL et par la suite des dynamiques territoriales ?
- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

Listes des cartes, encadrés, figures, graphiques et tableaux

Cartes

Carte 1 : Le chef-lieu de la région est la préfecture de Fès	203
--	-----

Figures

Figure 1 : Contribution régionale à la création du PIB en valeur.....	169
Figure 2: Le chercheur interprétativiste : posture d'empathie	146
Figure 3 : Démarche hypothético-déductive appliquée au test de théorie	249
Figure 4 : Les modes de raisonnement et connaissance scientifique.....	251

Tableaux

Tableau 1 : Le croisement des deux proximités et ses résultats en termes d'interactions.....	20
Tableau 2 : les différentes Organisations Productives Localisées d'après les auteurs et les organismes	24
Tableau 3 : Les principales théories de croissance	22
Tableau 4 : Classification des ressources et des actifs selon les travaux de Colletis G.....	98
Tableau 5 : Du produit à la ressource : l'acquisition progressive de qualités territoriales	102
Tableau 6 : Les différentes proximités	149
Tableau 7 : Croissance du PIB brut par région.....	170
Tableau 8 : Produit intérieur brut par secteurs d'activité et par région (en millions de DH)..	174
Tableau 9 : Répartition des espaces industriels par région du Maroc au 31 mars 2007.....	179
Tableau 10 : le salaire moyen d'un ouvrier dans le monde	187
Tableau 11: Degré de complexité des SPL	190
Tableau 12 : Typologie des SPL et positionnement par rapport à la typologie de Garofoli ..	194

Tableau 13 : Richesse et population des régions : écarts à la moyenne marocaine	206
Tableau 14: Le degré de complexité du SPL dans la dinanderie	210
Tableau 15: Evolution des exportations des produits artisanaux durant les 10 dernières années	213
Tableau 16 : Répartition de la main d'œuvre selon la production principale	215
Tableau 17 : Paradigmes épistémologiques contemporains	246
Tableau 18: Approche quantitative et approche qualitative.....	254
Tableau n 19: codage des items relatif à la dimension « Offre territoriale ».....	259
Tableau n° 20 : indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension « Offre territoriale de ressources ».....	260
Tableau n° 21: Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Offre territoriale de ressources».....	260
Tableau n° 22: matrice des composantes relatives à la dimension « offre territoriale »	262
Tableau n°23 : indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension « offre territoriale de ressources».....	262
Tableau n°24 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « offre territoriale ».....	263
Tableau n°25 : matrice des composantes relatives à la dimension « Offre territoriale».....	263
Tableau n° 26: codage des items relatif à la dimension «Partenariat public-privé».....	264
Tableau n° 27 : indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension «partenariat public-privé ».....	268
Tableau n°28 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « partenariat public-privé ».....	268
Tableau n° 29: codage des items relatif à la dimension «Proximité et gouvernance territoriale».....	270

Tableau n°30 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Proximité et gouvernance territoriale».....	271
Tableau n°31 : indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension «Proximité et gouvernance territoriale».....	274
Tableau n°32 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Proximité et gouvernance territoriale».....	274
Tableau n°32 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Proximité et gouvernance territoriale».....	274
Tableau n° 33: codage des items relatif à la dimension «Transfert des apprentissages».....	276
Tableau n°34 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable «Transfert des apprentissages».....	277
Tableau n°35 : indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension «innovation sociale».	278
Tableau n°36 : Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable « Transfert des apprentissages».....	279
Tableau n° 37: corrélation de Pearson entre les variables « Offre territoriale» et « Transfert des apprentissages ».....	281
Tableau n°38 : les indices de régression de la variable « Transfert des apprentissages » et la variable dépendante « Offre territoriale ».....	281
Tableau n°39 : les indices de régression du modèle ANOVA de la variable « Transfert des apprentissages » et la variable dépendante « offre territoriale».....	281
Tableau n°40 : Corrélation de Pearson entre la variable « partenariat public-privé » et « dynamiques territoriales ».....	282
Tableau n°41: les indices de régression de la variable « partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».....	283
Tableau n°42 : les indices de régression du modèle ANOVA de la variable «partenariat public-privé » et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».....	283

Tableau n°43 : corrélation de Pearson entre les variables «proximité et gouvernance territoriale » et « dynamiques territoriales ».....	284
Tableau n° 44: les indices de régression de la variable «Proximité» et la variable dépendante « dynamiques territoriales ».....	284
Tableau n°45: les indices de régression du modèle ANOVA de la variable « Proximité » et la variable dépendante « développement territorial ».....	285
Tableau n°46 : synthèse des résultats du test des hypothèses.....	285
Tableau n°47 : les indices de régression du modèle général.....	286
Tableau n°48 : les indices de régression ANOVA du modèle général	286
Tableau n°49 : les coefficients de régression du modèle général.	287

Liste des références bibliographiques

- Abdelmalki L., Courlet C. (1996), « Les nouvelles logiques de développement », Paris, l'Harmattan.
- Allard-Poesi, F. et Maréchal, C., (1999), « Construction de l'objet de recherche », In Thiérart R.A. (éd.), Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod ? p.39.
- Allemand S. (2001), « Gouvernance : le pouvoir partagé », Sciences humaines, n° 101, janvier.
- Antonelli, C. (1995), « Economie des réseaux : variété et complémentarités ». Dans Rallet, A. et Torre, A.(dir). Economie industrielle et économie spatiale, Economica, Paris, 253-272.
- Aubert F., Guerin M. et Perrier-Cornet P. (2001), « Organisation et territoire : un cadre d'analyse appliqué aux espaces ruraux », Revue d'économie rurale et urbaine, n°3.
- Avenier Marie-José, (1989), « Méthodes de terrain et recherche en management stratégique », Economies et Société, n° 14, p. 203.
- Avenier, M. J., et Gavard - Perret, M. L., (2012), « Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique », in Gavard-Perret, M.L. et al. (éds.), Méthodologie de la recherche en sciences de gestion : Réussir son mémoire ou sa thèse, Montreuil, Pearson, 2^{ème} édition, p. 13.
- Azema A., Parthenay D. (2001), « Les schémas de services collectifs, poisson pilote des politiques publiques territoriales », Territoires 2020, n°4, DATAR, la Documentation française, p. 45-49.
- Becattini G. (1992), « Le district marshallien : une notion socioéconomique », in G.BENKO, A. Lipietz (éds), Les régions qui gagnent, PUF, Paris, p.35-55.
- Becattini G., RULLANI E. (1995), «Système local et marché global, le district industriel», in Rallet A., Torre A, Economie industrielle et économie spatiale, Paris, Economica.
- Benko, G., et Lipietz, A. (1992), « Les régions qui gagnent », PUF, p. 194.
- Billaudot B. (2004), Territoire et institution, document pour le SEAT (Séminaire d'économie de l'aménagement du territoire) du PEPSE, UPMF, 22 avril.
- Bocquet R. (2008), « Proximités et coordination inter-firmes : une analyse empirique de la compétitivité des stations du sport d'hiver », RERU, n°2, p. 159-187.
- Bouchrara M. (1986), « Industrialisation rampante et innovation clandestine en Tunisie », Economie et humanisme, n° 289, mai- juin, p. 58-65.

Buclet, N., (2011), « Territoire, innovation et développement durable : l'émergence d'un nouveau régime conventionnel ? », RERU, n° 5, p. 911-940.

Cappelo Nijkamp 1995, "Le rôle des externalités de réseaux dans les performances des firmes et des régions", in Rallet, Torre, Economie industrielle et Economie spatiale, Economica.

Claval P., (2002), « La géographie du XXI^{ème} siècle », l'Harmattan, Paris.

Cohen, E., (1997), « Epistémologie de la gestion », in, Joffre, P. et Simon, Y. (éds.), Encyclopédie de gestion, Paris, Economica, 2^o édition, p. 1166.

Cohendet P. Llerna P. 1999 "La conception de la firme comme processeur de connaissance", Revue d'Economie Industrielle, n°88, 2ème trimestre.

Coissard S., et Pecqueur B., (2007), « Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs : une approche par le territoire », XLIII^e colloque de l'ASRLDF, Grenoble, Chambéry.

Colletis G et Gilly J.P (1999), construction territoriale et dynamiques économiques, sciences de la société, n°48.

Colletis G., Gilly J.-P., Pecqueur B. (2002), « Inscription spatiale des firmes, gouvernance des territoires et régulation d'ensemble », l'Année de la régulation.

Colletis, G. et Pecqueur B. (1993), « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? » RERU, n° 3, Adicueer, Poitiers.

Colletis, G., et Pecqueur B., (1993), « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? », RERU, n°3, p.490-507.

Courlet C. (1989), « Les industrialisations endogènes », Revue Tiers-Monde, n° 118, avril-juin, p. 413-421.

Courlet C. (1994), « Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? », in C. Courlet, B. Soulage (éds), Industrie, territoires et politiques publiques, l'Harmattan, Paris, p. 13-32.

Courlet C. (1999), Les Systèmes Productifs Localisés: un bilan de la littérature, Cahiers d'économie et de sociologie rurale, n° 58-59.

Courlet C. (2001), « Les systèmes productifs localisés de la définition au modèle », in Réseaux d'entreprises et territoires : regards sur les systèmes productifs locaux, DATAR, la Documentation française, Paris.

Courlet C. (2001), « Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique », l'Harmattan, Paris.

Courlet C. (2006), « Territoire et développement économique au Maroc : le cas des systèmes productifs localisés », Paris, Rabat, l'Harmattan.

Courlet C. et Ferguène A. (2001), « Globalisation et territoire, le cas des SPL dans les pays en développement » ; Colloque « Economie sociale et développement local », Université Mohamed 5- Souissi, Rabat-Salé, 5-7 avril.

Courlet C., 1994, « Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? ». In Courlet C., Soulage B., 1994, Industries, territoires et politiques publiques, L'Harmattan, Logiques Economiques, p. 13-34.

Courlet C., Hollard M. (2004), « Nouveaux modes de gouvernance et SPL au Maroc », dans A. Ferguène (2004), Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud, éd. L'Harmattan, Paris.

Courlet C., Hollard M., Rocca M. et Hannou (2001), Etude sur les conditions de développement des SPL au Maroc, DATAR, Paris

Courlet C., Pecqueur B. (1996), « Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement », in L. Abdelmalki, C. Courlet(dir.), les nouvelles logiques de développement, l'Harmattan, Paris.

Courlet C., Pecqueur B. (2013), « L'économie territoriale », Paris, PUG.

Courlet C., Pecqueur B., (1991), « Systèmes locaux d'entreprises et externalités : un essai de typologie », Revue d'économie régionale et urbaine, n°3-4.

D'amboise G. et Audit J. (1996), « Le projet de recherche en administration : un guide général à sa préparation, Monographie, Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, Québec, p. 13-14.

D'amboise, G. et Audet, (1996), « Le projet de recherche en administration : un guide général à sa préparation », Monographie, Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, Québec, p. 13-14.

DATAR 2004, La France puissance industrielle : une nouvelle politique pour les territoires

Davezies L., 2003, "Un essai de typologie des formes du développement territorial en France", rapport préparé pour l'Institut CDC DUPUY C.

Dimou M., (1994), « La dynamique d'évolution des systèmes productifs locaux, une interprétation Marshallienne du développement », Thèse.

Dimou M., Ternaux P., (1993), « Le bassin d'emploi Roannais », Programme des Communautés Européennes sur les stratégies de développement local dans les zones sinistrées de l'Europe.

Dupuy C., Gilly J.-P. (1996), « Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales », dans B.Pecqueur (dir), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, l'Harmattan, Paris.

Durand J.P (1991), « Italie : spécialisation flexible et dépassement du fordisme », *Economie industrielle*, n° 58, 4^e trimestre, p. 47- 63.

Evard, Y., et al., (2009), *Market : Fondements et méthodes des recherches en marketing*, Paris, Dunod, 4^e édition, p.45.

Ferguène A. (1996), « l'industrialisation à petite échelle : une nouvelle approche du développement au Sud », *Région et développement*, n°3, p.85- 115.

Ferguène A. (2001), « savoir-faire artisanaux et dynamismes locaux dans les vieilles villes du Maghreb : l'exemple de la médina de Sfax », in A. Sassu (éd.), *savoir-faire et reproductions locales dans les pays de la Méditerranée*, ISPRO/ Publisud, Paris, p. 271-293.

Ferguène A. et Hsaini A., (1998), *Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : Eléments d'analyse à partir de Ksar- Hellal (Tunisie)*, *Revue Région et développement* n° 7, p. 105-134.

Ferguène A., Hsaini A. (1998a), « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar Hellal (Tunisie) », *Région et développement*, n° 7, p. 105- 134.

Ferguène A., Hsaini A. (1998b), « La flexibilité source d'efficacité productive ? Enseignement à partir d'un système localisé de PME en Tunisie », *Revue internationale PME*, vol. 11, n° 4, p. 67-93.

Friedman J., Weaver C. (1979), *Territory and Fonction : The evolution of Regional Planning*, Edward Arnold, London.

Ganne B. (1989), « PME et districts : à propos du modèle italien : de quelques réflexions critiques », *Revue internationale PME*, vol.2, n° 2-3, p. 273-285.

Garofoli G. (1989), « Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène », in G. Benko, A. Lipietz (éds), *les Régions qui gagnent*, PUF, Paris, p. 57- 88.

Garofoli G. (1994), « Développement endogène et rôle des acteurs locaux : un défi pour la théorie du développement », in *Nouveaux dynamismes industriels en économie du développement*, publication de l'IREPD, série Actes de colloque, Grenoble, p. 493-499.

Garofoli G. (1996), « Industrialisation diffuse et systèmes productifs locaux : un modèle difficilement transférable aux pays en voie de développement », in L. Abdelmalki, C. Courlet (dir) (1996), *les nouvelles logiques du développement*, l'Harmattan, Paris.

Garofoli G., (1985), Industrialisation diffuse en petite entreprise : le modèle italien des années 70, Cahier IREP Développement n° 9, p. 245-256.

Gaschet F., Lacour C. (2007), « Les systèmes productifs urbains : des clusters aux clusties », RERU, n° 4, pp. 707-729.

Gilly J.-P., Lung Y. (2004), « Proximités, secteurs et territoires », communication aux « Quatrièmes journées de la proximité », Marseille, 17-18 juin.

Gilly J.-P. et Torre A. (2000), Dynamique de proximité, l'Harmattan, Paris.

Ginsbourger F., Lefebvre Ph., Pallez F., (2006), « Le rôle des SPL dans la stimulation de l'innovation », Document de travail DIACT et Ecole des Mines de Paris.

Girault F., (2008), Conceptualiser le territoire, in Dossier Construire les territoires, Historiens et géographes, 403, p. 57-90.

Girod-Séville, M., et Perett, V., (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », In, Thiétart, R.A (éd), Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod, p. 13.

Girod-Séville, M., et Perett, V., (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », In, Thiétart, R.A (éd), Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod, p. 13.

Glaserfeld, E.V., (1994), « Pourquoi le constructivisme doit-il être radical ? », Revue des sciences de l'éducation, vol. 20, n° 1, p. 22.

Gonçalves, M., N., (2012), « Industrie localisée au Brésil : les arrangements productifs localisés (APL) de la métal-mécanique au Grande do Sul/Brésil », Thèse, Université de Grenoble, p. 12.

Granovetter M. 1994 "Les institutions économiques comme construction sociale" in Orlean, Analyse économique des conventions, PUF NOOTEBOOM B., 2000, Learning and innovation in organizations and economies, Oxford University Press.

Guerraoui D., Fejjal A. (1988), « l'industrialisation de l'artisanat à Fès », Histoire de développement, Cahiers de l'IES de Lyon, n° 4, 4^e trimestre, p. 6-8.

Hsaini A.O (1996), « Spécialisation souple et développement : le cas de Ksar Hellal en Tunisie », thèse de doctorat en économie appliquée, Université Pierre- Mendès-France, Grenoble.

Jennan L. (2001), Savoirs paysans, dynamiques locales et développement rural au Maroc.

KEBIR L., CREVOISIER O., 2004, « Dynamiques des ressources et milieux innovateurs », in François H., Hirczak M., et Senil N., (2006), « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », RERU, n° 5, p. 683-700.

Labiadh, I. (2009), « Le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord Ouest de la Tunisie, (Sous dir. de B. Pecqueur), Université Pierre Mendès France.

Landel P.-A. (2011), « L'exploitation du développement territorial » vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences.

Lapez J. (2005), Apport de la nouvelle approche territoriale à l'économie du développement, Paris, l'Harmattan, p. 246.

Le Moigne, J.L., (1999), « Les épistémologies constructivistes », Paris, Presses universitaires de France-PUF, 2^{ème} éd. p. 85.

Lévesque B., Klein J.L., Fontan J.M., 1998, « Les systèmes industriels localisés : état de la recherche », Cahier de Recherche de l'Observatoire Montréalais du Développement, UQAM.

Linossier R. (2006), La territorialisation de la régulation dans l'agglomération lyonnaise 1950-2005, Université Lumière, Lyon 2, 483 p.

Maillat D., Kebir L., 1999, « Learning Region et systèmes territoriaux de production », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, Vol. 3, p.p. 429-448.

Marcelpiol E., François H. (2008), « Les processus d'articulation des proximités dans les territoires touristiques. L'exemple des stations de montagne », RERU, n° 2, p. 179-192.

Markuzen A. (2000), « Des lieux-aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels », in Benko G., Lipietz A., La Richesse des régions, Paris, PUF, pp. 85-119.

Marshall A. (1919), Industry and Trade, trad. Française par Leduc G., 1934, Paris, Editions Marcel Giard, 442 p.

Martin P., Mayer T., Mayneris F., 2008, « Evaluation d'une politique de cluster: les systèmes productifs locaux », In Madiès T., Prager J-C., 2008, Innovation et compétitivité des régions, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation française, Paris, p.p. 367

Matray, M., (2010), « Le dynamisme d'évolution des pôles de compétitivité territoriaux : une approche territorialisée de l'écosystème des pôles de compétitivité en France », Thèse, Université Jean Moulin Lyon 3, p. 13.

- Matteaccioli A (2004), Ph. Aydalot, pionnier de l'économie territoriale, Paris, l'Harmattan.
- Maurel F., Sedillot (1997), « La concentration géographique des industries françaises », *Economie et Prévision*, n° 131, p. 25-45.
- Mbengue, A., et Vandangeon- Derumez, I., (1999), « Positions épistémologiques et outils de recherche en management stratégique », XIIIème Conférence de l'AIMS, Ecole Centrale de Paris, 26-28 Mai, p. 4.
- Menu, S., (2009), « Le soutien des régions aux clusters : comparaison entre la Bretagne, la Bavière et le nord-est de l'Angleterre (1980-2009) » *Observatoire des pôles de compétitivité*, Octobre.
- Nadvi Kh., Schmitz H. (1994), « Clustering and Industrialisation : Introduction », *World Development*, vol. 27, n° 9, septembre, p. 1503-15013.
- Nguyen Quy Nghi (2009), *La reconfiguration des districts industriels au Vietnam- Du monde local au monde global, une analyse sociologique des mutations d'un village de métier*, Université Lumière, Lyon 2, 384 p.
- Paillé, P., et Mucchielli, A., (2003), « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », Armand Colin, Paris.
- Pecqueur B. (1992), « Territoire, territorialité et développement », *Actes du colloque, Industrie et territoire : les systèmes productifs localisés*, IREPD, Grenoble.
- Pecqueur B. (2005), « Le développement territorial : une approche des processus de développement pour les économies du Sud, Le territoire est mort, vive les territoires », IRD Editions, Paris, p. 295-316.
- Pecqueur B. (2005), « Le développement territorial, une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud, in ANTHEAUME B. et GIRAUT F. (éd), *le territoire est mort, Vive les territoires*, Paris, IRD, pp. 295-316.
- Pecqueur B., Soulage B., Thivins S., Zampa Ch. (1995), *les relations entre les entreprises industrielles du Sillon alpin*, IREPD, Grenoble.
- Pecqueur B., Zimmerman J.B (2004), « Economie de proximités », Lavoisier, Paris.
- Pecqueur, B. (2005), « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », *Le territoire est mort, vive les territoires*, IRD, Editions, Paris, p. 295-316.

Pecqueur, B., (2008), « Pôles de compétitivité et spécificité de la ressources technologique : une illustration grenobloise », *Géographie, Economie, Société*, N° 3, Vol. 10, p. 326-331.

Pecqueur, B., (2009), « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? », *Géographie Economie Société*, n° 11, p. 55-62.

Perrat J. (1997), « Une clé de lecture du rapport firmes / territoires : la notion de proximité », *Espace et sociétés*, n° 88-89, p. 207-236.

Perrat J. (1998), « Stratégies globales des firmes, gestion locale des ressources et marge des acteurs territoriaux », in G. Loiger, J.C. NEMERY (éds), *Recomposition et développement des territoires- Enjeux économiques, processus, acteurs*, l'Harmattan, Paris.

Perrat J. (2002), « Dynamiques territoriales et dynamiques salariales : de nouvelles règles pour une nouvelle donne ? », *Géographie, Economie, Société*, vol.4, n°4.

Pommier P. (2002), *Les systèmes productifs locaux*, La documentation française, Paris.

Porter M., (1990), "The Competitive Advantage of Nations", London, Mac Millan.

Porter M., (1998), *On Competition*, Harvard Business School Press.

Raffestin C. (1980) : « Pour une Géographie du pouvoir », *Litec*, Collection Géographie économique et sociale, 249 p., p. 129.

Rallet A. (2002), « L'économie de proximité : propos d'étape », *Etudes, recherches, systèmes agraires, développement*, 33, p. 11-25.

Rallet A., Torre E. (2004), « Proximité et localisation », *Economie Rurale*, n° 280, p. 25-41.

Rallet A., Torre A., 2002, "Proximité Géographique ou Proximité Organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation", *Economie Appliquée*.

Rallet, A. Torre, A., 1996, "Dynamiques industrielles et dynamiques spatiales : la question de la coordination des acteurs", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°4 pp 645 – 654.

Raveyre M.F., Saglio J. (1984), « Les systèmes industriels localisés : éléments pour une analyse sociologique des ensembles de PME industriels », *Sociologie du travail*, n°2, avril-juin, p. 157-176.

Regnier Ph. (1988), « La nouvelle Asie industrielle : Taiwan, champion de la PME/ PMI », *Histoire de développement*, *Cahiers de l'IES de Lyon*, n°4, 4^e trimestre, p. 11-14.

Rerat F., Courault B., Michelsons A. (1992), « Les PME face au local : recomposition des districts et sortie du local », in *Industrie et territoire*, publication de l'IREPD, série Actes de colloques, Grenoble, p. 187-207.

Royaume du Maroc, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, (Département de l'Aménagement du Territoire- Direction de l'Aménagement du Territoire), décembre 2003, Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, Synthèse, Rabat, 106 p.

Ruffieux B., 1991, « Micro-système d'innovation et formes spatiales de développement industriel », In Arena et alii (dir.), Traité d'économie industriel, Economica, p. 373-382.

Savall, H. et Zardet, V., (2004), « Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique », Economica, p.52.

Schmiz H. (1990), « Petites entreprises et spécialisation souple dans les pays en développement », Travail et société, vol. 15, n° 3, p. 271-305.

Silva Rui. M. (1988), Thèse, Industrialisation et développement local : une interprétation à partir du cas portugais, Université Pierre- Mendès France, Grenoble.

Talandier M. (2012), « L'économie résidentielle en France à l'horizon 2040 », Futuribles, n° 388, pp 35-44.

Torre A. 2000 "Confiance et coopération au sein des réseaux spatialisés d'entreprises", in Gilly, Torre, Dynamiques de Proximité, L'Harmattan.

Veltz P. (1996), Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, PUF, Paris.

Veltz P. (2002), Des lieux et des liens, Paris, Editions de l'Aube.

Vicente J., 1999 "Interactions et diversité spatiale des modes de coordination", Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°4, pp 827 – 850.

Wacheux, F., (1996), « Méthodes qualitatives de recherche en gestion », Paris, Economica, p. 37.

Wacheux, F., (1996), « Méthodes qualitatives de recherche en gestion », Paris, Economica, p. 37.

Zeitlin J., 1992, « Industrial districts and local economic regeneration : overview and comment », In Pyke F., Sengenberger W., Industrial districts and local economic regeneration, Genève International Institute for Labour Studies, p. 279-294.

Zimmermann J.-B. (1998), « Nomadisme et ancrage territorial : propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes- territoires », RERU, n° 2, pp. 111-120.

Table des matières

Résumé.....	1
Chapitre introductif.....	7
PREMIERE PARTIE : Les SPL et le développement territorialisé : Des liens et des lieux	35
Introduction de la première partie	36
CHAPITRE PREMIER : Les systèmes productifs localisés (SPL) : fondements théoriques et conceptuels.....	40
Introduction du chapitre 1.....	41
Section 1 : Fondements théoriques de l’ancrage territorial de l’économie résidentielle: l’évolution des systèmes productifs localisés et redécouverte du local.....	42
1. Les principales transformations dans l’organisation de la production : le modèle fordiste, ses traits et ses limites.....	43
1.1. Les principales transformations du modèle fordiste.....	44
1.1.1. L’intégration verticale.....	44
1.1.2. La division technique du travail.....	44
1.1.3. Les relations de subordination et de coordination.....	46
1.1.4. Le modèle fordiste et le système de rémunération.....	46
1.1.5. La grande firme comme cellule de base du modèle fordiste.....	46
1.1.6. Le fordisme et la localisation des activités économiques sur le territoire.....	47
Section 2. De l’organisation rigide à la spécialisation flexible.....	48
2.1. Les atouts et limites de la spécialisation flexible.....	50
2.1.1. Les atouts de la spécialisation flexible.....	50

2.1.1.1. Le progrès technique et l'économie de connaissance.....	50
2.1.1.2. La division cognitive du travail.....	52
2.1.2. Les limites théoriques et pratiques de la spécialisation flexible.....	54
Section 3 : Le concept de coordination des agents économiques entre rationalité parfaite et rationalité limitée : une multiplicité d'acteurs avec des intérêts divergents	57
3.1. De la théorie des coûts de transaction à l'organisation résiliente.....	61
3.2. Les apports de la théorie évolutionniste : rôle de l'apprentissage organisationnel et de la coordination dans les décisions des agents économiques.....	68
3.3. La réactualisation du milieu local : vers une relecture sociologique de l'économie des conventions.....	69
3.4. Les externalités : des atouts pour la nouvelle économie géographique.....	70
3.4.1. La résurgence des externalités.....	74
3.4.2. L'économie de la connaissance et les externalités territoriales.....	76
3.5. Les dynamiques économiques : vers une lecture territoriale.....	78
3.5.1. Les apports de la théorie de polarisation de Perroux.....	80
3.5.2. Les apports de l'économie de proximité.....	81
3.6. L'économie territoriale : un champ en cours de construction.....	87
3.6.1. De l'espace subi à l'espace construit : le territoire.....	88
3.6.2. Le territoire en sciences économiques.....	89
3.6.3. Le territoire dans les recherches en sciences de gestion.....	90
3.7. De développement territorial à l'économie territoriale.....	90
3.7.1. Les fondements théoriques des ressources territoriales.....	93
3.7.2. Classification des ressources territoriales.....	97

3.7.2.1. Ressources et actifs génériques et ressources et actifs spécifiques.....	97
3.7.2. 2. Contribution des ressources territoriales aux dynamiques territoriales.....	99
3.7.2.3. La valorisation de la ressource territoriale permet la création des districts industriels, des milieux innovateurs et des SPL.....	100
Conclusion du chapitre 1.....	103
DEUXIEME CHAPITRE : SPL et dynamiques territoriales dans la revue de la littérature 108.....	
Introduction du chapitre 2.....	109
Section 1 : Particularités distinctives et éléments de définition des SPL.....	112
1.1.Eléments de définition du district industriel	116
1.1.1. Définition.....	116
1.1.2. Origine des SPL.....	120
1.1.3. Caractéristiques variables d'un SPL à l'autre.....	121
1.2. Particularités et aspects caractérisant un SPL.....	123
1.2.1. Le SPL comme un construit territorial.....	123
Section 2 : Le SPL, unedynamique d'acteurs publics et privés.....	129
2.1. L'Etat, acteur de croissance des SPL.....	133
2.2. Les artisans et les acteurs institutionnels des SPL.....	133
2.3. Les SPL et les centres de recherche et développement et de formation.....	135
2.4. L'approche SPL : une nouvelle voie pour les politiques publiques d'appui aux activités industrielles et artisanales.....	137
Section 3 : Les SPL, modes de coordination, de proximité et de gouvernance.....	137
3.1. Les modes de coordinations au sein des SPL.....	137

3.2. Les dimensions de la proximité.....	137
3.2.1. La proximité géographique et les SPL.....	147
3.2. 2. La proximité organisationnelle et les SPL.....	149
3.2.3. La proximité institutionnelle.....	150
3.3. Pour une conception située de la gouvernance territoriale.....	153
3.3.1. Quelle définition pour la gouvernance territoriale ?.....	154
3.3.2. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale.....	155
3.3. 3. Les cinq composantes de la gouvernance territoriale.....	156
3.4. Les SPL : un processus de qualification industriel spécifique.....	157
3.4.1. La qualification territoriale et les ressources de médiation.....	158
3.4.2. Les savoir-faire territoriaux et les ressources relationnelles territoriales.....	159
3.4.3. Les qualifications territoriales croisées à des fins sectorielles diverses.....	159
Conclusion du chapitre 2.....	160
TROISIEME CHAPITRE : les Systèmes Productifs Localisés : une nouvelle logique de développement pour le Maroc ?.....	
Introduction du chapitre 3.....	163
Section 1 : Les SPL marocains et les dynamiques régionales.....	163
1.1.Le développement régional : définitions et données régionales.....	163
1.1.1. Le SPL comme nouvel outil de développement économique territorial	164
1.1.2. Le SPL, un processus de construction territorial	167
1.2. La régionalisation industrielle au Maroc.....	168
1.2.1. Une tendance à la spatialisation de l'industrie.....	168
1.2.2. L'importance des agglomérations spécialisées d'établissements industriels.....	173

1.2.3. politique industrielle régionale de compétitivité.....	174
Section 2 : Analyse des SPL existants au Maroc.....	177
2.1. Identification des SPL marocains.....	178
2.2. Analyse des dynamiques sectorielles des SPL marocains.....	182
2.3. Les SPL dans le domaine de l'artisanat	184
2.4. Les SPL dans le domaine des services	185
Section 3 : Analyse des spécificités et des typologies des SPL marocains.....	186
3.1. Des spécificités typiques d'un pays en émergence.....	186
3.1.1. La dynamique du marché du travail et l'excédent de la main d'œuvre.....	186
3.1.2. Les rapports entre grandes entreprises et PME.....	188
3.1.3. Les rapports avec les institutions.....	189
3.2. Typologie des SPL marocains.....	190
Conclusion du chapitre 3.....	195
SECONDE PARTIE : La place du SPL d'Ain Nokbi dans les dynamiques territoriales : Des échelles de développement différentes pour des trajectoires distinctes.....	196
Introduction de la deuxième partie.....	197
CHAPITRE PREMIER : Le système productif territorial d'Ain Nokbi, une approche territoriale évolutionniste.....	200
Introduction du chapitre 1.....	201
Section 1 : Le SPL d'Ain Nokbi et sa croissance dans la territorialité d'Ain Nokbi	201
1.1. Présentation du cadre de l'étude.....	201
1.2. Le système productif d'Ain Nokbi.....	204

1.3. Le SPL d'Ain Nokbi : un outil de croissance régionale.....	205
1.4. Le SPL d'Ain Nokbi permet de réaliser une dynamique croissance territoriale.....	207
Section 2 : Le SPL d'Ain Nokbi et son évolution au regard de l'économie nationale.....	208
2.1. Le SPL d'Ain Nokbi contribue fortement à la croissance nationale.....	208
2.2. Le partenariat contribue à la croissance du SPL d'Ain Nokbi.....	209
Section 3 : Le SPL d'Ain Nokbi et la création de la richesse.....	210
3.1. Le SPL d'Ain Nokbi contribue à création de la richesse régionale.....	211
3.2. Le SPL d'Ain Nokbi permet une dynamique locale.....	212
Conclusion du chapitre 1.....	218
DEUXIEME CHAPITRE : La dynamique du SPL d'Ain Nokbi à l'origine de sa visibilité locale et/ou globale.....	220
Introduction du deuxième chapitre.....	221
Section 1 : La sphère socio-territoriale, source d'évolution du SPL d'Ain Nokbi.....	226
1.1.La sphère sociale contribue à la croissance du SPL d'Ain Nokbi.....	226
1.2.Les proximités du milieu social : facteur stimulant l'atmosphère entrepreneuriale	228
Section 2 : L'implantation du SPL d'Ain Nokbi par rapport aux spécificités territoriales	229.....
2.1. Les spécificités territoriales au cœur de croissance du SPL d'Ain Nokbi	229
2.2. Le concept de l'entrepreneur au sein du SPL d'Ain Nokbi.....	231
Section 3: Champ méthodologique : La conception de l'instrumentation empirique de la recherche	236
3.1. Positionnement épistémologie et choix méthodologiques.....	236
3.1. La posture épistémologique.....	237

3.1.1. Paradigmes épistémologiques contemporains.....	238
3.1.1.1. Le paradigme positiviste axé sur la connaissance objective.....	239
3.1.1.2. Le paradigme constructiviste : le processus de construction de la connaissance.....	241
3.1.1.3. Le paradigme interprétativiste : la connaissance acquise par un processus des interprétations.....	242
3.2. Les méthodes de validation de la recherche.....	246
3.2.1. La déduction.....	246
3.2.2. L'induction.....	247
3.2.3. L'abduction.....	248
3.3. Choix méthodologique de la recherche : la démarche empirique.....	249
3.3.1. Le processus de recherche quantitatif.....	250
3.3.2. Le processus de recherche qualitatif.....	251
3.3.3. La démarche de recherche mixte.....	253
TROISIEME CHAPITRE : Etude des liens entre les variables du modèle d'analyse : SPL d'Ain Nokbi et dynamiques territoriales et discussion des résultats.....	
Introduction du troisième chapitre	257
Section 1 : Processus de réduction des variables relatives à l'offre territoriale de ressources d'Ain Nokbi (H1).....	258
1.1.Les indicateurs initiaux.....	259
1.2.L'analyse factorielle.....	260
1.3.L'approche de la multi-normalité relative aux indicateurs de l'offre territoriale de ressources spécifiques.....	263.
Section 2 : Etude des variables relatives à la dimension : partenariat public/ privé dans le système productif d'Ain Nokbi (H2).....	264

4.1. Etude des indicateurs initiaux.....	264
4.2. L'étude de la dimension : partenariat public/privé.....	265
4.3. L'analyse de la multi-normalité pour la dimension : partenariat.....	265
Section 3. Etude des variables relatives aux dimensions : proximité et gouvernance territoriale dans le système productif d'Ain Nokbi (H3).....	269
3.1.Les indicateurs initiaux.....	270
3.2.L'analyse factorielle.....	271
3.3.L'étude de la multi-normalité pour les dimensions : proximité et gouvernance territoriale.....	274
Section 4. Analyse des variables relatives à la dimension : transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales dans le système productif d'Ain Nokbi (H4).....	275
4.1. Les indicateurs initiaux.....	276
4.2. L'analyse factorielle.....	277
4.3. L'analyse de la multi-normalité pour la dimension : transfert des apprentissages organisationnels dans la valorisation des ressources territoriales.....	278
4.4. Analyse des liens de causalité entre les variables du modèle d'analyse : SPL et dynamiques socioéconomiques territoriales.....	280
4.5. L'analyse des résidus.....	280
4.6. Etude diagnostique des résidus.....	286
4.7. Etude du nuage de points des résidus standardisés.....	286
Conclusion du chapitre 4.....	287
Conclusion générale	288